Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15536 – 7 F

SAMEDI 7 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Inévitable Allemagne

L'enterrement de la candidature de Jacques Delors à la présidence française a remis les pendules à l'heure à Bonn. Quelques regrets que puisse avoir le chancelier Kohl de voir ses deux « compères » européens, François Mitterrand et Jacques Delors, quitter la scène, une page est tournée sur un chapitre des relations franco-allemandes. En rendant visite à Edouard Balladur, jeudi 5 janvier, à Chamonix, après avoir reçu Jacques Chirac en décembre à Bonn, Helmut Kohl en prend acte.

Réélu le 16 octobre dernier, le chancelier s'est juré, pour son dernier mandat, de poursuivre l'œuvre de Maastricht, de rendre irréversible l'intégration européenne. Il ne lui reste d'ici à 1998, terme de la nouvelle législature allemande, que peu de temps, et il n'a pas le choix des interlocuteurs.

APRÈS l'écrasante victoire des partis de droite aux législatives françaises de 1993, le retour en force des anti-Maastricht et des néo-gaullistes avait fait craindre à Bonn une paralysie de la politique européenne de la France. Conquérants dans leur vision européenne, les conservateurs allemands redoutaient une France frileuse, tentée par le repli. Mais la caution de François Mitterrand, les non-dit de la cohabitation, ont commodément permis de faire comme si de rien n'était. Au risque de laisser se développer les malentendus.

Le grand mérite du document des chrétiens-démocrates Schäuble-Lamers, préconisant une Europe fédérale emmenée par un noyau dur, est d'avoir lancé un débat nécessaire. Malgré les réserves émises sur les propositions allemandes pour la réforme des institutions européennes, Jacques Chirac et Edouard Balladur ont tous deux réaffirmé leur attachement à l'axe franco-allemand. Il y a donc place pour la discussion.

LA visite privée du chancelier à Chamonix, qui avait été arrangée dès le mois de novembre, tombe à point. Le détournement de l'Airbus d'Air France en Algérie, les menaces des terroristes contre les représentations occidentales à Alger, sont venus rappeler à l'Allemagne qu'elle ne pouvait pas uniquement se préoccuper de ses frontières orientales.

L'élargissement européen vers le Nord et l'Est n'a de sens que si la stabilité du Sud est préservée. L'entente franco-allemande, avec ce que cela suppose de patience et d'explications, est plus que jamais nécessaire. Le geste du chancelier, c'est indéniable, fera plaisir au premier ministre français, qui s'apprête à lancer sa campagne, et qui s'était trop souvent senti négligé jusqu'ici par ses interlocuteurs allemands. Les querelles sémantiques sur la nature d'une entité européenne qui s'invente en marchant ne doivent pas faire oublier que des progrès importants ont été réalisés ces dernières années. Les déclarations du nouveau commmissaire français à Bruxelles, Yves-Thibaut de Silguy, un proche d'Edouard Balladur, qui a réaffirmé le 4 décembre au Parlement européen l'importance de s'en tenir au calendrier de Maastricht, montrent que la marge d'entente reste large.

page 11

Pour la première fois depuis le début de la crise algérienne

Les dirigeants du FIS condamnent les violences contre les civils

Pour la première fois depuis le début de la crise algérienne, les dirigeants du Front islamique du salut (FIS) ont condamné, jeudi 5 janvier, dans un communiqué reçu à Bonn, les violences exercées à l'encontre des civils « innocents », Algériens et étrangers. On apprenait cependant, vendredi matin, l'assassinat à Alger d'un journaliste du quotidien Liberté, *qui avait été menacé de mort par l'Armée islamique du salut. A Tunis, le ministre algérien de l'intérieur a rencontré, mercredi, un émissaire de Charles Pasqua.*

Le joli « coup » des services secrets français

Quatorze minutes après le début de la prise d'otages à bord de l'Airbus d'Air France, sur l'aéroport d'Alger, samedi 24 décembre 1994, les autorités françaises, à Paris, ont été prévenues par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de la gravité des faits qui devaient se conclure, deux jours plus tard, sur les pistes de Marseille-Marignane, par un assaut du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) contre quatre membres du Groupe islamique armé (GIA).

Un mois auparavant, jour pour jour, par une note « blanche » – elle permet à ses rédacteurs de ne pas identifier l'origine de leurs renseignements – de six feuillets accompagnés de deux schémas et émanant de la DGSE, les mêmes autorités françaises avaient été averties de l'éventualité d'un détournement aérien à Alger avec, entre autres informations, des indications sur l'existence de groupes particulièrement actifs du GIA dans le quartier des Eucalyptus, qui est proche de l'aéroport et que les avions sont amenés à survoler au moment de l'atterrissage.

Dans les deux circonstances (la note élaborée du 24 novembre et la première communication « opérationnelle » – à chaud – du 24 décembre de la DGSE au gouvernement et à Air France, puis les renseignements qui suivirent minute par minute dans le feu de l'action), les destinataires, notamment l'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay, la défense et l'intérieur, reconnaissent *a posteriori* qu'il s'est agi d'un *« coup »* spécialement réussi par des services secrets plus souvent décriés que glorifiés.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 6
et nos informations pages 5 et 6

Alors que M. Chirac dénonce une gestion « conservatrice »

M. Sarkozy propose de réduire les droits de succession

M. Sarkozy a indiqué, jeudi 5 janvier, qu'il réfléchit pour l'avenir à une réduction des droits de succession. Le ministre du budget, proche de M. Balladur, estime que les taux des droits de mutation sont « beaucoup trop élevés ». Il s'est déclaré favorable à leur réduction, sans distinction entre les biens privés et les biens professionnels. Cette proposition intervient au moment où M. Chirac, de son côté, renforce sa dénonciation d'une approche « trop financière et trop conservatrice » des problèmes du pays.



Lire nos informations page 10

Tchétchénie : les pressions se multiplient sur Moscou

A l'ouverture de la réunion du Conseil de sécurité, vendredi 6 janvier à Moscou, Boris Eltsine a demandé à son ministre de la défense, Pavel Gratchev, de s'expliquer sur la poursuite de bombardements aériens en Tchétchénie. Quelques heures après l'annonce par le président Eltsine d'un arrêt des frappes aériennes, Grozny avait en effet été bombardée, jeudi. A Moscou, le député Sergueï Kovalev a dénoncé la propagande gouvernementale et estimé que la Tchétchénie *« ne fera plus partie de la Russie »*. Les pressions internationales sur le Kremlin se sont accrues. Ainsi la Commission européenne a annoncé le report du projet de partenariat commercial avec la Russie tandis que l'OSCE, l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe, a demandé des consultations avec Moscou.

pages 3 et 4

Le CSA suspend pour vingt-quatre heures la radio Skyrock

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé, jeudi 5 janvier, de suspendre pour vingt-quatre heures, le 9 janvier, le réseau radiophonique Skyrock. Cette décision fait suite aux déclarations d'un animateur de la radio musicale *« jeune »* qui avait qualifié de *« bonne nouvelle »*, en direct à l'antenne le mardi 3 janvier, la mort, à Nice, d'un policier.

page 11

Michel Rocard soutient Lionel Jospin

Lionel Jospin a reçu, vendredi 6 janvier, le soutien de Michel Rocard dans sa « candidature à la candidature » socialiste à l'élection présidentielle. Dans un entretien accordé au *Parisien*, l'ancien premier ministre qualifie M. Jospin de *« socialiste intègre et authentique, capable de rassembler les socialistes »*.

page 10

La peseta et la lire au plus bas

Les crises politiques en Espagne et en Italie alimentent depuis plusieurs semaines une défiance des marchés financiers à l'égard de la lire et de la peseta, qui ont atteint jeudi 5 et vendredi 6 janvier leur plus bas niveau face au deutschemark.

page 20

La mort de Francis Lopez

Le plus célèbre des compositeurs français d'opérettes est mort alors qu'il s'apprêtait à fêter ses cinquante ans de carrière. Le Chanteur de Mexico, Méditerranée ou *la Belle de Cadix*, cocktail de bonne humeur, d'exotisme romantique et de mélodies faciles, ont séduit la France des années 50 et 60.

page 18

Les musées, cap au Nord

Avec un investissement de plus de 660 millions de francs, le Nord et le Pas-de-Calais conduisent une rénovation sans égale dans les autres régions françaises

NORD et PAS-DE-CALAIS
de notre envoyé spécial

A Valenciennes, au coin du boulevard Watteau et de la rue des Incas, l'énorme soufflé de pierre et de brique flotte sur une océan de gadoue. Tout autour, on s'affaire à découper des arbres à la tronçonneuse. Le chantier du Musée des beaux-arts semble installé pour l'éternité. A l'intérieur, pourtant, on achève les finitions d'une rénovation entreprise il y a quatre ans.

Cette pâtisserie académique, conçue par Paul Dussart en 1909, a été revue avec discrétion par Christian Germanaz. Après 30 millions de francs de travaux, celui-ci a conservé les structures et restitué les volumes. Mais en ouvrant le rez-de-jardin, par le biais d'un escalier en colimaçon, il a doublé les surfaces. Le nouveau conservateur, Patrick Ramade, va pouvoir étaler ses collections sur 4 000 mètres carrés. On reverra avec plaisir, en avril, *le Martyre de saint Etienne*, l'énorme triptyque de Rubens, mais aussi le *Portrait du sculpteur Pater*, du Valenciennois Watteau, ou l'*Ugolin et ses enfants*, le célèbre groupe de Jean-Baptiste Carpeaux, autre enfant du pays, qui a laissé à sa ville natale nombre de sculptures, peintures et dessins.

A Lille, le chantier est moins avancé, tout aussi boueux, mais encore plus impressionnant. L'imposant Palais des beaux-arts (15 000 mètres carrés) est fermé depuis mai 1991 et n'ouvrira pas ses portes avant 1996. Avec, il est vrai, 7 000 mètres carrés suplémentaires. Le coût de la rénovation, signée Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, est à la mesure du « deuxième musée de France » : 170 millions de francs. Le conservateur, Arnauld Brejon de Lavergnée, logé dans un baraquement Algéco, ronge son frein. Il achète, récupère des œuvres démembrées, obtient des dépôts, restaure, fait voyager ses collections à Courtrai, à New-York, Londres ou Paris, prépare un catalogue du musée et peaufine la muséographie.

A Douai, une nouvelle présentation met en valeur quelques belles pièces de ce musée méconnu, installé dans une ancienne Chartreuse du dix-septième siècle : les polyptyques de Jean Bellegambe ou de Jan van Scorel, *la Flagellation*, du Carrache, une *Vénitienne*, de Véronèse... Reste l'église attenante : une quasi-ruine dont les voûtes se sont effondrées et qui doit accueillir les collections de sculptures et d'objets d'art.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 19

M 0147 - 0107 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Au risque de choquer

C'ÉTAIT dans le numero du 21 décembre : Bernard Tapie signait un Point de vue, intitulé La voix des exclus, en première page du Monde ! Certains lecteurs ne s'en remettent pas ; certains rédacteurs non plus, bien que ce ne soit pas exactement pour les mêmes raisons. Les premiers nous font part de leur surprise, ou de leur indignation, de voir la « une » de leur journal offerte à un personnage si contesté et si contestable et, de surcroît, pour le laisser s'exprimer au nom des exclus. Les seconds contestent la place qui lui est faite et la présentation de l'article, au regard de l'actualité du jour et du sujet traité. On trouvera ci-dessous quelques-unes des réactions de nos lecteurs, choisies parmi les plus virulentes.

Il ne s'agit pas, en les publiant, de faire amende honorable mais d'accepter le débat sur une conception de l'information à la fois assumée et contestée. Trois remarques pour commencer : ce n'est pas la première fois qu'une contribution extérieure paraissant en première page choque une partie de nos lecteurs ; les auteurs de ce genre d'articles ne sont pas rémunérés et leur publication n'est pas payée au Monde ; enfin, il n'est pas prévu que Bernard Tapie devienne actionnaire du journal.

Si l'apparition en première page de cette signature avait été une provocation, elle aurait donc été gratuite ; mais ce n'était pas une provocation et, pas davantage, un geste gratuit. Elle avait, à nos yeux, un sens, sur lequel nous sommes disposés à nous expliquer.

Le Monde n'a pas inventé Bernard Tapie et n'est pas suspect de complaisance à son égard. Cette attitude, notre souci d'informer le plus complètement possible nos lecteurs sur les diverses facettes de cette personnalité éminemment médiatique, nous a même valu, il y a quelques mois, un courrier abondant nous reprochant de mener campagne contre un homme jugé apte à renouveler le discours et l'action politiques. Nous étions alors accusés de rejeter, au nom de l'establishment que nous incarnions, une forme de contestation populiste de l'élite technocratique dominante.

Depuis, il est apparu que notre effort d'information reposait sur des bases sérieuses, sur lesquelles la justice s'est prononcée, mais, parallèlement, Bernard Tapie a fait la preuve de son existence politique, ne serait-ce que par les résultats obtenus par la liste qu'il conduisait aux élections européennes de juin 1994 (12 %). C'est un fait que nous ne saurions occulter. Il est vrai que Bernard Tapie est menacé d'inéligibilité à terme, mais ce n'est pas tant parce qu'il est toujours député des Bouches-du-Rhône, député européen, candidat à la la mairie de Marseille et acteur de la campagne pour l'élection présidentielle, que nous lui avons ouvert nos colonnes : nous avions deux autres préoccupations en tête.

La première procède d'une appréciation politique : ou l'on considère que Bernard Tapie est, indépendamment de ses démêlés avec la justice, un simple effet des médias, qu'il a utilisés avec beaucoup de talent, ou l'on estime que son habileté n'a pu se déployer que parce qu'elle correspondait à une attente, ou à un vide, dans l'opinion. De même que le repreneur Tapie a, dans un premier temps, trouvé sa manne sur le terrain de la crise économique, il a, ensuite, dans sa reconversion politique, exploité une autre forme du malaise social. Il l'a fait avec les moyens qui sont les siens, tantôt positifs (simplicité du langage, dynamisme, créativité, charisme), tantôt négatifs (démagogie, bluff, fuite en avant). Le rejeter sans autre forme de procès, c'est aussi ignorer ceux qui, à tort ou à raison, s'identifient à ce personnage et voient en lui une raison d'espérer. Il mérite d'être entendu pour ce qu'il représente, au-delà de lui.

Motivation d'ordre professionnel

Notre seconde motivation est d'ordre professionnel. La volonté d'informer le plus complètement possible suppose, lorsqu'il y a débat, interprétation et commentaire, de donner directement la parole aux parties en présence. Comme d'autres organes de la presse écrite, chaque fois que nous avons mis en cause Bernard Tapie nous avons, quoi qu'il en ait dit, cherché à obtenir son point de vue. Le plus souvent, l'intéressé a préféré répondre sur d'autres médias, audiovisuels notamment, ou à nos lecteurs, un exemple – une référence – d'un discours global que le Monde a eu, maintes fois, l'occasion de reproduire, en l'empruntant à d'autres sources, et de critiquer. Nous ne devions rien à Bernard Tapie, mais nous devions à ceux qui nous lisent, à notre conception de l'information, de lui ouvrir, comme aux autres acteurs politiques, cet accès à l'expression originale dans nos colonnes.

Le Monde a toujours été, en même temps qu'un instrument d'observation de la société, le lieu des débats nationaux, internationaux, intellectuels, moraux, sociaux et politiques. Il entend le rester et reconquérir la part que l'attrait de la télévision lui a empruntée. Les critères de participation varient suivant les cas et, du point de vue de la démocratie, celui de la représentativité entre naturellement en ligne de compte. Même si le contenu du discours déçoit, dérange ou choque.

Cette tribune a été, et sera, offerte aux principaux acteurs du débat public, qu'il ne nous appartient pas de choisir, quelles que soient nos préférences. Elle est ouverte à des idées auxquelles nous n'adhérons pas forcément. Par rapport aux prétentions de Bernard Tapie, celles qui promettent la réforme, l'innovation, la rupture avec la gestion dominante, le refus de l'exclusion ou la fin du magistère de l'expertise et de la compétence technocratique, peuvent, tout autant, surprendre et laisser rêveur ! Si Bernard Tapie se distingue et choque, c'est parce qu'il en rajoute beaucoup plus dans la confusion : faut-il censurer, parce qu'elle serait incongrue ou mensongère, cette réalité du débat (?) politique, qui trouvera toujours un moyen de s'exprimer au risque, alors, de prendre plus d'ampleur qu'elle n'en a en l'état actuel des choses ?

Ce ne peut être la fonction d'un journal d'information. Dans tous les cas, nos lecteurs sont en mesure de juger par eux-mêmes. Ajoutons que la tradition veut que nous ne commentions pas sur-le-champ, et quoi que nous en pensions, les textes des auteurs que nous accueillons.

ANDRÉ LAURENS

TRAIT LIBRE



PRISES D'OTAGES

Questions en suspens

Comment ne pas se féliciter, malgré l'horreur de ses morts, de la conclusion inespérée du détournement de l'Airbus Alger-Paris, mais cette relative satisfaction se mêle d'un trouble que je ne dois pas être le seul à éprouver devant cet « exploit unique », selon l'expression du journal *El Watan*.

La version qu'on nous propose recèle des obscurités, lacunes, invraisemblances et des questions viennent à l'esprit, qu'il est difficile d'éluder.

Pourquoi l'avion, amené dans un deuxième temps à Marseille, s'est-il, de surcroît, rapproché des installations de l'aéroport, comme pour offrir une représentation plus convaincante ?

Comment imaginer que les pirates de l'air n'aient pas verrouillé les portes de l'appareil à l'approche des gendarmes ?

On nous décrit une fusillade longue et nourrie et finalement, à notre grand soulagement, hormis les pirates eux-mêmes et des blessés légers, dont on ne saura pas grand-chose, les deux principales victimes de l'assaut seront un gendarme blessé par sa propre grenade et le copilote fracturé à la suite d'une chute. Tout cela ne peut manquer d'étonner de la part d'un commando résolu, prêt à tout, jusqu'à faire s'écraser l'avion-dynamite sur Paris. Je veux croire que ce sont-là de mauvaises questions appelant de bonnes réponses, mais à quelle source s'adresser, sinon au *Monde* pour être mieux éclairé et rassuré ?

Dr FRANÇOIS HAYEM
(Paris)

L'ÉGLISE ET L'ISLAM

Signes

A la fin d'un article sur les récents événements d'Algérie, Henri Tincq évoque les efforts faits, ces dernières années, par l'Eglise catholique, en faveur du dialogue avec l'islam, et à propos de ces efforts, il demande : « Pour quels résultats ? » (*le Monde* du 29 décembre 1994). Cette question, nombreux, sans doute, sont ceux qui se la posent. Mais pour un croyant, elle n'appelle qu'une réponse : le Royaume de Dieu ne se mesure pas à des résultats visibles. Il peut seulement être reconnu à travers des « signes ».

Ces signes, ils existent, bien plus nombreux qu'on ne le pense parfois. En maintes régions du monde, y compris au Maghreb et dans nos villes et banlieues de France, des relations d'amitié, de confiance, de coopération féconde se sont établies entre des chrétiens et des musulmans. Il n'est donc pas étonnant que ces jours-ci, au nord et au sud de la Méditerranée, les Pères blancs aient reçu d'innombrables messages de sympathie venant d'amis musulmans, parmi lesquels les responsables des mosquées et des associations islamiques.

Bien des pas restent encore à faire sur le long et difficile chemin de la réconciliation islamo-chrétienne. Mais, à travers les épreuves et au-delà d'elles, cette réconciliation devient chaque jour davantage une réalité. Autant qu'une exigence spirituelle, elle est une absolue nécessité pour l'avenir de la paix entre les peuples.

Père MICHEL LELONG
Coprésident du Groupe d'amitié islamo-chrétienne

MANDATS ÉLECTORAUX

Inéligibilité des hauts fonctionnaires

Suite à l'article de Claude Allègre sur la politique française et le rôle prééminent qu'y joue la haute fonction publique, avec les conséquences que l'on sait (*le Monde* du 16 décembre), je suggère une solution qui me semble d'une simplicité biblique : « Rendre inéligible tout fonctionnaire de haut niveau ».

Cette solution n'a rien de scandaleux. Elle est déjà appliquée pour les militaires en activité, les fonctionnaires des finances, etc. Elle est d'ailleurs appliquée dans de nombreux pays.

PIERRE FOYER
Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées)

BERNARD TAPIE DANS « LE MONDE »



Imposture

Vous nous avez rendu compte, très exactement je pense, de l'interminable et rocambolesque roman de Bernard Tapie. L'histoire en valait la peine et vous avez bien mis en relief, au cours de tous ces épisodes, le double phénomène que présente cette affaire : l'extraordinaire et mystérieuse fascination, d'une part, que cet homme a exercée sur bien des esprits, et parmi les plus fins et les plus avertis, phénomène de toujours, et, d'autre part, l'incroyable tintamarre que cette histoire à rebondissements a su engendrer par elle-même, avec les innombrables ressorts de la scène moderne. Phénomène bien d'aujourd'hui s'il en est.

Je ne suis pas de ceux qui pouvaient croire le rideau tombé et la comédie finie : l'homme est plus résistant, et c'est en définitive un heureux témoignage sur la vivacité de l'espèce humaine.

Mais la très large hospitalité que vous venez d'offrir dans vos colonnes au « Point de vue » de Bernard Tapie, et qu'aucun souci d'impartialité ou même d'information objective ne pouvait vous commander d'offrir, vient changer la nature du problème. Vous êtes passés, me semble-t-il, du simple devoir d'information à la participation active à la plus noire des impostures (...).

La thèse du complot généralisé contre lui, qui, selon ses dires, aurait rassemblé dans une étrange coalition l'administration des douanes, la COB, la Ligue française de football, le tribunal de commerce et toutes les autres instances judiciaires de ce pays, n'est qu'une de ces aimables galéjades qui n'aurait jamais dû sortir des arrière-salles de débit de boissons, et vous le savez mieux que moi. Se fonder sur cette thèse pour devenir « la voix des exclus », c'est beaucoup plus qu'un mensonge (un de plus), c'est une imposture et une perversion qui fait insulte à la vérité et aux exclus eux-mêmes (...).

Même si nous sommes dans une époque de grande confusion (et vous l'avez écrit vous-même à propos de cette affaire), la vérité existe, et il y a des cas où on lui fait une telle offense qu'elle devrait avoir un droit de réponse.

Quelle grande et forte voix (et pourquoi pas la vôtre) s'élèvera pour dire haut et clair des choses simples : que le premier devoir d'un homme est de tenir ses engagements, que le premier devoir du citoyen est de payer ses impôts, que le premier devoir d'un homme politique est de ne pas tricher et que faute de tout cela on ne mérite que le mépris de ses concitoyens et sûrement pas leurs suffrages. Si on laisse plastronner ce genre de « références », que deviendront les règles les plus élémentaires de la vie sociale, que deviendront les plus faibles de nos compatriotes que l'on égare si facilement ?

Vous comprendrez comme moi, je l'espère, que nous sommes bien au-delà des problèmes politiques, ou plutôt nous sommes au cœur de ce qui devrait être la vraie politique. Un journal comme le vôtre a lui aussi des devoirs civiques à remplir.

PAUL ROQUES
(Paris)

Trop, c'est trop !

Marseillaise de naissance et non de circonstance, je tiens à faire connaître que de nombreux Marseillais de souche sont indignés par l'image de Marseille colportée par celui qui se présente, avec sa discrétion coutumière, comme un sauveur suprême. Non, Bernard Tapie ne ressemble pas à Marseille, pas plus que Chirac à la France.

Ses fanfaronnades annonçant pour Marseille de brillants sauveurs-investisseurs *« de haut niveau international »*, dans *le Monde* du 21, réveillent en écho d'autres fanfaronnades. Entre autres, je pense aux promesses de création de 900 emplois dans le quartier de Sainte-Marguerite par Adidas défunt (présenté comme *« l'affaire de sa vie »*), aux promesses de réussite et d'opulence d'un OM en quasi-faillite, et à de perpétuelles manœuvres de séduction qui visent à mener l'opinion en bateau...

Tapie, stimulé par ses fracassantes petites affaires et son appétit boulimique du pouvoir, a un besoin irrépressible de médias. Il les provoque pour mieux s'en plaindre aussitôt après. Une telle utilisation des médias constitue une menace pour la vie démocratique.

FRANCINE ORSINI-BOUICHOU
(Marseille)

Une perversion

Que *le Monde* soit un « endroit » où vous acceptiez tous les points de vue politiques, cela est sa tradition et son honneur ;

Que cela soit utilisé pour un plaidoyer *pro domo* d'un personnage plus que contestable, et déjà en déchéance de ses mandats (auxquels *le Monde* fait pourtant référence sans aucune autre indication), fait penser à une perversion de cette tradition et de cet honneur.

Un article à l'intérieur du journal et avec un minimum de commentaire explicatif sur la situation judiciaire de l'intéressé aurait paru plus adapté.

NICOLAS COULON
(Paris)

Intolérable

Il est intolérable que *le Monde* cautionne ce tour de passe-passe transformant sous sa responsabilité un plaidoyer contre l'exclusion en un plaidoyer *pro domo*.

Il est honteux de justifier la cause d'un homme sous le couvert de se pencher sur le sort de ceux qui ont été marginalisés. Ou *le Monde* ouvre une colonne en faveur des « prévenus », ou il ouvre ses colonnes au traitement de l'exclusion. A confondre les deux, on perd sa dignité et ses lecteurs.

BERNARD RAISON
(Paris)

La voix des exclus

Je fais partie de ces *« millions de Français anonymes qui vous montrent l'exemple du courage et de la combativité »*, et je suis un exclu, un exclu de la SCAIME (Groupe Bernard Tapie).

Après avoir vu disparaître successivement, sur le site d'Annemasse, les sociétés Terraillon, la FGM , la Savoisienne d'injection, j'ai dû lutter âprement contre ma propre exclusion de cette « soupe » où il m'était en quelque sorte reproché d'avoir craché.

Le combat était inégal et malgré ma combativité, j'ai dû céder enfin et rejoindre mes collègues de Terraillon, FGM, et Savoisienne dans la cohorte des exclus du groupe.

J'ai assisté ensuite au développement du cocon SCAIME que je venais de quitter. La chrysalide a donné naissance à un beau papillon : la société SCAIME Ilk, qui voit par magie son capital augmenté notablement, sans apport de numéraire et se trouve au passage dépouillée de ses actifs (terrains, locaux). M. Tapie, qui se dit être *« entré dans le monde des dirigeants d'entreprise et des décideurs économiques »*, n'a été en fait qu'un négociant en entreprises et un *« décideur »* de licenciements économiques.

M. Tapie déclare qu'il a eu à cœur de sauvegarder des entreprises industrielles de *« son groupe qui continuent de fonctionner »*. Mais hélas, combien en reste-t-il ? Et dans quel état ?

A-t-il eu à cœur de sauver Terraillon quand il l'a dépouillée de son activité en France pour transférer la fabrication en Asie du Sud-Est ?

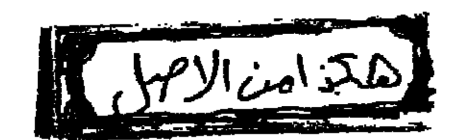
Ce n'est pas la politique qui l'a ruiné, ce sont ses mauvaises affaires. Il a pressuré ses entreprises, les a rendues exangues.

La politique n'a été pour lui qu'une fuite en avant et une voie pour échapper, enfin, à la catastrophe financière de son groupe.

M. Tapie homme de gauche ?

J'ai honte de cette gauche qui l'a utilisé, nous l'a donné en exemple comme créateur d'entreprises.

SERGE EGO
Poissy (Haute-Savoie)



L'intervention militaire russe en Tchétchénie

Une armée divisée et embourbée

Le fiasco militaire en Tchétchénie a accentué la démoralisation d'une armée russe en pleine décomposition

MOSCOU
de nos envoyés spéciaux

En 1991, Boris Eltsine était debout sur un char. Il s'opposait à un coup d'Etat politico-militaire destiné à sauver l'Union soviétique. En 1993, sur ordre du président russe, les chars tiraient sur un Parlement hostile. En 1994, le président russe est caricaturé dans la presse aux commandes d'un blindé, qui fonce sur Grozny. A trois moments-clés de sa carrière, le « premier président démocratiquement élu » de Russie a dû s'appuyer sur un armée indécise et divisée. Une armée elle-même traumatisée par sa défaite en Afghanistan, humiliée par son retrait (sans même tirer un coup de feu, dira un général) de *toute* l'Europe centrale et des pays baltes. Une armée qui, aujourd'hui, est mise en échec par une poignée d'hommes en Tchétchénie. La guerre éclair annoncée s'est transformée en un prévisible bourbier.

Le conflit a mis à nu les faiblesses de ce monstre hésitant, asphyxié par les coupes budgétaires, rongée par la corruption. Mais aussi une de ses principales qualités : l'armée veut le moins possible se mêler de politique. *« Les hommes politiques n'ont qu'à la prendre, cette ville »*, déclarait, jeudi 5 janvier, en grand uniforme et sans craindre les caméras de la télévision, le commandant des forces aéroportées, Evgueni Podkovzine, qui venait d'assister aux obsèques de l'un de ses hommes. Il refusait que l'on fasse porter aux militaires la responsabilité d'une opération qui leur a été imposée.

Enracinée par la conscription dans la société, l'armée n'a pas, dans ses traditions, le goût du putsch et de l'aventure. Elle est aussi contaminée par le virus démocratique. *« L'armée pourrait refuser d'obéir »*, estime un expert militaire russe. Certains commandants l'ont d'ailleurs déjà fait. Mais cette « rébellion » est, comme souvent, passive. Cependant, les *« opérations de police »* pour *« restaurer l'ordre constitutionnel »* dans la petite République indépendantiste du Caucase sont un tel désastre militaire et politique qu'il semble presque impossible à ses commanditaires et ses exécutants de faire marche arrière, militairement à Grozny, politiquement à Moscou.

Boris Eltsine, en demandant d'en finir *« le plus vite possible »* avec Grozny, a envoyé son armée à l'échec, en utilisant pour cela l'homme qui avait promis de *« régler tous les problèmes de la Tchétchénie en deux heures avec un régiment de parachutistes »*, c'est-à-dire son ministre de la défense, Pavel Gratchev, sauveur du président lors de la lutte contre le Parlement en octobre 1993 et lui-même sauvé par Boris Eltsine en octobre 1994 alors qu'il était accusé de corruption, voire d'avoir fait assassiner au colis piégé un journaliste qui le dénonçait.

« Le summum de l'amateurisme »

Malgré ce passé, qui lie deux hommes plus que leurs institutions, quelqu'un semble devoir payer les pots politiques et les chars cassés à Grozny. Les militaires vont-ils punir les politiques, ou les politiques, les militaires ? La logique voudrait que le ministre de la défense soit sacrifié. *Mais pas tout de suite.*

Appliquant le précepte de ne pas changer de cheval au milieu du gué, *« il semble que Boris Eltsine attende un second assaut contre Grozny pour sacrifier Gratchev »*, estime le député libéral et démocrate Alexis Arbatov, membre de la commission de défense du Parlement. Certains observateurs pensent même que Boris Eltsine a sauvé la tête de Pavel Gratchev en octobre 1994 pour mieux lui laisser le « sale boulot » avant de s'en débarrasser. La presse concentre de nouveaux ses tirs sur le ministre de la défense plus que sur le président. Elle rappelle que Pavel Gratchev (impopulaire dans l'armée comme Boris Eltsine), qui a lancé un assaut de blindés désastreux dans Grozny la veille de son anniversaire, le 1er janvier, avait déclaré en novembre : *« Je n'aurais jamais autorisé l'utilisation de tanks et d'artillerie dans une ville. C'est le summum de l'amateurisme. »*

Signe que Pavel Gratchev n'a pas gagné la partie, l'oukase présidentiel *« en préparation »* pour limoger les trois vice-ministres de la défense qui s'opposaient à lui – et pas seulement sur l'intervention militaire en Tchétchénie – n'a pas été publié et, peut-être, pas même été signé par Boris Eltsine. Le président russe a aussi évoqué un retrait de l'armée des opérations en Tchétchénie au profit des unités spéciales du ministère de l'*intérieur*, avant d'*« appeler »* les militaires à se battre. Peu de mesures ont été prises contre ceux qui ont refusé d'exécuter des ordres d'ailleurs vagues. Que ce soit celui de tirer ou d'arrêter de tirer.

Une partie des « dérapages » en Tchétchénie, notamment la poursuite des bombardements aériens malgré les *« ordres »* présidentiels, s'explique sans aucun doute *par le double langage du pouvoir* russe, qui promet une solution politique en ne préparant que l'option militaire. L'autre est peut-être due à ce qu'un observateur appelle *« l'autonomie des commandants »* sur le terrain. Ceux-ci semblent en faire à peu près à leur tête, dans des directions opposés.

La responsabilité des ratages

« L'armée maîtrise depuis longtemps deux méthodes pour se débarrasser des chefs militaires qu'elle n'aime pas. La première est de ne pas exécuter les ordres, la seconde, de les suivre bêtement. Ces deux méthodes sont utilisées en Tchétchénie », estime le vice-premier ministre, Sergueï Chakhraï, lui même va-t-en-guerre. Jugeant *« inconstitutionnel »* les ordres reçus, le général Ivan Babitchev a refusé de faire avancer ses chars en tirant sur les civils. Selon des témoignages, il aurait lui-même suggéré à la foule de se mettre devant sa colonne.

Après une victoire coûteuse et provisoire à Grozny, destinée à sauver la face, Boris Eltsine pourrait être tenté de faire endosser à ceux qui ont plus ou moins bien exécuté ses ordres la responsabilité des ratages. *« Si Eltsine tente de se débarrasser d'eux, il est possible qu'ils tentent d'organiser quelque chose contre lui, mais cela ne fonctionnera pas »*, estime un expert militaire russe. Mais Boris Eltsine aura du mal à trouver un remplaçant crédible à Pavel Gratchev.

« Suivez cette ambulance ! »

Les successeurs ayant la carrure nécessaire sont presque tous entrés en dissidence « pacifiste » *ou de « mauvais esprit ». Le général* Boris Gromov, vice-ministre de la défense, dénonce publiquement une *« tromperie »*, un *« second Afghanistan »*, où il avait dû diriger la retraite. Alexandre Lebed, le très populaire commandant de la XIVe armée, basée en Moldavie, se dit prêt à aller commander en Tchétchénie, mais seulement un retrait ou un assaut *avec...* des enfants des dignitaires du régime. Tous restent, pour le moment du moins, en fonctions.

L'autre hypothèse est donc que le Kremlin, et plus particulièrement le budget de l'Etat, devra « récompenser » sinon Pavel Gratchev lui-même, du moins les unités et les chefs militaires des régions qui auront accepté de sauver la situation. Ce qui pourrait bien remettre en question une indispensable rigueur monétaire. Depuis longtemps, le ministère de la défense se plaint de son budget. Certains pensent même que Pavel Gratchev s'est lancé à l'eau en Tchétchénie (ou y a poussé Boris Eltsine) pour pouvoir obtenir des crédits ou pour éviter que les autres « ministères de l'ordre » (intérieur, services secrets) ne les ramassent.

La guerre en Tchétchénie aura aussi montré que la crise budgétaire se double d'une crise morale dans une armée abandonnée par ses officiers les plus prometteurs, en proie à des désertions massives, à un taux de suicide chez les appelés particulièrement élevé.

L'usure morale des hommes est aggravée par la crise de la technologie militaire. Les frappes aériennes « chirurgicales » annoncées en Tchétchénie ont viré à la boucherie, malgré la totale absence de DCA. Seules 30 % des armes équipant les forces armées répondraient aux standards technologiques modernes. Plus simplement, un soldat russe prisonnier des Tchétchènes a expliqué qu'on l'avait lancé dans la ville avec un char dont la tourelle était bloquée, et sans lui dire autre chose que : *« Suivez cette ambulance ! »*

Toujours pas convertie ou modernisée, l'industrie militaire russe, désorganisée par l'éclatement de l'URSS et la baisse des crédits, serait, aujourd'hui, incapable de produire les armes qu'elle fabriquait il y a cinq ans. Certaines sources affirment que les missiles guidés au laser, qui devaient *« éviter les pertes civiles »* en Tchétchénie, n'ont pas été utilisés car ils sont trop chers ou indisponibles.

L'inaptitude de l'armée russe à mener une guerre limitée, si ce n'est « propre », exigée par le nouveau cadre « démocratique » fait craindre l'émergence d'un régime militaro-policier en cas de prolongation du conflit. Mais, comme le souligne le député de la commission de la défense de la Douma Alexis Arbatov, la seule possibilité est que Boris Eltsine établisse lui-même ce régime, *« car seuls les gens qui ont voulu la guerre* [en Tchétchénie] *peuvent vouloir tenter cela »*.

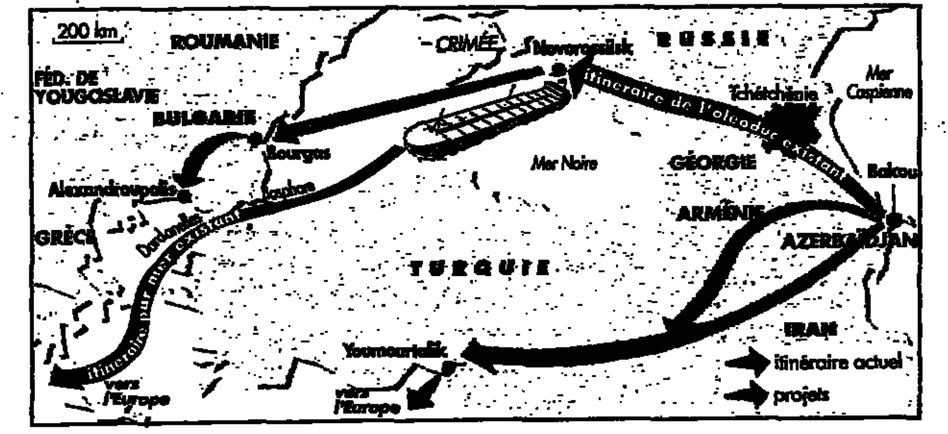
Le « précédent » d'octobre 1993

Le « précédent » d'octobre 1993 est en tout cas à méditer. L'armée, à l'époque, avait fait preuve des plus grandes réticences à s'engager dans un conflit politique. Le général Gratchev lui-même avait exigé un ordre écrit, et plusieurs membres du haut commandement – ce sont souvent les mêmes qui, aujourd'hui, traînent des pieds – avaient refusé de tremper dans cette affaire, ou ne l'avaient fait que contraints et forcés. Après l'assaut contre le Parlement, beaucoup d'officiers confiaient, la rage au ventre, que l'armée avait été déshonorée, et plusieurs refusèrent les décorations que le président leur offrait.

Après quoi, tout est rentré dans l'ordre – ou le désordre – habituel. Avec, simplement, un président plus fort, qui commence à consterner les démocrates qui l'avaient tant soutenu et à s'appuyer toujours plus ostensiblement sur les « ministres de force » et autres gardes du corps-confidents qui avaient sauvé son pouvoir.

JAN KRAUZE
et JEAN-BAPTISTE NAUDET

L'enjeu pétrolier



Si l'acharnement manifesté aujourd'hui par la Russie pour *« rétablir l'ordre constitutionnel »* en Tchétchénie semble, avant tout, guidé par des motifs politiques, le Kremlin n'admettant pas plus aujourd'hui qu'hier une quelconque spécificité tchétchène, les motivations économiques, et notamment l'enjeu pétrolier, ne sont toutefois pas négligeables.

Certes, les spéculations des médias russes sur les *« pétrodollars »* amassés par le général Doudaev et par la redoutable *« mafia tchétchène »* sont bien exagérées quand on compare les 2,6 millions de tonnes de pétrole produites en 1993 par la Tchétchénie aux 354 millions de tonnes extraites par la Russie dans le même temps. Salambek Khadjiev, ancien ministre du pétrole de l'URSS et opposant à Doudaev choyé par Moscou, affirmait ainsi que le président tchétchène avait *« exagéré ses revenus pétroliers »*. Cet ancien directeur de l'institut du pétrole de Grozny rappelle que si *« au bon temps »*, la Tchétchénie raffinait entre 12 et 13 millions de tonnes de brut, elle n'a jamais produit plus de 3 à 4 millions de tonnes.

En 1994, la République indépendantiste a extrait, tant bien que mal, 1,2 million de tonnes dont 200 000 ont pu être exportées, avec l'assentiment de Moscou, par voie ferrée. Le 3 septembre 1994, parachevant sa politique d'étranglement de la République, l'administration russe ordonnait le blocus ferroviaire de Grozny, mettant un terme à cette manne.

L'intéret stratégique de la Tchétchénie n'est donc pas dans cette maigre production pétrolière mais dans le fait que cette République, traversée de part en part par des oléoducs, dont celui qui relie la mer Noire à la Caspienne et par lequel transite le pétrole de Bakou, est un point de passage obligé.

« Le pompage pratiqué par des voleurs »

Le 20 septembre 1994, l'Azerbaïdjan signait avec un consortium de compagnies occidentales un important contrat pétrolier. Le trajet qu'emprunteront les 511 millions de tonnes extraites annuellement des gisements de Günechli, Tchirag et *Azeri n'a pas encore été défini.*

Plusieurs variantes sont à l'étude. L'Azerbaïdjen, favorable au transit de son pétrole par la Turquie, jusqu'au terminal pétrolier de Youmourtalik sur la Méditerrannée, peut cependant difficilement accepter que le futur oléoduc traverse l'Arménie quand 20 % du territoire azéri est occupé par les Arméniens. L'autre éventualité consisterait à faire passer l'oléoduc par l'Iran *mais les Américains, partie prenante du « contrat du siècle »*, n'y sont guère favorables. Dans ces deux cas de figure, l'oléoduc traverserait l'est anatolien, théâtre d'affrontements incessants entre l'armée turque et les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), lequel s'est empressé de faire savoir qu'il s'opposait à ce tracé.

Les Russes, frustrés de n'avoir reçu que 10 % des parts du contrat signé le 20 septembre, sont soucieux de garder la mainmise sur le transit des matières énergétiques des anciennes Républiques sœurs. Afin que le pétrole ne passe ni par la Turquie ni par l'Iran, ils privilégient donc le tracé Bakou-Novorossisk, un terminal pétrolier sur la mer Noire, lequel passe par la Tchétchénie. L'oléoduc existe déjà, mais il a été rendu *« inexploitable par le pompage pratiqué par des voleurs »*, comme le déplorait récemment le premier vice-ministre russe de l'énergie, Vladimir Kostiounine.

En juillet 1994, la Turquie fixait des règles plus rigides du passage des tankers par les détroits du Bosphore et des Dardanelles, où les accidents étaient fréquents. Dès septembre 1994, la *Russie donnait le change* en signant avec la Bulgarie et la Grèce un projet d'oléoduc qui, contournant la Turquie, relierait le port de Bourgas à la ville d'Alexandroupolis.

Depuis l'intervention russe en Tchétchénie, le contrôle de l'oléoduc semble bien compromis et les *« voleurs »* devraient continuer à se servir tranquillement. Quelle que soit l'issue des combats actuels, les Russes devront affronter la guérilla tchétchène, tout comme leurs rivaux turcs sont aux prises avec les attaques du PKK. Ankara et Moscou pourraient, *alors, perdre le* contrôle de l'acheminement du pétrole de Bakou.

MARIE JÉGO

Washington met en garde contre les risques d'une déstabilisation de Boris Eltsine

WASHINGTON
de notre correspondant

Les institutions démocratiques de la Russie sont fragiles et la *« stabilité politique »* n'est pas assurée dans ce pays : dès lors, toute action inconsidérée des Occidentaux qui déstabiliserait Boris Eltsine en condamnant trop ouvertement l'intervention militaire des troupes russes en Tchétchénie est à proscrire. Telle est, résumée à grands traits, la position des autorités américaines. C'est ce constat de *Realpolitik* qui explique le silence des Etats-Unis face au drame de Grozny. Le secrétaire à la défense, William Perry, qui était l'hôte à déjeuner, jeudi 5 janvier, du Club national de la presse, a réaffirmé cette ligne, tout en appuyant un peu plus les critiques de l'administration démocrate face aux conditions dans lesquelles s'effectue la « mise au pas » de la République rebelle.

La position de principe de Washington n'a pas changé : la Tchétchénie fait partie intégrante de la fédération de Russie et le conflit doit être résolu *« entre Russes et Tchétchènes »*. Les Etats-Unis sont certes de plus en plus *« préoccupés »* par cette *« terrible tragédie »* et par les *« tactiques »* qu'utilise l'armée russe, qui se traduisent par de nombreuses pertes civiles. *Washington souhaite donc* que le conflit soit résolu d'une *« manière compatible avec les principes internationaux »*, a ajouté M. Perry, afin de mettre fin au *« bain de sang »*. Mais, au-delà, l'objectif premier de l'administration Clinton est de tout faire pour éviter une remise en cause du processus de réformes engagé en Russie, sous la houlette de Boris Eltsine.

La voie des négociations

Si une telle perspective devait se produire, le danger serait grand de favoriser le retour d'un régime *« autoritaire, militariste et hostile à l'Occident »*. Or la Russie possède toujours *« 25 000 armes nucléaires »*, a rappelé William Perry. A condition que chacun conserve ce risque présent à l'esprit, les Etats-Unis ne sont pas hostiles aux efforts entrepris par les Européens pour obtenir des « explications » de Moscou sur la situation en Tchétchénie.

Les Américains appuieront donc toute initiative qui favoriserait la voie des négociations entre les autorités russes et le régime du général Doudaev, celle-ci constituant, à leurs yeux, la meilleure solution pour mettre fin au conflit. Mais il est désormais clair que les Etats-Unis privilégient le *« partenariat pragmatique »* qui les lie à la Russie de Boris Eltsine, ce qui signifie, dans les faits, qu'ils prennent quelque distance avec le drame tchétchène.

LAURENT ZECCHINI

EUROPE

L'intervention militaire russe en Tchétchénie

Les Occidentaux demandent des « explications » à Moscou et l'UE suspend la signature d'un accord commercial

La communauté internationale a multiplié, jeudi 5 janvier, les interventions pour demander à la Russie une solution négociée au conflit tchétchène. Les Occidentaux envisagent, d'une part, une initiative de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE, qui a succédé à la CSCE), tandis que les Européens menacent, d'autre part, de revoir leur partenariat avec Moscou.

Soumis à une forte pression de l'opinion publique et des parlementaires, le chancelier allemand, Helmut Kohl, a indiqué qu'il avait téléphoné personnellement la veille à Boris Eltsine pour lui faire part de son inquiétude. *« Les dirigeants et le Parlement russes sont tenus de trouver une solution en commun accord avec la Tchétchénie pour mettre un terme aux effusions de sang »*, a déclaré le chancelier dans un communiqué, alors qu'il se trouvait au domicile privé d'Edouard Balladur à Chamonix. Dans un texte au ton peu diplomatique, M. Kohl se dit *« profondément inquiet de l'ampleur de l'usage de la force »*, estimant que les moyens employés sont disproportionnés.

De son côté, la Hongrie, en tant que président en exercice de l'OSCE, devait faire une déclaration officielle sur la question tchétchène. Cette déclaration devait être appuyée par un entretien téléphonique entre le ministre hongrois des affaires étrangères, Laszlo Kovacs, et son homologue russe, Andreï Kozyrev.

La « troïka » de l'OSCE (Hongrie, Italie, Suisse) et celle de l'Union européenne (Allemagne, France, Espagne) ont rencontré jeudi soir les autorités russes pour leur demander des éclaircissements concernant le respect des droits de l'homme dans ce conflit. Selon une source diplomatique à Moscou, la Russie a accepté le principe de consultations sur un règlement du conflit en Tchétchénie dans le cadre de l'OSCE, consultations qui pourraient commencer dès la semaine prochaine. Les ambassadeurs des six pays de la troïka de l'UE et de celle de l'OSCE avaient présenté une « requête » en ce sens auprès du ministère russe des affaires étrangères. A la suite de leurs entretiens, ils ont réaffirmé *« l'importance de préserver l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie »*. Mais les engagements russes sont restés extrêmement vagues.

Au cours d'une conversation téléphonique avec M. Kozyrev, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a eu la même impression de flou dans la réponse russe. Selon son porte-parole, M. Christopher a renouvelé *« le profond désir* (de Washington) *de voir ce conflit se régler par la négociation »*. Il s'est ensuite entretenu, toujours au téléphone, avec M. Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères.

La charte de l'OSCE et le « code de bonne conduite » auquel le président Boris Eltsine a formellement souscrit lors du sommet de Budapest en décembre, donne aux pays membres un droit de regard en matière de respect des droits de l'homme. Aucun des Etats membres de l'Organisation (cinquante-deux, sans la Yougoslavie, qui en a été exclue) ne peut s'y soustaire.

« Guerre insensée et fratricide »

Le commissaire européen pour les affaires extérieures, Hans van den Broek, a annoncé, jeudi, que la Commission européenne avait décidé de reporter la signature du traité provisoire de partenariat commercial. Cet accord devait permettre d'attendre la conclusion d'un véritable traité entre l'Union européenne et la Russie, qui contient un passage sur les droits de l'homme. M. Van den Broek a ajouté que la Commission éprouvait *« de graves inquiétudes et même de l'indignation »* de voir la question tchétchène, *« un problème politique »*, *« abordée avec des moyens militaires »*. Il a demandé une réunion des représentants des quinze Etats membres de l'UE pour discuter des actions à mener.

Par ailleurs, les dirigeants de plusieurs Républiques de la Fédération de Russie se sont réunis jeudi à Tcheboksary, capitale de la République de Tchouvachie, pour exiger qu'un terme soit mis à *« la guerre insensée et fratricide »* en Tchétchénie, a annoncé la présidence tchouvache.

La Tchouvachie, le Bachkortostan, la République de Mari-El, la Mordovie, l'Oudmourtie, le Tatarstan, et la Carélie *« condamnent catégoriquement les actions militaires sur le territoire tchétchène »*, selon un document signé lors de cette réunion. *« Il s'agit d'une tragédie pour le peuple tchétchène, mais aussi pour tout le peuple multinational de Russie »*. Avec celle de Iakoutie, ces Républiques revendiquent depuis longtemps un statut particulier au sein de la Fédération. Le Tatarstan a, quant à lui, obtenu plus d'autonomie au sein de la Fédération. – *(AFP, Reuter.)*

La conscience meurtrie de la Russie

Le responsable de la commission de défense des droits de l'homme, Sergueï Kovalev, après un mois passé à Grozny, est rentré à Moscou pour dénoncer le « bain de sang »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Il suffit parfois d'une voix ferme, insolente, pour changer la face d'une guerre. Et l'image que la Russie donne d'elle-même. La cohue qui a accueilli, jeudi 5 janvier à Moscou, Sergueï Kovalev, l'empressement avec lequel les télévisions russes, officielles ou pas, ont diffusé ses paroles, montrent combien cet homme est aujourd'hui nécessaire. Sakharov est mort. Soljenitsyne se tait depuis trois semaines. C'est donc lui, petit, déplumé, myope, qui parle. Clairement, brutalement. Il s'est résolu, à contre-cœur, à quitter Grozny pour Moscou, *« parce que c'est la dernière chance d'arrêter le massacre »*, parce qu'il faut empêcher *« qu'un bain de sang recouvre un énorme mensonge, selon la logique qui veut qu'on ne juge pas les vainqueurs »*. Et aussi parce qu'*« on ne peut pas accepter de vivre dans un pays dirigé par des ordures »*.

L'homme qui assène ces mots a demandé – *« exigé »* – d'être reçu par Boris Eltsine. Après tout, c'est le président qui l'avait nommé à la tête de la commission de défense des droits de l'homme. Au prix d'un pénible entretien avec le bras droit de Boris Eltsine, Viktor Iliouchine, qui lui a longuement expliqué comment il convenait *« de s'adresser au président »*, il a fini par obtenir une audience, en principe pour vendredi 6 janvier à 13 heures, à moins que, devant tant d'insolence, Boris Eltsine ne se ravise. *« Je veux le regarder dans les yeux »*. *« Je suis à peu près convaincu qu'on lui présente une version mensongère des faits, au moins en partie. Mais cela ne lui enlève pas sa responsabilité. »*

Les bobards de la propagande officielle

On lui pose des questions, sur les *« mercenaires islamistes »*, *le sort des prisonniers russes, les « bandits tchétchènes »*, et il démonte tranquillement, un à un, les bobards de la propagande officielle *« plus invraisemblables que ce que nous avons connu ici depuis soixante-dix ans »*. Il décrit Grozny, qui ressemble par endroits *« au quartier de Stalingrad qu'on avait laissé à l'état de ruines, comme un monument »*. Il n'hésite pas, non plus, à tirer quelques conclusions politiques, à rebrousse-poil. *« Mon pronostic, c'est que la Tchétchénie ne fera plus partie de la Russie. »* Avant l'assaut et les bombardements, une autre issue aurait été possible. *« Plus maintenant. »* Ou encore : *« Vous croyez vraiment que c'est comme ça qu'on dissuade les pays d'Europe orientale de faire partie de l'OTAN. Si j'étais à Varsovie, aujourd'hui, je me dépêcherais d'adhérer. »*

Au fond de la salle, on reconnait le maréchal Chapochnikov, dernier ministre de la défense de l'URSS, et ensuite commandant en chef des forces de la CEI qui, après tant d'autres, s'est éloigné de Boris Eltsine. Nous lui demandons de confirmer l'évidence : s'il est venu, c'est qu'il approuve Sergueï Kovalev ? C'est *« oui »*, sans la moindre hésitation. Car Sergueï Kovalev n'est pas, n'est plus seul. Derrière lui, l'ancien premier ministre, Egor Gaïdar. Dans l'assistance, des députés qui ont bon espoir, cette fois, d'obtenir une réunion extraordinaire de la Douma, malgré le peu d'empressement de son président, Ivan Rybkine.

Tout cela n'est pas très dangereux, avec cette Constitution en béton mais le pouvoir et, en son sein le « parti de la guerre », de toute évidence, s'impatiente, s'inquiète. Le Conseil de sécurité devait se réunir à nouveau, vendredi. On s'attendait, entre autres, à ce qu'il prenne des sanctions contre les responsables des télévisions, qui ont laissé une partie au moins de la vérité éclater au visage du public.

Et puis il y a ces esquisses de pression de l'Occident. Sergueï Kovalev a balayé d'une phrase l'argument de *« l'affaire intérieure de la Russie »* : *« le sang, le feu, la souffrance humaine, ce n'est pas une affaire intérieure »*. Il y a ces républiques de *« l'étranger proche »* qui sortent, à leur tour, de leur silence.

Et puis, il y a ces troupes qui n'arrivent toujours pas à prendre Grozny, malgré l'afflux de renforts. Le vice-premier ministre, Nikolaï Egorov, représentant de Boris Eltsine pour la Tchétchénie, qui s'était vanté, la veille, de prendre Grozny *« sans combats »*, dès jeudi 5 janvier, parle désormais de *« casser la psychologie de la population tchétchène »*. Quant à Sergueï Stepachine, chef du « service de contre espionnage » (l'ancien KGB), il voit déjà plus loin : *« Il n'y aura pas de guerre de partisans à grande échelle en Tchétchénie. Ceux qui essaieront de résister seront détruits »*.

J. K.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

La paix vue par les Serbes

Déterminé à tirer profit de l'accalmie sur le terrain, le « groupe de contact » des grandes puissances s'est réuni, jeudi 5 janvier à Bonn, au niveau des experts, pour examiner les possibilités de relancer le processus de paix en Bosnie sur la base du plan international, présenté en juillet 1994 et accepté par toutes les parties, à l'exception des Serbes bosniaques. De son côté, le patron des « casques bleus » en Bosnie, le général Michael Rose, a mis en garde, jeudi, contre les risques de voir voler en éclats l'ensemble de l'accord sur la cessation des hostilités si les combats se poursuivaient dans la poche de Bihac.

PALE

de notre envoyé spécial

Les Serbes bosniaques s'apprêtent à célébrer le Noël orthodoxe. Dans leur fief de Pale, la neige des jardins est ensanglantée : les hommes découpent les moutons que les femmes commencent à cuire. Devant les portes, on dispose la traditionnelle branche de chêne qui apportera bonheur et prospérité à la maisonnée. Ce troisième Noël de guerre sera le premier où la plupart des soldats seront au coin du feu, et non sur les positions qui dominent Sarajevo, la capitale bosniaque qu'ils assiègent.

Le cessez-le-feu est respecté dans le secteur, et les Serbes aimeraient qu'il se transforme en une paix solide. Depuis la venue de l'ancien président américain Jimmy Carter il y a deux semaines, les Serbes de Pale se reprennent à espérer que la communauté internationale va changer d'attitude à leur égard. Ils veulent leur Etat, dans le cadre d'une confédération avec la Serbie. Ils espèrent ne pas avoir à rendre une partie des 70 % de territoire qu'ils ont conquis. C'est pourquoi l'actuelle *« cessation des hostilités »* leur plaît, parce qu'elle contribue à geler les lignes d'affrontement.

« Nous ne refusons pas le plan de paix du « groupe de contact » mais nous ne l'acceptons pas non plus. Comme il est stipulé dans l'accord signé avec M. Carter, ce plan doit servir de base aux futures négociations », déclare Aleksa Buha, « ministre » des affaires étrangères de la « République serbe » autoproclamée en Bosnie. Le « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne), lorsqu'il a présenté ce plan de paix en juillet 1994, avait sommé les belligérants de l'accepter avant l'ouverture de nouvelles discussions, ce qui fut fait à Sarajevo, Zagreb et Belgrade. Seuls les séparatistes serbes de Bosnie l'ont rejeté, fermement et à plusieurs reprises.

« Nous pensons que grâce à la venue de M. Carter et à cet accord de cessation des hostilités, nous avons franchi une étape essentielle vers la paix », poursuit Aleksa Buha. *« Le problème, c'est que le « groupe de contact » ne fait pas son travail. Depuis le mois de juillet 1994, nous n'avons eu aucun contact avec ces diplomates. Je ne sais pas pourquoi ils sont payés depuis six mois à ne rien faire. »*

Le message des Serbes de Bosnie est clair : ils veulent renégocier le plan de paix, confortés dans leur intransigeance par les déclarations russes et françaises sur une éventuelle confédération avec la Serbie et le Monténégro. Ils réclamaient depuis longtemps une *« cessation des hostilités »* accompagnée d'un déploiement des « casques bleus » sur les lignes de front, de façon à protéger leurs terres d'une reconquête de l'armée gouvernementale bosniaque, plus forte de jour en jour.

Jimmy Carter et la FORPRONU servent implicitement leurs objectifs, et les Serbes voudraient que le « groupe de contact » se joigne à eux. *« Dans l'accord signé sous l'égide de M. Carter, il est dit que toutes les parties en conflit doivent être traitées sur un pied d'égalité »*, précise encore Aleksa Buha. *« Il faut travailler à partir de ce point. Reconnaître que les Serbes ont le même droit à la souveraineté que la fédération croato-musulmane. »* Afin de continuer à travailler dans ce sens, le « ministre » des affaires étrangères confie que Pale espère le retour de Jimmy Carter. *« Je le trouve très sympathique »*, explique-t-il. *« J'aime sa manière d'écouter les gens. Nous n'avons encore reçu aucune confirmation, mais M. Carter pourrait revenir ici avant le 15 janvier. »* Bien que cette visite n'ait pas été annoncée, ni par Jimmy Carter ni par d'autres, les Serbes en rêvent déjà. L'ancien président américain est devenu leur « héros occidental ».

La caresse et la menace

« Soyons clairs, conclut M. Buha. *Notre destinée est entre les mains des Américains. La France, la Grande-Bretagne et même la Russie sont des pays qui diront « oui ». Ce sont les Etats-Unis qui décident. Et j'ai peur que la majorité républicaine au Congrès soutienne les Musulmans, ce qui les encouragera à poursuivre la guerre. Si l'embargo sur les ventes d'armes est levé, alors la guerre sera plus dure et plus sanglante. »*

Aleksa Buha manie successivement la caresse et la menace. Son « gouvernement » compte sur l'application de l'accord récemment conclu pour entériner les conquêtes de l'armée, enterrer le plan de paix et forcer l'Occident à reconnaître qu'en Bosnie-Herzégovine, les Serbes ont définitivement gagné une guerre et attendent désormais de récolter les fruits de leur victoire.

RÉMY OURDAN

POINT DE VUE

Pour l'honneur de Sergueï Kovalev

par Michel Broué, Henri Cartan, Tania Mathon et Laurent Schwartz

NOUS sommes de ceux qui, dans les années 70 et 80, se sont attachés à défendre contre la répression les dissidents soviétiques et à faire connaître leur cause dans l'opinion publique. Il y avait parmi eux Sergueï Kovalev, résistant de la première heure, défenseur des droits de l'homme, auquel son action valut de longues années de détention.

Aujourd'hui, M. Kovalev est député à la Douma, la Chambre basse du Parlement, et responsable du Comité des droits de l'homme auprès du président russe, Boris Eltsine. A ce titre, il s'est rendu en Tchétchénie où il a dénoncé *« la véritable catastrophe »* qu'est l'intervention armée russe, avec sa violence et sa barbarie. Qu'un peuple ait pu se tromper, dit-il, n'autorise pas qu'on le bombarde. Ses messages au président russe restent sans réponse.

Nous tenons, comme jadis, à affirmer notre entière solidarité avec Sergueï Kovalev et à saluer son courage. Le même devoir d'immixtion qui nous faisait agir nous interdit aujourd'hui de garder le silence et de considérer comme une affaire intérieure russe la guerre qui se déroule en Tchétchénie. Elle rétablit, en effet, le règne de l'arbitraire qui a duré pendant de nombreux siècles et que nous espérions révolu. Cette répression nous paraît lourde de menaces, très au-delà des frontières de la Russie.

► ► Michel Broué est mathématicien, professeur à l'université Paris-VII ; Henri Cartan et Laurent Schwartz sont mathématiciens, membres de l'Institut ; Tania Mathon est chercheur.

Les conséquences de l'élargissement de l'Union européenne

Les consommateurs autrichiens se ruent sur les magasins

VIENNE

de notre correspondante

« Une famille avec deux enfants peut s'attendre à faire 1 000 schillings (500 francs) d'économie par mois à la suite de la baisse des prix, notamment pour les produits alimentaires », avait promis Mme Brigitte Ederer, secrétaire aux affaires européennes, à la veille de l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne, le 1er janvier. Le 2 janvier, les Autrichiens se sont rués sur les magasins d'alimentation pour vérifier les premiers effets tangibles de ce que les dirigeants politiques leur ont présenté comme le *« début d'une ère nouvelle »*.

Cette ruée a pris au dépourvu les grandes chaînes d'alimentation, qui avaient fait depuis des semaines de la publicité pour leurs « prix européens ». *« Certains clients ont quitté notre magasin avec 15 kilos de farine »*, s'est étonnée une caissière d'un supermarché à Vienne.

Avec l'ouverture à la concurrence internationale du marché autrichien, notamment des puissantes chaînes d'alimentation et de mode, les experts ont prévu une baisse durable des prix. Elle pourrait aller jusqu'à 50 % pour les produits laitiers, 70 % pour la farine et les produits céréaliers et 10 % pour le prêt-à-porter.

Mme Ederer a annoncé que les autorités surveilleraient de près les prix pour garantir que les commerçants répercuteront bien les baisses plutôt que d'augmenter leurs marges. Dans les régions frontalières avec l'Allemagne, les consommateurs autrichiens bénéficient d'ores et déjà de la suppression des contrôles douaniers pour aller faire leurs emplettes au-delà de la frontière. Les prix y sont plus avantageux en raison d'un taux de TVA de 15 % contre 20 % en Autriche.

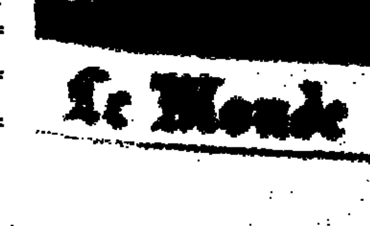
Les plus inquiets de la nouvelle situation sont les agriculteurs, qui continueront pourtant à être subventionnés comme partout en Europe. Leurs espoirs se portent sur le représentant de l'Autriche au sein de la Commission européenne, Franz Fischler, jusque-là ministre de l'agriculture, et qui aura précisément à Bruxelles la charge du secteur agricole. L'heure de vérité sonnera assez rapidement pour les viticulteurs. Les importations de vins étrangers passeraient, selon certaines estimations, de 230 000 hectolitres à 500 000 en 1996.

Dans les milieux d'affaires, l'entrée dans l'UE est considérée comme une chance. Les investissements étrangers ont fait un bond depuis le référendum européen de juin 1994. Les experts s'attendent à une augmentation annuelle de 1,5 % des exportations et à la création de 30 000 à 55 000 emplois dans les cinq ans.

Sur le plan politique, l'Autriche va sans aucun doute au-devant d'un débat sur la neutralité. Le chancelier Franz Vranitzky, chef du Parti social-démocrate, souhaite maintenir la politique de neutralité, à son avis compatible avec une future politique commune de sécurité, ce que mettent en doute de nombreux experts de droit international.

Pour le moment, l'Autriche se contentera de signer prochainement le Partenariat pour la paix. Mais, au sein de la coalition gouvernementale, le ministre de la défense, Werner Fasslabend, membre du Parti conservateur, s'est prononcé pour l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne de défense (UEO), tandis que Jörg Haider, chef du Parti libéral et champion de la droite nationaliste, souhaite une adhésion à l'OTAN.

WALTRAUD BARYLI



REPÈRES

CHINE

Interdiction de séjour pour les dissidents en exil

Quarante-neuf dissidents chinois qui vivent à l'étranger figurent sur une « liste noire » du gouvernement qui les interdit de séjour dans leur propre pays en raison de leurs opinions politiques, selon un document publié, vendredi 6 janvier, par deux organisations humanitaires américaines, Human Rights Watch Asia et Human Rights in China. Cette liste secrète aurait été dressée, en mai 1994, par le ministère de la sécurité publique. Aucun des quarante-neuf dissidents n'a jamais été officiellement informé de cette mesure de bannissement, illimitée pour les uns ou limitée à cinq ans pour les autres. Cependant, les passeports d'un certain nombre d'entre eux ont été invalidés par Pékin où confisqués par des consulats chinois. Tous les noms des principaux chefs estudiantins du mouvement démocratique de juin 1989 figurent sur la liste, qui distingue trois catégories de dissidents en exil : ceux qui ont fui le pays sans papiers, ceux qui se livrent à l'activisme politique à l'étranger et ceux qui verront leur cas examiné *« selon la situation »*. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Michael McCurry nouveau porte-parole de la Maison Blanche

Michael McCurry, quarante ans, a été nommé par Bill Clinton, jeudi 5 janvier, porte-parole de la Maison Blanche. Natif de Charleston (Caroline du Sud), ce diplômé de Princeton, généralement décrit comme intelligent et placide, était jusqu'à ces derniers jours le porte-parole du département d'État (il était entré en fonctions en avril 1993). Il avait été auparavant le « M. Communication » de trois sénateurs et d'un gouverneur démocrates, mais également le conseiller de la chaîne de télévision musicale pour jeunes MTV. Il succède à Mme Dee Dee Myers, qui semblait peu à l'aise dans cet emploi délicat. Michael McCurry cumule compétences professionnelles et décontraction. Il avait ouvert récemment le point de presse quotidien du département d'Etat déguisé en Père Noël. Il avait également expliqué un jour qu'il avait *« planqué le téléphone portable »* de son patron Warren Christopher pour qu'il passe des vacances tranquilles. – *(AFP.)*

ITALIE

Démissions en chaîne au Comité de bioéthique

Rita Levi Montalcini, prix Nobel de médecine, et plusieurs autres membres du Comité italien de bioéthique ont démissionné au cours de la semaine pour protester contre la nomination à ce Comité de plusieurs catholiques conservateurs. Cet organe consultatif est chargé de conseiller le gouvernement et le Parlement sur les questions de bioéthique. Lors du dernier conseil des ministres avant sa démission, le 22 décembre, M. Berlusconi avait remplacé le président et le vice-président du comité et nommé neuf nouveaux membres sur quarante-deux.

Rita Levi Montalcini a expliqué dans une lettre à M. Berlusconi qu'elle n'était plus prête à *« collaborer à un comité où un groupe idéologique prévaut sur un autre »*. Adriano Ossicini, un catholique de gauche qui présidait cet organisme, a été remplacé par Francesco D'Agostino, un professeur de philosophie du droit proche du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation vaticane pour la doctrine de la foi. – *(AFP.)*

IRAN

Le chef de l'armée de l'air tué dans un accident d'avion

Six officiers supérieurs de l'armée de l'air, dont son chef, le général Mansour Satari, ont été tués, jeudi 5 janier, dans un accident d'avion, dans la région d'Ispahan (centre de l'Iran), a annoncé l'agence officielle IRNA, qui s'est bornée à indiquer que les victimes étaient *« en mission »*. L'agence n'a pas non plus précisé les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit. Le général Satari, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été formé aux Etats-Unis. Nommé par le Guide la République islamique et chef suprême de l'armée iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, il était considéré comme l'architecte de la reconstruction et de la modernisation de l'armée de l'air, qui avait été en partie détruite au cours de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988). – *(AFP.)*

LIBERIA

Charles Taylor a fait exécuter six dirigeants de son mouvement

Six dirigeants du Front national patriotique du Libéria (NPFL), l'une des principales factions armées du pays, ont été exécutés en décembre 1994, sur ordre de leur chef, Charles Taylor, a annoncé, jeudi 5 janvier, le journal *New Patriot*, organe officiel du Front. Dans un entretien, Charles Taylor explique que les six hommes – Cassius, Jacobs, Otis Clay, Ojukwu Larry, Michael Siebu, Junior Goll et « RPG Junior » – étaient responsables de la chute de Gbarnga, ville située à 160 kilomètres de Monrovia et quartier général du NPFL, qui était tombée aux mains du Mouvement uni de libération (ULIMO) en septembre 1994. Jeudi, les représentants des Nations unies ont annoncé que le NPFL venait de reprendre le contrôle total de Gbarnga après de durs combats avec l'ULIMO, et ce malgré l'accord de cessez-le-feu signé à Accra le 21 décembre. – *(AFP, AP.)*

MALAWI

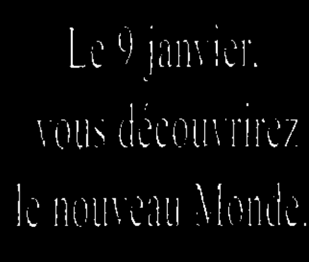
Prochaine inculpation de l'ex-président Kamuzu Banda

Assigné à résidence, jeudi 5 janvier, l'ex-président Kamuzu Banda devrait être inculpé dans les prochains jours de complicité dans le meurtre de quatre ministres, assassinés par la police en 1983. L'éminence grise de l'ancien régime, John Dembo, a été également arrêté et incarcéré à la prison de Blantyre. Dans cette ville, capitale économique du pays, où réside M. Banda, des manifestants ont attaqué et pillé des bureaux du Parti du congrès du Malawi (MCP), la formation de M. Banda. Celui-ci, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, a dirigé le pays de 1964 jusqu'aux premières élections pluralistes organisées en mai 1993. Bakili Muluzi, dirigeant du Front démocratique unifié (UDF), avait alors été élu président de la République. – *(AFP, Reuter.)*

MEXIQUE

Manifestation contre le plan anti-crise

Plusieurs milliers de militants de gauche – 6 500 selon la police, 20 000 selon les organisateurs – ont manifesté, jeudi 5 janvier à Mexico, contre le plan d'urgence présenté mardi par le président Ernesto Zedillo après la dévaluation de fait de la monnaie nationale. Par ailleurs, le ministre des finances, Guillermo Ortiz, qui devait rencontrer le directeur général du FMI, vendredi 6 janvier à New-York, a précisé certaines des hypothèses de base du plan de redressement mexicain : une stabilisation de la monnaie à 4,5 pesos pour un dollar (jeudi, le peso s'échangeait à 5,35 pour un dollar, contre 5,57 mercredi). Il compte sur 14,5 milliards de dollars de recettes des privatisations (77,7 milliards de francs), espère ramener les taux d'intérêt à court terme à 24 % et prévoit un taux d'inflation de 19 % en 1995. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE

Les responsables du FIS se démarquent des extrémistes du GIA

En condamnant explicitement *« tout acte qui vise les innocents, quelle que soit leur tendance ou leur religion, et quels que soient les auteurs de ces actes »*, les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ont opéré un tournant, au moins symbolique. Ce communiqué, parvenu, jeudi 5 janvier, au bureau de l'AFP à Bonn, porte la signature de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, présidée par Rabah Kébir. Ses prises de position n'ont jamais été désavouées par les deux chefs historiques du mouvement islamiste, Abassi Madani et Ali Benhadj (en résidence surveillée, dans la région d'Alger, depuis le 13 septembre). Il n'y a donc guère de risque qu'il puisse s'agir d'un faux.

Politiquement, cette dénonciation inédite de la violence « aveugle », exercée à l'encontre de civils *« innocents »*, représente, à elle seule, une manière d'événement. Jusqu'à ce jour, les dirigeants de l'ex-FIS se sont toujours contentés de rejeter la responsabilité des assassinats de civils et autres actes par trop barbares sur la *« junte militaire »* (le gouvernement) et ses *« escadrons de la mort »*. Manière hypocrite – mais fort commode – de se « blanchir » aux yeux de l'opinion, sans s'attirer la vindicte des troupes islamistes.

Les autorités gouvernementales utilisent une méthode similaire, ramenant les violations des droits de l'homme perpétrées par les forces de sécurité à de simples *« bavures »* et allant jusqu'à affirmer que certains assassinats ou exactions, attribués à l'armée, sont le fait de *« terroristes, déguisés en militaires »*.

Aujourd'hui – et pour la première fois depuis trois ans que dure le conflit algérien – les dirigeants de l'ex-FIS se démarquent ouvertement de la stratégie terroriste, prônée par les extrémistes du Groupe islamique armé (GIA). Dénonçant la *« campagne médiatique »*, destinée à lui *« nuire »*, le « parti de Dieu » dément la paternité des récents communiqués, attribués à sa branche militaire, l'Armée islamique du salut (AIS), qui menaçaient de porter la guerre sainte *(djihad)* sur le sol français.

Alliés objectifs

« Ni le FIS, ni l'AIS n'ont publié de communiqués en ce sens », assure-t-il. Et, pour faire bonne mesure, l'ex-FIS qualifie de *« douteuses »* les menaces *« tendant à accréditer l'idée que le conflit se déroulerait entre les musulmans et les adeptes d'autres religions »* – désavouant ainsi, clairement, les attentats commis contre les étrangers, et notamment contre les chrétiens.

A en croire l'ex-FIS, le conflit doit se limiter à un affrontement *« entre le peuple algérien, d'un côté, et la dictature militaire, de l'autre »*. Pas question de laisser cette joute « algéro-algérienne » déborder les frontières : l'option *djazariste* (nationaliste) se trouve ainsi réaffirmée, au détriment de l'option *salafiste*, défendue par le GIA, et qui prône, elle, l'embrasement de toute la communauté musulmane *(Ouma)*.

Mieux – ou pis –, ce communiqué de l'ex-FIS laisse entendre qu'il y aurait collusion entre les jusqu'au-boutistes du GIA, partisans de la *« guerre totale »*, et les militaires, dépeints comme des « alliés objectifs » dans la stratégie de violence à l'œuvre en Algérie. Evoquant les récentes lettres de menaces, attribuées au GIA et sommant plusieurs pays occidentaux de fermer leurs chancelleries, l'instance exécutive du FIS à l'étranger estime que ces exigences, à l'authenticité *« douteuse »*, *« convergent avec les intérêts de la junte militaire »*.

Dans la foulée, l'ex-FIS accuse *« certains généraux »* d'avoir souhaité, *« dès le mois de novembre »*, le départ des représentations diplomatiques, afin de procéder *« à la liquidation de l'opposition populaire, dans un silence médiatique, et sans témoins étrangers gênants »*. Est-ce là une façon d'enfoncer le coin au sein de l'Etat-major, entre la tendance « dure » conduite par le général Lamari et un président zéroual crédité d'une plus grande disponibilité au compromis ? Sans aller jusque-là, la presse algéroise avait déjà évoqué, à demi-mot, cette *« convergence »* supposée.

« Les observateurs s'interrogent sur les raisons qui pousseraient le GIA à menacer des pays qui, tous comptes faits, soutiennent son action de déstabilisation de l'Algérie », s'était notamment étonné, jeudi, le quotidien francophone *El Watan*.

Quoi qu'il en soit, cette prise de position de l'ex-FIS semble présager, au sein de la mouvance islamiste, de nouvelles fissures. Il y aurait le *« bon grain »* – à savoir les « politiques » de l'ex-FIS – et l'*« ivraie »* – les « militaires » du GIA.

Cette évolution, si tant est qu'elle se confirme, renforcerait la position de ceux que l'on appelle, en Algérie, les *« réconciliateurs »*, favorables à une solution négociée, incluant la partie « présentable » de l'opposition islamiste. Cette thèse est notamment défendue par le FLN, l'ancien parti unique, présent, aux côtés du Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed, et de certains représentants de l'ex-FIS à l'étranger, au « colloque sur l'Algérie », organisé à Rome, le 21 novembre.

Faut-il y voir, de la part de l'ex-FIS, une manœuvre politicienne pour tenter de récupérer une partie de son électorat – exaspéré par les violences ? Ou un réel engagement vers ce « SMIC démocratique », posé comme préalable à tout dialogue par certaines formations démocrates ? On le saura peut-être, à l'occasion du « Congrès de réconciliation » activement préparé par le FLN et prévu pour le courant janvier.

CATHERINE SIMON

Michel Rocard : « Une répression aveugle ». – Interrogé dans *le Parisien* du 6 janvier, Michel Rocard critique la politique algérienne du gouvernement. *« Regardez l'affaire de l'Airbus,"* déclare-t-il. *Alain Juppé a tout de suite insisté pour que l'avion revienne en France. Paradoxalement, c'est le ministre de l'intérieur qui se serait bien accommodé de laisser faire les autorités algériennes. Mais, à la fin, on a vu une conférence de presse du premier ministre, accompagné, pour des raisons strictement politiciennes, du seul M. Pasqua, qui poursuit toujours une espèce de diplomatie parallèle. »* L'ancien premier ministre estime que *« l'actuel pouvoir algérien, soutenu par la France, mène une politique brutale, sans issue. Nulle part, jamais, on n'a construit la démocratie, les droits de l'homme, et là-bas les droits de la femme, sur une répression aveugle. »*

PROCHE-ORIENT

IRAK

La France doit ouvrir une « section d'intérêts » à Bagdad

Avec retard sur les Etats-Unis – qui sont pourtant les plus intransigeants envers le régime irakien –, la France va ouvrir une *« section d'intérêts »* à Bagdad. Le projet était à l'étude depuis plusieurs mois déjà, mais l'annonce n'en avait jamais été faite en raison d'une certaine *« frilosité »*, déploraient certains diplomates. Elle devait l'être à l'occasion de la visite en France du vice-président irakien Tarek Aziz, qui a eu un petit déjeuner de travail, vendredi 6 janvier, avec le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé (*le Monde* du 6 janvier).

L'Irak, qui avait pris l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec les principaux pays de la coalition occidentale lors de la guerre du Golfe, dispose d'une « section d'intérêts » en France depuis l'automne 1993. Anticipant les critiques de ses principaux partenaires occidentaux et de certains pays de la région du Golfe, la France les *« a informés »* de la visite du vice-président irakien, a déclaré jeudi le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué. Les Etats-Unis ont déjà une « section d'intérêts » dans la capitale irakienne.

Mais, au moment où l'Irak commence à normaliser quelque peu ses relations internationales, le président Saddam Hussein s'est encore livré, jeudi, à de nouvelles rodomontades qui ne peuvent qu'aggraver son cas. *« Il est du droit de la nation de demander qui tirera le quarantième missile »* contre Israël – les 39 autres ayant été tirés par l'armée irakienne lors de la guerre du Golfe en janvier et février 1991 –, a déclaré Saddam Hussein.

Même s'ils relèvent de la pure rhétorique, dans la mesure où ils ont été tenus lors d'une réception à l'occasion du soixante-quatorzième anniversaire de l'armée, ces propos seront retenus contre lui. De même que tous ces messages qui lui ont été adressés, selon la presse officielle, par de hauts responsables de l'armée affirmant que celle-ci *« est aujourd'hui plus puissante que jamais et plus prête au sacrifice et à la défense de l'Irak et de la nation arabe »*.

M. Na.

Près de 500 morts dans les combats entre Kurdes

Les affrontements qui opposent dans le nord de l'Irak, depuis une dizaine de jours, les deux principales formations kurdes, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, ont fait entre 450 et 500 morts, a confirmé, mercredi 4 janvier, un représentant du PDK en Turquie (*le Monde* du 5 janvier). Erbil et Souleimanieh, deux des principales villes du Kurdistan d'Irak, sont tombées aux mains de l'UPK, ont indiqué des habitants du Kurdistan iranien arrivés, mercredi, à Téhéran, qui ont ajouté que, *« pour la première fois, les forces de M. Talabani ont utilisé des blindés lourds dans les combats à Erbil »*. Cependant l'UPK, selon l'un de ses dirigeants, M. Fouad Maasoum, a proposé un retour sur les positions tenues par les deux camps avant les derniers combats. Ce dernier a déclaré que cette proposition avait été communiquée à un médiateur. Jeudi, un porte-parole du PDK, Sami Abderahman, a affirmé que son parti acceptait *« entièrement »* cette proposition, qui n'avait toutefois pas encore été avalisée officiellement. – *(AFP.)*

JORDANIE : Zeid Ben Chaker nommé premier ministre. – Le roi Hussein a désigné, jeudi 5 janvier, son cousin et chef de cabinet royal, Zeid Ben Chaker, pour former un nouveau gouvernement, après la démission du cabinet d'Abdel Salam Majali. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Les suites du détournement de l'Airbus d'Air-France sur l'aéroport d'Alger

Le récit d'une catastrophe évitée in extremis

Le détournement de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Alger, le 24 décembre, n'a pas fini d'être analysé par les ministères et les professionnels concernés tant il contient de leçons. On commence à mieux connaître les circonstance du drame : un numéro spécial du bimensuel interne d'Air France *France Aviation*, paru vendredi 6 janvier, donne des détails sur ce détournement ; les témoignages d'autres acteurs de la crise font apparaître que l'on a frôlé une catastrophe, le soir de Noël, en raison de l'intransigeance et des querelles intestines de certains responsables algériens.

Nombreuses sont les personnes à penser que le commando a bénéficié de complicités. Omar, un passager de l'Airbus, fait partie de ceux-ci : *« Nous sommes passés trop vite aux contrôles*, raconte-t-il. *D'habitude, les accompagnants des passagers n'avaient pas le droit de pénétrer dans la zone d'enregistrement ; là si. D'habitude, les bagages étaient passés aux rayons X, puis fouillés manuellement ; là, il n'y avait que les rayons X et lorsque ma valise est resté coincée dans le caisson, c'est moi qui ait dû alerter le garde qui, théoriquement, l'inspectait sur son écran... D'habitude, la carte d'embarquement est vérifiée et sectionnée deux fois ; là, il n'y a eu qu'un contrôle au pied de l'avion. »*

Deuxième élément de suspicion : un car de police a stationné sous l'Airbus jusqu'à ce qu'une alerte à la bombe l'oblige à se rendre auprès d'un autre appareil. Il n'est resté que quatre hommes armés qui n'ont pas pu faire grand-chose quand ils ont été mis en joue.

Les propos des terroristes eux-mêmes n'ont pas été clairs. Ils se sont moqués devant les passagers de la sécurité médiocre assurée par le gouvernement : *« Regardez notre arsenal. Eh bien, nous avons pris un café à la cafétéria avec un commissaire de police, équipés comme ça. Et nous sommes passés par l'entrée normale des équipages ! »* Selon les premiers éléments de l'enquête, *ils auraient* emprunté une porte latérale de l'aérogare réservée aux vols intérieurs, profitant du camouflage de leurs uniformes et de leurs badges d'Air Algérie... et du fait que le garde s'abritait de la pluie.

C'est un commando de fanatiques qui monte à bord du vol AF 8969. Ils obligent les femmes à se couvrir la tête et tous les passagers à ne pas boire d'alcool et à ne pas fumer. Ils sont frustes, sauf en matière d'armes qu'ils adorent. Ils tirent bien, et dans les positions les plus acrobatiques, sur les fausses ambulances blindées des forces de sécurité lorsqu'elles s'approchent par trop. Ils font admirer leurs revolvers à leurs otages. En revanche, ils sont totalement ignorants des choses aéronautiques. Le commandant de bord doit leur expliquer pourquoi la passerelle avant empêche tout départ et il leur apprend pourquoi un avion ne peut reculer. Il leur fait un cours sur la consommation du générateur d'énergie qui fournit l'électricité à bord. Il leur démontre qu'au bout de deux jours de fonctionnement, il ne reste que 9 tonnes de carburant dans les réservoirs et que ce n'est plus suffisant pour se rendre à Paris ou à Tripoli.

Les réseaux de Charles Pasqua

Les quatre terroristes ne s'appellent jamais autrement que *« Mobile deux, trois, quatre ou six »*. Les deux plus excités sont « Lotfi » et le « *maboul* », ainsi baptisés par les passagers. Les deux plus souriants sont les deux chefs, Yahia et « Abdallah ». Ce sont ces derniers qui gèrent le temps avec un art consommé, selon un négociateur. Ils tuent d'entrée de jeu un policier algérien (après lui avoir serré la main comme pour un au revoir) et un diplomate vietnamien (après lui avoir fait croire qu'ils le libéraient). Abdallah, l'exécuteur, tue sans qu'on s'en aperçoive.

Le but du commando est limpide : faire savoir au monde entier la vérité sur l'Islam et la situation en Algérie. Leurs revendications en découlent : dans les premières minutes de la prise d'otages, ils demandent à recevoir un journaliste algérien et un journaliste français. Puis, ils exigent de pouvoir décoller pour Paris où ils veulent tenir une conférence de presse. Le dimanche 25 décembre, ils ajoutent à leurs demandes la libération de deux dirigeants du FIS, Ali Benhadj et Abassi Madani, et de deux dirigeants du GIA, notamment de Abdelhak Layada. Voulaient-ils en guise d'apothéose, comme le croient les autorités française, faire sauter l'avion au-dessus de Paris ? Militent en faveur de cette thèse leurs déclarations enflammées où ils promettaient aux otages une mort glorieuse et les trois sortes d'explosifs (dynamite, semtex, plastic) qu'ils disaient détenir et qu'ils manipulaient au moment de l'assaut du GIGN. Ils voulaient bricoler une minuterie avec une montre à gousset qu'ils avaient empruntée à un passager. D'autres témoins font état de leurs promesses répétées de ne pas attenter à la vie des passagers et de l'équipage.

Celui-ci a été remarquable. Le commandant Bernard Dhellemme l'a incarné de bout en bout. Lorsqu'il apprend que les islamistes font partie du GIA, il dira : *« Cette organisation étant en guerre avec le gouvernement algérien, ma décision est prise. Il faudra quitter ce territoire avec le commando à bord si l'on veut assurer la sécurité des passagers et de l'équipage. »* Il n'a jamais fait capoter les négociations ni tenté de mettre un de ses moteurs en marche, comme l'en accuse le ministre de l'intérieur algérien. Il a, avec obstination, réclamé qu'on le laisse décoller. Selon un spécialiste de la sécurité, il a ainsi rempli sa mission puisqu'il a conservé le contrôle de son avion et qu'il n'y a jamais eu d'ambiguïté.

Quant au reste de l'équipage, une partie a succombé au syndrome de Stockholm, cette réaction psycho-pathologique qui pousse certaines victimes de prises d'otages à passer dans le camp de leurs bourreaux (*le Monde* du 5 janvier). On a vu une hôtesse prendre la tension d'un pirate, une autre recommander à un terroriste de s'abriter des tirs éventuels des forces de l'ordre lorsqu'elle ouvrait la porte et une troisième ranger les explosifs ! En échange, les otages ont gagné la liberté d'aller et de venir à leur guise ; ils n'ont pas eu à subir de brimades et ils n'ont fait l'objet d'aucunes représailles au moment de l'assaut à Marseille.

Le trio des durs

Du côté des autorités compétentes, les positions se cristallisent assez rapidement. Aux deux extrêmes, le gouvernement algérien et Air France. Le premier ne veut pas *laisser* partir l'avion et entend que ce soit ses troupes d'assaut, les « Ninjas », qui règlent leur compte aux pirates. Christian Blanc, président d'Air France, et son état-major se trouvent dès le début à l'opposé : *« Notre unique but : dégager l'avion d'Alger*, écrit Christian Blanc dans *France Aviation*. *Quelle que soit la qualité des unités d'intervention algériennes, les particularités d'un assaut nous faisaient redouter des pertes considérables en vies humaines. »*

Entre les deux, le gouvernement français. Le plus sensible aux arguments algériens est le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui croit longtemps pouvoir agir par « ses » réseaux algériens proches du FIS. Le plus en phase avec Air France est le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Ce n'est que dans l'après-midi de Noël qu'Edouard Balladur commence à pencher pour la solution Juppé-Blanc.

Il faut un drame et une quasi-catastrophe pour imposer celle-ci. Le drame, on le sent venir quand les autorités feignent d'accepter de retirer la passerelle avant et de libérer Layada sous la pression des terroristes qui menacent de tuer après 21 h 30 les deux membres de l'ambassade de France présents à bord, la secrétaire de l'ambassadeur et un cuisinier, Yannick Beugnet. Celui-ci demande à la tour de contrôle qu'on se dépêche de satisfaire les terroristes. Lorsqu'ils entendent la voix de Layada, ceux-ci sont d'abord ravis puis ils se mettent en colère parce qu'ils croient qu'il s'agit d'un enregistrement de 1993. *Ils demandent à* parler au représentant d'Air France : *« Vous avez assez joué avec nous. Retirez la passerelle. » « Vous avez la garantie des gouvernements français et algériens que vous aurez la vie sauve si vous libérez les passagers et les femmes de l'équipage. » « Ecoute, Monsieur, on ne relâche plus personne. Regarde bien la porte avant de l'avion : tu comprendras notre détermination. »* Abdallah tue Yannick Beugnet et jette son corps sur la piste par la porte avant.

Arrive *la* presque-catastrophe : Edouard Balladur et le président Zeroual tombent d'accord sur le retrait de la passerelle sans conditions. Le représentant d'Air France se précipite pour l'annoncer au commandant. L'accès de la tour de contrôle lui est interdit par le ministre de l'intérieur qui lui dit que c'est faux. Les « Ninjas » se mettent en position. La *tension est à son comble et* l'assaut peut être donné d'un moment à l'autre.

Il faudra que M. Balladur mette tout son poids dans la balance pour que le président Zeroual parvienne à faire entendre raison au trio des durs, le ministre de l'intérieur Abderrahmane Meziane, le général-major Mohamed Lamari, commandant du Groupe d'intervention spécial (GIS) et le général Mohamed Betchine, chef de la sécurité militaire, qui rêvaient d'en découdre.

En comparaison, l'épisode de l'aéroport de Marseille est simple. La négociation porte sur le remplissage des réservoirs de l'Airbus pour lui permettre de gagner Paris. Les autorités sont décidées à ne pas laisser repartir l'avion. Tout le travail du préfet délégué à la sécurité, Alain Gehin, consiste à temporiser. Il dit que les chauffeurs de camions-citernes ont peur d'approcher l'avion. Il règle dans les moindres détails avec les pirates une conférence de presse qui n'aura jamais lieu.

Lassés de ces atermoiements, *les pirates donnent l'ordre* au commandant de rapprocher l'Airbus de la tour de contrôle. Ils tirent sur celle-ci et sur un autre Airbus en stationnement. Dans l'un, ils ratent de peu Christian Blanc et, dans l'autre, Philippe Legorjus, conseiller d'Air France en matière de sûreté.

L'assaut des quarante-deux membres du GIGN est donné à 17 h 15. *Les quatres terroristes* sont à l'avant de l'appareil et s'apprêtent à confectionner une bombe. Trois sont dans le poste de pilotage et ripostent aux tirs des gendarmes. Dès que le copilote saute par son hublot, deux d'entre eux sont abattus derrière le siège du commandant par les tireurs d'élite postés dans la tour de contrôle et équipés de lunettes à amplificateur de lumière. Les deux derniers résistent quelques minutes de plus, mais à aucun moment ils ne tentent de se venger sur le commandant et l'officier mécanicien qui se tassent dans leur coin respectif.

Au bout de onze minutes de mitraillade et d'explosions, le commandant dit au micro : *« Cessez, [redacted] tous morts »*. Le GIGN, qui compte neuf blessés [redacted] graves, vient de réussir l'une de ses interventions les plus périlleuses.

ALAIN FAUJAS

Le joli « coup » des services secrets français

Suite de la première page

La note du 24 novembre, d'abord. Après toute une série de considérations sur le GIA, en particulier son recrutement, son implantation et ses modes d'action, il était indiqué que la France devait s'attendre à un détournement d'avion à Alger – *compte-tenu de l'insuffisance* notoire des contrôles ou de l'existence de complicités avérées sur l'aéroport – par des commandos du GIA qui pourraient placer de la dynamite à bord. Il était aussi envisagé l'hypothèse selon laquelle un appareil français à l'atterrissage puisse être pris pour objectif par des tireurs dans certains des faubourgs survolés, tels celui du quartier des Eucalyptus, en possession de missiles RPG7.

Dans le descriptif de l'armement détenu par le GIA et acquis pour partie à l'étranger grâce à des subsides venus notamment de riches hommes d'affaires saoudiens ou de collectes forcées au sein de la communauté maghrébine en Europe, il était fait état d'équipements prélevés sur l'armée régulière et les unités spéciales de sécurité en Algérie même. Au cours des multiples embuscades sanglantes qui les opposent aux forces algériennes, les maquisards islamistes récupèrent du matériel ex-soviétique dont elles sont dotées en quasi-majorité. En témoigne le fait que les quatre preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France disposaient d'armes dont l'immatriculation montre qu'elles avaient appartenu à des gendarmes et des policiers.

Cette même note recensait sept zones à *« haute insécurité »* qui ceinturent Alger et l'aéroport Houari-Boumediene et d'où pourraient partir les attaques. Parmi elles, le quartier des Eucalyptus. A l'aéroport même, la corruption est décrite comme étant généralisée et les fonctionnaires algériens, chargés des contrôles, sont si irrégulièrement, voire si mal, rétribués qu'ils peuvent être « achetés ». Pour autant, si les menaces les plus probables étaient énumérées, il n'était pas fait mention, par le détail, de l'origine exacte *et de la qualité des hommes* susceptibles de les exercer depuis cette zone.

Les renseignements du 24 décembre sur le piratage à Alger, ensuite. Là aussi, les *administrations* « clientes » de la « production » de la DGSE admettent aujourd'hui avoir reçu des renseignements adéquats. Quatorze minutes après le début de l'opération du GIA contre l'Airbus d'Air France, un premier message des agents français sur place a alerté les autorités à Paris. Il est vrai que, depuis dix-huit mois en particulier, les services spéciaux *français ont beaucoup investi* en Algérie – au point de rédiger une *« note de situation »* quotidienne – et qu'ils sont *« au parfum »* selon l'expression consacrée.

Un *réseau* d'informateurs a été déployé, à partir de moyens techniques (les interceptions de communications étrangères en tout genre, par le biais de centres d'écoutes propres à la DGSE qui occupent quelque mille quatre cents experts), de *« moyens humains »* et – probablement le plus important – de *« moyens opérationnels »* qui, dans le langage des services secrets, dissimulent les clandestins (européens et nationaux) vivant dans le pays et ayant accepté de travailler pour eux.

Double jeu

Dans le cas présent, sur l'aéroport Houari-Boumediene, les discussions entre les pirates et la cellule dite de « crise » algérienne, dont des responsables étaient installés dans la tour de contrôle, ont été captées durant tout le week-end par des éléments de la DGSE et aussitôt retransmises minute par minute à Paris. A un détail près : avec, parfois, un *décalage de dix à vingt* minutes lié à la nécessité de la traduction, pirates et officiels algériens s'exprimant naturellement en arabe.

C'est ce travail-là, ingrat, difficile et oppressant, qui a permis au gouvernement français d'acquérir la conviction – preuves techniques à l'appui – que les propos officiels des autorités algériennes tenus à son endroit n'étaient plus *« les bons »*, selon l'expression d'un analyste, dans l'après-midi du 25 décembre et *qu'il pouvait y avoir « double jeu »* à Alger.

Un exemple de cette distorsion : à leurs interlocuteurs français, les Algériens ont longtemps affirmé *qu'ils n'avaient pas d'indications* sur l'identité des pirates de l'air et ils ont continué à le prétendre jusqu'au moment même où ils purent amener, à la tour de contrôle, la mère du chef du commando, Abdallah Yahia, puis l'épouse de l'un des trois autres pirates pour qu'ils mettent rapidement un terme à leur opération.

Les événements se sont précipités à Alger après l'assassinat du cuisinier de l'ambassade de France. Mais les relations avec Paris se sont plus particulièrement envenimées lorsque, à deux reprises, les informateurs de la DGSE sur le terrain *eurent acquis l'assurance* qu'une attaque de l'avion était imminente : huit ambulances où se camouflaient des *« ninjas »*, les forces spéciales de sécurité algériennes connues pour leurs interventions « musclées » et sanglantes, avaient été rassemblées et se préparaient à donner l'assaut. Le premier ministre français a pris l'initiative d'entrer en rapport avec le chef de l'Etat algérien pour le *mettre en garde contre* de possibles « bavures » au nom de l'absolu impératif, pour la France, de préserver la vie des otages à bord de l'appareil.

Cette crainte d'une action *de vive* force, qui causerait des victimes nombreuses, a été d'autant plus forte que, tant à la DGSE qu'à la Direction du renseignement militaire (DRM) en France, on n'ignore apparemment rien des méfaits de l'armée algérienne en réplique à la cruauté des exactions du GIA.

Depuis novembre 1994, les autorités algériennes ont informé leurs *interlocuteurs français qu'elles* avaient besoin de cinq mois – jusqu'à mars prochain – pour venir à bout des maquis du GIA et qu'il fallait donc leur laisser ce délai pour réussir, de leur point de vue, à *« éradiquer »* le mal, puis à entamer un processus démocratique. L'hiver venant, et avec lui la transhumance des maquisards depuis la montagne jusque dans les quartiers défavorisés des grandes villes, les responsables algériens pourront affirmer qu'ils *ont tenu leur* engagement. Mais ce ne devrait être que partie remise, une pause liée en quelque sorte aux circonstances climatologiques et au reflux des intégristes armés dans les principales agglomérations.



Car le GIA est « pénétré » par l'omniprésente et efficace Sécurité militaire algérienne qui tient à jour l'organigramme des groupes islamiques qu'elle a infiltrés et qui *s'arrange pour en éliminer les* « têtes » selon des méthodes violentes.

En attendant, l'armée algérienne et les forces spéciales du régime n'y vont pas avec modération. Il s'en faut de beaucoup, à en croire les rapports des services de renseignement qui font état de centaines de morts, de part et d'autre, au cours des confrontations entre le GIA et les *forces régulières.*

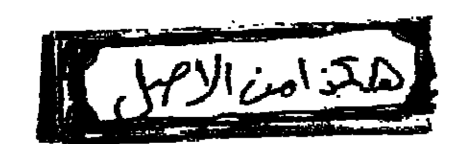
De la brutalité des militaire algériens, face à la barbarie des islamistes, on retiendra deux exemples. Le premier a trait à une « loi », non écrite, et donc niée par les instances officielles, selon laquelle la mort d'un officier, à quelque corps régulier qu'il appartienne, est sanctionnée par quarante exécutions sommaires. Il a fallu toute l'autorité du président Liamine Zeroual pour que cette loi du Talion trouve d'autres accommodements. Le second exemple se rapporte à une politique de *« la terre brûlée »* qui est pratiquée loin des observateurs internationaux et qui consiste – sur le modèle des Américains au Vietnam – à mettre le feu systématiquement aux massifs forestiers où se cachent les maquisards : des milliers d'hectares ont été incendiés dans le sud du pays et à la frontière avec la Tunisie, où l'armée algérienne s'est attribué un « droit de suite » sur les éléments infiltrés.

Les agents français relatent que, dans ces conditions, il n'est pas anormal *que le GIA recrute* parmi les plus jeunes, ceux-là mêmes que la misère, l'analphabétisme, le chômage (y compris chez les diplômés), l'exclusion dans les bidonvilles et l'absence d'usages démocratiques incitent à se radicaliser. Il existe même des familles où – c'est indirectement leur assurance-vie ou une façon de donner des gages aux deux camps – un fils sert dans l'armée algérienne et un autre est au GIA.

Après la prise d'otages du 24 *décembre, les services* secrets disent s'attendre à de nouveaux « coups » des islamistes pour qui, à l'instar des Etats-Unis pour les Iraniens, la France représente en quelque sorte un *« Grand Satan »*. Les rapports font état d'un double phénomène inquiétant : l'exaspération extrême des maquisards contre la France, condamnée pour avoir liquidé quatre héros de la cause islamiste, et l'acrimonie des milieux gouvernementaux algériens, dont la susceptibilité ou l'esprit de souveraineté nationale, ont été pris à contre-pied par les dirigeants français durant le week-end de la Noël.

Aussi la crainte n'est pas négligeable que, dans leur stratégie d'un isolement diplomatique de l'exécutif algérien, les éléments les plus radicaux du GIA tentent de nouvelles opérations contre des *symboles de* l'Etat français – des avions le sont – à l'étranger, à partir de pays où diverses factions islamistes estiment pouvoir se comporter en toute impunité comme *« un poisson dans l'eau »*. Cela rappelle, dit un agent français, les débuts, à l'époque, du terrorisme palestinien.

JACQUES ISNARD



ERICSSON EST DANS L'UNION EUROPÉENNE DEPUIS DES ANNÉES.

ET LE RESTE DE LA SUÈDE VIENT DE NOUS Y REJOINDRE!

Plus d'un million d'Européens ont choisi les téléphones mobiles numériques Ericsson en 1994. Plus de 50% des mobiles en Europe jouissent du soutien technologique Ericsson.

Avec le dernier né, le GH 337 - poids plume de 193 grammes, vous pouvez garder le contact avec le monde entier pendant 20 heures sans avoir à le recharger.

Si vous n'êtes pas encore l'heureux propriétaire d'un téléphone mobile GSM en 1994, vous avez la chance de pouvoir le devenir en 1995.

Bonne année!

*Téléphones portatifs

3615 Ericsson 0,99 F/mn

MOBILE PHONES BY* ERICSSON 

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Joe Slovo, ministre du logement et dirigeant communiste, est mort

Le ministre du logement et dirigeant communiste, Joe Slovo, est mort, vendredi 6 janvier, d'un cancer de la moelle osseuse. Il avait soixante-huit ans. Dans un communiqué de la présidence de la République, lu à la télévision en pleine nuit, Nelson Mandela a déclaré : *« La nation pleure le décès d'un grand patriote sud-africain. »*

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Cela se passait quelques mois avant les premières élections multiraciales, dans l'une de ces petites salles du World Trade Centre où se négociait l'avenir du pays. Ce-jour là, le chef de la police du Kwazoulou, un général blanc, « planchait » devant les futurs dirigeants du pays.

Joe Slovo menait l'attaque avec une insistance courtoise et glacée. Mal à l'aise, le chef de la police du Kwazoulou finit par lui lancer : *« Colonel, vous ne savez pas ce que vous dites ! »* Ce grade de colonel, lancé comme une injure, était l'un des fantasmes favoris des services de sécurité sud-africains. Pour ces derniers, Joe Slovo, dirigeant communiste, qui avait fait plusieurs séjours en URSS en même temps qu'il dirigeait la branche armée du Congrès national africain (ANC), était nécessairement un officier du KGB. Quelle autre raison que le « complot communiste international » pouvait-il y avoir derrière son engagement à lutter contre l'apartheid ?

Pour les Sud-Africains puritains et calvinistes, ce juif athée avait tout du traître : cosmopolite, communiste et, surtout, Blanc ayant pris fait et cause pour la dignité des Noirs. Il était à peine mieux connu de ses partisans. Beaucoup d'entre eux furent surpris à son retour au pays, après un exil de près de trente ans, de voir apparaître un Blanc sous ce nom de Slovo à la consonance vaguement africaine.

Joe Slovo était né en 1926, dans une modeste famille juive de Lituanie. Il arrive en Afrique du Sud à l'âge de neuf ans. Etudiant en droit, puis avocat, il adhère au Parti communiste dès les années 40, après un bref détour par l'armée sud-africaine qui lutte en Afrique du Nord contre les troupes de l'Axe. De retour à Johannesburg, il épouse, en 1949, Ruth First, fille du trésorier du Parti communiste sud-africain (SACP).

La bête noire des services secrets

L'Etat n'est guère tendre pour ceux qui s'opposent à la mise en place de l'apartheid, politique officielle de l'Afrique du Sud depuis la victoire du Parti national (NP) aux élections de 1948. Joe Slovo court de procès en procès, comme avocat, et bientôt comme inculpé, membre dirigeant du parti communiste, puis des organisations que lui et ses amis animent pour résister à l'étouffement politique qui gagne le pays.

En 1960, les émeutes de Sharpeville marquent le tournant vers la lutte armée. Dans son autobiographie (1), Nelson Mandela révèle que le Parti communiste interdit n'y était pas favorable, persuadé que la « voie démocratique » n'était pas encore totalement bouchée. Quoi qu'il en soit, l'organisation militaire de l'ANC, *Umkhonto we Sizwe* (le Fer de lance de la nation), est fondée. Joe Slovo, aux côtés de Nelson Mandela, en est l'un des dirigeants. Ce dernier sera arrêté en juillet 1962 au retour d'un voyage en Algérie où il a reçu une courte formation militaire ; le premier qui est totalement passé dans la clandestinité quitte le pays en juin 1963.

Le parcours de Joe Slovo est alors peu connu. On le reverra dans plusieurs capitales d'Afrique où il dirige les activités militaires de l'ANC et où le traquent les services sud-africains. En 1982, à Maputo, sa femme, Ruth First, est tuée par l'explosion d'un colis piégé qui lui était destiné.

En 1985, Joe Slovo devient le premier Blanc à faire partie de la direction nationale de l'ANC, poste qu'il cumule alors avec celui de chef d'état-major d'*Umkhonto we Sizwe* et celui de membre du conseil politico-militaire. Un an plus tard, il devient secrétaire général du Parti communiste.

Cette période marque le début des tractations secrètes entre l'organisation nationaliste et les émissaires les plus éclairés de l'Afrique du Sud blanche. Là encore, le rôle exact de Joe Slovo reste à établir. Mais cet ancien stalinien fut parmi les premiers à comprendre la nouvelle donne internationale issue des craquements du monde communiste. Revenu d'exil en 1990, membre de la délégation qui négocie avec le gouvernement, il est celui qui, à Durban, un an plus tard, au congrès de l'ANC, propose un partage du pouvoir avec la minorité blanche. Il y a moins d'un mois, durant le 49e congrès de l'ANC à Bloemfontein, Nelson Mandela, rendant hommage à la *« clairvoyance »* de Joe Slovo, avait laissé entendre que cette perspective n'avait pas été facilement acceptée.

Amaigri, profondément marqué par le cancer, celui qui, entretemps, était devenu ministre du logement du premier gouvernement multiracial reçut l'ovation émue des congressistes. *« Jamais je n'ai regretté d'avoir pris le chemin de la lutte »*, déclara-t-il simplement.

GEORGES MARION

(1) *The Long Walk to Freedom*, éd. Mc Donald Purnell, Johannesburg, 1994.

Suspension de la nomination d'Allan Boesak. – Le vice-président de la République, Thabo Mbeki, a annoncé, jeudi 5 janvier, que la nomination du pasteur Allan Boesak au poste d'ambassadeur auprès des Nations unies à Genève était suspendue en attendant les résultats de l'enquête sur les détournements de fonds dont est accusé ce dernier. Il est reproché à l'ancien dirigeant du Congrès national africain pour la province du Cap occidental et à ses collaborateurs de la Fondation pour la paix et la justice d'avoir détourné 2,9 millions de rands (4,4 millions de francs) de dons. – *(AFP.)*

EN BREF

CORÉE DU NORD : l'armée jure fidélité à Kim Jong-il. – Les forces armées ont juré fidélité au nouveau dirigeant du pays, Kim Jong-il, lors d'un rassemblement, mercredi 4 janvier, a rapporté l'agence de presse coréenne KCNA. Le chef d'état-major général Choe Kwang et les autres orateurs ont promis de *« renforcer l'unité de l'armée autour du Grand Dirigeant, le camarade Kim Jong-il »*. Celui-ci, fils et dauphin désigné de Kim Il-sung, mort en juillet 1994, n'a toujours pas été nommé officiellement à la tête de l'Etat et du Parti communiste. – *(Reuter.)*

ESPAGNE : plan d'urgence contre la sécheresse dans le Sud. – Le gouvernement a annoncé, jeudi 5 janvier, un plan d'urgence pour venir en aide aux six millions d'Espagnols victimes de la sécheresse dans le sud du pays. Près de 10 milliards de pesetas (400 millions de francs) vont être débloqués, essentiellement pour le creusement de nouveaux puits. Dans la Manche, la nappe phréatique a baissé de 20 mètres et le fleuve Guadalquivir, qui approvisionne Séville et Cadix, n'est plus qu'à 10 % de son débit normal. Les autorités espagnoles ont déjà dépensé 37 milliards de pesetas (1,4 milliard de francs) pour pallier la sécheresse qui sévit depuis cinq ans dans la Péninsule. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : le numéro deux de la CIA est nommé directeur par intérim. – William Studeman, qui était depuis 1992 directeur adjoint de la CIA, a été nommé, jeudi 5 janvier, par le président Clinton, directeur intérimaire de cette agence, a indiqué un responsable américain. L'amiral Studeman, âgé de cinquante-quatre ans, remplacera le directeur sortant de la CIA, James Woolsey, qui a démissionné le 28 décembre 1994. – *(AFP.)*

Le loup sera réintroduit dans le parc de Yellowstone. – Un juge de l'Etat du Wyoming a rejeté les recours déposés par des associations d'agriculteurs et de chasseurs contre le projet du gouvernement fédéral de réintroduire des loups dans le parc national de Yellowstone. Les quinze premiers loups, en provenance du Canada, vont être lâchés dans les prochaines semaines. Les derniers spécimens de *Canis lupus* du parc de Yellowstone avaient été exterminés dans les années 30, pour protéger le bétail. – *(AP.)*

GRANDE-BRETAGNE : les protecteurs des animaux attaquent des *camionneurs*. – Pour la quatrième nuit consécutive, jeudi 5 janvier à Shoreham (port de la Manche), plusieurs centaines de militants des droits de l'animal ont attaqué des camionneurs transportant des veaux et des moutons à destination de la France. Ces militants entendent ainsi dénoncer la *« cruauté »* des transports d'animaux vivants et demandent leur interruption. Comme la veille, où trois personnes avaient été blessées, les manifestants ont lancé des pierres, arraché des rétroviseurs et cassé des pare-brise. Dix-sept d'entre eux ont été arrêtés. Les embarquements de camions, chaque fois retardés, n'ont pu avoir lieu que sous la protection d'un millier de policiers. Les organisations agricoles du pays de Galles ont demandé au gouvernement de sévir contre ces groupes qui paralysent les échanges entre la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe. – *(AFP.)*

INDE : New-Delhi a acheté de l'uranium enrichi à la Chine. – L'Inde a acheté à la Chine de l'uranium enrichi destiné au fonctionnement de la centrale nucléaire de Tarapur, située près de Bombay, a indiqué, jeudi 5 janvier, le département de l'énergie atomique. Celui-ci n'a pas précisé la quantité de combustible qui doit être fournie à l'Inde, mais il a déclaré que cette vente avait été approuvée par l'Agence internationale de l'énergie atomique. – *(AFP.)*

NIGER : les élections législatives reportées au 12 janvier. – Se rendant aux arguments de la commission nationale électorale, le président Mahmane Ousmane a annoncé, jeudi 5 janvier, que les élections législatives anticipées, prévues pour le 7 janvier, seraient reportées au 12. Le chef de l'Etat a expliqué cette décision en soulignant le *« manque de moyens financiers, matériels et logistiques »* et le *« délai trop court pour l'acheminement des bulletins et autres documents électoraux »*. – *(AFP.)*

ROUMANIE : quatre morts et cinquante disparus lors du naufrage de deux cargos. – Deux cargos, le *You Xiu*, sous pavillon de Hong-kong, et le *Paris*, battant pavillon maltais, ont coulé, dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 janvier, après avoir, en raison du mauvais temps, heurté la digue du port roumain de Constantza. Quatre personnes ont trouvé la mort au cours de ces naufrages et les services de secours roumains estiment qu'il n'y a aucun espoir de retrouver des survivants parmi la cinquantaine de marins portés disparus. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : le président Diouf a reçu Abdoulaye Wade. – Le président Abdou Diouf s'est entretenu, jeudi 5 janvier, à Dakar, avec le principal dirigeant de l'opposition sénégalaise, Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (PDS). C'est la première rencontre entre les deux hommes depuis que le PDS a quitté, en août 1992, le gouvernement. Après les émeutes de février 1994, il avait été incarcéré jusqu'en juillet. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : signature du cessez-le-feu avec les rebelles tamouls. – La présidente du Sri-Lanka, M Chandrika Kumaratunga, a formellement annoncé, vendredi 6 janvier, devant le Parlement, la cessation, à compter du dimanche 8 janvier, des hostilités entre les forces gouvernementales et les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) (*le Monde* du 5 janvier). Mme Kumaratunga a signé l'accord de cessez-le-feu après le chef du LTTE, Velupillai Prabhatharan. – *(AFP.)*

THAÏLANDE : un Français incarcéré pour « lèse-majesté ». – Un homme d'affaires français a été incarcéré pour avoir proféré des remarques désobligeantes envers la famille royale, à bord d'un avion de la compagnie Thai international. Voulant travailler pendant un vol de nuit Londres-Bangkok, Lech Thomaz Kissielewicz, quarante-cinq ans, avait refusé d'éteindre la lumière, qui incommodait la princesse Soamsawali et sa fille, la princesse Bhajrakitiyabha, assises en face de lui. Libéré contre paiement d'une caution, il a été réincarcéré, mercredi 4 janvier, en attendant d'avoir versé la totalité de la somme de 16.000 dollars. M. Kissielewicz doit comparaître, le 15 février, devant la justice. – *(AFP.)*

ZAIRE : *présidence et gouvernement s'opposent pour le contrôle de la banque centrale.* – Le contrôle effectif de la banque centrale, réclamé par le premier ministre Kengo Wa Dondo, est à l'origine du premier conflit entre la présidence de la République et le gouvernement, nommé au mois de juillet 1994. Vunduawe te Pemakole, directeur du cabinet du président Mobutu Sesse Seko, a signifié dans une lettre adressée au premier ministre que la procédure engagée pour interdire d'activité l'actuel vice-gouverneur – le gouverneur accusé de « mauvaise gestion » a déjà été révoqué – n'avait pas l'agrément du chef de l'Etat. Le contrôle de la banque centrale est primordial pour Kengo Wa Dondo, qui semble décidé à remettre de l'ordre dans les finances de l'Etat. Jusqu'à présent, le maréchal Mobutu contrôlait, par l'intermédiaire de gouverneurs à sa dévotion, la banque et était soupçonné de puiser à l'envi dans les caisses de l'Etat. – *(AFP.)*

Remise du prix Adenauer-de Gaulle à deux personnalités du monde scientifique. – Le prix Adenauer-de Gaulle 1994 a été décerné, jeudi 5 janvier, au professeur Reimar Lust, président de la Fondation Alexander von Humboldt, qui a longtemps dirigé l'agence spatiale européenne, et au sénateur Pierre Laffitte, président du Conseil culturel franco-allemand et de l'Association franco-allemande pour la science et la technologie. Créé en 1986 par les ministères des affaires étrangères allemand et français, ce prix est attribué au titre de la contribution à la compréhension franco-allemande. – *(AFP.)*

En 1995... La reprise ?

Comme beaucoup de Français, nous en avons assez des surenchères démagogiques et des querelles de chapelle qui paralysent notre société. Face aux défis culturels et technologiques qui bousculent leur environnement et leurs métiers, les Français sont lucides. Ils sont prêts à toutes les réformes pour garantir la survie de leur sécurité sociale, des régimes de retraite, ou du système d'éducation. Qu'on arrête donc de leur faire de faux procès ! Les Français ne sont pas conservateurs, ce sont les lobbies et les castes... qui s'opposent égoïstement au changement.

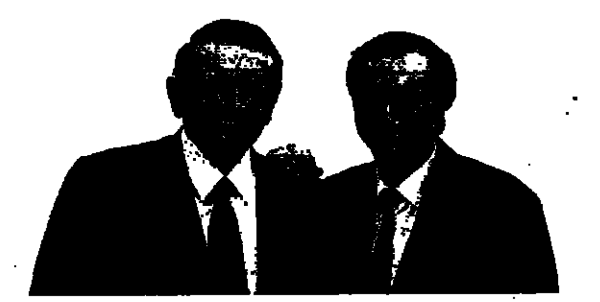
Car enfin, pourquoi entretenir cette léthargie ? Notre pays a les atouts pour réussir ! Notre industrie le démontre par ses performances à l'exportation. En France, des centaines de milliards de francs dorment dans des comptes inactifs alors qu'ils pourraient être mobilisés dans une politique d'investissement et de consommation. Pour cela, il faut un discours public qui ait du souffle, de la chaleur, et qui valorise les efforts d'adaptation et d'innovation des producteurs et des distributeurs français.

La confiance, clef de la reprise, naîtra d'un nouvel élan. C'est l'affaire de tous les acteurs économiques. Parallèlement à l'obligation qui incombe à nos représentants politiques de définir un projet ambitieux pour les Français, celle des chefs d'entreprise est tout aussi claire. Il s'agit d'investir, de soutenir l'activité économique par un dynamisme commercial conquérant.
Là est notre rôle, notre utilité sociale. A cette condition, les Français comprendront que la compétitivité ne nuit pas à l'exercice de la solidarité.

Les 500 chefs d'entreprise qui composent le mouvement associatif des centres E. Leclerc ont conscience de leurs responsabilités. Leur défi, c'est de se battre pour le pouvoir d'achat. C'est de permettre à nos 6 000 fournisseurs d'utiliser la crédibilité de notre enseigne pour valoriser leurs efforts de qualité et de prix. C'est aussi de confirmer aux 120 000 jeunes actuellement en formation dans les écoles de commerce, les I.U.T. et les sections commerciales de nos lycées, qu'ils peuvent compter sur la distribution moderne pour leurs emplois de demain.

En 1994, des millions de consommateurs, comme jamais dans l'histoire des centres E. Leclerc, nous ont accordé leur confiance. C'est la raison pour laquelle en tant que chefs d'entreprise et citoyens, nous leur confirmons pour 1995 notre détermination à œuvrer pour que la reprise profite au plus grand nombre.

Nous vous souhaitons une année 1995 plus souriante et porteuse d'espérance.



Edouard et Michel-Edouard LECLERC



M. Sarkozy envisage une réduction des droits de succession

Nicolas Sarkozy a indiqué, jeudi 5 janvier, à l'occasion d'un échange de vœux de Nouvel An avec la presse, qu'il réfléchit à une réduction des droits de succession. Ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement, le maire de Neuilly est aussi l'un des conseillers d'Edouard Balladur et sera l'un des principaux animateurs de sa campagne.

« APPROCHE FINANCIÈRE ». – Au moment où M. Sarkozy évoquait la réduction des droits de succession, Jacques Chirac, échangeant lui aussi des vœux avec la presse, jeudi, à l'hôtel de ville, dénonçait l'*« approche de nos problèmes (...) trop financière et trop conservatrice »*, selon lui, pendant vingt ans. Il a placé sa campagne pour l'élection présidentielle dans la perspective de la *« restauration »* du *« pacte républicain »*, mis à mal par l'exclusion.

C'est la première grande surprise du débat de la pré-campagne présidentielle. Alors que les premières controverses se sont jusqu'à présent focalisées sur quelques questions très précises, liées au chômage et à ses conséquences – l'exclusion, le logement, le financement de la protection sociale... –, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, vient de suggérer une nouvelle réforme, beaucoup plus inattendue celle-là et qui risque de faire beaucoup de vagues, puisqu'elle porte sur le dossier très sensible des droits de succession.

A l'occasion d'une rencontre avec la presse, jeudi 5 janvier, M. Sarkozy a en effet formulé le vœu que trois réformes soient mises en œuvre en 1995 dans l'hypothèse – le ministre du budget ne l'a pas précisé, mais c'était implicite – où Edouard Balladur serait élu président de la République. La première consisterait à modifier le mode de financement de la Sécurité sociale en élargissant l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG). La deuxième viserait à modifier la taxe professionnelle et les bases cadastrales et à engager une spécialisation des impôts locaux par niveau de collectivités locales. La troisième, enfin, porterait sur les droits de mutation, dont les taux supérieurs, selon le ministre du budget, *« sont en France beaucoup trop élevés »*. *« Je suis favorable à un taux plus faible, combiné à une assiette plus large, sans faire de distinction entre les taux frappant les biens privés et les biens professionnels »*, a-t-il dit.

Souvent évoquées, les deux premières pistes de réflexion sont maintenant bien connues et ne sont pas de nature à créer la surprise. Ce n'est évidemment pas le cas de la troisième. Politiquement délicat, le dossier des droits de mutation semblait, en effet, refermé pour longtemps. Pour avoir voulu réformer cet impôt en 1969, en même temps que l'impôt sur le revenu, le ministre des finances de l'époque, François-Xavier Ortoli, en sait quelque chose, lui dont la carrière politique en a été brisée, du moins sur la scène hexagonale.

Plus récemment, les socialistes ont, eux aussi, fait l'expérience que ce dossier était piégé. Relevant de 20 % à 40 % le taux « marginal » (c'est à dire le taux supérieur) des droits de succession en ligne directe à compter du 1er janvier 1984 (et à compter du 14 septembre 1983 pour les donations), ils ont rapidement compris qu'ils avaient pris une mesure mal accueillie par l'opinion. Depuis, toute réforme était donc devenue taboue. Les fiscalistes avaient même inventé une formule à ce propos : le « syndrome Ortoli... »

Le souvenir de l'IGF

Instruit de ces expériences malheureuses, M. Sarkozy en a visiblement médité les leçons, car s'il suggère que cette réforme figure dans la prochaine plate-forme du futur candidat Balladur, c'est qu'il entend explorer une autre piste. A la différence des retouches antérieures, il s'agirait de diminuer seulement les taux d'imposition.

Dans l'immédiat, les droits de mutation sont régis par différents types de fiscalité. Pour les mutations à titre onéreux, l'imposition varie, selon les départements, environ de 5 % à 6 % pour les logements et dépasse très légèrement le taux de 18 % pour les immeubles industriels.

Pour les droits de succession, la fiscalité est différente. D'abord, il existe une franchise de 330 000 francs pour le conjoint et de 300 000 francs par enfant ; ensuite, les services des impôts appliquent, selon un système proche de celui de l'impôt sur le revenu, *un barème progressif*, dont le taux marginal est de 40 % (ce qui est aussi le cas des donations) pour les mutations en ligne directe, dès lors que chaque héritier perçoit un patrimoine supérieur à 11,2 millions de francs. Quand la succession bénéficie à un parent jusqu'au quatrième degré inclus, le taux d'imposition atteint 55 % ; au-delà du quatrième degré, ou quand il n'y a aucun lien de parenté, le taux maximum est de 60 %.

Si, au cours de ses vœux, le ministre du budget a émis le souhait que la réforme porte sur l'ensemble des droits de mutation à titre onéreux ou à titre gratuit, il apparaît, en fait, que sa priorité porte sur les droits de succession et, d'abord, sur le taux à 40 %. M. Sarkozy nous a en effet précisé que son projet est de ramener, à terme, ce taux d'imposition, de 40 % actuellement à 25 %.

En pratique, les experts estiment que deux solutions techniques sont envisageables pour diminuer les droits de succession. Défendue depuis longtemps par Alain Madelin, ministre des entreprises, la première consiste à minorer la valeur des entreprises transmises dans l'évaluation globale de la succession. L'objectif est alors très circonscrit : il s'agit seulement de faciliter la transmission des entreprises dont la longévité, surtout pour les plus petites d'entre elles, est souvent indexée sur celle de leur fondateur. Dans un souci de justice, la seconde consiste à ne pas faire de distinction entre la transmission d'une entreprise appartenant à une famille aisée et celle d'un petit pavillon détenu par un ménage modeste, et, par conséquent, à baisser de manière uniforme le taux d'imposition.

Cette dernière solution a la faveur du ministre du budget, comme d'ailleurs des fiscalistes, qui préfèrent toujours des règles d'imposition claires et universelles. La proposition de réforme du ministre du budget est donc habile. Elle n'est pourtant pas sans risque. Echaudés par les retombées politiques catastrophiques de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) en 1986 – une mesure pour les riches, avait-on dit à l'époque –, le RPR et l'UDF avaient bien compris qu'il était hors de question de toucher de nouveau à cet impôt et, au-delà, à la fiscalité du patrimoine. En rouvrant ce dossier, M. Sarkozy s'expose donc à une critique, celle de vouloir faire un cadeau aux revenus les plus élevés, qui n'a certes pas la même charge symbolique que l'IGF, mais qui, en termes de transferts de revenus, a strictement le même impact.

Même s'il est très mal connu, le patrimoine français est, à coup sûr, très concentré. Le dernier rapport du conseil des impôts consacré, en 1986, à l'imposition du capital relevait que les 20 % de ménages les moins riches ne possèdent que 1,1 % du patrimoine, alors que les 10 % les plus riches en détiennent 50,5 %. Une étude plus récente, datant de 1988, fait apparaître que « le patrimoine de rapport » (c'est-à-dire celui dont on peut tirer un revenu) détenu par un ménage est, en moyenne, de 430 000 francs, mais ce chiffre recouvre de très fortes disparités. Au bas de l'échelle, un ménage d'ouvriers détiendrait un patrimoine moyen de 110 000 francs ; en haut de l'échelle, les chiffres atteindraient 1,25 million de francs pour les professions libérales et 1,47 million pour les anciens indépendants non agricoles.

Mécaniquement, le seuil de 11,2 millions de francs par part successorale, au-delà duquel s'applique le taux marginal de 40 %, concerne donc des ménages fortunés. Même si M. Sarkozy peut penser qu'une baisse d'impôt est toujours populaire, il y a donc forcément un risque à jouer avec les symboles fiscaux. Le ministre du budget est d'ailleurs bien placé pour le savoir. Arrivant à Bercy, il avait promis d'abaisser le taux supérieur (56,8 %) de l'impôt sur le revenu, mais, dans le projet de loi de finances pour 1995, il a très opportunément oublié son engagement.

LAURENT MAUDUIT

M. Rocard soutient l'initiative de M. Jospin

Commentant, jeudi 5 janvier sur France 2, sa candidature à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle, Lionel Jospin a expliqué sa décision par *« le sentiment qu'il y avait un risque que le vide s'installe à gauche »*. *« Il m'a semblé nécessaire de dire*, a-t-il ajouté, *de façon plus positive, que j'étais prêt, si les socialistes le souhaitaient, à être candidat. On ne peut pas désigner un candidat dans une grande formation politique par une espèce de décantation négative. »*

Prêt à se soumettre *« aux décisions collectives des militants »*, l'ancien premier secrétaire du PS juge que le débat au sein de son parti sera *« tranché très vite et sans problème »* et ne s'est pas ému outre mesure des critiques soulevées par sa démarche. *« Même la candidature d'un homme comme Jacques Delors, qui s'imposait très fortement, provoquait quelques critiques »*, a-t-il noté.

M. Emmanuelli : « un début »

M. Jospin a recu, vendredi 6 janvier, le soutien de Michel Rocard, qui, dans un entretien publié par *le Parisien*, salue *« une candidature digne, donc bienvenue »*. *« Lionel Jospin est un homme de convictions et de dialogue*, déclare l'ancien premier ministre. *C'est un socialiste intègre et authentique, capable de rassembler les socialistes et, à tous ces titres, il peut légitimement aspirer à ce rôle. »* Néanmoins, M. Rocard répète qu'il n'entend *« s'impliquer dans aucun des débats internes du PS »*. Quant à son sort personnel, il explique : *« Je suis assez lucide sur mes chances aujourd'hui de faire gagner la gauche, mais je n'oublie pas que Jacques Delors a démontré que tous les candidats de droite pourraient être battus. »*

Dans un entretien publié le même jour par *le Figaro*, Laurent Fabius, qui estime aussi *« ne pas être en situation de se présenter »* compte tenu *« de sa mise en cause dans le drame du sang contaminé »*, en appelle au rassemblement des socialistes et de toute la gauche. *« Rien ne serait plus dommageable que la division et l'esprit de chapelle »*, prévient-t-il, en regrettant seulement que M. Jospin ait *« devancé l'appel »*.

M. Fabius affirme, cependant, *« que la première qualité* [du candidat socialiste] *devra être son autorité morale incontestée »*. *« Là se trouve la clé de l'élection qui vient*, observe-t-il. *Chaque échéance présidentielle porte une marque. 1974, c'était le besoin de rajeunissement (...) ; 1981, la volonté de changement dominait ; 1988, l'expérience (...). 1995 devrait être d'une autre nature. On n'élira pas un super-premier ministre. On élira le premier magistrat du pays. »*

Roland Dumas et Jean-Luc Mélenchon se sont félicité de voir le débat parmi les socialistes désormais ouvert. N'étant *« pas de ceux qui veulent jeter la pierre à Lionel Jospin »*, l'ancien ministre des affaires étrangères a déclaré, jeudi, au « Grand Oral O'FM-*la Croix* », que la démarche de l'ancien premier secrétaire, a *« redonné vie »* à un PS *« quelque peu inerte depuis le retrait de Jacques Delors »*. *« Voilà close l'ère de la politique des coulisses, où règnent les dieux du billard à trois bandes »*, écrit M. Mélenchon dans le bulletin de la Gauche socialiste.

Henri Emmanuelli prétend, quant à lui, *« se tenir à l'écart de tout jugement sur les personnes »* et indique qu'il maintient *« son calendrier pour la désignation démocratique d'un candidat »*. *« Lionel Jospin dit qu'il se tient à la disposition du Parti socialiste. C'est intéressant, mais ce n'est pas la fin d'un processus, plutôt son début »*, expliquait, jeudi, le premier secrétaire du PS qui se dit, *« à ce jour »*, seulement *« candidat à la bonne marche du Parti socialiste »*.

La candidature de M. Jospin a enfin entraîné d'autres réactions à l'extérieur du PS. Réaffirmant que *« le problème d'une candidature unique à gauche au premier tour ne se pose pas »*, Robert Hue, secrétaire national du PCF, a déclaré, vendredi, sur RMC, que cette candidature est strictement *« l'affaire du PS »*. La veille, Radical avait également dit *« n'être évidemment pas concerné »* par la candidature de M. Jospin, tout en relevant que *« l'homme, ses idées et la méthode qu'il choisit, représentent exactement le contraire de ce qui est aujourd'hui nécessaire à la gauche, à sa rénovation et à sa victoire »*.

Invité, jeudi, du « Forum RMC-*l'Express* », Jacques Toubon, ministre de la culture (RPR), n'a pas hésité à confier qu'il a *« énormément d'estime pour la personne et l'éthique »* de M. Jospin, qui était de sa promotion à l'ENA.

D. C.

M. Toubon refuse une élection « coup d'épée dans l'eau ». – Après Alain Juppé, *ministre des* affaires étrangères et secrétaire général du RPR, dont il assure l'intérim de la présidence, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a réaffirmé, jeudi 5 janvier, au « Forum RMC-l'Express », son soutien au maire de Paris pour l'élection présidentielle, afin que *« l'élection présidentielle ne soit pas un coup d'épée dans l'eau »*.
Comme l'avait fait M. Chirac avant lui, M. Toubon a mis l'accent sur la nécéssité de créer un *« rassemblement autour du pacte républicain »*. *« Jacques Chirac a la capacité de créer ce mouvement »*, a-t-il affirmé, ajoutant que l'ancien président du RPR est *« le premier et, quelquefois, le seul, sur le plan des actes, à avoir pris en considération la véritable situation sociale de notre pays »*.

M. Barre : « L'Etat s'est affaibli »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, n'a pas voulu dire, vendredi 6 janvier, sur Europe 1, s'il compte se porter candidat à l'élection présidentielle parce que *« c'est une décision qui se prend après réflexion »* et qu'il a, selon lui, *« encore trois mois »* avant de la prendre. Il a réaffirmé toutefois : *« Je n'exclus rien »*, avant d'ajouter : *« Je n'ai pas l'impression d'être gâteux, je crois que je me défends encore assez bien. »*

L'ancien premier ministre s'en est pris assez vivement au gouvernement en regrettant, notamment, en matière d'emploi, *« un climat général qui a empêché d'aller plus loin »* alors que *« la société française doit modifier sa mentalité et ses comportements »*. M. Barre a ajouté en matière de fiscalité qu'il *« n'y a pas assez de justice »*. A propos des dépenses sociales, il a jugé qu'*« on n'a pas fait grand chose »*.

M. Barre s'est montré tout aussi critique contre le gouvernement à propos des dossiers judiciaires. *« L'affaire Halphen, c'est louche*, a-t-il affirmé. *Les Français se disent : quelque chose n'est pas clair (...). Je ne sais pas si le gouvernement intervient, mais il y a des faits troublants »*.

M. Chirac veut « restaurer le pacte républicain et retrouver l'esprit de conquête »

Jacques Chirac, maire de Paris, avait choisi, jeudi 5 janvier, l'Hôtel de Ville pour présenter à la presse des vœux de... candidat à la présidence de la République. Dans le salon des Tapisseries, où une estrade avait été installée devant un rideau bleu France, M. Chirac a déclaré que la situation actuelle de la France est comparable à celle de 1958 et que les responsables politiques *« se trouvent quelque peu dépassés par les événements »*.

Après avoir observé que l'exclusion est un phénomène nouveau, dont *« le chômage est l'une des raisons principales »*, il a ajouté : *« Je ne crois pas que l'on puisse dire que la France dans le passé ait connu des phénomènes de cette nature. »* *« Toute l'histoire de France repose, en tous cas depuis la Révolution, sur un pacte républicain, au terme duquel il y a un certain nombre de règles et de valeurs qui sont respectées »*, comme *« l'égalité des droits, des chances, la solidarité, la liberté »*, a rappelé le maire de Paris, qui estime qu'il y a actuellement *« un phénomène politique qui est la rupture du pacte républicain »*.

Selon lui, la cause de cette situation est *« l'affaiblissement depuis vingt ans du pouvoir politique et sa substitution par un pouvoir technicien »*, ainsi que l'*« approche de nos problèmes,* [qui] *a été trop financière et trop conservatrice »*. Le candidat à la présidence de la République souhaite que *« d'une façon ou d'une autre »*, avant l'élection présidentielle, ce débat ait lieu, pour vérifier *« si nous sommes en mesure d'engager des réformes profondes »* et *« si nous pouvons relever ce défi, qui est de restaurer le pacte républicain et de retrouver l'esprit de conquête »*.

M. Chirac estime, enfin, que *« la campagne présidentielle doit exclure le plus possible tout ce qui touche aux polémiques inutiles, partisanes et personnelles »* et s'attacher à *« rassembler et non pas à diviser »*.

Un hommage à Alain Juppé

Le candidat à la présidence de la République a conclu sur une note internationale, en souhaitant que *« l'action de la France en faveur de la démocratie et de la paix puisse permettre de progresser vers moins de misère, moins d'atrocités, moins de violence, moins de bêtise en un mot »*. Il en a profité pour rendre un hommage appuyé à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et grand argentier de la capitale, qui mène l'action diplomatique de la France *« avec élégance et habileté »*.

Le maire de Paris, qui a passé un long moment à saluer ses nombreux invités, était entouré de son premier adjoint, Jean Tiberi, et de Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat et questeur de la mairie de Paris.

FRANÇOISE CHIROT

Les réquisitions de logements provoquent un mini-séisme juridique et politique

La petite histoire inscrira peut-être le 19 décembre 1994 dans la liste des dates à retenir. C'est ce jour-là que Jacques Chirac, exaspéré par l'occupation d'un immeuble parisien par des mal-logés et par l'entrevue qui s'en était ensuivie entre l'abbé Pierre et Edouard Balladur, avait lancé son appel à la réquisition.

Cette arme d'après-guerre, redoutable, était rangée depuis plus de trente ans au rayon des accessoires administratifs obsolètes. En la brandissant, le maire de Paris a obtenu un résultat immédiat, habilement négocié par ses collaborateurs et notamment par son premier adjoint, Jean Tiberi (RPR), et par Jean-Michel Hubert, secrétaire général de la Ville : *Plutôt que d'êtres clouées* au pilori, huit banques et sociétés d'assurances ont très vite accepté de remettre sur le marché neuf immeubles parisiens vides, offrant, au total, deux cents appartements.

Pour la réquisition elle-même, les services de la Ville ont cherché, dans leur fichier des demandes de permis de démolir et de construire, quelques vilains canards. Autrement dit, des immeubles vides depuis des années et dont les propriétaires peuvent être malmenés sans risques. Pour l'instant, ils en ont déniché trois : dans le septième arrondissement (93, rue Saint-Dominique), le quatorzième (26, rue dela Tombe-Issoire) et le dixième (46, rue de l'Echiquier). Soixante-quinze familles pourraient y être accueillies.

Comme le veut l'ordonnance de 1945, la demande de réquisition a été placardée sur les portes, et les propriétaires sommés de laisser visiter. Ils avaient, ensuite, huit jours pour formuler éventuellement des objections. Les trois dossiers complets seront transmis le 9 janvier à Joël Thoraval, préfet de la région Ile-de-France, afin qu'il signe l'arrêté de réquisition. Voilà une opération menée à la hussarde, comme les affectionne M. Chirac.

Hélas ! c'est ici que les choses menacent de se gâter, car la procédure de réquisition a la lourdeur d'un diplodocus. Déjà, le Groupement foncier francais (GFF), propriétaire des bâtisses de la rue de la Tombe-Issoire, a expédié une lettre recommandée à la Ville, exprimant son opposition. Pour les autres bâtiments menacés de réquisition, la situation n'est pas simple non plus : la société qui possède le 94, rue Saint-Dominique est en liquidation ; quant au 46, rue de l'Echiquier, il appartient à quatre sociétés civiles immobilières, et sa remise en état nécessiterait d'énormes travaux.

De tous côtés, les juristes affûtent leurs arguments, car les textes sur le logement votés depuis la guerre constituent un véritable maquis. Certains experts affirment même que les quatre lois les plus récentes adoptées en 1982 (*dite loi Quilliot*), en 1986 (*dite loi* Méhaignerie), en 1989 et en 1994, instituent un droit au logement qui exclut toute occupation précaire et sans bail d'un local. Cela rendrait juridiquement impossible la réquisition, qui est limitée au maximum à cinq ans et dépourvue de tout contrat.

La gauche s'empare de l'idée

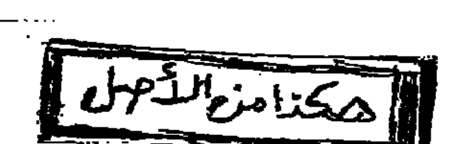
On ne sait pas non plus, pour l'instant, qui doit payer les travaux garantissant l'hygiène et la sécurité des logements réquisitionnés. Restera ensuite le problème des indemnités à verser aux propriétaires. Théoriquement, elles incombent aux bénéficiaires de la réquisition qui les occupent, mais s'ils sont impécunieux, est-ce l'Etat qui se substituera à eux ?

Avant que ces multiples obstacles juridiques, matériels et financiers ne soient levés – sans compter la désignation des ayants droit, qui devront être en situation régulière et volontaires pour se réinsérer –, il se passera certainement plusieurs semaines. L'attente des mal-logés ou des sans-domicile-fixe, alors que le froid sévit, risque d'émousser l'effet médiatique de l'initiative chiraquienne.

Quant à l'effet politique, il pourrait bien se dégonfler lui aussi. L'opposition de gauche s'empare à son tour de l'idée. Un certain nombre de maires de la banlieue parisienne – communistes et socialistes –, ont l'intention de lancer eux aussi, très prochainement, un appel. Ils demanderont que la réquisition frappe également dans leurs communes et encourageront leurs collègues des autres villes de France à formuler la même revendication. Le brûlot lancé par M. Chirac, il y a trois semaines, n'a pas seulement pour effet d'affoler les professionnels de l'immobilier et de réjouir les plaideurs en mal de procès : il risque, à terme, de bouter le feu un peu partout.

MARC AMBROISE-RENDU





présidentielle

Edouard Balladur reçoit son « ami » Helmut Kohl

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Pour une rencontre, annoncée comme devant être *« privée »* et *« familiale »*, Helmut Kohl et Edouard Balladur avaient choisi un lieu hautement symbolique, le massif du Mont-Blanc et son point culminant, le « toit de l'Europe ». Après avoir été convié, il y a un an, dans la résidence personnelle du chancelier allemand, dans le Palatinat, il était naturel que le premier ministre français fît découvrir à son invité le lieu privilégié de ses vacances. Jeudi 5 janvier, la vallée de Chamonix s'était fort heureusement parée de ses plus beaux atours : une neige resplendissante, un ciel d'azur et des sapins croulant sous le poids des flocons fraîchement tombés. Bref, un paysage de *« carte postale »*, selon Edouard Balladur qui accueillit le chancelier, à sa descente d'hélicoptère, par un sonore : *« Bonjour mon ami. »*

Une journée de « vacances »

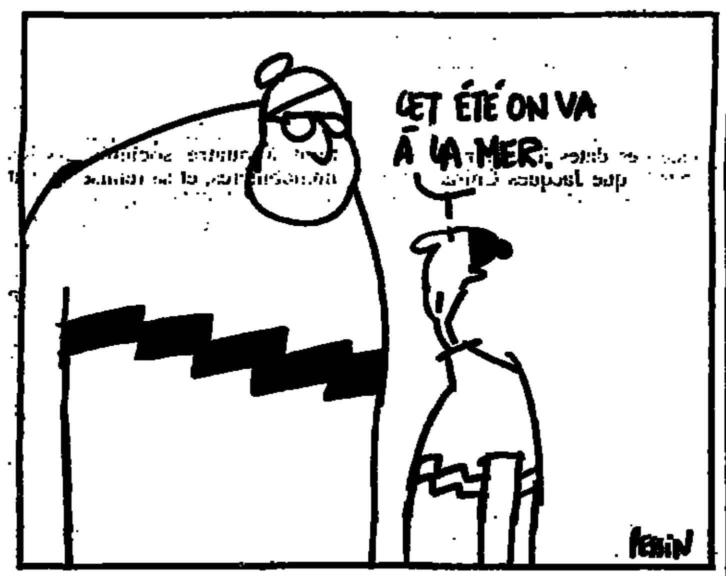
Guide prévenant, le premier ministre aurait bien aimé emmener aussitôt M. Kohl vers l'un des sommets qu'ils affectionne, mais le chancelier se fit prier. Il expliqua à son hôte qu'il avait *« prudemment »* abandonné, aussitôt passé l'âge de cinquante ans, la pratique de cette discipline. La cordée prit donc, par la route, la direction du chalet que possède le premier ministre au cœur de la capitale de l'alpinisme.

Cette journée de *« vacances »*, selon M. Balladur, commença ainsi par trois heures d'entretiens studieux entre les deux chefs de gouvernement. Par la suite, ni l'un ni l'autre ne laissa transpirer la moindre information sur le contenu de ces discussions. En fait, celles-ci ont porté, principalement, sur l'Europe et l'Algérie. Mais selon l'entourage de M. Kohl, ce dernier a tenté, à l'occasion de son bref séjour chamoniard *« de clarifier les intentions de M. Balladur sur l'Allemagne et l'Europe »*.

Si le premier ministre a tenu à qualifier ces entretiens d'*« amicaux et détendus »*, le chancelier allemand a manifesté une certaine réserve au cours de la balade médiatico-touristique que lui a proposée le premier ministre à l'issue du repas familial servi dans son chalet. Helmut Kohl aurait en effet préféré que l'ascension mécanisée du Brévent, qui culmine à 2 525 mètres d'altitude, soit plus discrète. Mais le premier ministre avait tenu à ce que les caméras et les photographes l'accompagnent et immortalisent leur rencontre devant le « toit de l'Europe ».

Les deux hommes s'installèrent *sur la terrasse panoramique du* Brévent pour discourir des bienfaits, mais aussi du coût, selon eux élevé, des sports d'hiver. M. Kohl commanda un *glühwein* – un vin chaud épicé – qu'il accompagna d'un café au lait tandis que son hôte se contentait d'un simple café. *« Beaucoup de choses séparent ces deux hommes,* observa un journaliste allemand. *Helmut Kohl recherche les relations amicales avec ses interlocuteurs. Avec Edouard Balladur, le courant ne passe pas. Ce n'est pas avec cet homme-là qu'il ira prendre une bonne bière dans un bar à l'issue d'une longue conférence. »*

CLAUDE FRANCILLON



Devant l'état-major français

M. Mitterrand se refuse à étendre à l'Europe la dissuasion nucléaire de la France

A moins de cinq mois de son départ de l'Elysée, François Mitterrand a réaffirmé, jeudi 5 janvier, devant l'état-major français au grand complet, venu lui présenter ses vœux de Nouvel An, la doctrine de défense de la France, fondée sur la dissuasion nucléaire qui *« est difficilement partageable par nature »*. *« La stratégie dissuasive reste au centre de notre système de défense. Il n'est pas question de changer de stratégie. Il n'est pas question non plus, dans l'immédiat, d'étendre à l'Europe cette stratégie dissuasive »*, a déclaré M. Mitterrand.

« Pour parler de dissuasion européenne, il faut que des intérêts communs aient été identifiés. Pour l'instant, c'est encore trop flou, c'est un travail pour le siècle prochain », a-t-il expliqué. Le chef de l'Etat n'en a pas moins insisté sur les progrès de la défense européenne. *« L'Europe de la défense est en marche, on est allé de progrès en progrès »*, a-t-il dit, citant les réalisations en cours : corps européen, Euroforce aéromaritime franco-italo-espagnole, Euro-air groupe franco-britannique, agence franco-allemande de l'armement.

A propos de l'Alliance atlantique, M. Mitterrand a rappelé que la France en fait partie, *« même si certains feignent de l'oublier »*, mais qu'elle n'entend pas, pour autant, se *« mêler des décisions militaires »*, sauf, a-t-il dit, *« au cas par cas, lorsque nos forces sont engagées »*. *« Les Américains,* a ajouté le président de la République, *ont longtemps redouté la perspective d'une défense européenne, mais ils ont compris que nous étions de bonne foi. Nous pouvons construire l'Europe de la défense sans desserrer nos liens avec l'Alliance. »*

J. I.

M. Mitterrand devant le Parlement de Strasbourg le 17 janvier. – François Mitterrand exposera, le 17 janvier, à Strasbourg, à l'occasion d'un discours devant le Parlement européen, le programme de la présidence française de l'Union européenne, a annoncé Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, jeudi 5 janvier. En outre, le chef de l'Etat recevra à Paris, le 3 février, le nouveau président de la Commission européenne, Jacques Santer, et l'ensemble des commissaires.

M. Emmanuelli souhaite que l'Europe sociale soit une « initiative prioritaire ». – Le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, a adressé, jeudi 5 janvier, une lettre au premier ministre, dans laquelle il lui demande de faire de l'Europe sociale une *« initiative prioritaire »*. M. Emmanuelli observe que *« certains gouvernements, sous prétexte que la concurrence mondiale se fait plus vive, vont jusqu'à envisager un possible recul de notre protection sociale et de notre droit au travail »*, et ajoute que *« la France doit prendre le contrepied de cette attitude »*.

Pour avoir ironisé sur la mort d'un policier

La radio Skyrock est suspendue pour 24 heures par le CSA

Skyrock, 3 janvier, 6 heures. Comme chaque matin, « Les Monstres » – Maître Lévy, ancien complice de l'animateur Arthur sur Europe 1, et Jicé, son acolyte – tiennent l'antenne, pendant trois heures. A 6 h 30, un flash annonce la mort du policier Georges Janvier, tué la veille à Nice (*le Monde* du 5 janvier). *« Ah ! y'a un flic qui est mort ? Ah, ben c'est plutôt une bonne nouvelle »*, lance Jicé. Rires dans le studio. La présentatrice s'essaie à d'autres sujets. Mais, à chaque fois, elle est interrompue par l'animateur, qui relance, provocateur : *« Ceci dit, y'a un flic qui est mort, et ça, c'est plutôt une bonne nouvelle... »* A 7 heures, lors du flash suivant, il réitère son « bon mot ».

Averti par la préfecture de police de Paris, indignée des propos tenus à l'antenne du réseau musical national, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé, jeudi 5 janvier, en séance plénière et après audition de l'extrait incriminé, la suspension de Skyrock, pendant 24 heures, pour *« s'être réjouie de la mort d'un policier lors de la fusillade de Nice »*. Lundi 9 janvier, le réseau musical, qui compte, avec cent émetteurs, quelque 1,9 million d'auditeurs, devra se taire. Cette décision est une « première » pour l'instance de régulation.

Les excuses de Pierre Bellanger

Aussitôt après que cette décision a été rendue publique, le réseau musical, dont l'auditoire est composé à 60 % de moins de vingt-cinq ans, commente, par la voix de ses divers animateurs (Maurice, notamment), la décision du CSA. *« Dérapage »*, *« pas acceptable »*, *« Faute de goût »*... Dès le flash de 7 heures, le 3 janvier, Maître Lévy avait fait remarquer *« qu'on ne plaisante pas avec une mort d'homme »*. La radio présente ses excuses à ses auditeurs, comme l'a fait Pierre Bellanger, le président et fondateur de ce réseau de la FM, à l'instance de régulation, à la famille, et au syndicat des policiers.

Dans un communiqué diffusé à l'antenne, vendredi 6 janvier, la radio demande pourtant au CSA de *« revenir sur cette décision »*. Constatant que la sanction du CSA est *« sans commune mesure aevc la faute »*, Pierre Bellanger juge la décision des « sages » *« aussi stupéfiante que disproportionnée »*, et n'hésite pas à parler de *« censure »*. *« J'ai suspendu l'émission vendredi 6 janvier ; je vais recevoir l'animateur, qui a été mis à pied pour faute lourde »*, commente Pierre Bellanger.

Les sages sont unanimes : *« Sur un crime aussi crapuleux, il y a des choses qui ne se font pas »*, commente l'un d'eux. Parmi la batterie de mesures qui étaient à sa disposition, Jacques Boutet, le président a choisi la manière forte, rapide et symbolique. La procédure engagée il y a plus d'un an devant le Conseil d'État à l'encontre de la FM parisienne Ici et Maintenant pour diffusion de « propos racistes et antisémites », il y a plus d'un an, est toujours en cours.

ARIANE CHEMIN

COMMENTAIRE

Le moustique et le marteau

LA décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de suspendre pour vingt-quatre heures, lundi 9 janvier, les émissions du réseau FM Skyrock est une première. Aucune autre radio ou télévision n'a jusqu'ici été sanctionnée de cette manière, ni aussi vite. Elle risque toutefois de placer les « sages » en porte-à-faux avec la loi et d'apparaître pour ce qu'elle est : un acte de censure dont la lourdeur est sans commune mesure avec le délit constaté.

L'article premier de la loi relative à la liberté de la communication du 30 septembre 1986 stipule en substance que le CSA peut intervenir quand *« la sauvegarde de l'ordre public »* est menacée et quand le *« respect de la dignité de la personne humaine »* est bafouée, la suspension pouvant aller jusqu'à un mois.

Mais la sanction de Skyrock aurait dû être précédée d'une *« mise en demeure »*. C'est, jusqu'à maintenant, cette voie – indiquée en toutes lettres dans la loi de 1986 – qu'avait choisie le CSA, notamment pour tenter d'endiguer les *« excès »* de l'émission « Love in Fun », l'émission de Fun Radio animée par le Doc et Difool. Le CSA a également mis en demeure deux fois Skyrock, mais c'était en 1992 et en 1993, et pour des motifs différents (diffusion d'un numéro de téléphone de commissariat et apologie de viol).

Plusieurs émissions provocatrices de Skyrock (comme celle de la star du porno Tabatha Cash) heurtent les oreilles des « sages ». La phrase sur la mort du policier de Nice fut la goutte d'eau de trop. L'aspect expéditif de la sanction est vraisemblablement lié à la colère de Charles Pasqua mais aussi au prochain départ de Jacques Boutet, président du CSA, le 24 janvier. Histoire d'éviter à son successeur d'avoir à régler un dossier complexe allant de la mise en demeure classique à la transmission du dossier au Conseil d'État ou au procureur de la République.

Il reste qu'une nouvelle fois le CSA risque de se mettre à dos le public des jeunes auditeurs qui forme le noyau dur de Skyrock, comme ce fut le cas lorsqu'il tenta de « censurer » au printemps 1994, l'émission « Love in Fun ». Et d'avoir utilisé une massue pour écraser un moustique, ces propos d'un autre âge où la haine du flic servait de pensée politique.

YVES-MARIE LABÉ

DANS LA PRESSE

Veillée d'armes avant la présidentielle

La Tribune-Desfossés (Didier Pourquery) : « Dans les opérettes de Francis Lopez, il y avait toujours un héros aux dents blanches qui s'avançait tranquillement vers son destin. (...) Le héros fait l'union et promet déjà des lendemains qui chantent, qui peuvent même faire rêver. Après les élections, *« tout changera, tout deviendra possible »*, assure Edouard Balladur. Pendant l'opérette, il ne se passe pas grand chose, c'est vrai, mais à la fin le héros – et l'héroïne – partent vers des horizons radieux. On n'a pas vu passer la soirée... comme on dit. »

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « Helmut Kohl serait-il devenu le nouveau « faiseur de roi » ? De nos jours, pour être sûr d'arriver à l'Élysée, il n'est pas inconvenant de se parer de l'onction du chancelier allemand. (...) Déclarés ou potentiels, tous les candidats ou presque l'ont compris : MM. Balladur, Chirac, Barre, Giscard d'Estaing ou Jospin. De l'Allemagne et de la France, ils pourraient presque dire, commme la poétesse : « Ni l'une sans l'autre, ni l'autre sans l'une... »

L'Humanité (José Fort) : « Helmut Kohl s'intéresse de très près à la prochaine élection présidentielle française. On ne peut reprocher à un responsable étranger de s'informer sur les *possibles développements politiques dans un pays proche.* Mais à partir de quel moment le mot « intérêt » doit-il faire place à celui d'« ingérence » ?

InfoMatin (Philippe Cohen) : « La catastrophe électorale qu'annoncent les salades socialistes ne fera pas que des malheureux. Elle servirait le destin d'un Barre, homme apprécié à l'Elysée, qui pourrait devenir plus crédible que Chirac face à Balladur. On peut même supposer qu'une telle éventualité ne serait pas forcément fortuite. Qu'importe le flacon... »

Le Télégramme (Hubert Coudurier) : « En se forgeant une image sur mesure d'homme de bien, pétri d'une humilité un peu forcée, compte tenu de l'impuissance des politiques face au chômage, en évitant soigneusement tout conflit avec le président de la République et en gommant ce volontarisme réformateur, dont Chirac fut la victime, Edouard Balladur a su échapper aux pièges de la cohabitation et profiter pleinement de la légitimité que confère Matignon. »

La Charente libre (André Mazières) : « Quand M. Chirac souligne qu'il y a en ce moment et depuis des années rupture du « pacte républicain », il n'a pas tort. De même, quand M. Jospin estime que la gauche doit réagir pour remplir le vide par lequel elle se laisse envahir, il n'a pas tort non plus. Mais les Français n'aiment pas qu'on les brusque et, s'ils ne sont pas contents de leur situation, ils ont une sainte frousse d'en changer par des réformes trop hardies. »

France-Inter (Jérôme Dorville) : « Après la veillée d'armes, partisans du premier ministre et fidèles de Jacques Chirac vont pouvoir s'étriper à loisir. L'authentique reprend le dessus. C'est le retour de la droite à l'état de nature. (...) Ainsi se dessine le paysage avant la bataille : le brouillard se lève, extérieur jour, moteur. »

Une décision surprenante du CSA

La CLT n'est pas autorisée à reprendre le réseau M40

Le CSA a refusé jeudi 5 janvier la reprise de 100 % du réseau FM de radio musicale M40 par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) qui contrôle en France RTL et Fun radio.

Le CSA a affirmé dans un communiqué que *« la cession de la totalité du capital à la CLT, qui contrôle déjà par ailleurs deux réseaux nationaux, constituerait un changement substantiel de nature à remettre en cause l'appréciation qui a conduit à délivrer des autorisations d'émettre à M40 lors de la planification des fréquences, au regard de l'impératif législatif de pluralisme des opérateurs, tant au niveau national que local »*.

Après avis du Conseil de la concurrence, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, avait, lui, conclu *« qu'il n'y avait pas lieu d'interdire les concentrations résultant de la prise de contrôle par la CLT des stations Fun et M40 »* (*le Monde* des 24 et 27 décembre).

La décision inattendue du CSA suscite la surprise de la CLT : *« Le gouvernement et le Parlement ont décidé d'encourager la constitution de grands groupes radiophoniques. Ni le conseil de la concurrence, ni les ministres compétents n'ont fait obstacle à cette prise de contrôle à 100 %. La CLT va procéder à une analyse juridique approfondie de cette décision surprenante. La CLT étudiera parallèlement l'ouverture du capital à d'autres partenaires. »*

En association avec Sun Microsystems

Thomson Consumer Electronics a mis au point le premier système de télévision interactive

Thomson Consumer Electronics (TCE) et Sun Microsystems ont présenté, jeudi 5 janvier, à Las Vegas (Etats-Unis) une solution « clé en main » de télévision interactive. Cela consacre l'avancée de Thomson dans la course engagée par les grandes compagnies informatiques et les grands groupes d'électronique domestique dans le secteur de la télévision numérique.

Thomson enfonce le clou : après avoir mis au point et commercialisé avec succès aux Etats-Unis le premier décodeur de télévision numérique, le groupe français, associé avec l'entreprise américaine d'informatique Sun Microsystems, propose un complément logique, un système complet de télévision interactive. Cet ensemble baptisé « Open TV » a été spécialement conçu par Thomson pour convaincre les diffuseurs de développer des applications interactives. L'innovation a été présentée, jeudi 5 janvier, au Consumer Electronics Show, qui rassemble actuellement à Las Vegas (Nevada) le gratin de l'électronique mondiale.

Sur les récepteurs actuels

L'objet est invisible. Il s'agit d'une solution informatique présente à la fois dans le serveur situé chez le diffuseur et dans le décodeur loué ou acheté par les particuliers. De leur domicile, à l'aide de leur seule télécommande, les téléspectateurs pourront choisir une émission de télévision au sein d'une bibliothèque de programmes numérisés et prévoir la diffusion de cette émission à l'heure qui leur convient. Ils pourront également commander un billet de train ou d'avion sur un canal adéquat ou acheter une robe et un autocuiseur sur le canal du téléachat. Le tout sans quitter leur fauteuil. *« C'est la première fois qu'une solution clé en main qui couvre l'ensemble du problème est offerte aux opérateurs de réseaux et aux diffuseurs. Désormais, nous avons une longueur d'avance sur Sony »*, a affirmé Alain Prestat, président de Thomson Consumer Electronics. Il estime que la crédibilité acquise par Thomson sur les nouveaux marchés du numérique ne peut qu'en sortir renforcée.

Ce système de télévision interactive utilise la norme de compression MPEG2, celle sur laquelle sont basés actuellement tous les travaux du numérique. Il est compatible avec les récepteurs de télévision actuels, affirme Thomson, et aura pour réseaux de prédilection le câble et le satellite. Les serveurs seront fabriqués par Sun et les décodeurs par Thomson.

Prix encore inconnu

Des équipes commerciales seraient dès aujourd'hui en place *« dans le monde entier »* pour proposer ces systèmes interactifs, a indiqué Thomson. Alain Prestat n'a pas voulu préciser quel serait son premier client, le prix auquel serait proposé ce nouveau système, ni ses objectifs de ventes.

Le développement de ce produit est la seconde étape de l'intervention du groupe français dans la télévision numérique. TCE est en effet le premier fournisseur aux Etats-Unis de systèmes de réception du réseau mondial de télévision numérique par satellite DSS (Digital Satellite System). A ce jour, le groupe y a vendu plus de 600 000 kits de réception, *« ce qui dépasse les prévisions »*. Alain Prestat estime que les ventes atteindront le million et demi dans le courant de l'année 1995. TCE a par ailleurs été retenu, avec quatre autres industriels, pour fabriquer les futurs décodeurs numériques de Canal Plus.

YVES MAMOU

La catastrophe de Furiani devant le tribunal correctionnel de Bastia

L'inéluctable effondrement

Le procès de la catastrophe de Furiani a véritablement commencé jeudi 5 janvier, devant le tribunal correctionnel de Bastia, avec l'arrivée à la barre des experts chargés d'examiner les restes de la tribune qui s'est effondrée le 5 mai 1992 faisant 17 morts et 2 357 blessés.

« Je n'ai plus grand-chose à ajouter... », grommelle l'expert judiciaire Michel Brissac alors que le président vient de terminer la lecture d'un texte censé rappeler les faits, mais qui ressemble à un réquisitoire prononcé avant l'heure. Certes, le magistrat avait annoncé en préambule qu'il ne s'agissait pas de l'opinion du tribunal, mais l'énumération par un président, au début d'un procès, d'une série de circonstances présentées comme établies alors qu'elles seront abondamment discutées, énumération assortie de la lecture presque intégrale des rapports des experts avant leur audition, a quelque chose d'insolite.

Mais le débat contradictoire reprend ses droits quand les experts s'expriment et M. Brissac a manifestement le sens de la pédagogie. Mieux qu'un dessin maladroit ou qu'une démonstration à partir de la minuscule maquette placée au pied du tribunal, l'expert résume la principale faute commise dans la construction de la tribune par ce postulat : *« Un rectangle est déformable, un triangle ne l'est pas. »*

Or la partie arrière de la tribune qui s'est effondrée était constituée de tubes montés entre eux pour former une série de rectangles ne comportant pas de diagonales de renfort. *« Nous avons reconstitué la structure avec ce qui restait et à partir de nos entretiens avec le constructeur »*, ajoute M. Brissac, car il n'existait aucun plan, tout juste quelques croquis.

« L'effondrement était inéluctable », concluent les experts, en notant que le constructeur *« n'avait tenu aucun compte des efforts horizontaux »*. Il semble d'ailleurs que ce soit à l'instant où les spectateurs se sont tous tournés dans la même direction pour regarder l'équipe de Bastia rejoindre le vestiaire, après la séance d'échauffement, que l'effondrement de la tribune s'est produit.

Le rapport est donc accablant pour Jean-Marie Boimond, ingénieur de la société Sud-Tribune. En revanche, les experts considèrent que l'utilisation de tubes de marques différentes n'a pas eu de conséquences sur la catastrophe. De la même manière, les cales de bois et les parpaings placés à la base des tubes verticaux pour compenser les irrégularités du sol sont d'un usage courant et n'ont joué aucun rôle dans l'effondrement.

L'hypothèse selon laquelle les défauts du montage étaient immédiatement visibles pour un non-spécialiste est également écartée : *« Il faut être initié, il ne suffisait pas d'être ingénieur, il fallait être ingénieur qualifié en charpente métallique. Je ne pense pas qu'il y en ait dans les commissions de sécurité »*, estime M. Brissac.

« Un aspect extérieur tout à fait rassurant »

La réponse ne satisfait pas Mᵉ Paul Lombard : *« Tout cela a été fait à la va-comme-je-te-pousse. Quand le préfet Henri Hurand s'est rendu sur le stade, n'aurait-il pas été opportun qu'il se fasse accompagner d'un technicien ? »* Derrière la vitre blindée, M. Hurand se lève : *« Je me suis rendu le 4 mai à Furiani uniquement pour regarder l'ensemble du stade où devaient se rendre deux ministres. J'ai vu la tribune, son aspect extérieur était tout à fait rassurant. »*

Derrière l'apparente banalité de son propos, les derniers mots sont cependant inacceptables pour les victimes présentes dans la salle, qui protestent bruyamment. Le calme à peine revenu, Mᵉ Henri Juramy souffle sur la braise en demandant : *« Le constructeur, qui savait forcément que cette tribune allait s'effondrer, a-t-il eu les moyens de faire en sorte que la tribune ne s'effondre pas. On l'a compris, je pense à la non-assistance à personnes en danger. »*

« Experts assassins ! »

Sans voir le piège, un expert répond : *« Le constructeur a réalisé cet ouvrage avec sincérité. Il ne pouvait pas savoir que c'était dangereux. »* Aussitôt la foule des victimes explose, des injures fusent : *« Experts assassins ! »* M. Brissac rattrape la phrase maladroite de son confrère pour dire plus simplement : *« L'homme qui l'avait construite n'avait manifestement pas conscience que cette tribune allait s'effondrer. »* Satisfait, Mᵉ Juramy conclut : *« Ces gens-là ne sont peut-être pas des assassins, mais ce sont des gougnafiers ! »*

Après les techniques de l'échafaudage, le tribunal pénètre dans le maquis de la réglementation administrative. Daniel Limodin, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur, connaît si bien ce sujet que son discours donne le vertige. Sans reprendre sa respiration, ce fonctionnaire cite une longue rafale de textes si denses qu'il est difficile de le suivre.

De son propos, il est cependant possible d'extraire quelques affirmations inquiétantes : *« Les commissions de sécurité n'ont aucun pouvoir de décision. Elles sont purement consultatives et fonctionnent de manière très bizarre. Le mode de convocation de leurs membres, écrit ou verbal, n'est pas prévu, pas plus que les modalités de vote, ni la présence obligatoire de certains d'entre eux. »* Sur le plan technique, l'inspecteur général ajoute : *« Dans l'état actuel du droit, il n'y avait aucune obligation de contrôle de solidité ou de stabilité de la part de cette commission. »*

Le président aimerait donc savoir qui a le pouvoir de décision sur l'ouverture au public après une telle construction. *« Je ne voudrais pas remettre en cause une décision judiciaire antérieure*, susurre M. Limodin, *mais sur le plan administratif, c'est le maire. »* Or le maire de Furiani, Eugène Bertucci, a bénéficié d'un non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia.

Un regain de tension

Le débat s'achève donc dans une certaine confusion, chacun interprétant dans le sens qui l'arrange une foule de textes administratifs qui semblent se contredire. En cette matière, le législateur paraît bien, lui aussi, avoir fait preuve *« d'imprudence et de négligence »*. Quoi qu'il en soit, cette seconde journée de l'audience a connu un regain de tension. Malgré les avertissements formulés la veille, il apparaît difficile qu'un débat véritablement contradictoire puisse se dérouler dans le calme. Plusieurs incidents l'ont révélé : face à la douleur des victimes, une défense véritablement libre risque d'être perçue dans la salle comme une injure intolérable. Une telle défense sans contrainte est pourtant inséparable de cette justice que les victimes et leur familles ont tant réclamée, tant attendue.

MAURICE PEYROT

Jugé à Grenoble après l'accident survenu à un élève

Le proviseur d'un lycée est condamné à 10 000 francs d'amende avec sursis

GRENOBLE

de notre bureau régional

Francis Gibello, proviseur du lycée technique et d'enseignement professionnel Vaucanson de Grenoble, a été condamné, jeudi 5 janvier, par le tribunal correctionnel de cette ville à 10 000 francs d'amende avec sursis pour blessures involontaires. Sa responsabilité dans l'accident dont a été victime un élève de quatorze ans, le 30 septembre 1992, qui avait été gravement blessé au bras alors qu'il travaillait sur une fraiseuse dépourvue de sécurité, a été retenue par le tribunal (*le Monde* du 19 novembre 1994). Il a par ailleurs été condamné à verser 2 000 francs à la victime au titre du remboursement de ses frais.

Ce verdict intervient quelques semaines après le jugement de l'ancien proviseur du lycée Paul-Eluard à Saint-Denis, condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour homicide involontaire (*le Monde* du 23 novembre 1994). Le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN) tiendra, lundi 9 janvier à Grenoble, une conférence de presse pour annoncer une action syndicale de protestation. De son côté, M. Gibello, qui pourrait faire appel du jugement, a exprimé son *« amertume »*. *« Le tribunal semble ne pas avoir reconnu les difficultés des chefs d'établissement »*, a-t-il commenté. A l'audience, le proviseur avait expliqué qu'avant l'accident il avait alerté le conseil régional (propriétaire du lycée depuis la décentralisation) au sujet de l'état de certaines machines. Mais la note, de 1 700 000 francs, à régler pour assurer leur rénovation s'était révélée trop lourde.

Aujourd'hui, plusieurs machines restent non conformes et risquent de le demeurer jusqu'à l'achèvement de la remise aux normes de l'ensemble du parc-outil des lycées techniques de Rhône-Alpes, prévu pour 1997. *« D'ici là, je suis un récidiviste potentiel »*, constate M. Gibello, qui interroge : *« Que dois-je faire ? Fermer ce soir l'établissement et mettre les mille cinq cents élèves à la porte ? »*

NICOLE CABRET

Recrutés sous contrat emploi-solidarité

Des employés au tribunal de grande instance de Bordeaux vont devant les prud'hommes

Une quarantaine de personnes qui estiment avoir travaillé illégalement sous contrat emploi-solidarité (CES) dans les services du tribunal de grande instance de Bordeaux ont entamé, jeudi 5 janvier, une action en justice devant le conseil des prud'hommes afin d'obtenir réparation.

Soutenus par la CGT, les plaignants affirment en effet que *« l'Etat n'a pas le droit de recourir à des CES, même recrutés sous couvert d'une association »* (*le Monde* du 26 octobre 1994).

Dans le cas de Bordeaux, ces CES – les uns encore en activité, les autres parvenus au terme de leur contrat – ont été embauchés par l'association Jeunesse Justice, créée en 1986 pour *« mettre en place des moyens d'aide au fonctionnement des différents services du ministère de la justice en donnant des moyens de formation à des jeunes »*.

Au total et depuis 1991, cette association, qui conteste aujourd'hui la compétence du conseil des prud'hommes dans ce litige, a ainsi mis à disposition de l'administration *« environ 450 personnes pour des périodes allant de trois mois à trois ans »* sur le seul ressort de la cour d'appel de Bordeaux. Soit, précise la CGT, l'équivalent *« de près du quart des effectifs titulaires »*.



AFFAIRES : Le juge Eric Halphen entendu par le Conseil supérieur de la magistrature. – Le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), chargé de l'enquête sur les fausses factures de la région parisienne, a été entendu, jeudi 5 janvier, par la formation compétente pour les magistrats du siège au sein du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Eric Halphen a été entendu dans les bureaux du CSM, quai Branly, de 14 h 30 à 17 h. Cet entretien, qui pourrait être suivi d'autres, entre dans le cadre de la mission d'information que le CSM a confiée à une commission, formée de quatre de ses membres. Le président de la République avait sollicité l'avis du CSM le 22 décembre, sur un éventuel dessaisissement du juge Halphen, après l'arrestation et la mise en examen de son beau-père pour *« extorsion de fonds et trafic d'influence »* (*le Monde* du 24 décembre).

CORRUPTION : le producteur de volailles Gérard Bourgoin mis en examen. – Le patron du premier groupe français de volaille fraîche, Gérard Bourgoin, qui est aussi vice-président du club de football de l'AJ Auxerre, a été mis en examen pour corruption par un juge d'instruction rennais. Cette mise en examen, signifiée *« au cours du premier semestre de l'année dernière »*, selon des sources judiciaires, est la conséquence d'une tentative de corruption reprochée à M. Bourgoin, à l'occasion de marchés passés avec un magasin Intermarché implanté en Ille-et-Vilaine. L'affaire, qui remonte aux années 1991 et 1992, porterait sur des marchés de plusieurs millions de francs. Le groupe Bourgoin, deuxième producteur européen de volailles, emploie quelque 4 210 employés. Il contrôle notamment la société Ducs de Bourgogne, sponsor officiel de l'AJ Auxerre. M. Bourgoin est en outre maire de Chailley (Yonne), et conseiller général (sans étiquette) du canton de Brienon-sur-Armançon (Yonne).

ACCIDENT DU MONT SAINTE-ODILE : le rapport des experts judiciaires transmis au juge d'instruction. – Le rapport final des experts judiciaires sur l'accident d'un Airbus A-320 d'Air Inter qui s'était écrasé le 20 janvier 1992 sur le mont Sainte-Odile (Haut-Rhin), faisant 87 victimes, a été transmis au juge d'instruction François Guichard, à Colmar, a-t-on appris jeudi 5 janvier.

Poursuivis pour obstacle à la circulation durant une manifestation

Deux surveillants de prison sont relaxés par le tribunal d'Evry

Debout derrière la barre, ils écoutent avec attention la présidente du tribunal, Dominique Pauthe. Habitués à ouvrir et à fermer les portes des cellules de la prison de Fleury-Mérogis, ils comparaissent pour la première fois de leur vie devant un tribunal correctionnel.

« Dans la nuit du 2 au 3 décembre, vous avez participé à une manifestation de surveillants qui a bloqué la Francilienne, précise la présidente. *Vous avez déclaré que vous vous trouviez là à la suite d'un concours de circonstances. C'est exact ? »* Eddy Thune hésite un instant avant d'acquiescer discrètement d'un mouvement de tête. *« Ça s'est enchaîné très rapidement*, murmure-t-il. *Je n'ai pas compris. »* A ses côtés, Thierry Thabourin soupire. *« J'ai entendu du bruit dans la rue, je suis descendu par curiosité, et, comme il y avait des collègues à moi, on a discuté un moment et je les ai accompagnés. »*

Pour la première fois depuis le début du conflit des prisons, le 7 novembre, des surveillants sont poursuivis devant le tribunal correctionnel. En deux mois, les exactions n'ont pas manqué – à Fleury-Mérogis, la porte d'entrée a été incendiée et des peupliers sont régulièrement abattus pour faire des barrages –, mais le parquet d'Evry (Essonne) se gardait bien d'engager des poursuites afin de ne pas mettre le feu aux poudres.

Ces procédures sont en outre difficiles à « faire tenir » : lors de la bousculade qui suit l'intervention des forces de l'ordre, il est difficile d'identifier avec précision les auteurs et de distinguer ce qui relève du droit d'expression et ce qui constitue une infraction. Pressé par la chancellerie, qui souhaitait que la justice fasse preuve de fermeté, le parquet d'Evry s'était cependant résolu au mois de décembre à engager des poursuites.

A l'audience, le dossier se révélait cependant fragile : pour asseoir les poursuites, le ministère public invoquait la violation d'un article du code de la route qui interdit de faire obstacle à la circulation. *« C'est honteux*, lançait Mᵉ Pascal Winter. *C'est la première fois que je vois la justice invoquer le code de la route pour réprimer une manifestation. J'apprends ici que la seule présence physique d'un manifestant sur un axe routier peut être sanctionnée. »*

Cent cinquante surveillants étaient présents ce soir-là sur la Francilienne : deux seulement avaient été convoqués au palais de justice. *« Ce sont ceux qui ont couru le moins vite »*, constatait simplement Mᵉ Anne Prévosteau-Leclerc.

Dans son réquisitoire, le procureur adjoint, François Gosselin, insistait cependant sur les risques, pour la sécurité, de ces blocages d'autoroutes. *« Lorsque plus d'une centaine de personnes bloquent la Francilienne, il y a objectivement une situation de danger*, précisait-il. *Il faut parfois rappeler qu'on ne peut pas faire n'importe quoi et qu'il n'y a pas de zone de non-droit, y compris dans des circonstances particulières. »* Invoquant les bons renseignements recueillis au sujet des surveillants et leur absence d'antécédents judiciaires, M. Gosselin demandait cependant une simple amende. *« Une sanction de principe »*, précisait-il. Au terme d'un court délibéré, MM. Thune et Thabourin ont finalement été relaxés.

ANNE CHEMIN

ENVIRONNEMENT : un nouveau centre de déchets industriels en Mayenne. – Le Crédit national a achevé le montage financier permettant la construction d'un douzième centre de traitement des déchets industriels en France. Ce nouveau centre sera implanté à Changé (Mayenne), sur un site de traitement des ordures ménagères et de déchets industriels banals existant depuis 1987 dans la banlieue de Laval.

Devant le tribunal correctionnel de Marseille

Escalade mortelle dans les calanques : le club alpin français en accusation

Trois membres du club alpin français (CAF), un moniteur, Jean-Yves Hautecœur, quarante-sept ans, le président de la section du CAF d'Ile-de-France, Jacques Manesse, cinquante et un ans, ainsi qu'un autre animateur, Patrick Martin, quarante ans, ont comparu, jeudi 5 janvier devant la 5ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Marseille, à la suite de la mort accidentelle d'un jeune alpiniste parisien, Jérôme Piriou, dix-neuf ans, lors d'une course dans le massif des calanques de Marseille, au cours du week-end du 1ᵉʳ mai 1989. Les deux premiers étaient poursuivis pour homicide involontaire et le troisième pour non assistance à personne en péril. Le substitut Olivier Redon n'a réclamé que des peines modérées de huit mois de prison avec sursis contre M. Hautecœur et, respectivement, dix et quinze jours de prison avec sursis contre MM. Manesse et Martin. Le jugement a été mis en délibéré au 9 février.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jérôme Piriou, qui pratiquait l'alpinisme depuis la fin de 1986, s'était inscrit pour une sortie de week-end, d'« initiation et de perfectionnement », de niveau « PD-AD » (« Peu difficile, assez difficile ») organisée par la section du CAF d'Ile-de-France du 29 avril au 1ᵉʳ mai 1989 dans la calanque d'En Vau près de Marseille. Le 30 avril, le groupe avait entrepris, sous la conduite de Jean-Yves Hautecœur, l'escalade, non prévue à l'origine, d'une voie classée « D. inf » (Difficile inférieur) dans le cirque de Devenson.

Alors qu'il avait pris la tête d'une première cordée, Jérôme Piriou avait fait une chute mortelle, peu avant 21 heures, à quelques mètres du sommet de la falaise. Ses trois co-équipiers avaient dû bivouaquer sur place pendant la nuit et n'avaient été secourus par les marins-pompiers de Marseille que le lendemain dans la matinée. Prévenu de l'accident quarante-huit heures plus tard et après s'être heurté à des explications évasives des responsables du CAF, le père de la victime, un scientifique qui n'a jamais admis la thèse de la fatalité, s'était résolu à déposer plainte contre X... à la fin juin.

Un réquisitoire sévère

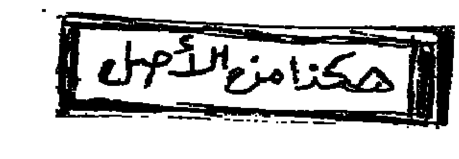
L'instruction de l'affaire devait révéler une série d'anomalies : le changement de programme inopiné décidé par M. Hautecœur et le choix d'une escalade en terrain d'aventure de niveau légèrement supérieur à celui prévu, le départ tardif de la course, le défaut de casque de sécurité de Jérôme Piriou et, surtout, la désignation de celui-ci, en dépit de son manque d'autonomie, comme ouvreur de la première des deux cordées formées par M. Hautecœur. Les circonstances ne plaident pas en faveur du moniteur, non breveté, qui ne connaissait pas la voie empruntée – un à-pic de 200 mètres, sur une roche délitée, avec plusieurs passages de difficulté 3 – et qui n'avait jamais conduit de course de ce niveau. De plus, un seul des trois participants inscrits à la course avait assisté à la réunion préparatoire le 27 avril.

A l'audience, M. Hautecœur, petit homme replet, ne donne pas l'impression d'une grande assurance. Il reconnaît que Jérôme Piriou – dont la capacité reconnue était de niveau 3 en rocher – possédait une technique supérieure à la sienne et explique qu'il lui avait confié la responsabilité de premier de cordée, en tête, *« parce qu'il n'avait pas de casque... »*. Le jour-même de l'accident, un autre groupe dirigé par Patrick Martin avait rapidement interrompu une escalade, à proximité, en raison des dangers présentés par la trop grande friabilité de la roche. La course dans le Devenson aurait dû prendre deux heures et demie. Or, près de six heures après le début de l'escalade, les deux cordées de Jérôme Piriou et de Jean-Yves Hautecœur n'étaient pas encore sorties de la falaise et la nuit était venue... La prudence aurait sans doute voulu que le groupe rebrousse chemin pendant qu'il était encore temps. Ce qui ne fut pas le cas.

En dépit des nombreuses questions posées par le président Christian Couchet, personne, au CAF, ne se reconnaît responsable... Ni M. Manesse, qui *« ne s'occupait pas du recrutement des bénévoles »*, ni M. Martin, le seul à savoir où se trouvait le groupe Hautecœur et qui n'a pas donné l'alerte en pensant que le groupe avait bivouaqué dans la falaise (ce qui s'est jamais produit dans les calanques). Ni M. Hautecœur dont le rôle était, seulement, selon lui, de *« maintenir le groupe dans la bonne voie »*.

L'avocat de ce dernier, Mᵉ Pascal Potot (Paris) a estimé qu'il n'y avait aucun lien de causalité entre les éventuelles fautes reprochées à son client et l'accident. Tout en réclamant des peines très modérées, le substitut Olivier Redon a, cependant, prononcé un réquisitoire sévère en accusant, notamment, M. Hautecœur d'une *« faute pénale caractérisée »* pour ne pas s'être assuré du niveau des participants alors que, de plus, *« il devait leur montrer les meilleures techniques de progression et de sécurité. Il est resté derrière*, s'est-il exclamé, *peut-être parce qu'il n'avait pas confiance en lui, en espérant que ça passerait... »*.

GUY PORTE



L'ANNÉE 1994 DANS LE MONDE

INTERNATIONAL

JANVIER

1er. – EUROPE : entrée en vigueur de l'Union économique et européenne, la dernière étape prévue par le traité de Maastricht. Le 25, la mise en place de l'accord sur la libre circulation des personnes en Europe (Schengen) est reportée.

1er. – MEXIQUE : l'insurrection des Indiens de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) entraîne la mort de centaines de personnes dans l'Etat du Chiapas.

10-11. – OTAN : lors du sommet de l'Alliance atlantique à Bruxelles, Bill Clinton obtient l'adhésion des alliés à son projet de *« partenariat pour la paix »* proposé aux pays de l'ancien bloc de l'Est.

12. – FRANC CFA : treize pays africains de la zone franc décident une dévaluation de 50 % du franc CFA.

14. – ÉTATS-UNIS - RUSSIE - DÉSARMEMENT : en visite à Moscou, Bill Clinton conclut avec le président ukrainien Kravtchouk et son homologue russe Boris Eltsine un accord trilatéral sur le démantèlement de l'arsenal nucléaire de l'Ukraine.

FÉVRIER

3. – ÉTATS-UNIS - VIETNAM : Bill Clinton décide de lever l'embargo commercial imposé au Vietnam en 1975 et annonce l'ouverture de « bureaux de liaison » dans les deux capitales.

6. – FINLANDE : avec 53,9 % des suffrages, Martti Ahtisaari (social-démocrate) est élu président de la République au second tour de scrutin.

6. – COSTA-RICA : José-Maria Figueres, candidat de l'opposition social-démocrate remporte l'élection présidentielle avec près de 50 % des suffrages.

12-27. – JEUX OLYMPIQUES : Les XVIIes Jeux olympiques d'hiver se déroulent à Lillehammer en Norvège.

25. – PROCHE-ORIENT : un colon juif, membre du mouvement anti-arabe Kach, ouvre le feu sur des fidèles à l'intérieur du caveau des Patriarches à Hébron (Cisjordanie), provoquant la mort de vingt-neuf Palestiniens. La Syrie, le Liban et la Jordanie suspendent, le 27, les pourparlers de paix de Washington avec Israël.

MARS

21. – CORÉE DU NORD : la Corée du Nord bloque l'inspection de ses installations nucléaires par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), qui saisit le Conseil de sécurité de l'ONU. Bill Clinton annonce l'envoi de missiles américains en Corée du Sud qui place ses forces en état d'alerte le 23.

25. – SOMALIE : les derniers « marines » américains présents dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir » quittent Mogadiscio.



La passation de pouvoir, le 10 mai, entre F. De Klerk et N. Mandela.

JUDA NGWENYA/REUTER/MAXPP

27-28. – ITALIE : pour la première fois, les élections législatives se déroulent selon un système mêlant le scrutin majoritaire et proportionnel. « Le Pôle des libertés », qui regroupe autour du mouvement de l'homme d'affaires Silvio Berlusconi, Forza Italia, l'Alliance nationale de Gianfranco Fini (MSI, néofascistes) et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, remporte la victoire à la Chambre des députés (366 sièges sur 630) et obtient presque la majorité au Sénat (154 sur 315).

26-29. – AFRIQUE DU SUD : les premières élections multiraciales mettent fin au régime de l'apartheid. Le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela recueille 62,65 % des voix, soit 252 sièges sur 400, contre 20,39 % (82 sièges) au Parti national (PN) du président sortant, Frederik De Klerk, et 10,54 % (43 sièges) à l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi.

28. – RUSSIE : Boris Eltsine, les présidents des deux Chambres et une série de dirigeants politiques concluent au Kremlin un « pacte d'entente civile », qui écarte notamment toute élection présidentielle anticipée avant 1996.

AVRIL

6. – PROCHE-ORIENT : le mouvement de la résistance islamique Hamas revendique l'attentat à la voiture piégée d'Afoula en Galilée (7 morts et 19 blessés), et, le 13, l'attentat à la bombe d'Hadera (6 morts et 21 blessés).

15. – GATT : les ministres du commerce de plus de 120 pays signent à Marrakech (Maroc) l'Acte final du cycle de l'Uruguay dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

24. – SALVADOR : le candidat de la droite, Armando Calderon Sol, remporte l'élection présidentielle avec 66 % des suffrages exprimés.

MAI

5. – YÉMEN : à la suite de *bombardements de l'aviation* sud-yéménite à Sanaa, Taëz et Hodeïda, l'Etat d'urgence est décrété par le président (nordiste) Ali Abdallah Saleh.

6. – FRANCE - GRANDE-BRETAGNE : le tunnel sous la Manche est inauguré par la reine d'Angleterre, Elizabeth II, et François Mitterrand.

8. – PANAMA : les premières élections générales depuis l'intervention militaire des Etats-Unis en décembre 1989 donnent la victoire à Ernesto Perez-Balladares, candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), élu président de la République avec 33,3 % des suffrages.

10. – AFRIQUE DU SUD : élu le 9 à la présidence de l'Etat par le Parlement, Nelson Mandela, est investi en présence de quarante-deux chefs d'Etat ou de gouvernement. Le 25, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la levée de l'embargo imposé à l'Afrique du Sud.

10. – ITALIE : le gouvernement formé par Silvio Berlusconi compte cinq ministres néofascistes du MSI-Alliance nationale.

10. – PROCHE-ORIENT : l'armée israélienne remet les clefs de Jéricho à la nouvelle Autorité palestinienne et évacue, le 17, les dernières positions qu'elle occupait depuis vingt-sept ans dans la ville de Gaza.

16. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : le président sortant, Joaquin Balaguer (Parti réformiste social-chrétien, PRSC, au pouvoir), emporte l'élection présidentielle avec 42,57 % des suffrages.

22. – HAITI : l'embargo total décidé par l'ONU contre les putschistes entre en vigueur.

27. – RUSSIE : Alexandre Soljenitsyne rentre dans sa patrie après vingt ans d'exil.

29. – HONGRIE : le Parti socialiste hongrois (PSH) présidé par Gyula Horn, ancien réformateur communiste, remporte le deuxième tour des élections législatives avec 54 % des suffrages.

JUIN

1-6. CINQUANTENAIRE DU DÉBARQUEMENT : à l'occasion du cinquantième anniversaire du D-Day, Bill Clinton *effectue un voyage en Europe.*

12. – UNION EUROPÉENNE : l'Autriche ratifie par référendum le traité d'adhésion à l'Union européenne. Aux élections européennes le Parti des socialistes européens (PSE) reste le principal groupe (200 députés et 50 sièges) de la nouvelle Assemblée qui compte 567 députés.

15. – ISRAEL-VATICAN : le Saint-Siège et Israël établissent des relations diplomatiques complètes.

22. – OTAN : Moscou signe à Bruxelles l'accord-cadre du « partenariat pour la paix », tandis qu'un « relevé de conclusions » précise les relations entre l'OTAN et la Russie.

23. – AFRIQUE DU SUD : après une mise à l'écart de vingt ans, Pretoria redevient membre à part entière des Nations unies.

23. – NIGÉRIA : l'opposant Moshood Abiola, qui, à la suite de sa victoire à l'élection pré*sidentielle de juin 1993, s'est pro*clamé, le 11 juin, président et commandant en chef des forces armées, est mis en détention.

25. – JAPON : menacé d'une motion de censure, le premier ministre Tsutomu Hata présente la démission de son gouvernement. Le 29, Tomiichi Murayama, président du Parti socialiste, lui succède : c'est le premier socialiste à la tête du gouvernement depuis 1948.

JUILLET

1. – PROCHE-ORIENT : Yasser Arafat foule le sol de Gaza, après vingt-sept ans d'exil, avant son intallation définitive dans l'enclave autonome le 12.

5. – YÉMEN : les nordistes du président Ali Abdallah Saleh s'emparent d'Aden et de Moukalla, mettant fin à l'indépendance du Sud-Yémen, proclamée le 21 mai par l'ex-vice-président sudiste, Ali Salem El Bid.

8-12. – G7 : le vingtième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés à Naples est marqué par la présence, pour la première fois, de la Russie avec Boris Eltsine.

10. – UKRAINE : l'industriel Leonid Koutchma emporte le scrutin présidentiel avec 52 % des voix sur le président sortant, Leonid Kravtchouk.

10. – BIÉLORUSSIE : Alexandre Loukachenko arrive en tête de l'élection présidentielle avec 80,1 % des suffrages.

12. – ALLEMAGNE : Bill Clinton effectue à Berlin la première visite officielle d'un président américain depuis la réunification. Le même jour, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe autorise la participation de la Bundeswehr à des opérations militaires internationales de maintien de la paix « hors zone » de l'OTAN sous l'égide des Nations unies.

15. – UNION EUROPÉENNE : les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, réunis à Bruxelles, avalisent la candidature de Jacques Santer, premier ministre démocrate-chrétien du Luxembourg, souhaitée par l'Allemagne, pour succéder à Jacques Delors à la tête de la *Commission européenne le 5 janvier 1995.*

17. – FOOTBALL : Pour la première fois dans une finale de Coupe du monde, l'épreuve des tirs au but (3-2) départage les deux équipes, le Brésil battant l'Italie au terme d'un match nul, sur le « Rose Bowl » de Pasaneda (Californie).

19. – PARLEMENT EUROPÉEN : Klaus Hansch (social démocrate allemand) est élu président du nouveau Parlement (567 sièges).

20. – PROCHE-ORIENT : pour la première fois, depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948, un ministre israélien, Shimon Pérès, se rend officiellement en Jordanie. Le 25, le roi Hussein de Jordanie et Itzhak Rabin signent sur la pelouse de la Maison Blanche la déclaration de Washington, mettant officiellement fin à l'état de belligérance entre les deux pays. ▶

La guerre civile en Algérie

Parmi les nombreuses actions dues au terrorisme – on compte jusqu'à 1 000 morts par semaine –, il faut relever les assassinats, le 10 mars, à Oran, du dramaturge Abdelkader Alloula, décédé à Paris, le 14 mars, des suites de ses blessures, de Salah Djebaili, recteur de l'université de Bab-Ezzouar, le 31 mai à Alger, de Ferhat Cherkit, journaliste, le 7 juin, de Youcef Fathallah, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, le 18 juin à Alger ; l'assassinat, le 3 août à Alger, de trois gendarmes et de deux agents consulaires, l'assassinat du chanteur de raï Cheb Hasni le 29 septembre à Oran ; l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à cinq jeunes scouts et en a blessé dix-sept autres, dans un cimetière de Mostaganem où ils participaient aux cérémonies du 40e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale ; l'assaut des forces de l'ordre, le 2 novembre, contre un commando islamiste en plein centre d'Alger ; l'assassinat, le 3 décembre du journaliste Saïd Mekbel, portant à 78 le nombre d'étrangers tués en Algérie depuis septembre 1993, dont 26 Français.

JANVIER

31. – Après la défection d'Abdelaziz Bouteflika, la Conférence nationale « de consensus » propose le général Liamine Zéroual, ministre de la défense, comme candidat unique au poste de chef de l'Etat. Ce dernier, tout en restant ministre de la défense, prête *serment, ce qui met fin au man*dat du Haut Comité d'Etat (HCE).

FÉVRIER

22. – Le général Zeroual annonce la mise en liberté de deux responsables de l'ex-FIS (Front islamique du salut) : Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkhem.

26. – Au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre, *le chef du Groupe islamique* armé (GIA), Mourad Si Ahmed, dit « Djaafar El Afghani », trouve la mort.

MARS

22. – Une marche contre le terrorisme islamiste organisée à l'initiative des associations de femmes rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes à Alger.

AVRIL

11. – Sifi Mokdad succède à la tête du gouvernement à Redha Malek, écarté par le président Zéroual et l'armée en raison de son hostilité au dialogue avec les héritiers du FIS.

JUIN

1er. – Le Club de Paris accorde à l'Algérie un rééchelonnement de sa dette extérieure, estimée à 146 milliards de francs.

7. – Le gouvernement instaure officieusement une censure nationale sur la presse.

29. – Deux bombes explosent sur le passage de la « marche pour la démocratie » organisée *par le Mouvement pour la Répu*blique pour exiger la lumière sur l'assassinat, en juin 1993, du président Mohamed Boudiaf (1 mort et 63 blessés).

AOUT

3. – L'assassinat de cinq Français à Alger, le 3, revendiqué par le Groupe islamique armé (GIA), déclenche, le 4, le 18 et le 22, une vague d'interpellations en France dans les milieux islamistes : vingt-six sympathisants au total sont assignés à résidence à Folembray (Aisne).

21. – le dialogue national entre le pouvoir et l'opposition est relancé : le président Zeroual incite les partis à rencontrer les chefs du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, emprisonnés depuis 1991.

26. – Le GIA annonce la formation d'un gouvernement *« de califat »*, affirmant qu'*« il n'y aura ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation avec le pouvoir »*.

27. – Les autorités marocaines rétablissent les visas d'entrée pour tous les ressortissants algériens ou d'origine algérienne, après l'assassinat de deux touristes espagnols à Marrakech (Maroc) (le 24) et l'arrestation à Fès (dans la nuit du 25 au 26) de deux membres d'un « groupe armé ».

31. – En France, le ministère de l'intérieur expulse vingt des vingt-six assignés à résidence de Folembray vers le Burkina-Faso. Le même jour, la France décide de centraliser à Nantes la délivrance de visas d'entrée en France pour les Algériens.



ZEBAR/GAMMA

La marche du 22 mars dans les rues d'Alger à l'initiative des associations de femmes.

SEPTEMBRE

13. – La présidence algérienne annonce la mise en résidence surveillée d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj, et la libération de trois autres dirigeants de l'ex-FIS.

25. – Le célèbre chanteur kabyle Matoub Lounes est enlevé : la branche dure du Mouvement culturel berbère (MCB) menace de *« guerre totale »* les auteurs du rapt. Il est libéré le 10 octobre.

OCTOBRE

12. – Cinq attentats à la voiture piégée commis à Alger sont revendiqués par le GIA le 17.

31. – Après avoir fait le constat, le 29, de l'échec de sa politique de « dialogue », le président Zéroual, dans un message à la nation, annonce l'organisation d'une élection présidentielle *« avant fin 1995 »*.

NOVEMBRE

21-22. – Critiqué par les autorités algériennes, qui ont refusé d'y participer, le « colloque pour l'Algérie » organisé à Rome par la communauté catholique Sant'Egidio, réunissant l'opposition algérienne et des représentants du FIS, approuve un document en sept points qui marque un premier pas vers le dialogue.

DÉCEMBRE

7. – Un commando islamiste mitraille l'entrée d'un lycée à Boufarik, tuant une adolescente.

20. – En France, deux décrets parus au *Journal officiel* durcissent les conditions d'accueil et de séjour des Algériens.

24-30. – Un commando du Groupe islamique armé (GIA) s'empare, sur l'aéroport d'Alger, d'un Airbus d'Air France ayant à son bord 239 personnes. Après la libération de 63 passagers, un policier algérien et un attaché commercial de l'ambassade du Vietnam sont exécutés le 24, puis Yannick Beugnet, cuisinier de l'ambassade de France, le 25. Le 26, les autorités algériennes acceptent que l'avion s'envole à destination de l'aéroport de Marseille-Marignane où, après plusieurs heures de négociation, le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) donne l'assaut, tuant les quatre membres du commando et libérant les otages. En représailles, quatre Pères blancs – trois Français et un Belge – sont assassinés, le 27, à Tizi-Ouzou (Kabylie). L'attentat est revendiqué le 28 par le GIA, portant à 78 le nombre d'étrangers tués depuis septembre 1993, dont 26 Français. Le 30, l'AIS (l'Armée islamique du salut), la branche militaire de l'ex-FIS, affirme que *« la guerre contre la France est devenue un devoir légal »*.

L'ANNÉE 1994 DANS LE MONDE

INTERNATIONAL

31. – **HAÏTI** : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 940 autorisant une intervention militaire en Haïti, sous commandement des Etats-Unis, pour chasser les putschistes du pouvoir. Le président provisoire Emile Jonassaint décrète l'état de siège.

AOÛT

3. – **BANGLADESH** : condamnée à mort par des islamistes le 24 septembre 1993 pour blasphème envers l'islam, et vivant dans la clandestinité depuis le 4 juin, l'écrivain Taslima Nasreen comparaît devant la Haute Cour de Dacca. Mise en liberté sous caution, elle quitte son pays pour la Suède, le 10.

8. – **PROCHE-ORIENT** : le prince héritier Hassan de Jordanie et le premier ministre israélien ouvrent, en présence du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, le poste frontière d'Akaba.

5. – **CUBA** : deux policiers sont tués et des manifestants blessés lors de la répression d'une manifestation à La Havane. Le 18, devant l'afflux croissant des boat people *(balseros)*, la Maison Blanche, modifiant un texte de 1966, annonce que les réfugiés cubains sans visa seront placés dans des centres de détention, notamment à Guantanamo, la base américaine de Cuba.

13. – **CORÉE DU NORD** : réunis à Genève depuis le 5 août, Américains et Coréens du Nord parviennent, dans la nuit du 12 au 13, à un accord sur la *« normalisation complète de leurs relations économiques et politiques »*.

14. – **GUATEMALA** : lors des élections législatives, le Front républicain guatémaltèque (FRG, droite) d'Efrain Rios Montt – qui a dirigé le pays entre 1982 et 1983 – obtient 32,5 % des voix.

16. – **SRI LANKA** : après dix-sept ans d'opposition, le Parti de la liberté (SLFP, gauche), dirigé par Chandrika Kumaratunga, remporte les élections législatives, obtenant 113 des 225 sièges à pourvoir.

21. – **MEXIQUE** : lors de l'élection présidentielle, Ernesto Zedillo, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), l'emporte avec 50,03 % des suffrages.

31. – **RUSSIE-ALLEMAGNE-PAYS BALTES** : les derniers soldats russes encore stationnés en Allemagne quittent Berlin après quarante-neuf ans d'occupation. Le même jour, les derniers soldats russes stationnés dans les pays baltes quittent l'Estonie et la Lettonie.

31. – **IRLANDE DU NORD** : après vingt-cinq ans de conflit, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) annonce une *« complète cessation de la violence »*, sans limitation de durée.

SEPTEMBRE

1er. – **EUROPE** : les parlementaires de l'Union chrétienne au pouvoir à Bonn (CDU et CSU) proposent que les pays signataires du traité de Rome, à l'exception notable de l'Italie, constituent le *« noyau dur »* de l'Europe, *« à géométrie variable »*, pour faciliter l'entrée de nouveaux membres.

5-13. – **POPULATION ET DÉVELOPPEMENT** : 182 pays sur 191 invités participent au Caire à la Conférence des Nations unies sur la population et le développement.

8. – **ALLEMAGNE** : les troupes occidentales (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) quittent Berlin qu'elles occupaient depuis juillet 1945.

9. – **CUBA - ÉTATS-UNIS** : à l'issue de négociations ouvertes à Washington le 1er septembre, les Etats-Unis s'engagent à accepter un minimum de 20 000 Cubains par an. L'embargo contre Cuba est néanmoins maintenu.

12. – **QUÉBEC** : le Parti québécois (indépendantiste) de Jacques Parizeau remporte, pour la troisième fois de son histoire, les élections provinciales, obtenant 77 des 125 sièges de l'Assemblée nationale et 44,7 % des suffrages contre 44,3 % (47 députés) au Parti libéral au pouvoir depuis 1985.

17. – **HAÏTI** : Bill Clinton – qui avait exigé le 15 que la junte quitte le pouvoir – dépêche *in extremis* à Port-au-Prince une délégation dirigée par l'ancien président Jimmy Carter. Dans la nuit du 18 au 19, la mission parvient à un accord prévoyant la démission de la junte au plus tard le 15 octobre, le retour du président Aristide dès cette date et l'arrivée, le 19, des troupes américaines de l'opération « Soutenir l'espoir ». Le 29, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 944 levant les sanctions économiques adoptées en mai contre Haïti.

18. – **SUÈDE** : à l'issue des élections législatives, le Parti social-démocrate, après trois ans passés dans l'opposition, revient au pouvoir en obtenant 45,4 % des voix.

28. – **NAUFRAGE** : dans la nuit du 27 au 28, le transbordeur *Estonia* reliant Tallinn à Stockholm fait naufrage au large de l'île finlandaise d'Utoe, dans la mer Baltique, entraînant la mort de plus de 900 personnes.

30. – **BURUNDI** : Sylvestre Ntibantunganya, qui assurait l'intérim de la présidence, est élu président par l'Assemblée nationale.

OCTOBRE

1. – **SLOVAQUIE** : à l'issue des premières élections législatives depuis l'indépendance du pays en janvier 1993, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar, écarté du pouvoir six mois auparavant, obtient 34,96 % des voix (61 sièges sur 150).

3. – **BRÉSIL** : le candidat social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, remporte dès le premier tour l'élection présidentielle avec 54,3 % des suffrages.

5. – **SECTE** : cinquante-trois membres de l'ordre du Temple solaire sont retrouvés carbonisés dans les ruines de maisons incendiées en Suisse (quarante-huit) et au Canada (cinq), dont le chef de la secte, Luc Jouret.

9. – **AUTRICHE** : aux élections législatives, les deux grands partis de la coalition sortante (sociaux-démocrates et conservateurs) conservent la majorité absolue (62,9 % des voix et 118 sièges sur 183) mais pas celle des deux tiers des sièges nécessaires au vote des lois constitutionnelles. Les élections sont marquées par une forte poussée de la droite nationaliste et xénophobe représentée par le Parti libéral (FPOe) de Jörg Haider qui recueille 22 % des suffrages (42 sièges).

10. – **HAITI** : le général Raoul Cédras démissionne de ses fonctions de commandant en chef de l'armée. Le 13, les généraux Cédras et Biamby arrivent en exil au Panama.

10. – **PRIX NOBEL** : médecine : Alfred Gilman et Martin Rodbell (Etats-Unis). 11 : économie : John C. Hersanyi et John F. Nash (Etats-Unis) et Reinhard Selten (Allemagne). 12 : chimie : George A. Olah (Etats-Unis) ; physique : Bertram N. Brockhouse (Canada) et Clifford G. Shull (Etats-Unis). 13 : littérature : Kenzaburô Oe (Japon). 14 : le Nobel de la paix récompense Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat, la désignation de ce dernier provoque la démission de l'un des cinq « sages » du jury.

11. – **PROCHE-ORIENT** : le Hamas revendique l'enlèvement, le 9, près de Tel-Aviv, d'un caporal israélien et exige la libération d'environ 200 prisonniers palestiniens. Le gouvernement israélien suspend les négociations sur l'autonomie. L'otage est tué le 14 par ses ravisseurs lors de l'assaut de l'armée israélienne à Bir-Nabal (Cisjordanie) qui fait cinq autres victimes. Le 19, un attentat à la bombe, revendiqué par Hamas, fait 22 morts et 48 blessés à Tel-Aviv. Le 26, Bill Clinton assiste à Arava à la signature du traité de paix entre la Jordanie et Israël en présence du roi Hussein, du président israélien Ezer Weizman, d'Itzhak Rabin et de Shimon Pérès. Le 27, il effectue en Syrie la première visite d'un président américain depuis vingt ans. Le même jour, devant la Knesset, il s'engage à maintenir les *« niveaux actuels de l'assistance économique et militaire »* des Etats-Unis à Israël. ▶

Horreur au Rwanda

AVRIL

6. – Le président rwandais Juvénal Habyarimana et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, tous deux appartenant à l'ethnie hutue, sont tués, leur avion étant abattu au-dessus de l'aéroport de Kigali, la capitale du Rwanda. Cet attentat déclenche des massacres et la guerre civile entre les Forces armées rwandaises (FAR, Hutues) et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, tutsi), les Tutsis minoritaires représentant 14 % de la population au Rwanda, les Hutus, 85 %.

7. – Dix « casques bleus » belges de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR) ainsi que le premier ministre Agathe Uwilingiyimana sont massacrés par la garde présidentielle (hutue).

MAI

6. – Les Forces du FPR, qui ont conquis partiellement le nord et l'est du pays, progressent vers Gitarama, à 40 kilomètres au sud-ouest de Kigali, où le gouvernement intérimaire s'est réfugié. L'intensification des combats à Kigali provoque l'exode massif des Hutus.

16. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, dans la nuit du 16 au 17, la résolution 917 autorisant le déploiement de 5 500 « casques bleus » au Rwanda, avec l'interdiction de recourir à la force.

JUIN

15. – Alain Juppé déclare que la France est « prête » à intervenir au Rwanda avec ses principaux partenaires africains et européens. Cette proposition, rejetée par le FPR, est favorablement accueillie par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.

22. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 929, autorisant la France et les autres pays qui pourraient participer à utiliser la force pour la mise en place d'une opération humanitaire au Rwanda.

23. – Les premiers éléments de l'opération « Turquoise » (2 500 militaires français mobilisés pendant deux mois) pénètrent au Rwanda en provenance du Zaïre, où la France établit deux bases arrière, à Bukavu et Goma.

JUILLET

4. – Le FPR pénètre dans Kigali, tenu par les troupes gouvernementales, les FAR, qui se replient vers Gitamara, Libuyé et Gisenyi.

5. – Alors que le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) évalue à un million le nombre de morts depuis le 6 avril, la France crée une *« zone humanitaire sûre »* (ZHS) dans le sud-ouest du pays, où deux millions de Rwandais se réfugient, d'autres fuyant au Zaïre.

17. – Après la prise de Gisenyi, dernier bastion des forces gouvernementales, le FPR nomme Pasteur Bizimungu, un Hutu modéré, à la présidence de la République.

20. – Devant l'ampleur du génocide et de l'épidémie de choléra qui sévit dans les camps et cause la mort d'environ 50 000 personnes, le Haut-Commissariat aux réfugiés ouvre un pont aérien vers Goma.

24. – Les Etats-Unis parachutent plusieurs tonnes de vivres sur le camp de Katale et déploient, le 31, un contingent de 3 000 hommes à Kigali.

31. – En visite à Goma et à Cyangugu, Edouard Balladur n'exclut pas une prolongation de l'opération « Turquoise » au-delà du 22 août, date officielle de son expiration.

AOÛT

21. – Les derniers soldats français de l'opération « Turquoise » quittent le pays conformément à la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les « casques bleus » africains prennent la relève des Français.

SEPTEMBRE

30. – Les derniers soldats de l'opération « Turquoise » (250 militaires) quittent leur base de Goma, dans l'est du Zaïre.

NOVEMBRE

8. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 955 instituant un tribunal international chargé de poursuivre, juger et condamner les responsables du génocide au Rwanda.

DÉCEMBRE

6. – Alors qu'un rapport établi par des juristes africains réalisé pour les Nations unies affirme que le génocide des Tutsis au Rwanda a été planifié des mois à l'avance par l'ancien régime du président Juvénal Habyarimana, le HCR évalue à 200 000 les Rwandais refugiés au Burundi, le nombre total de refugiés rwandais dans les pays voisins atteignant au total 2 millions.

7. – Le vice-président rwandais Paul Kagame accuse la France de bloquer l'aide internationale au Rwanda après avoir été *« associée au régime responsable du génocide contre la minorité tutsie »*.

14. – Deux mille hommes de la MINUAR pénètrent dans les camps du sud-ouest du Rwanda, abritant 140 000 réfugiés, situés dans l'ancienne zone humanitaire créée par les soldats français de l'opération « Turquoise », pour y arrêter et désarmer des extrémistes hutus soupçonnés de terroriser les refugiés : 1 300 armes sont saisies. Le 18, Kigali renonce à fermer les camps.


LUC DELAHAYE / MAGNUM

L'exode vers Goma au Zaïre débute le 5 juillet.

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

JANVIER

4. – En désaccord avec la politique des Nations unies en ex-Yougoslavie, le général belge Francis Briquemont, commandant des « casques bleus » pour la Bosnie-Herzégovine, demande son rappel anticipé. Il est remplacé par le général britannique Michael Rose.

10. – Pour avoir critiqué le dispositif onusien, le général Jean Cot, commandant de la Force de protection des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie (FORPRONU), est relevé de ses fonctions avant la fin normale de son mandat.

FÉVRIER

5. – 68 personnes sont tuées et 200 autres blessées par un obus de mortier tiré contre un marché de Sarajevo.

9. – Les menaçant de frappes aériennes, l'OTAN lance un ultimatum aux Serbes de Bosnie leur enjoignant de retirer avant le 21 février leurs armes lourdes dans un rayon de 20 kilomètres du centre de Sarajevo ou de les placer sous le contrôle de la FORPRONU.

21. – Prenant acte de la remise de 225 pièces d'artillerie sous le contrôle de la FORPRONU et du retrait d'une quantité identique d'armes lourdes serbes, l'OTAN et l'ONU annoncent qu'il n'y aura pas, *« à ce stade, de frappes aériennes »*, mais que l'ultimatum reste exécutoire.

28. – Deux avions américains abattent quatre appareils serbes qui survolaient la Bosnie, en violation de la zone d'exclusion décrétée par l'ONU en octobre 1992.

MARS

15. – Le général Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle succède au général Jean Cot à la tête de la FORPRONU.

18. – Les Croates et les Musulmans signent à Vienne un accord prévoyant la création d'une confédération croato-musulmane.

AVRIL

10. – Deux F-16 américains de l'OTAN attaquent des positions serbes à Gorazde, enclave musulmane décrétée « zone protégée » en juin 1993.

17. – Les chars serbes entrent à Gorazde.

22. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 913, qui exige le retrait des forces serbes et de leurs armes de Gorazde. L'OTAN somme les Serbes de retirer leurs armes lourdes à 20 kilomètres de la ville et d'accepter l'entrée de la FORPRONU dans la ville avant le 27 avril. Les Serbes obtempèrent.

JUIN

23. – Le Parlement désigne le nouveau gouvernement de la Bosnie et de la fédération croato-musulmane, qui comprend dix ministres musulmans.

JUILLET

5. – Le « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne), réuni à Genève, adopte un plan de règlement accordant aux Croates et aux Musulmans 51 % du territoire et 49 % aux Serbes, qui en contrôlent actuellement plus de 70 %. Ce plan est approuvé par le Parlement de la Fédération croato-musulmane le 18 et rejeté, le 28, par les Serbes de Bosnie.

AOÛT

4. – Belgrade rompt ses *« relations politiques et économiques »* avec la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie après le rejet par les dirigeants de Pale du plan de paix international qu'ils ententent soumettre à référendum.

21. – Après une guerre inter-musulmane d'un an, les troupes bosniaques s'emparent, dans la nuit du 20 au 21, de l'enclave sécessionniste de Bihac dirigée par Fikret Abdic, qui avait proclamé en septembre 1993 « la province autonome de Bosnie occidentale ».

27-28. – Par référendum, les Serbes de Bosnie se prononcent à 96,13 % contre le plan de paix international des pays du « groupe de contact ».

SEPTEMBRE

6. – Jean-Paul II, qui a reporté sa visite prévue le 8 septembre à Sarajevo, exhorte les peuples de l'ex-Yougoslavie à en finir avec la guerre et prêche à Zagreb (Croatie), le 10 et le 11, le « pardon » et la « réconciliation ».

23. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 943 allégeant les sanctions économiques imposées à Belgrade depuis deux ans.

OCTOBRE

28. – Les forces bosniaques lancent des offensives dans plusieurs régions et infligent un premier revers majeur aux Serbes dans l'enclave musulmane de Bihac, « zone protégée » de l'ONU depuis juin 1993.

NOVEMBRE

9. – Les séparatistes serbes passent à la contre-attaque dans la région de Bihac.

11. – La Maison Blanche annonce que les Etats-Unis ne participeront plus, à compter du 13, au contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie.

18. – Pour la première fois l'aviation serbe de Croatie utilise des bombes au napalm contre les populations civiles de Bihac.

19. – Avec l'assentiment du président croate, Franjo Tudjman, le Conseil de sécurité de l'ONU vote à l'unanimité la résolution 958 autorisant les avions de l'OTAN à lancer des frappes sur le territoire de la Croatie.

21. – Une trentaine d'avions de l'OTAN bombardent la base serbe d'Ubdina, en Croatie, d'où partent les attaques serbes. Poursuivant leur offensive sur Bihac, les Serbes bosniaques bloquent tous les mouvements des « casques bleus » sur les territoires qu'ils contrôlent, retenant en otage 400 d'entre eux.

26. – Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une « déclaration présidentielle » condamnant *« avec la plus grande énergie »* les violations de la « zone de sécurité » de Bihac.

DÉCEMBRE

2. – Le « groupe de contact » propose aux Serbes de Bosnie de former une confédération avec la République de Serbie.

5. – Le président bosniaque Alija Izetbegovic dénonce *« la honte de l'Occident qui marquera la fin du siècle »*.

15. – Radovan Karadzic, chef des Serbes bosniaques, présente un « plan de paix » en six points et sollicite la médiation de l'ancien président américain Jimmy Carter qui se rend à Pale et obtient la signature d'un cessez-le-feu qui entre en vigueur le 24 décembre.

L'ANNÉE 1994 DANS LE MONDE

INTERNATIONAL

13. – IRLANDE DU NORD : le commandement militaire loyaliste regroupant les Forces des volontaires de l'Ulster (UVF) et *les Combattants pour la liberté de* l'Ulster (UFF), annonce une « *suspension de toutes leurs opérations* » à partir du 14 octobre. Le 21, John Major, effectue une visite historique à Belfast.

15. – HAÏTI : après trois ans d'exil, le président Jean-Bertrand Aristide revient à Port-au-Prince.

16. – ALLEMAGNE : lors des élections législatives, la coalition entre chrétiens-démocrates (CDU-CSU) *et libéraux (FDP)* dirigée depuis 1982 par Helmut Kohl, obtient la majorité au Bundestag avec 48,4 % des voix (337 sièges), contre 36,4 % au Parti social-démocrate (SPD, 252 sièges).

16. – FINLANDE : lors d'un référendum, 56,9 % des électeurs se prononcent en faveur de l'adhésion à l'Union européenne (UE).

21. – les Etats-Unis et la Corée du Nord signent un accord à Genève sur la restructuration du programme nucléaire de Pyongyang.

27-28. – MOZAMBIQUE : après seize ans de guerre, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) et la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) s'affrontent lors des premières élections libres. Le chef de l'Etat sortant, Joaquim Chissano, est réélu avec 53,3 % des voix contre 33,7 % à Afonso Dhlakama, chef de la RENAMO. Mais le FRELIMO, au pouvoir depuis plus de vingt ans, n'obtient que 44,3 % des suffrages contre 37,7 % à la RENAMO aux élections législatives.

NOVEMBRE

1er. – CAMBODGE : le co-premier ministre Hun Sen confirme que trois otages occidentaux (un Français, un Britannique et un Australien), enlevés le 26 juillet par les Khmers rouges à Kampot, ont été tués par leurs ravisseurs aux alentours du 27 septembre.

6. – ALBANIE : 53,8 % des électeurs votent « non » lors du référendum sur le projet de Constitution.

8. – ÉTATS-UNIS : pour la première fois depuis quarante ans, les élections du mi-mandat *(midterm)* donnent au Parti républicain la majorité à la Chambre des représentants, avec 230 sièges contre 204 aux démocrates qui perdent également la majorité au Sénat, avec 47 sièges contre 53 aux républicains.

8-9. – SOMMET FRANCO-AFRICAIN : inaugurant le 18e sommet franco-africain à Biarritz – le dernier auquel il participe –, François Mitterrand affirme que la France doit « *refuser de réduire son ambition africaine* ». L'éventualité de la création d'une force interafricaine de prévention des conflits est débattue.

9. – SRI-LANKA : le premier ministre, Chandrika Kumaratunga, remporte l'élection présidentielle avec environ 60 % des voix face à son principal adversaire, le leader du Parti national unifié (UNP), Srima Dissanayake.

10. – IRAK-KOWEÏT : en présence du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, le Parlement irakien, puis le Conseil de commandement de la révolution (CCR), présidé par Saddam Hussein, reconnaissent l'indépendance du Koweït. Le 14, le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'instigation des Etats-Unis, reconduit les sanctions économiques imposées à l'Irak depuis quatre ans.

10. – PROCHE-ORIENT : le roi Hussein de Jordanie est le deuxième chef d'Etat arabe, après le président égyptien Anouar El Sadate en novembre 1977, à fouler officiellement le sol d'Israël. Les deux pays établissent des relations diplomatiques *le* 27. *Le* 18, devant la mosquée Palestine de Gaza, des policiers palestiniens ripostent aux jets de pierres de manifestants en tirant sur la foule (14 morts et au moins 200 blessés).

12. – ITALIE : plus d'un million de personnes manifestent à Rome contre Silvio Berlusconi. Le 20, lors des élections municipales partielles, le « Cavaliere » essuie une défaite cuisante, son mouvement, Forza Italia, s'effondrant à 8 %, contre 30 % lors des européennes de juin. Le 22, une enquête est ouverte contre lui à propos d'une affaire de corruption d'agents de la brigade financière.

13. – SUÈDE : consultés par référendum, 52,2 % des électeurs approuvent l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE).

15. – ALLEMAGNE : pour la cinquième fois consécutive, Helmut Kohl est réélu chancelier d'Allemagne, par 338 des 672 députés du Bundestag.

16. – RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : les travaillistes annoncent leur départ du gouvernement. Le 17, le premier ministre, Albert Reynolds, présente sa démission. Le 19, Berthie Ahern lui succède à la tête du Fianna Fail.

20. – ANGOLA : *le gouvernement* de Luanda et l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) signent à Lusaka (Zambie) un accord de paix destiné à mettre un terme à dix-neuf ans de guerre civile. Un cessez-le-feu est proclamé le 22.

27. – URUGUAY : chef de l'Etat uruguayen de 1985 à 1990, Julio Maria Sanguinetti, candidat du Parti colorado (libéral) remporte l'élection présidentielle avec 31,36 % des voix.

27-28. – NORVÈGE : consultés par référendum, 52,2 % des Norvégiens refusent l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE).

DÉCEMBRE

1er. – GATT : après la Chambre des représentants le 29 novembre, le Sénat américain ratifie les accords de Marrakech sur le GATT. Le 14, *le* Parlement européen ratifie les accords du GATT transformé à partir du 1er janvier 1995 en OMC (Organisation mondiale du commerce).

5 et 6. – CSCE : le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient à Budapest, confirme les divergences au sein du camp occidental et entre les Etats-Unis et la Russie. Le projet d'élargisse*ment de l'OTAN* vers *l'Est* se heurte au veto de Boris Eltsine. Le feu vert est donné à la mise en place d'une force mutinationale de maintien de la paix de la CSCE au Haut-Karabakh.

6. – ITALIE : le magistrat *milanais* Antonio Di Pietro, figure de proue de la lutte anticorruption, présente sa démission pour des raisons politiques. Le même jour, Bettino Craxi (l'ancien président du conseil socialiste, entre 1983 et 1987), est condamné par contumace à cinq ans et six mois de prison pour corruption. Le 13, le président du conseil, Silvio Berlusconi, est interrogé pendant sept heures par les juges milanais sur une éventuelle tentative de corruption d'agents de la brigade financière.

7 et 8. – NAMIBIE : à l'issue des premières élections libres depuis l'indépendance proclamée le 21 mars 1990, le président sortant, Sam Nujoma, est réélu avec 76,3 % des suffrages. Son parti, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) enlève 53 des 72 sièges du Parlement.

8. – TURQUIE : accusés de « séparatisme », cinq ex-députés d'origine kurde sont condamnés à quinze ans de prison pour « *assistance à un groupe armé* ». Trois autres sont remis en liberté en attendant la décision de la cour d'appel.

9. – IRLANDE : les pourparlers officiels, les premiers depuis vingt-cinq ans, entre les autorités britanniques et le Sinn Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), s'ouvrent à Belfast. Ils s'achèvent le 19, sans progrès notables sur le problème du désarmement de l'IRA.

9 et 10. – CONSEIL EUROPÉEN : les chefs d'Etat et de gouvernement de l'*Union* européenne se réunissent à Essen (Allemagne) en présence, pour la première fois, de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, qui seront membres à part entière de l'Union le 1er janvier 1995.

10 et 11. – SOMMET DES AMÉRIQUES : à l'initiative des Etats-Unis, Miami (Floride) accueille le premier sommet des Amériques, d'où est absent Fidel Castro. Les trente-quatre pays participants s'accordent sur la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), représentant un marché de 850 millions de consommateurs, le plus vaste du monde.

11. – RUSSIE-TCHÉTCHÉNIE : pour mater les sécessionnistes tchétchènes, les forces russes franchissent la frontière de cette République musulmane, membre de la Fédération de Russie, *qui a déclaré son indépendance* en novembre 1991. La population fait bloc derrière son président Djokhar Doudaev, fortement contesté auparavant.

13-15. – OCI : les travaux du septième sommet de la Conférence de l'Organisation islamique de Casablanca (Maroc) sont consacrés à la situation en Bosnie et à l'établissement d'un « code de conduite » afin de lutter contre l'extrémisme religieux.

15. – RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : après plus d'un mois de crise politique, un gouvernement de coalition de centre gauche regroupe le Fine Gael de John Bruton, le Parti travailliste de Dick Spring et le Parti de la gauche démocratique (socialiste) de Proinsias de Rosa.

17. – AMÉRIQUE DU SUD : les présidents de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay signent à Ouro-Preto (Brésil) l'accord donnant naissance, le 1er janvier 1995, à la première zone de libre-échange de l'Amérique du Sud (Mercosur).

18. – BULGARIE : le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) de Jan Videnov remporte les élections législatives avec 43,5 %.

19. – GATT : les négociations à Genève pour l'entrée de la Chine au GATT et sa participation au lancement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) échouent.

22. – ITALIE : après une semaine de crise, le président du conseil, Silvio Berlusconi, présente sa démission au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. ■

FRANCE

JANVIER

5. – BANQUE DE FRANCE : *la loi qui rend la Banque de* France indépendante par rapport au gouvernement dans la mise en œuvre de la politique monétaire entre en vigueur.

7. – TÉLÉVISION : Raphaël Hadas-Lebel est nommé directeur général de France 2 et Xavier Gouyou Beauchamps directeur général de France 3.

10. – PRESSE : parution du nouveau quotidien *InfoMatin*.

16. – LOI FALLOUX : une manifestation pour la défense de l'école publique rassemble à Paris 260 000 personnes protestant contre l'adoption par le Sénat, le 15 décembre 1993, d'une proposition de loi de Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, modifiant l'article 69 de la loi Falloux du 15 juin 1850 dans le but d'autoriser les collectivités locales à financer librement les investissements *des établissements* privés sous contrat.

23. – PARTI RADICAL : André Rossi est élu président du Parti radical.

25-28. – PCF : au terme du 28e congrès du Parti communiste français à Saint-Ouen, Robert Hue, élu secrétaire national, succède à Georges Marchais.

30. – RELANCE : Edouard Balladur annonce une série de mesures pour relancer la consommation, dont une prime de 5 000 francs pour la vente de toute voiture de plus de dix ans en cas d'achat d'un véhicule neuf.

FÉVRIER

2. – JUSTICE : polémique après la condamnation à dix-huit ans de réclusion criminelle d'Omar Haddad, pour le meurtre *de Ghislaine Marchal*, à *Mougins* en 1991.

3-10. – PRIVATISATION : la privatisation d'Elf Aquitaine rapporte 33 milliards de francs pour l'Etat : 3 096 actionnaires y souscrivent.

4. – PÊCHE : des affrontements entre marins pêcheurs et forces de l'ordre font 61 blessés à Rennes, où un incendie détruit le Parlement de Bretagne.

11. – PRESSE : Jacques Lesourne, directeur et gérant du *Monde* depuis le 1er février 1991, présente sa démission.

16. – TÉLÉVISION : André Rousselet, opposé au « pacte d'actionnaires » permettant à Havas et à la Compagnie générale des eaux de prendre le contrôle de 48,7 % du capital de Canal Plus, se démet de la présidence de la *chaîne cryptée et publie dans le Monde* un point de vue intitulé *« Edouard m'a tuer »*.

22. – NUCLÉAIRE : le gouvernement annonce le redémarrage progressif du surgénérateur Superphénix.

24. – EMPLOI-JEUNES : deux décrets parus au *Journal officiel* en application de la loi quinquennale sur l'emploi instituent un contrat d'insertion professionnelle (CIP), qui prévoit pour les jeunes le versement d'un salaire correspondant à 80 % du SMIC.

28. – CINÉMA : *Smoking/No Smoking* d'Alain Resnais reçoit cinq trophées aux Césars 1994.

MARS

1er. – CODE PÉNAL : le nouveau code pénal entre en vigueur.

3. – EMPLOI-JEUNES : 10 000 étudiants et lycéens manifestent à Paris contre le CIP (contrat d'insertion professionnelle).

4. – PRESSE : Jean-Marie Colombani est élu directeur-gérant du *Monde*, qui crée le premier poste de médiateur dans la presse française, confié à André Laurens.

9. – PRIVATISATION : le gouvernement arrête la liste des entreprises qui devront être privatisées avant la fin de 1994 : l'UAP, *les AGF, Bull*.

16. – BUDGET : en 1993, le déficit budgétaire a atteint 315,7 milliards de francs, soit 4,4 % du produit intérieur brut (PIB).

17. – MANIFESTATION : la première manifestation syndicale unitaire depuis trente ans se caractérise par une forte mobilisation – 30 000 à 50 000 manifestants à Paris contre le CIP – et par les violences de « casseurs ».

20. – ÉLECTIONS : premier tour des élections cantonales : sur 10 707 547 suffrages exprimés (39,64 % d'abstention), les partis de la majorité parlementaire recueillent 44,50 %, dont 15,50 % pour le RPR, 16,15 % pour l'UDF. Le Parti socialiste obtient 22,68 %. La gauche totalise 40,60 %.

21. – CINÉMA : le film de Steven Spielberg *la Liste de Schindler* est récompensé, à Los Angeles, par sept Oscars ; *la Leçon de piano* de Jane Campion en reçoit trois.

24. – BANQUE : le Crédit lyonnais fait état d'une perte nette de 6,9 milliards de francs pour 1993.

27. – ÉLECTIONS : au second tour des élections cantonales, 1 372 *cantons restent* à *pourvoir* dont 1 336 en métropole. Les résultats sont marqués par les progrès de la gauche : le PS (532 élus) ne perd qu'un département, la Creuse, et enlève à la droite la Dordogne, la Gironde et la Réunion. L'UDF s'affaiblit par rapport au RPR en passant de 515 à 446 sièges, tandis que le RPR gagne 10 sièges (372 à 382). Le PC ne perd que 8 sièges : 145 élus *(153 sortants). Avec 34 élus, les* radicaux de gauche perdent 7 cantons. Les « divers gauche » passent de 109 à 139 sièges. Le Front national a 3 élus au lieu de 2. Les écologistes ont 7 sièges (au lieu de 3).

30. – EMPLOI-JEUNES : après plusieurs journées nationales d'action des lycéens et des étudiants, Edouard Balladur remplace le CIP par un dispositif d'aide de l'Etat aux entreprises embauchant des jeunes.

AVRIL

1er. – ÉLECTIONS : les conseils généraux, renouvelés les 20 et 27 mars, procèdent à l'élection de leurs présidents. Sur les 95 conseils généraux de métropole, l'UDF en détient 43 contre 45 précédemment ; le RPR, hors Paris, 28 au lieu de 26 ; le PC 13 contre 12. Le RPR prend à l'UDF *les Yvelines, la Loire-Atlantique* et le Loiret. L'UDF enlève au RPR la présidence de la Loire. La gauche, qui conserve la Gironde et la Nièvre, conquiert la Dordogne et la Réunion. l'UDF reprend Saint-Pierre-et-Miquelon au PS.

1er. – VOILE : le Néo-Zélandais Peter Blake bat le record du tour du monde à la voile.

11. – AIR FRANCE : les salariés d'Air France approuvent par *référendum le plan de redresse*ment de la compagnie.

19. – ÉDUCATION : le rapport de Jean-Marie Schléret, député UDF de Meurthe-et-Moselle, établit que 7 % des lycées et les collèges sont non conformes aux normes de sécurité.

20. – DÉFENSE : le projet de loi de programmation militaire prévoit, entre 1995 et l'an 2000, 613 milliards de francs pour l'*équipement des armées*.

20. – TOUVIER : Paul Touvier, premier Français jugé pour « complicité de crime contre l'humanité », ancien chef du deuxième service de renseignement de la Milice lyonnaise, est déclaré coupable de complicité dans l'assassinat de sept otages juifs fusillés à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944. Il est condamné devant la cour d'assises des Yvelines à *la réclusion* à *perpétuité*.

22. – LITTÉRATURE : édition d'un manuscrit inédit et inachevé d'Albert Camus, *le Premier Homme*.

26. – PRIVATISATION : privatisation de l'UAP.

28. – MUSIQUES : Stéphane Lissner est nommé directeur général de l'Orchestre de Paris.

29. – SNCF : Jean Bergougnoux succède à Jacques Fournier à la présidence de la SNCF.

MAI

1er. – EMPLOI : Philippe Séguin propose d'organiser un « référendum sur l'emploi ».

9. – ÉDUCATION : François Bayrou présente les 155 propositions du « nouveau contrat pour l'école ».

9. – EDF : François Ailleret, nouveau directeur général à l'EDF, succède à Jean Bergougnoux.

10. – BSN : le groupe BSN devient le groupe Danone.

12-23. – CINÉMA : palmarès du quarante-septième Festival de Cannes. Palme d'or à *Pulp Fiction* de l'Américain Quentin Tarantino. Grand Prix du jury ex aequo à *Soleil trompeur* de Nikita Mikhalkov et *Vivre !* de Zhang Yimou. Prix du jury à *la Reine Margot* de Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani.

20. – CROISSANCE : l'INSEE établit la croissance en 1994 à 1,8 %.

29. – POLITIQUE : Michel Rocard, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche*, déclare : *« Rien ne m'empêchera d'être candidat à l'élection présidentielle de 1995. »*

JUIN

5. – TENNIS : la finale des Internationaux de Roland-Garros est remportée, chez les dames, par l'Espagnole Arantxa Sanchez, et, chez les hommes, par l'Espagnol Sergi Bruguera.

12. – ÉLECTIONS EUROPÉENNES : aux élections européennes, vingt listes sont en compétition pour les 87 sièges à pourvoir en France. Le taux d'abstention est de 47,29 %. La désaffection à l'égard des listes traditionnelles (25,58 % des suffrages exprimés et 28 sièges pour la liste RPR-UDF de Dominique Baudis, 14,49 % des suffrages et 15 sièges pour la liste socialiste de Michel Rocard) s'opère au profit des listes « protestataires », conduites par Bernard Tapie (MRG, *12,03 %, 13 sièges), Philippe* de Villiers (UDF-PR, 12,33 %, 13 sièges), Jean-Marie Le Pen (Front national, 10,52 %, 11 sièges) et Francis Wurtz (PCF, 6,88 %, 7 sièges). Les écologistes perdent leurs 9 sièges au Parlement européen. ▶

Les personnalités disparues

JANVIER : 15. – **György Cziffra**, pianiste hongrois. 22. – **Jean-Louis Barrault**, comédien. 24. – **Yves Navarre**, écrivain, prix Goncourt. 25-26. – **Jean-Didier Wolfrom**, écrivain. 30-31. – **Pierre Boulle**, romancier.

FÉVRIER : 6. – **Joseph Cotten**, acteur américain. 7. – **Witold Lutoslawski**, compositeur polonais. 11. – **Paul Feyerabend**, philosophe. 16. – **Cardinal François Marty**, ancien archevêque de Paris (1969-1981). 17. – **Henri Pierre**, journaliste au *Monde*. 25. – **Yann Piat**, député (UDF-PR) du Var.

MARS : 6. – **Melina Mercouri**, comédienne grecque. 9. – **Charles Bukowski**, écrivain américain. 13. – **Jacques Doucet**, peintre. 23. – **Giulietta Masina**, actrice, femme de Federico Fellini. 28. – **Eugène Ionesco**, dramaturge. 29. – **Paul Grimault**, cinéaste. 31. – **Léon Degrelle**, ancien chef des rexistes belges.

AVRIL : 1. – **Robert Doisneau**, photographe. 6. – **Juvénal Habyarimana**, président du Rwanda, et **Cyprien Ntaryamira**, président du Burundi. 7. – **François de Grossouvre**, chargé de mission auprès du président de la République. 8. – **Kurt Cobain**, chanteur du groupe Nirvana. 13. – **Claude Heymann**, cinéaste. 20. – **Jean Carmet**, comédien, acteur. 20. – **Fernand Lumbroso**, directeur artistique. 22. – **Richard Nixon**, ancien président américain.

MAI : 1. – **Ayrton Senna**, brésilien, champion du monde de *formule 1* ; – **Louis Calaferte**, écrivain, poète. 2. – **Théo Braun**, ancien ministre. 5. – **Bernard Dort**, essayiste. 15. – **Jacques Kosciusko-Morizet**, ambassadeur de France. 17. – **Etienne Hirsch**, ancien commissaire général au Plan ; – **Alain Cuny**, acteur. 19. – **Jacques Ellul**, théologien protestant. 19. – **Jacqueline Kennedy-Onassis**, veuve du président américain John F. Kennedy. 29. – **Erich Honecker**, ancien chef de la RDA. 30. – **Juan Carlos Onetti**, écrivain uruguayen ; – **Jean Gattégno**, ancien directeur du livre et de la culture. 31. – **Marcel Bich**, fondateur et PDG de la société BIC (stylos et briquets « jetables »).

JUIN : 12. – **Paul Milliez**, professeur de médecine. 14. – **Jan Tinbergen**, prix Nobel d'économie ; **Michel Vitold**, metteur en scène ; **Marcel Mouloudji** ; acteur, écrivain. 16. – **Bernard Moitessier**, navigateur. 18. – **Youcef Fathallah**, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme. 25. – **Louis-Robert Casterman**, PDG de Casterman France.

JUILLET : 8. – **Kim Il-sung**, président de la Corée du Nord depuis cinquante ans. 8. – **Christian-Jaque**, metteur en scène. 17. – **Jean Borotra**, premier Français vainqueur à Wimbledon. 20. – **Paul Delvaux**, peintre belge surréaliste.

AOUT : 4. – **Jean Laloy**, diplomate. 8. – **Serge Leclaire**, psychanalyste. 12. – **André Passeron**, journaliste au *Monde*. 13. – **Manfred Wörner**, secrétaire général de l'OTAN, et **Philippe Guilhaume**, ancien président d'Antenne 2 et FR 3. 14. – **Elias Canetti**, prix Nobel de littérature. 18. – **Yeshayahou Leibovitz**, philosophe israélien. 19. – **Linus C. Pauling**, chercheur américain. 20. – **Alexandre Petrovic**, réalisateur yougoslave. 22. – **André Rossi**, vice-président du Parti radical. 23. – **Paolo Volponi**, romancier italien.

SEPTEMBRE : 12. – **Jean-Baptiste Duroselle**, historien. 16. – **Albert Decourtray**, archevêque de Lyon. 17. – **Karl Popper**, philosophe. 23. – **Madeleine Renaud**, comédienne. 25. – **Jean Schwoebel**, cofondateur de la *Société des rédacteurs du Monde*. 30. – **Pierre Sabbagh**, fondateur de la télévision française. – **André Lwoff**, prix Nobel de médecine.

OCTOBRE : 15. – **Jean Dasté**, fondateur du Centre dramatique de Saint-Etienne. 21. – **Alain Clément**, ancien correspondant du *Monde* ; **Burt Lancaster**, acteur américain.

NOVEMBRE : 8. – **Sam Francis**, peintre américain. 14. – **Denise Masson**, islamologue. 21. – **André Jeanson**, ancien président de la CFDT. 30. – **Guy Debord**, écrivain, fondateur de l'Internationale situationniste.

DÉCEMBRE : 2. – **Henri Tézenas du Montcel**, fondateur de l'université Paris-Dauphine. 3. – **Norbert Bensaïd**, chroniqueur au *Nouvel Observateur*. 4. – **Roger Stéphane**, écrivain, journaliste. 5. – **Jacob Kaplan**, grand rabbin de France (1955-1981). 6. – **Gian Maria Volonte**, acteur italien. 8. – **Antonio Carlos Brasileiro de Almeida Jobim** dit « Tom » Jobim, père de la bossa-nova. 13. – **Antoine Pinay**, ancien président du conseil et ministre des finances sous la IVe République (1952), initiateur de l'« emprunt Pinay » et du « franc lourd ». 14. – **Franco Venturi**, historien italien. 18. – **Marc Soriano**, universitaire et écrivain. 20. – **Dean Rusk**, ancien secrétaire d'Etat américain. 24. – **John Osborne**, écrivain ; – dramaturge britannique. 25. – **Pierre Dreyfus**, ancien président de la régie Renault, ancien ministre (1981-1982).

FRANCE

19. – **POLITIQUE** : Michel Rocard, après avoir déclaré, le 15, ne plus être le « *candidat naturel* » du PS à l'élection présidentielle, est mis en minorité. Il se démet de ses fonctions de premier secrétaire du PS, où Henri Emmanuelli le remplace.

23. – **BIOÉTHIQUE** : le Parlement adopte définitivement les trois lois sur le statut du corps humain, relatives à la procréation et au diagnostic prénatal, au terme de dix-huit mois de débats parlementaires.

24. – **TÉLÉVISION** : lancement par TF 1 de LCI, chaîne d'informations en continu, diffusée par câble et satellite.

27. – **DROGUES** : l'opération « Margarita » contre les trafiquants colombiens en France (cartel de Cali) est le premier démantèlement d'un réseau de blanchiment de grande ampleur en France.

28. – **POLITIQUE** : Edouard Balladur espère, sur France 2, « *une inversion de la courbe du chômage en fin d'année* ».

29. – **ENTREPRISES** : les mandats de cinq présidents d'entreprise publiques sont renouvelés : Alain Gomez (Thomson SA), Louis Gallois (Aérospatiale), Jean-Marie Descarpentries (Bull), Antoine Jeancourt-Galignani (AGF) et Gérard Renon (SNECMA). Au GAN, Jean-Jacques Bonnaud succède à François Heilbronner.

30. – **« FRANCE-SOIR »** : Robert Hersant remplace Philippe Villin au poste de PDG de *France-Soir*.

JUILLET

5. – **VOILE** : Laurent Bourgnon bat le record de Florence Arthaud en réalisant la traversée de l'Atlantique en solitaire en 7 jours 2 h 34 mn 42s.

6. – **PECHINEY** : Jean Gandois est remplacé à la présidence de Pechiney par Jean-Pierre Rodier.

6. – **INA** : Jean-Pierre Teyssier succède à Georges Fillioud à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

6. – **PS** : *le Canard enchaîné* révèle qu'un inspecteur des renseignements généraux (RG) a écouté les travaux du conseil national du PS à *huis clos*, le 19 juin, à La Villette, au moment de la démission de Michel Rocard.

7. – **« FRANCE-SOIR »** : Philippe Villin, qui tentait de monter un tour de table pour le rachat de *France-Soir*, est démis de ses fonctions par Robert Hersant.

9. – **THÉATRE** : le quarantième Festival d'Avignon s'ouvre avec *Andromaque* d'Euripide, mise en scène par Jacques Lassalle.

11. – **SIDA** : les Etats-Unis reconnaissent officiellement à la France et à l'équipe du professeur Luc Montagnier la paternité de la découverte du virus du sida en 1983.

13. – **CNRS** : Guy Aubert est nommé directeur général du CNRS en remplacement de François Kourilsky.

14. – **DÉFENSE** : l'Eurocorps défile sur les Champs-Elysées à l'occasion de la fête nationale. La présence de blindés allemands suscite une polémique.

18-23. – **MITTERRAND** : François Mitterrand subit une intervention chirurgicale et reste hospitalisé à l'hôpital Cochin.

24. – **CYCLISME** : l'Espagnol Miguel Indurain remporte le Tour de France.

28. – **SANG CONTAMINÉ** : dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, le docteur Michel Garretta est mis en examen pour « *empoisonnement* ».

AOÛT

2. – **PRESSE** : Philippe Tesson annonce le dépôt de bilan du *Quotidien de Paris*.

12-29. – **OPÉRA** : Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra de Paris, rompt unilatéralement le contrat du chef d'Orchestre Myung Whun Chung. Le 29, le tribunal de grande instance de Paris confirme celui-ci dans ses fonctions.

14. – **TERRORISME** : le terroriste Illitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos », recherché depuis vingt ans, est arrêté à Khartoum par la police soudanaise et livré à la France le 15. Le 16, il est mis en examen par le juge Jean-Louis Bruguière.

18. **FNAC** : François Pinault prend le contrôle de la FNAC (64,6 %) avec l'aval de la Générale des eaux.

24-25. – **POLITIQUE** : Alain Juppé déclare, le 24, sur RMC, que le RPR devra « *choisir* » son candidat à l'élection présidentielle. Le maire de Paris, à l'occasion des cérémonies organisées pour le cinquantenaire de la libération de Paris, ouvre le débat sur « l'héritage social » du gaullisme (déclarations sur France 2, le 24 et dans « VSD » et sur RTL le 25).

28. – **CYCLISME** : Luc Leblanc devient à Agrigente (Sicile) le premier Français champion du monde de cyclisme professionnel sur route depuis 1980.

30. – **PRIVATISATION** : Edouard Balladur précise que l'Etat conservera au moins 51 % du capital de Renault dont la privatisation totale est reportée au-delà de l'élection présidentielle.

SEPTEMBRE

2-4. – **RPR** : le 2, à l'université des jeunes du RPR à Bordeaux, la dernière phrase du discours d'Alain Juppé – « *Que Jacques Chirac montre le chemin* ! » –, accentue la controverse entre les partisans du maire de Paris et ceux d'Edouard Balladur dans la perspective de l'élection présidentielle de 1995.

2. – **MITTERRAND** : le livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française. François Mitterrand, 1934-1947* provoque une polémique dans les milieux politiques et chez les historiens, notamment à propos des relations entretenues par le chef de l'Etat, avant et après son accession à l'Elysée, avec René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police, inculpé en juin 1992 de crimes contre l'humanité et assassiné le 8 juin 1993.

5. – **POLITIQUE** : Michel Rocard remet sa démission de maire de Conflans-Sainte-Honorine : Jean-Paul Huchon le remplace le 12.

8. – **ÉDUCATION** : le « nouveau contrat pour l'école », (158 décisions) introduit, pour la rentrée 1994, les études dirigées à l'école primaire, l'expérimentation des nouvelles sixièmes dans 368 collèges et un baccalauréat rénové.

12. – **CINÉMA** : cinquante et unième *Mostra de Venise* : Lion d'or : *Vive l'amour* de Tsai Mingliang et *Before the Rain* de Milcho Manchevski.

12. – **MITTERRAND** : le président de la République, dans un entretien télévisé avec Jean-Pierre Elkabbach, sur France 2, réitère son refus de « *faire des excuses au nom de la France* » pour les crimes commis sous le régime de Vichy, recommande de « *mettre un terme à la guerre civile permanente entre Français*, et reconnaît avoir souhaité que fussent freinées certaines procédures judiciaires engagées à propos des crimes commis sous Vichy.

20. – **ÉDUCATION** : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, rend publique une circulaire réglementant le port des signes religieux « *ostentatoires* » à l'école.

20. – **SANG CONTAMINÉ** : la commission d'instruction de la Cour de justice de la République retient la qualification criminelle de « *complicité d'empoisonnement* » à l'encontre des trois anciens ministres impliqués dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Georgina Dufoix est mise en examen le 27, Edmond Hervé le 29 et Laurent Fabius le 30.

21. – **BUDGET** : Nicolas Sarkozy présente en conseil des ministres le projet de budget 1995 axé sur la lutte contre le chômage et l'exclusion. Celui-ci prévoit 1 483,3 milliards de francs de dépenses publiques (+1,9 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1994).

OCTOBRE

4. – **PRESSE** : *l'Evénement du jeudi* (20 millions de francs de passif) annonce son dépôt de bilan.

4. – **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : Le troisième réseau de radiotéléphone est attribué au groupe Bouygues.

12-27. – **RADIO** : grève des journalistes de Radio-France et de RFI.

19. – **PRESSE** : *le Quotidien de Paris* est mis en liquidation judiciaire.

21. – **FNAC** : Pierre Blayau devient président de la FNAC.

22. – **COMMUNICATION** : le rapport de Gérard Théry sur les autoroutes de l'information est rendu public. Il préconise l'accès pour les particuliers et les entreprises à des multi-services (banques de données textes, sons et images, films, jeux video) grâce à l'utilisation parallèle du téléphone, de l'ordinateur et de la télévision.

24. – **POLITIQUE** : Edouard Balladur, dans le *Figaro*, déclare que Jacques Chirac, « *depuis longtemps, est refugié dans son parti comme dans une citadelle* ».

24. – **ÉDUCATION** : exclusion d'élèves pour port du voile islamique dans plusieurs établissements scolaires à Goussainville, Mantes-la-Jolie et Lille.

NOVEMBRE

3. – **PRIVATISATION** : la privatisation partielle de Renault (au prix de 165 francs) attire 1,092 million d'actionnaires.

3. – **RAPPORT** : publication du rapport de la commission du Plan, présidée par Alain Minc sur la France de l'an 2000.

4-6. – **POLITIQUE** : le mouvement des radicaux de gauche (MRG) change de nom, devient le « Radical » et reconduit Jean-François Hory à sa *présidence*.

4. – **POLITIQUE** : Jacques Chirac, en visite dans le Nord-Pas-de Calais, déclare officiellement dans un entretien au quotidien régional *la Voix du Nord*, sa candidature à l'élection présidentielle.

8. – **POLICE** : le plus important réseau de soutien aux islamistes algériens jamais découvert en France, est démantelé par la police : 95 personnes sont interpellées à Paris et dans le Val-de-Marne, 77 personnes mises en examen le 12.

14. – **POLITIQUE** : Jacques Delors, en direct de Bruxelles interrogé par France 2, déclare que s'il est candidat à l'élection présidentielle « *ce sera par devoir* ».

14. – **LITTÉRATURE** : le prix *Goncourt est attribué à Didier Van* Cauwelaert pour *un aller simple* (Albin Michel)

15. – **JEUNES** : Edouard Balladur présente vingt-neuf mesures élaborées à partir des 1 539 000 réponses au « questionnaire » proposé aux jeunes.

18-20. – **POLITIQUE** : le congrès extraordinaire du Parti socialiste se déroule à Liévin en l'absence de Jacques Delors et Michel Rocard tandis que François Mitterrand rend hommage, dans cette ville, aux 42 victimes de la catastrophe minière survenue le 27 décembre 1974. Le 20, Henri Emmanuelli, confirmé dans ses fonctions de premier secrétaire du PS par 87,57 % des votants, exhorte Jacques Delors à se présenter.

20. – **POLITIQUE** : Philippe de Villiers lance le Mouvement pour la France (MPF).

23. – **LITTERATURE** : Taslima Nasreen, écrivain bangladais, à qui les autorités françaises avaient refusé d'accorder un visa de plus de 24 heures en octobre, est en France jusqu'au 3 décembre.

23. – **SANTÉ** : le plan « Génome et santé » est rendu public.

24. – **ÉDUCATION** : soixante-dix jeunes filles voilées portant le foulard islamique ont été exclues des établissements scolaires depuis le 20 septembre.

27. – **ÉDUCATION** : les proviseurs de lycées et les principaux des collèges publics manifestent pour la première fois à Paris.

29. – **DROGUES** : le rapport du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la *santé* (CCNE) *relance* le débat sur la dépénalisation des drogues.

29. – *GRÈVE* : les salariés de GEC-Alsthom en grève depuis le 2 novembre à Belfort, pour des revendications salariales, reprennent le travail.

DÉCEMBRE

6. – **JUSTICE** : le verdict du procès des assassins de l'ancien premier ministre iranien, Chapour Bakhtiar, devant la cour d'assises de Paris, est rendu.

8. – **POLICE** : dans l'affaire des écoutes posées en 1985-1986 sur les lignes de personnalités privées, Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet du président de la République, est mis en examen ainsi que Jean-Louis Esquivié, Pierre-Yves Gilleron, et Pierre-Yves Guezou, anciens membres de la cellule antiterroriste de l'Elysée : Pierre-Yves Guezou se donne la mort le 12.

11. – **POLITIQUE** : Jacques Delors, invité à « 7/7 » sur TF 1, rend officielle sa décision de ne pas faire acte de candidature à l'élection présidentielle, provoquant la déception au sein du PS et à gauche : Le 13, Bernard Tapie, sur France 2, et Michel Rocard, à Strasbourg au Parlement européen, déclarent qu'ils ne se présenteront pas, suivis le 15 par Jack Lang et le 21 par Pierre Mauroy.

11. – **POLITIQUE** : François Bayrou est élu président du CDS.

13. – **CNPF** : Jean Gandois est élu président du Conseil national du patronat français (CNPF).

13. – **TÉLÉVISION** : « la Cinquième », première chaîne éducative française, commence à emettre le réseau hertzien laissé vacant en avril 1992 par « la Cinq », de 6 h 15 à 19 heures.

17. – **POLITIQUE** : Michel Rocard, lors d'un colloque organisé à Paris par les clubs « Convaincre » et « Témoin », compare le PS à un « *champ de ruines* ».

18. – **EXCLUSION** : l'abbé Pierre investit avec des associations un immeuble vide appartenant à la COGEDIM à Paris. Le lendemain, Jacques Chirac demande au gouvernement d'appliquer l'ordonnance de 1945 permettant aux préfets de réquisitionner des locaux inoccupés en cas de crise du logement.

19. – **PRESSE** : *le Monde* fête son cinquantenaire, une assemblée génerale extraordinaire adopte un ensemble de résolutions transformant la SARL en une société anonyme à directoire et conseil de surveillance alors qu'une augmentation de capital est approuvée. Jean-Marie Colombani est élu à l'unanimité président du directoire de la nouvelle société.

19. – **BUDGET** : le Parlement adopte définitivement le projet de loi de finances pour 1995 qui prévoit 1 485,6 milliards de francs de charges nettes, contre 1 210,5 milliards de francs de recettes, soit un déficit de 275,1 milliards.

21. – **POLITIQUE** : Raymond Barre, dans un entretien au *Figaro*, n'exclut pas sa candidature à l'élection présidentielle.

22. – **PARLEMENT** : la session parlementaire ordinaire commencée le 3 octobre se clôt avec l'adoption définitive des trois textes sur la justice de Pierre Méhaignerie et du projet de loi de Charles Pasqua, sur la sécurité. Du 22 au 24, une session extraordinaire permet d'adopter définitivement le projet de loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire et le projet de loi de finances rectificative pour 1994.

31. – **MITTERRAND** : François Mitterrand présente ses derniers voeux aux Français : il les invite à « *ne jamais dissocier la liberté et l'égalité* ». « *La croissance n'est pas une fin en soi* » et doit permettre une redistribution plus équitable des richesses. Il faut élargir l'Europe *sans l'affaiblir* ».

31. – **BOURSE** : sur l'année 1994, l'indice CAC 40 à la Bourse de Paris a perdu 17,06 %, soit la plus forte baisse des marchés financiers européens.

Cette chronologie a été établie par Brigitte CAMUS-LAZARO et Maryvonne ROCHE

Les affaires, l'argent et la politique

FÉVRIER : 10. – Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, est mis en examen dans le cadre de l'enquête sur le match Valenciennes-OM du 20 mai 1993.

25. – **Yann Piat**, député UDF-PR du Var, est assassinée à Hyères.

MARS : 24. – Le conseiller Renaud Van Ruymbeke transmet au procureur général de Rennes un rapport sur le financement occulte du **Parti républicain** mettant en cause trois ministres : François Léotard, Gérard Longuet et Alain Madelin.

25. – **Eric Boyer**, sénateur apparenté RPR, président du conseil général de la Réunion, est condamné à quatre ans de prison, dont deux ferme, à la suite de malversations dans l'attribution de marchés publics.

26. – **Bernard Tapie**, mis en examen à propos des comptes de l'OM, est élu, le 27, conseiller général des Bouches-du-Rhône dans le canton de Marseille-V.

29. – Le maire de Lyon, **Michel Noir**, député non inscrit du Rhône, est mis en examen pour « *abus de confiance* » à la suite d'une information ouverte sur ses comptes bancaires personnels.

30. – Le conseil des ministres révoque **Jean-Yves Haberer** de ses fonctions d'administrateur, et donc de président du Crédit national, en raison de sa gestion du Crédit lyonnais de 1988 à 1993.

MAI : 4. – **Pierre Guichet**, président-directeur d'Alcatel-CIT, est mis *en examen pour escroquerie dans le* cadre d'une enquête sur les surfacturations de matériel téléphonique *au détriment de France-Télécom*.

20. – Le Crédit lyonnais fait procéder à la saisie conservatoire des meubles de l'hôtel particulier parisien de **Bernard Tapie** dont la dette atteint 1,3 milliard de francs. Le 27, la banque ordonne une saisie-arrêt sur les 100 millions de trésorerie disponibles sur les comptes du groupe Tapie à la SDBO (Société de banque occidentale), une de ses filiales. Le 31, le bateau *Phocéa*, fait l'objet d'une saisie conservatoire.

27. – **Didier Pineau-Valencienne**, PDG du groupe Schneider, est mis en examen et placé en détention provisoire à Bruxelles. Il est soupçonné d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écritures.

30. – **Pierre Bergé**, président de la maison de couture Yves Saint Laurent, est mis en examen pour délit d'initié.

JUIN : 16. – Dans l'enquête sur l'assassinat de **Yann Piat**, les deux suspects incarcérés le 3 mars, sont mis hors de cause tandis que Lucien Ferri et Marco di Caro, interpellés le 15 juin – qui ont avoué le meurtre et désignent comme commanditaire de l'opération, Gérard Finale, un *homme du « milieu » – sont mis en* examen, le 17, ainsi que Gérard Finale, pour « complicité d'assassinat ».

29. – **Bernard Tapie** est interpellé à son domicile parisien et se voit signifier une double mise en examen pour abus de biens sociaux et fraude fiscale. La veille, la levée de son immunité parlementaire a été votée par l'Assemblée nationale.

JUILLET : 4. – **Pierre Suard**, PDG d'Alcatel-Alsthom, est mis en examen pour avoir fait réaliser aux frais de sa société des travaux d'installation de sécurité dans ses domiciles privés.

8. – ***Jean-Michel Boucheron***, ancien maire socialiste d'Angoulême, en fuite en Argentine depuis 1992, *est condamné à quatre ans* d'emprisonnement ferme pour complicité et usage de faux, recel, abus de biens sociaux et trafic d'influence.

12. – Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le **Crédit lyonnais** met en cause la gestion de cet établissement par Jean-Yves Haberer de 1988 à 1993 et le rôle de l'Etat actionnaire.

17. – Le maire de Grenoble, **Alain Carignon**, se démet de ses fonctions de ministre de la communication (poste auquel Nicolas Sarkozy le remplace) après avoir été cité dans un dossier d'instruction ouvert à *propos du financement du groupe* de presse grenoblois Dauphiné News et du rôle de deux filiales *locales de la Lyonnaise des eaux. Le* 25, il est mis en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux.

18. – **Bernard Tapie** est mis en examen pour des faits concernant le paiement de factures réglées en 1991 et 1992 par Bernard Tapie Finance (BTF) à la société GBT (Groupe Bernard Tapie). Cela fait au total sept mises en examen de Bernard Tapie *dans cinq dossiers (Testut, Valen*ciennes-OM, comptes de l'OM, *Phocéa*, BTF). Le 28, le Crédit lyonnais *fait saisir ses meubles à son domi*cile.

AOUT : 1. – **Maurice Arreckx**, sénateur URI du Var et président (UDF-PR) du conseil général du Var, après une requête en autorisation d'arrestation admise par le Sénat, est mis en examen pour corruption active, recel d'abus de confiance et complicité.

SEPTEMBRE : 6. – **Jean-Louis Beffa**, PDG du groupe Saint-Gobain, est mis en examen pour trafic d'influence dans le cadre d'une *enquête sur des commissions versées* par Pont-à-Mousson.

16. – L'ancien directeur de cabinet *d'Alain Carignon*, ***Jean-Louis Dutaret***, PDG de la Sofirad, est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux.

29. – **Michel Mauer**, PDG de la COGEDIM, est mis en examen pour trafic d'influence aggravé dans le cadre de l'enquête sur le financement du PR. La mise en examen de **Jean-Claude Méry**, (RPR), promoteur immobilier, par le juge d'instruction Eric Halphen dans l'affaire des fausses factures de la région parisienne, met en cause le RPR et l'office HLM de Paris et du département des Hauts-de-Seine.

OCTOBRE : 6. – Le juge Halphen *met en examen deux dirigeants* d'une filiale de **Bouygues**.

10. – Le premier **rapport** du Ser*vice central de prévention de la cor*ruption (SCPC) conclut à un accroissement de la corruption.

12. – Après la délivrance d'un réquisitoire supplétif visant des faits de corruption à l'encontre des principaux protagonistes du dossier Dauphiné-News, le juge lyonnais Philippe Courroye ordonne l'interpellation d'**Alain Carignon** et de **Jean-Louis Dutaret**. Les deux *hommes, mis en examen pour cor*ruption passive, recel d'abus de biens sociaux et complicité, sont écroués à la prison Saint-Joseph de Lyon dans la nuit du 12 au 13.

14. – **Gérard Longuet**, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur présente sa démission : Il est remplacé par José Rossi.

18. – Les principales entreprises de travaux publics créent une **charte déontologique**.

26. – Edouard Balladur annonce trois mesures pour **lutter contre la corruption**.

NOVEMBRE : 10. – **Jérôme** *Monod, annonce que la Lyonnaise* des eaux suspend toute participation au financement des partis politiques. *La CGE* fait de même.

10. – Une perquisition est effectuée au siège parisien du **Parti républicain**.

12. – **Michel Roussin**, impliqué dans une affaire de fausses factures en région parisienne, est mis en examen au titre de ses anciennes fonctions de directeur de cabinet du *maire de Paris. Il se démet de ses* fonctions de ministre de la coopération et est remplacé par Bernard Debré.

15. – *Le Monde* révèle qu'**Alcatel AG**, filiale suisse d'Alcatel, a effectué un virement de 3,2 millions de francs sur un compte luxembourgeois ouvert par Alain Cellier, banquier, proche de Gérard Longuet, qui s'est livré à des achats massifs de *certificats d'investissement* privilégiés (CIP), actions sans droit de vote, du groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc en 1987–1988.

16. – **Jacques Médecin** est extradé d'Uruguay le 16. Transféré en France le 17, il est incarceré à la maison d'arrêt de Varces (Isère). Le 18, il est mis en examen pour cinq délits différents.

17. – Edouard Balladur, propose, *dans un point de vue publié* par *le Monde*, de **renforcer le secret de l'instruction** et d'interdire pendant trois ans le financement des partis par les entreprises.

19. – Le *Journal officiel* publie les **comptes des 142 partis** et groupements politiques pour 1993 : les dons des entreprises représentent 13 % de leurs recettes. 21. – **Pierre Guichet**, PDG d'Alcatel-CIT, mis en examen pour *escroquerie, se démet* de ses fonctions.

24. – Le **groupe de travail** sur la *corruption constitué par Philippe* Séguin rend publiques dix-huit propositions de loi pour lutter contre la corruption.

30. – Le tribunal de commerce de Paris place quatre sociétés du groupe Bernard Tapie en redressement judiciaire.

DÉCEMBRE : 2. – **La commission sur la corruption**, présidée par Simone Rozès, mise en place par Edouard Balladur, propose vingt-sept mesures sur les modes de passation des marchés publics, les entreprises, le statut des élus, le fonctionnement de la justice et de la presse.

14. – Le tribunal de commerce ordonne le placement en liquidation judiciaire de **Bernard Tapie** et de sa femme, à titre personnel. L'homme d'affaires déchu de tous ses mandats, qui fait appel, est immédiatement tenu inéligible pour cinq ans dans l'attente de l'arrêt de la cour d'appel.

21. – ***Jean-Pierre Maréchal***, beau-père du juge Eric Halphen, chargé d'instruire le dossier des fausses factures de la région parisienne mettant en cause le RPR, est arrêté le 20 à Roissy. Le 21, il est mis en examen pour extorsion de fonds et trafic d'influence suite à une plainte deposée le 15 par Didier Schuller, conseiller géneral (RPR) des Hauts-de-Seine.

21. – **Gérard Colé**, président de La Française des jeux (FDJ), de 1989 à 1993, conseiller à l'Elysée (1986-1989), est mis en examen pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux, ingérence».

22. – le Sénat lève l'immunité parlementaire de **Claude Pradille** (PS Gard), mis en cause pour sa gestion de l'office public HLM du Gard, et de **Jean-Luc Bécart** (PC, Pas-de-Calais), *pour des irrégularités dans la ges*tion de la ville d'Auchel (Pas-de-Calais), dont il est le maire. Ce dernier est mis en examen le 26.

23-24. – A l'issue d'une session extraordinaire, le Parlement adopte définitivement les **cinq propositions de loi** sur le financement public de la vie politique : l'interdiction du financement par les entreprises et la réduction du plafond des dépenses pour les campagnes électorales, l'obligation de déclaration de patrimoine pour les membres du gouvernement et le renforcement du contrôle des marchés publics et des délégations de services publics.

La préparation des élections municipales

La gauche tente d'éviter des primaires aux Ulis

Aux Ulis (Essonne), les électeurs de gauche devront peut-être choisir entre deux listes défendant leurs couleurs au premier tour des élections municipales. Sénateur et maire de la ville depuis sa création en 1977, Paul Loridant s'estime le mieux placé pour se succéder à lui-même, à la tête d'une commune fortement ancrée à gauche et plus particulièrement acquise au PS (21 socialistes sur 35 sièges au conseil municipal). Or, Paul Loridant n'est plus socialiste. En 1993, après avoir vainement tenté d'arracher la cinquième circonscription sous les couleurs du PS, ce chevènementiste de longue date a rallié le Mouvement des Citoyens (MDC). Dans le souci de tout faire pour la réélection des équipes de gauche sortantes, la fédération départementale du PS était prête à laisser M. Loridant aux commandes d'une liste associant les forces de gauche. En contrepartie, elle exigeait, selon Francis Lara, premier secrétaire fédéral, *« d'être hypermajoritaire dans la liste »*. Depuis, la fédération socialiste a entrepris de faire monter les enchères. *« Nous allons ouvrir des négociations avec M. Loridant mais, cette fois, le PS va présenter Jean-Marc Salinier, premier adjoint des Ulis, comme candidat à la tête de liste »*, explique Francis Lara. Pour le PS, la ville reste *« historiquement socialiste »*. La preuve ? La réélection triomphale (65,68 %) de Jean-Marc Salinier à son poste de conseiller général des Ulis (ville-canton) au printemps 1994.

Entre deux fidélités

La référence des cantonales ne paraît pas la bonne aux yeux de M. Loridant, d'autant qu'il estime avoir beaucoup contribué au large succès de son bras droit à la mairie : *« Il faut*, précise le sénateur, *que la répartition de la liste soit conforme aux dernières élections européennes. C'est sur ces bases que je continue de négocier avec Jean-Marc Salinier. »* Or, ce scrutin dessine un tout autre paysage politique, avec un PS plafonnant à 19,71 %, talonné par les ex-radicaux de gauche de Bernard Tapie (15,48 %), puis beaucoup plus loin, les communistes (8,09 %) et la liste Chevènement (6,84 %). Pour le reste, M. Loridant, même s'il doute de la détermination des socialistes à aller jusqu'aux primaires, se dit prêt à relever le gant. *« De toute manière*, explique-t-il, *le cas des Ulis se règlera au niveau national et je ne pense pas que le PS veuille s'exposer au risque de subir des mesures de rétorsion »*, allusion transparente au rôle que pourrait jouer le MDC dans les négociations globales au sein de la gauche pour le scrutin municipal.

Quant à Jean-Marc Salinier, il est forcément déchiré entre ce que pourrait lui dicter son parti et l'amitié qui le lie à Paul Loridant, comme lui, ancien du CERES de Jean-Pierre Chevènement.

PATRICK DESAVIE

REPÈRES

VAL-D'OISE

La SNCF consulte les habitants

Les habitants de Pontoise et de Saint-Ouen-l'Aumône ont jusqu'au 21 janvier pour faire connaître leur avis sur le projet de pont RER qui reliera les deux villes à partir de 1999. La SNCF vient de lancer une vaste concertation publique dans les deux mairies pour affiner son opération Trans-Val-d'Oise : une liaison par chemin de fer entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. La première étape consiste à prolonger la ligne C du RER depuis Montigny-Beauchamp jusqu'à Pontoise en empruntant ce nouveau pont à deux fois trois voies, long de cent quarante mètres et large de quarante, composé d'une structure en arc [illegible] sur des piles. La hauteur de cet arc est un sujet de discussions dans les communes. La concertation publique est également en cours dans d'autres communes du parcours comme Montigny-lès-Cormeilles, Beauchamp et Pierrelaye car la deuxième étape du projet, à l'horizon du XXIe siècle, reliera Montigny à Roissy en passant notamment par le parc des expositions de Villepinte.

Un budget d'un milliard pour Cergy-Pontoise

Le comité du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise se prononcera, lundi 9 janvier, sur le budget primitif 1995, qui dépassera un milliard de francs. La ville nouvelle devrait emprunter cette année la somme de 80 millions de francs. Alain Richard (PS), président du SAN, a mis au point, selon ses propres termes, *« une stratégie budgétaire dans la perspective de la reprise »*. Il prévoit un retour de la croissance dès 1997. Malgré des suppressions d'emploi attendues cette année à Cergy-Pontoise, l'élu table sur une implantation stable des activités et sur la création d'une dizaine d'entreprises par trimestre, d'où l'assurance d'une stabilisation économique, mais aussi la nécessité d'un étalement des programmes d'investissements.

Vers un parc naturel régional du Vexin français

1995 sera sans doute dans le Val d'Oise l'année du parc naturel régional du Vexin français. Dans leur quasi totalité, les communes du département concernées par les limites du parc ont approuvé sa création. Deux d'entre elles – Ambleville et La Chapelle-en-Vexin – s'y sont opposées. D'autres réfléchissent encore dans le Val-d'Oise, mais surtout dans la partie Yvelines du Vexin où les défenseurs du projet ont une dure bataille à mener pour vaincre les dernières résistances. Cent communes, au total, sont touchées par ce projet. Jean-Philippe Lachenaud (UDF-RPR), président du conseil général du Val d'Oise, souhaite que le conseil régional, dont il est l'un des vice-présidents, étudie le dossier dès le mois de février, avant les élections présidentielles.

SEINE-SAINT-DENIS

Deux tours vont être détruites à Stains

Deux tours de la cité Allende de Stains, en Seine-Saint-Denis, construites dans les années soixante-dix pour répondre en urgence aux problèmes du logement, imploseront le dimanche 8 janvier à 13 h 30. Cette démolition destinée à « dédensifier », diversifier et requalifier le quartier, sera suivie par la destruction d'une troisième tour dans les années à venir. Au total, huit mille mètres carrés de superficie seront ainsi libérés. Loin d'être une *« opération coup d'éclat »* cette démolition marque, selon la municipalité dirigée par le maire, député communiste, Louis Pierna, le début du réaménagement de l'entrée de la ville, et plus largement des quartiers sud.

ESSONNE

Mobilisation pour le retour d'Abderrahmane Barhi

La communauté scientifique continue de se mobiliser pour obtenir le retour en France d'Abderrahmane Bahri, l'un des expulsés de Folembray. Un comité de soutien s'est constitué autour de ses collègues du Laboratoire d'utilisation du rayonnement électromagnétique (LURE) de la faculté d'Orsay. Une pétition a recueilli cinq mille signatures. *« Ces sympathisants ne prennent pas position sur le fond, mais tous contestent la procédure d'urgence absolue qui a été employée »*, précise Odile Dutuit, présidente du comité. La veille de Noël, le tribunal administratif de Versailles a rejeté la demande en annulation de l'arrêté d'expulsion formulée par le chercheur depuis sa résidence forcée de Ouagadougou. *« Nous ne baissons pas les bras et soutiendrons l'action en appel »*, assure Mme Dutuit. En attendant, ses confrères du LURE se sont organisés pour continuer à travailler avec M. Barhi, dont l'intervention à distance a notamment permis, depuis le Burkina, la réparation d'un détecteur de rayons X tombé en panne après son départ.

CONSEIL RÉGIONAL : le groupe des Verts s'agrandit. – Deux conseillers régionaux élus en 1992 sur les listes de Génération Ecologie, Guy Konopnicki et Jean-Jacques Porchez, ont décidé de quitter leur groupe pour s'apparenter au groupe des Verts du conseil régional. Celui-ci passe donc de onze à treize membres, alors que le groupe Génération Ecologie, Écologie, Démocratie, Solidarité ne compte plus que vingt et un membres, au lieu de vingt-trois.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

FLESH AND BONE. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA. Film américain de James Gray, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

NAKED IN NEW YORK. Film américain de Daniel Algrant, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OR DE CURLY. Film américain de Paul Weiland, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT. Film australien de Stephan Elliott, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

SIRÈNES. Film australien de John Duigan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

TERMINAL VELOCITY. Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (Minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-province) 2,19 F TTC/min

A nos lecteurs

Nous publions aujourd'hui la dernière page « Ile-de-France » sous sa forme actuelle. Cette page paraissait dans *le Monde* depuis le 11 octobre 1993. L'ensemble de nos lecteurs retrouveront les informations sur Paris et l'Ile-de-France, ainsi que celles sur les autres régions, dans les pages « France/régions » de la nouvelle formule du *Monde*, à partir du lundi 9 janvier (*le Monde* daté 10 janvier).

Malgré une situation géographique favorable

La région parisienne n'est pas une « terre d'accueil naturelle » des grandes entreprises européennes

Si l'Ile-de-France dispose de nombreux atouts dans la compétition économique entre les grandes capitales européennes, elle n'est pas considérée spontanément comme une terre d'accueil des décideurs économiques, souligne un rapport récent du conseil économique et social de la région. Seule une politique à long terme d'incitation aux échanges culturels et linguistiques, que le conseil régional commence à mettre en œuvre, pourrait conforter la position centrale dont elle jouit dans l'Europe communautaire.

Le conseil économique et social régional s'est essayé à mesurer la compétitivité de l'Ile-de-France par rapport aux grandes métropoles européennes, à l'aune de l'attraction exercée par Paris sur les ressortissants des autres pays et, réciproquement, de la mobilité des Franciliens au sein de l'Europe communautaire. *« Un nouveau champ de compétition va inéluctablement s'ouvrir entre les pays industrialisés : celui de la localisation des cadres et cadres dirigeants (...) L'Ile-de-France dispose d'atouts considérables (...), et pourtant elle n'est pas considérée comme la terre d'accueil naturelle des centres de décisions des entreprises »*, souligne le rapport publié le 20 octobre 1994, sous le titre *Tendances et perspectives de la mobilité intracommunautaire des personnes en Ile-de-France*.

Le poids démographique, économique et décisionnel de la capitale de la France est inscrite dans l'Histoire : au rayonnement culturel de Paris s'est ajoutée la tradition jacobine du centralisme administratif. L'émergence de Paris comme unique centre de décision tient également au réseau ferroviaire, conçu au XIXe siècle sous Louis-Philippe, qui a fait de la capitale le point névralgique de concentration des échanges économiques, politiques et culturels. Aujourd'hui l'Ile-de-France, première région française, figure, avec près de 11 millions d'habitants, au quatrième rang des régions européennes par sa population. Sa densité (890 habitants/km²) est parmi les plus élevées d'Europe.

Un tel réservoir de population conforte sa vocation à irriguer les régions voisines : près de la moitié de l'effectif national expatrié en Europe provient de l'Ile-de-France. Réciproquement, la moitié de la population active européenne installée dans l'Hexagone vit en Ile-de-France. Une des conclusions du CESR est que *« dans un contexte de concurrence vis-à-vis des autres grandes régions européennes »*, il y a lieu de *« préparer les Franciliens à tenter l'ouverture européenne et de les aider à s'établir dans les autres régions d'Europe »*. Il encourage les collectivités locales à renforcer l'attractivité de Paris, dans l'espoir que les décideurs apportent dans leurs valises des emplois et de la plus-value.

Une position centrale

Selon une enquête de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) de mars 1992, la quasi-totalité des entreprises étrangères interrogées (158 sur 168) estiment que la position géographique de l'Ile-de-France au sein de l'Europe est un facteur très positif pour leurs activités. Les réponses négatives concernent généralement le coût global de la main-d'œuvre francilienne. La qualité de l'immobilier d'entreprise est appréciée, mais le montant des loyers jugé excessif pour la moitié des entreprises interrogées, dont une très large majorité se plaint du poids excessif de la taxe professionnelle. Pire, ces entreprises jugent *« très difficiles et décourageantes »* les relations avec l'administration française.

Cette dernière appréciation est cependant démentie par le témoignage d'un cadre italien du siège européen, situé à la Défense, de la société américaine d'ascenseurs Otis, qui juge l'administration française particulièrement performante. *« Ce sentiment me semble partagé par les autres cadres étrangers, la qualité des services publics français étant peu contestée à l'étranger »*, note Bruno Grob, président – français – d'Otis International, qui compte une centaine de salariés de vingt-sept nationalités. M. Grob n'éprouve aucune difficulté, au contraire, à convaincre les cadres d'Otis à rejoindre le siège international à Paris, qui jouit de par le monde *« d'un attrait mythique »*.

Le coût relativement élevé de la vie dans la capitale n'est pas rédhibitoire, dans la mesure où l'entreprise garantit, par un système de *« péréquation »* étudié au cas par cas, un niveau de revenu équivalent à celui du pays d'origine : les charges sociales et fiscales qui amputent le salaire brut sont souvent à l'origine de déconvenues pour des cadres peu sensibles à l'argument du haut niveau de protection sociale et d'équipements collectifs dont bénéficient en contrepartie les Français, dans la mesure où leur séjour n'est que de deux ou trois ans.

La mobilité linguistique

Une étude réalisée par un cabinet britannique en décembre 1991 relève sept points forts de l'Ile-de-France par rapport aux autres capitales régionales européennes (Francfort, Milan, Londres, Bruxelles, Amsterdam ou Madrid) : le niveau de la recherche, la qualité de la main-d'œuvre, la qualité de l'environnement culturel et touristique, l'organisation des transports en commun, l'équipement hôtelier, le nombre des écoles et des institutions internationales et... dans une moindre mesure, la fiscalité. Dans une partie de ces domaines, les collectivités territoriales, dont, au premier chef, le conseil régional, peuvent intervenir directement pour encourager les échanges mutuels et conforter les positions franciliennes. Les entreprises bénéficient ainsi d'un soutien financier et logistique lorsqu'elles envisagent une implantation à l'étranger. Mais le CESR préconise une action « éducative » d'initiation et de perfectionnement aux langues étrangères, accessible aux lycéens, aux demandeurs d'emploi, voire à la famille des cadres contraints à la mobilité géographique. La région, responsable de la formation professionnelle, s'engage aussi dans l'intensification des échanges de stagiaires et de jeunes en formation, et l'internationalisation des formations. Pour Alan Jenkins, professeur à l'ESSEC, arrivé de Londres il y a quatre ans, *« le niveau linguistique »* est essentiel au bien-être d'un étranger. *« Les gens qui, à Paris, n'ont pas un niveau acceptable de français, se montrent déçus et critiques vis-à-vis de la France, alors que les autres en ont une impression beaucoup plus positive »*, constate-t-il.

Pour ce qui est de la mobilité des cadres franciliens, M. Grob confirme la légendaire résistance des Français aux langues étrangères, encore qu'il ne la croie pas rédhibitoire. L'incitation à la mobilité linguistique et géographique est, d'après lui, une mission qui incombe d'abord aux parents et à l'école. *« Je ne sais pas si c'est le rôle d'une collectivité locale, mais si elle le fait, c'est très bien »*, conclut ce patron, qui note que les jeunes Français sont moins *« aventureux »* que leurs aînés, et en tout cas moins mobiles que les jeunes Américains.

PASCALE SAUVAGE

Ile-de-France : une position centrale en Europe

Source : Conseil économique et social de la région Ile-de-France

MUSIQUE

La mort du compositeur Francis Lopez

Le roi d'un monde perdu

Francis Lopez, auteur à succès d'un millier de chansons et d'une quarantaine d'opérettes, est mort à Paris, jeudi 5 janvier, d'un arrêt cardiaque. Opéré d'une occlusion intestinale, il était entré dans le coma dans la nuit du 4 au 5 janvier. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Une calèche qui galope au lointain, la neige qui ouate les toits pointus, le clair de lune sur les palmiers, le soleil de Mexico qui fait danser des jeunes filles aux cuisses rondes, un exotisme sage aux couleurs flamboyantes, un couple comique, plus un couple de charme – ténor à roulades, divette malicieuse – c'est là l'opérette à grand spectacle, le style Francis Lopez, et le Châtelet mythique.

Francis Lopez a fait fredonner le monde entier, a fait chanter Maria Candido et Georges Guétary, Maurice Chevalier et Tino Rossi, Annie Cordy et Line Renaud. Il a inventé une Espagne de poupées, puis est arrivé le jour où il a rencontré Luis Mariano, dont le timbre chaleureux, les aigus veloutés, le sourire immaculé et les yeux de braise ont inspiré ses meilleures musiques. Ils se complétaient parfaitement. Ensemble, ils ont connu des triomphes incroyables, à commencer par *la Belle de Cadix* qui, après la Libération, resta à l'affiche pendant cinq ans. C'est que l'auteur et le chanteur jouaient le jeu sans fausse honte ni second degré, et on leur en était reconnaissant. Ils racontaient des fééries rassurantes où les méchants ne l'étaient pas vraiment, où les bons l'étaient tout à fait.

Après l'ouverture – *pot-pourri* des airs principaux –, une scène de groupe très animée préparait l'arrivée du jeune premier : traditionnellement un ténor. Les voix pointues des choristes énamourées s'ébahissaient : *« Il va venir ? Tu en es sûre ? Oui, on l'attend, je sens mon cœur qui bat. »* Et dans la salle, les cœurs battaient vraiment, et il arrivait, étincelant...

Le triomphe, conforté par les disques, le cinéma et le succès d'un millier de chansons, a duré des années 50 aux années yé-yé, pour se prolonger tant bien que mal jusqu'à aujourd'hui : on a encore joué, dans les Opéras de Nancy et de Metz, *Quatre jours à Paris* et *le Prince de Madrid* pour les fêtes de fin d'année ; le ténor José Villamor, dernière découverte de Lopez, propose encore actuellement, au Théâtre Hébertot à Paris, un programme construit autour de Léhar, Offenbach et l'auteur de *la Belle de Cadix*. Mais Luis Mariano est mort en 1970 (1). Et avec lui a disparu l'opérette à grand spectacle du Châtelet d'autrefois. Le genre a perdu ses paillettes et son luxe. Il est devenu une sorte d'objet de nostalgie, réservé aux représentations en matinée. Francis Lopez a continué à écrire, a trouvé d'autres ténors à accent, mais ni José Todaro (dans *Gipsy* en 1972) ni Ioury (*le Vagabond tzigane* en 1982), ni José Villamor, malgré la qualité de sa voix et le nombre de ses fans, n'ont renouvelé le miracle. Le temps était passé.

La vie de Francis Lopez ressemble à une histoire triste. Cet homme qui avait été très beau et en avait bien profité, ce séducteur don juanesque a perdu tragiquement deux de ses quatre épouses. Ce compositeur richissime (ses droits d'auteur sont les plus importants que perçoive dans le genre lyrique la Société des auteurs et compositeurs dramatiques) a dû quitter le Châtelet en 1974, n'a pas voulu renoncer, tentant à nouveau l'aventure au Théâtre de la Renaissance puis dans un ancien cinéma du boulevard de Strasbourg, l'Eldorado.

En dépit de toutes les modes, il y a monté quantité d'opérettes dans des toiles peintes et repeintes d'un spectacle à l'autre, avec des choristes en play-back et quelques danseuses. De Montréal, où il chantait dans des revues, est revenu Georges Guétary, qui avait vieilli en même temps que son public. C'était comme une survivance des anciens music-halls de quartier, qui changeaient de répertoire – tout au moins de titre – tous les huit jours, avec toujours les mêmes jeunes premiers, les mêmes meneuses de revue, les mêmes plaisanteries égrillardes, les mêmes comiques. Un monde disparu, que, plus ou moins, Francis Lopez a fait revivre. Il lui a seulement manqué un Fellini ou un Woody Allen, qui aurait su le raconter dans un film.

COLETTE GODARD

H. ROGER-VIOLLET

Luis Mariano dans « le Chanteur de Mexico », de Francis Lopez, au Châtelet en décembre 1951.

(1) Francis Lopez devait fêter ses cinquante ans de carrière en 1995, année qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Luis Mariano. Francis Lopez devait effectuer sa rentrée et ses adieux à la scène, dans une superproduction intitulée *Francis Lopez raconte Luis Mariano*. Ce spectacle, ainsi que trois autres productions consacrées à l'opérette et à la variété (*d'Offenbach à Francis Lopez*, avec Ioury et Gerende Florens, *de Mariano à Michel Berger*, *Mariano : la légende*, avec Ritchy en chanteur vedette), devait partir en tournée en début d'année. Le Théâtre Dejazet à Paris où est présenté le spectacle *Palmarès Francis Lopez – 50 ans de succès*, donnera deux représentations supplémentaires en hommage au compositeur les 7 et 8 janvier. Tél. : 48-87-52-55.

Milliardaire, séducteur et aventurier

Francis Lopez était à sa façon le plus populaire des compositeurs français. Il devait sa notoriété non seulement à ses innombrables chansons et à la quarantaine d'opérettes qu'il avait composées entre 1944 et les années 80, mais aussi à sa vie de séducteur milliardaire, régulièrement frappé par le destin. Il avait divorcé de sa première femme, Colette, et sa deuxième épouse, Sylvia, jeune star de cinéma, était morte d'une leucémie en 1959. En 1986, sa troisième femme, Anja, était morte tragiquement dans un accident d'hélicoptère sur la Côte d'Azur. Elle avait dessiné les décors et les costumes de ses opérettes pendant vingt ans et lui avait donné son unique enfant, Rodrigo. En 1990, Francis Lopez s'était marié une quatrième fois, avec Catherine de Puy-Montbrun.

Né le 15 juin 1916 à Montbéliard, le musicien avait passé son enfance dans le Pays basque et n'avait jamais perdu ni l'accent ni le goût pour le rugby. Il avait fait des études de médecine et avait ouvert un cabinet de dentiste avant de se mettre à écrire des textes de chansons. Ne trouvant pas de compositeur qui lui convînt, il finit par les mettre lui-même en musique.

Dénicheur de voix

Son ami André Dassary, chanteur très populaire avant-guerre, s'enthousiasme pour ces chansons et fait en sorte qu'elles soient éditées. C'est sur sa pression que Francis Lopez se consacre après 1946 au métier d'auteur-compositeur, qui allait le rendre milliardaire. Dès 1944, il avait découvert Luis Mariano, très jeune ténor basque qui débutait alors dans l'opéra. Il écrit à son intention *la Belle de Cadix*, qui fait un triomphe et lance la mode de la comédie chantée avec l'accent espagnol. *Andalousie*, toujours avec Mariano, connaît plus de mille représentations au Théâtre de la Gaîté-Lyrique à Paris.

Maurice Lehmann, qui dirige le Châtelet jusqu'en 1966, consacre l'établissement à l'opérette, qui connaît alors son âge d'or avec des librettistes comme Raymond Vinci et Claude Dufresne. Georges Guétary s'y révèle dans *Don Carlos*, d'après Pierre Benoît, suivi par Luis Mariano dans *le Chanteur de Mexico* et *Marco Polo*. André Dassary connaît lui aussi le succès dans *la Toison d'or*. Le genre commence à décliner avec *Quatre Jours à Paris* ou *la Route fleurie*, bien que Francis Lopez se fût assuré la collaboration de Bourvil, Annie Cordy, Henri Genès, Jean Richard. Dénicheur de voix, l'auteur jette ses derniers feux grâce à José Todaro dans *Gipsy* en 1972 ou à Youri dans *le Vagabond tzigane* en 1982.

Mais l'apparition en France des comédies musicales américaines, autrement musclées, et surtout celle des spectacles de variétés télévisées tue – sans doute définitivement – l'opérette française, un genre créé au XIXe siècle par Antoine Hervé, Charles Lecocq et Jacques Offenbach.

A. Ry.

Discographie

Les œuvres de Francis Lopez sont restées gravées dans la mémoire populaire essentiellement grâce aux voix de Georges Guétary, Luis Mariano et Tino Rossi. Des rééditions et des compilations permettent de réentendre *le Chanteur de Mexico*, *Méditerranée* ou *la Belle de Cadix*.

Luis Mariano : *Les plus belles opérettes de Francis Lopez*, 1 CD EMI 7810152. *La Belle de Cadix, Andalousie*, 1 CD EMI 2534432. *Album souvenir, airs d'opérette*. 2 CD EMI 7944382. *Toutes ses opérettes*, 1 coffret de 5 CD EMI 7931172.

Tino Rossi : *Les opérettes*. 1 CD EMI 8271522.

Georges Guétary : *Les plus grands succès, volumes 1 et 2*, 2 CD Musidisc 18342. *Jubilé d'or*, 1 CD Polygram 1913332.

BARRY DOUGLAS ET L'ORCHESTRE DE PARIS salle Pleyel

Un Brahms impressionniste

Concerto pour orchestre, de Bartok ; *Deuxième Concerto pour piano*, de Brahms : voilà un programme accrocheur, sachant que l'Orchestre de Paris accueille à sa tête Gilbert Varga – fils du violoniste Tibor Varga –, le Hongrois qui s'imposait peut-être pour les sortilèges et le désespoir bartokiens. La première partie, choisie par l'Orchestre de Paris pour son premier programme de l'année 1995, se compose malheureusement, les mercredi 4 et jeudi 5 janvier, salle Pleyel, du *Chasseur maudit*, de César Franck – poème symphonique lyophilisé – et de la suite symphonique extraite d'*Hary Janos*, de Kodaly, succession de danses folkloriques et de pièces pittoresques que Varga, d'un bras de toréador, extirpe sans excès de raffinement d'un orchestre pétaradant.

Cette suite ne figure pas dans le programme repris par les mêmes interprètes, le matin du samedi 7 janvier, au Châtelet, à l'intention des enfants. Restent Franck et le *Deuxième Concerto pour piano*, de Brahms : drôle d'alliance du froid et du chaud, du périssable et de l'immortel. Le pianiste Barry Douglas, qui a conquis un prix Tchaïkovski et sa jeune notoriété (il est né en 1960), en 1986, avec le Brahms plus délié du *Premier Concerto*, s'attaque ici à un massif autrement escarpé, que la plupart des interprètes abordent en force.

Douglas dépose une fois pour toutes le poids de son corps imposant au bout de ses longs doigts et exécute ornements perlés et sauts ahurissants par simples déplacements latéraux. L'allegro initial est voilé, à l'unisson des sonorités de cor qui le nimbent. Le scherzo est impérial côté piano, excité côté direction : une dissidence s'affirme dans la conception.

Le mouvement lent et, surtout, l'*allegretto gracioso* confirment que le Brahms de Barry Douglas regarde vers l'impressionnisme, déborde d'images, de sensualisme, resplendit au soleil avant de replonger dans les brumes, échappe au passionnel, à l'épanchement. L'accompagnement orchestral, d'une tenue impeccable (beau solo de violoncelle au troisième mouvement) reste assez imperméable à ces sophistications.

ANNE REY

▶ **Franck** *(le Chasseur maudit)* **et Brahms** *(Deuxième Concerto pour piano), samedi 7 janvier, Théâtre du* **Châtelet, 11 heures (concert à l'intention des moins de 25 ans, tarif unique : 50 F). Tél. : 40-28-28-40.**

Une séquestration rocambolesque

Le 25 septembre 1976, Francis Lopez et son épouse Anja, revenant d'une soirée au Palm Beach, étaient séquestrés pendant plusieurs heures dans leur villa cannoise, Gipsy, en compagnie de l'homme d'affaires François Fériel, un ami du compositeur qui avait participé au financement de plusieurs de ses spectacles.

L'épisode est rocambolesque : les malfrats dépouillent Anja de ses bijoux, vident le coffre-fort, obligent François Fériel à signer des chèques en blanc, le droguent au Gardénal et l'embarquent en pleine nuit. L'affaire fait grand bruit, d'autant que son contexte est digne d'une série télévisée.

Flirt avec le milieu

François Fériel est en instance de divorce. L'épouse de l'homme d'affaires vient de déposer auprès du tribunal de Grasse une demande de protection juridique : son mari est, dit-elle, sous l'emprise de personnes qui l'incitent à dissiper le patrimoine communautaire. Par ailleurs, François Fériel, ancien dirigeant d'un établissement spécialisé dans le commerce de l'or et de la numismatique à Paris, avait l'intention d'investir dans des établissements de nuit sur la Côte d'Azur, un secteur à risques où Francis et Anja Lopez avaient déjà mis les pieds.

Après l'enlèvement de leur ami et financier, Francis Lopez et son épouse ne préviennent pas immédiatement la police. L'épisode est embrouillé, livré sur fond de dolce vita, de flirt avec le milieu. Les noms de François Marcantoni, impliqué dans l'affaire Markovitch (le secrétaire d'Alain Delon) et entendu après l'assassinat Jean de Broglie, ainsi que celui du marchand de tableau Fernand Legros, mort en 1983, suspecté dans de nombreuses affaires de faux, sont cités à plusieurs reprises.

L'hypothèse du coup monté est évoquée. Dix jours plus tard, François Fériel est libéré par ses ravisseurs, après de vagues demandes de rançon. L'affaire ne sera jamais élucidée.

V. Mo.

Une notoriété gagnée aussi par le cinéma

Compositeur de la musique d'une cinquantaine de films, Francis Lopez a commencé à travailler pour le cinéma au début des années 40. Le premier long métrage auquel il collabora, *Mon amour est près de toi*, de Richard Pottier (1943), est écrit pour Tino Rossi, pour lequel Francis Lopez signera également, seul ou avec d'autres compositeurs, les partitions de *Destins*, de Richard Pottier (1946) et de *Marlène*, de Pierre de Hérain (1948). Francis Lopez a également écrit la musique de deux films avec Georges Guétary réalisé par Gilles Grangier (*le Cavalier noir* en 1944 et *Trente et quarante* en 1945). Mais c'est surtout pour Luis Mariano qu'il a travaillé, de *Fandango*, d'Emile-Edwin Reinert (1948), à *A la Jamaïque*, d'André Berthomieu (1957).

En 1950, *Andalousie*, de Robert Vernay, avec Luis Mariano et Carmen Sevilla, constitue la première adaptation à succès d'une des opérettes de Francis Lopez. Suivront *Violettes impériales*, de Richard Pottier (1952), également avec Luis Mariano et Carmen Sevilla, *la Belle de Cadix*, de Raymond Bernard (1953), toujours avec le même couple vedette, et *le Chanteur de Mexico*, de Richard Pottier (1956), avec Luis Mariano, Bourvil et Annie Cordy.

Sortant en quelques rares occasions de son registre habituel, Francis Lopez a notamment composé (avec Albert Lasry) la musique du film d'Henri-Georges Clouzot *Quai des orfèvres* (1947). Il fut également producteur, sans toujours écrire la musique des films qu'il produisait. Ce fut le cas du *Jeu de la vérité*, de Robert Hossein, en 1961.

P. M.










ARTS

Les musées, cap au Nord

CULTURE

ARTS

Les musées, cap au Nord

Suite de la première page

40 millions de francs et cinq ans de travaux seront nécessaires à cette restauration. Ne parlons pas de la « troisième tranche » pour laquelle se bat la conservatrice, Françoise Baligand. Non chiffrée, elle est destinée à l'aménagement de réserves, d'une salle d'exposition temporaire et la création d'un « Mesuroscope », musée des sciences et techniques dédié aux poids et mesures. La Communauté européenne a été sollicitée pour financer cet étrange animal.

En revanche, les travaux des musées de Tourcoing et de Cambrai sont achevés depuis octobre 1994. Ce sont les mêmes architectes, Jean-François Bodin et Thierry Germe, qui ont mené la rénovation. Dans la première ville, il s'agissait de restructurer un musée dont les collections ne sont pas essentielles. Le parti a été de retrouver une belle suite de salles claires, sobres, destinées à la collection comme aux expositions. La conservatrice, Evelyne Allemand, profitant de la présence à Tourcoing d'une école d'art, essaie de favoriser la rencontre de l'art contemporain et celui des siècles passés. Sur la même cimaise, Christian Bonnefoi voisine ainsi avec Theo van Doesburg et Hubert Robert. La musique, la danse et le cinéma sont également conviés dans ces espaces polyvalents qui ont coûté 10 millions de francs. Reste la facade dont la réfection est repoussée à des jours meilleurs.

Une donation Matisse inattendue

A Cambrai, l'hôtel du XVIIIe siècle a été soigneusement nettoyé, flanqué d'une construction résolument contemporaine. L'ensemble (53 millions de francs) se présente comme un circuit astucieux et pédagogique qui prend le visiteur à l'âge du bronze pour le relâcher à l'aube du XXe siècle. Le point fort des collections sont les étonnantes statues d'albâtre, du XVIIe siècle, vestiges de la cathédrale détruite pendant la Révolution. Mais une partie des collections ont disparu pendant la première guerre mondiale. Aujourd'hui, le conservateur, Françoise Magny, doit vaincre l'indifférence de l'équipe municipale actuelle et animer des collections aux lacunes considérables. Rude tâche.

Satellite de Cambrai, Le Cateau (sept mille habitants) s'honore d'avoir vu naître Henri Matisse. Le peintre reçut, en 1952, une délégation du conseil municipal de sa ville natale qui lui demandait de signer quelques reproductions de ses œuvres. Elle repartit avec une brassée d'originaux : trente-huit dessins, cinq sculptures, une tapisserie, deux tentures, vingt-sept gravures et dix livres illustrés. La moitié de la mairie fut sacrifiée pour installer cette donation inattendue. En 1982, grossie par d'autres dons de la famille Matisse et quelques acquisitions, la collection dut émigrer au palais Fénelon, ancienne résidence des archevêque de Cambrai. D'autant qu'un autre enfant du pays, le peintre Auguste Herbin, a laissé au Cateau une trentaine d'œuvres. Exemple imité par sa nièce, Geneviève Claisse. La municipalité, ne pouvant assumer les frais d'un tel établissement, obtint que le département du Nord le prenne en charge. Sa conservatrice, Dominique Szymusiak, va obtenir du Conseil Général une rénovation estimée à 37 millions de francs, qui fera passer son établissement de 800 à 2 700 mètres carrés.

C'est un projet d'une autre envergure (105 millions de francs et 6 000 mètres carrés) qui doit voir le jour à Roubaix. Il s'agit d'un sauvetage à tiroirs : sauver les collections de l'ancien musée de l'industrie textile, mises en caisse depuis 1940 (trente mille pièces de tissus de toutes matières et de toutes origines depuis l'Egypte copte du VIe siècle et huit mille livres d'échantillons) ; sauver celles du musée des Beaux-arts (artistes officiels et régionaux, pompiers et art déco), également fermé depuis la guerre. Mais aussi sauvegarder un bâtiment emblématique : l'ancienne piscine art déco, orgueil de la municipalité dans les années 20, deviendra un équipement culturel.

La puissante association des conservateurs

Quand on sait que Calais, Boulogne et Dunkerque ont aussi des projets pour leurs musées, que les dossiers de Cassel et de Béthune sont bouclés et que Valenciennes mitonne un musée des transports, on peut s'interroger sur la frénésie qui s'est emparée de la région Nord-Pas-de-Calais. Il est vrai que c'est toute la France qui a été saisie d'un activisme muséal dans les années 80. Mais cela n'explique pas tout. D'autant que le Nord traverse une crise sévère : les industries traditionnelles (textiles, charbonnages, sidérurgie) sont malades ou mortes. Le chômage atteint des taux inégalés (plus de 30 % à Valenciennes, Roubaix ou Tourcoing). Les friches industrielles prolifèrent. Bref, autant de conditions qui gèlent généralement tout renouveau culturel.

Un concours de circonstances a permis de renverser la vapeur. L'exceptionnelle concentration urbaine, très ancienne, a suscité l'éclosion de multiples musées, au XIXe siècle, pour accueillir les saisies révolutionnaires – les richesses des églises et des couvents – et les collections des riches amateurs (Wicar à Lille, Escallier et Foucques à Douai, Panckoucke à Boulogne, Masurel à Villeneuve d'Ascq). Plus près de nous, la désindustrialisation a entraîné la création d'une autre vague de musées (de la mine à Lewarde, du textile à Fourmies, du verre à Trélon) destinés à entretenir la mémoire d'une activité disparue. Cette richesse (trente-trois musées répartis sur les deux départements) a donné naissance, en 1975, à une puissante Association des conservateurs de la région Nord Pas-de-Calais. Constatant que leurs budgets étaient médiocres, mais leurs collections complémentaires, ils ont décidé d'unir leurs ressources pour monter des expositions communes.

Grâce à sa connaissance du terrain local, l'association a réussi à faire inscrire, en 1989 et en 1994, au Xe et au XIe plans, la rénovation de vingt-et-un sites muséaux pour une somme qui représente, en huit ans, plus de 660 millions de francs venus de l'Etat, de la région et des municipalités, avec une participation du département. *« On a du mal à faire admettre le bien fondé d'une politique culturelle quand la crise économique frappe partout »*, reconnaît Jean-Luc Bedel, secrétaire général-adjoint de la mairie de Lille.

Un mécénat insuffisant

Mais les collectivités ont joué le jeu car les musées n'ont plus cette image de mouroirs poussiéreux qui leur collaient à la peau. Mieux. Ils sont en passe de devenir les vitrines de ces villes malades. La région ne peut oublier le tourisme culturel dans sa reconversion obligée et sa situation géographique lui permet de profiter d'un public européen, de Londres à Bruxelles, d'Amsterdam à Cologne. Ces entreprises culturelles sont aussi pour les élus de parfaites machines à « communiquer ». Ainsi le sénateur André Diligent (CDS), longtemps maire de Roubaix, a vigoureusement poussé le projet de rénovation de son musée qui va coûter à ses seuls concitoyens 25 millions de francs : *« C'est la vitrine de l'industrie textile*, expliquait-il. *Le symbole de la renaissance de la ville, l'image d'une cité entreprenante »*.

A Lille, la refonte du Palais des Beaux-Arts n'aurait pas été possible sans l'appui du maire, Pierre Mauroy. Le rôle de Jean-Louis Borloo, premier magistrat de Valenciennes, a lui aussi été déterminant. En revanche, François-Xavier Villain, maire de Cambrai, n'a jamais caché son hostilité aux travaux lancés par son prédécesseur, Jacques Legendre, bien que tous deux soient membres du RPR. *« Le conservateur qui n'est pas soutenu par son maire n'a plus qu'à démissionner »*, affirme sèchement Arnault Brejon de la Vergnée. C'est ce qu'ont fait son prédécesseur Hervé Oursel, et le prédécesseur de Patrick Ramade à Valenciennes, Jacques Kuhnmünch.

D'autant que le maire détient l'arme absolue : après les joies de l'inauguration, la ville se retrouve seule pour faire tourner la machine. Machine neuve certes, et plus brilllante, mais qui a besoin d'un supplément de combustible. Certains budgets de fonctionnement (600 000 francs pour Tourcoing, 1 million de francs pour Valenciennes, 3 millions de francs pour Le Cateau) seront-ils suffisants ? On peut en douter : 8 à 9 millions de francs seront nécessaires, demain, pour assurer la bonne marche du musée de Roubaix et le palais des Beaux-Arts de Lille devra « rouler » avec 30 millions de francs au lieu des 17 millions de francs qu'il avait avant fermeture.

Encore ces budgets de fonctionnement ne couvrent-ils que la routine – salaires, entretien, chauffage, électricité... Comment acquérir de nouvelles œuvres alors que les pièces de qualité sont très chères ? Il y a bien l'aide du Fonds régional d'acquisition des musée (FRAM), mais il est insuffisant. Insuffisants également le mécénat ou la souscription, pourtant explorés avec succès par Arnault Brejon de la Vergnée pour le *Gobelet d'argent*, de Chardin (11,6 millions de francs), la *Vanité*, de Hemessen (3,6 millions de francs) ou les cent soixante trois dessins d'Arnould de Vuez : le fonds d'atelier d'un peintre lillois du XVIIe siècle, offert par l'Association Bourdon.

Mais comment organiser des expositions dont le coût croît sans cesse (de 1 à 5 millions de francs) ? Comment faire tourner un service pédagogique et multiplier les activités de ces centres culturels que sont devenus les musées ? Certains demandent que le budget de fonctionnement des musées soient pris en charge par les communautés urbaines. Car si la commune de Lille n'atteint pas 180 000 habitants, les quatre-vingt-sept communes qui l'entourent dépassent le million. *« Il suffirait d'obtenir pour les musées 1 % du budget de cette communauté, soit 100 millions de francs »*, rêve Arnaud Brejon. D'autres envisagent pour ces musées des « mises en réseau » plus poussées. Ces derniers pourraient s'associer, non seulement pour organiser des expositions, mais aussi pour acheter des œuvres présentées à tour de rôle dans ces établissements.

La solution peut aussi venir de la direction des musées de France ou du Centre Pompidou qui doivent accentuer leurs dépôts en province. Surtout pour la période moderne et contemporaine. *« L'Etat doit-il continuer à acheter des œuvres pour les laisser dormir dans des réserves ? »* demande un conservateur qui aimerait que les collections des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) soient reversées, à terme, aux musées de la région. Celui du Nord, riche de quatre cents pièces, a choisi une autre voie, et ouvrira, fin 1995, un espace propre à Dunkerque.

EMMANUEL DE ROUX

Un calendrier des arts 1995 dans « le Journal des arts ». – *Le Journal des arts* publie avec son numéro de janvier un calendrier des arts 1995. Après avoir fait le bilan des expositions qui ont eu lieu en 1994, il développe, en 90 pages, un panorama très complet des expositions, foires et Salons qui se tiendront tout le long de 1995. Non seulement en France et en Europe mais aussi en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, à Hong-Kong, en Israël ou aux Etats-Unis. 4 000 lieux sont recensés, accompagnés d'un index thématique (architecture, art contemporain, design, mode, décoration, etc.). (*Le Journal des arts*, 22, avenue Villemain, 75014 Paris.)

THÉÂTRE

COMME IL VOUS PLAIRA aux Bouffes-du-Nord

Les travestissements du cœur

« De toutes les versions de Comme il vous plaira *que j'ai vues – et je n'ai pas assez de doigts pour les compter –, celle de Declan Donnellan est de loin la meilleure. »* Qui parle ? L'un des plus vieux « amis » de Shakespeare, son compagnon d'armes et de larmes, son interprète itinérant et fidèle, le metteur en scène Peter Brook. On connaissait mal ce Declan Donnellan, pourtant directeur associé du Royal National Theater de Londres et animateur depuis 1981 d'une troupe britannique joliment baptisée Cheek by Jowl, un nom emprunté à une réplique shakespearienne et que l'on peut traduire par « côte à côte ». Donnellan a également créé à Londres, en 1984, trois cent dix-sept ans après qu'elle a été écrite, l'*Andromaque* de Racine, puis, en 1986, *le Cid*, de Corneille.

Afin de vérifier la prometteuse assertion de Peter Brook, nous sommes allés à New-York, plus précisément à Brooklyn, dans le beau théâtre décati qui fait office de seconde salle pour la Brooklyn Academy of Music, sorte de jumeau démesuré du Théâtre des Bouffes-du-Nord. Ce fut une surprise – totale – dont le théâtre anglais est seul capable : des interprètes exceptionnels, souvent très jeunes, tour à tour acteurs, chanteurs et musiciens, animent un dispositif d'une simplicité biblique, un plateau presque nu imaginé par Nick Ormerod, soigneusement mis en lumière par une certaine Judith Greenwood. Rarement une comédie du répertoire aura été si joliment gréée. Quelques Anglais ont le don de transcender, par le jeu et les dispositifs scéniques, les faibles moyens du théâtre public outre-Manche. Nous y sommes.

Dans la tradition du théâtre élisabéthain, tous les rôles sont tenus par des hommes que n'effraie pas le travestissement. Cela donne une amitié singulière entre une Rosalinde (Adrian Lester) incarnée par un jeune acteur noir longiligne, gracieux et une Celia (Simon Coates) petite-bourgeoise ronde et empruntée qui ressemblera bientôt, au détour de certaines scènes, à une Margaret Thatcher plutôt inquiétante... Les deux « cousines » sont entichées d'un jeune chevalier déshérité, Orlando (Scott Handy), qu'elles retrouveront en forêt d'Ardennes pour fuir les persécutions d'un duc usurpateur, Frédéric (David Hobbs).

Là, tous vivent en retrait du monde, micro-société où les jeux se combinent aux plaisirs pour apaiser les souffrances de l'exil. L'homme n'a rien inventé de plus doux que le couple pour affronter les aléas du temps : couple de bergers (Phébé l'innocente et Silvius l'homme des bois) ; couple de lutins (Pierre-de-Touche le bouffon et Audrey la bécasse) ; et, *last but not least*, les couples formés par nos jeunes princes (Célia et Olivier, Rosalinde et Orlando). Du coup, la solitude de Jacques de Boys (*« Le monde entier est une scène, les hommes et les femmes en sont les acteurs... »*) n'en paraît que plus poignante, d'autant que le metteur en scène s'est autorisé, seule coquetterie du spectacle, à déplacer la réplique pour en faire le prologue de la pièce.

La discrétion du décor

Aucune concession ici à la pastorale dans le goût italien, si prisée au siècle de Shakespeare et, hélas, longtemps après lui ; la discrétion du décor est le contraire de l'idéalisation d'une quelconque nature qui, seule, pourrait sauver l'homme de ses errements. A un rythme effréné et joyeux, sans craindre quelques sautes d'humeur – on assiste à quelques belles empoignades –, Declan Donnellan et sa troupe questionnent les travestissements du sentiment amoureux.

Shakespeare connaît la complexité des hommes et des femmes bien mieux que les meilleurs laboratoires de biogénétique. Il invente à loisir des chromosomes que la science ne peut encore nommer. En un temps où nos cerveaux s'effraient à l'esquisse d'une caresse, la sarabande facétieuse de la compagnie Cheek by Jowl est une assurance tous risques sur la pérennité de l'amour. L'amour des hommes et, accessoirement, l'amour du théâtre.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre des Bouffes-du-Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, 75010 Paris. Métro : La Chapelle. Tél. : 46-07-34-50. Du mardi au vendredi à 20 heures. Samedi à 14 h 30 et 20 heures. En anglais, surtitres en français. Durée : trois heures quinze (avec un entracte). 70 F à 130 F. Jusqu'au 21 janvier.

DANSE

Ancienne danseuse étoile des Ballets de Monte-Carlo

Nina Tikanova est morte

La danseuse étoile d'origine russe Nina Tikanova est morte, mardi 3 janvier à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Née le 23 février 1910 à Saint-Pétersbourg, dans une famille d'intellectuels – son père était un éditeur réputé –, Nina Tikanova fuit la Russie en 1921 avec sa mère, accompagnée de Maxime Gorki. Elle connaît la vie des réfugiés, d'Helsinski à Berlin, puis arrive à Paris, où elle s'installe définitivement.

Nina Tikanova apprend la danse avec Olga Preobrajenska, fréquente le milieu russe en exil et rencontre Balanchine, qui lui demande de danser avec lui. Elle préfère vivre une aventure chorégraphique avec Bronislova Nijinska, sœur de Nijinski. Toutes deux dansent d'abord chez Ida Rubinstein, de 1928 à 1930. Puis, quand Ninjinska crée sa propre compagnie, Nina Tikanova la suit jusqu'en 1938. Elle devient à cette date danseuse étoile des Ballets de Monte-Carlo.

Elle arrête progressivement de danser après la seconde guerre mondiale pour se consacrer à l'enseignement dans son école de la rue du Bac, à Paris. Elle mettra également son talent au service des enfants traumatisés par le conflit, souvent orphelins, afin de rééduquer leurs troubles affectifs et moteurs. On pouvait écouter des heures cette étonnante personnalité parler de la vie intellectuelle à Saint-Pétersbourg, puis à Paris entre les deux guerres. Nina Tikanova raconte ses souvenirs dans *la Jeune Fille en bleu* (l'Age d'Homme, 1991), roman dont le titre évoque le rôle qu'elle interprétait dans *les Biches*, ballet de Nijinska qui contribua à la rendre célèbre.

D. F.

Une plaque commémorative apposée au domicile parisien de Rudolf Noureev. – Une plaque commémorative devait être apposée au domicile parisien de Rudolf Noureev, vendredi 6 janvier à 16 h 30, un an exactement après la mort du danseur et chorégraphe. Le Cercle des amis de Noureev et l'Association pour le rayonnement de l'Opéra (AROP) sont à l'origine de cet hommage. Le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, devait participer à la cérémonie au 23, quai Voltaire, dans le septième arrondissement, à Paris, immeuble où a résidé celui qui dirigea le Ballet de l'Opéra de Paris, de 1983 à 1990.

Les monnaies latines à leur plus bas face au mark

Les crises politiques à Madrid et Rome font vivement chuter la peseta et la lire

L'Europe du sud est depuis plusieurs semaines dans le collimateur des marchés de change. *Après la lire qui a touché, jeudi 29* décembre, son plus bas niveau historique face au mark – référence en Europe – (1 050,5 lires pour un deutschemark), c'est au tour de la peseta de ne cesser de perdre du terrain. La devise espagnole a d'ailleurs enfoncé à son tour, jeudi 5 janvier, son plancher historique contre le deutschemark. La peseta a terminé la journée sous le seuil psychologique des 85,50 pour un mark à 85,60 contre 85,13 la veille.

Vendredi dans la matinée, la baisse des monnaies latines se poursuivait avec un mark à 1047,10 lires et 85,70 peseta. Par ailleurs la devise suédoise tombait *à son plus bas niveau depuis* deux mois, le mark montant à 4,8465 couronnes.

Les multiples rumeurs d'intervention imminente de la Banque d'Espagne sur les marchés de change pour soutenir sa monnaie n'y ont rien fait. La chute de la peseta s'est poursuivie et amplifiée jeudi 5 janvier. Elle a suivi l'annonce d'une nouvelle augmentation du déficit des comptes courants espagnols qui atteint 889,9 milliards de pesetas (36 milliards de francs) de janvier à novembre 1994.

La banque centrale espagnole avait pourtant déjà tenté d'enrayer la baisse de sa devise en augmentant sensiblement l'un de ses taux directeur (les prises en pensions) de 7,35 % à 8 % mercredi 4 janvier (*le Monde* du 5 janvier). Mais le marché des changes semble considérer que la décision de la banque d'Espagne lui donne une raison supplémentaire pour se défier de la peseta. Selon Chris Turner, analyste à la banque Barclays de Zoete Wedd. *« La Banque d'Espagne a donné l'impression d'être intervenue uniquement pour stabiliser la devise et non pas pour lutter contre les risques d'inflation. »*

La peseta au plus bas

Le Mark en peseta (échelle inversée)

Les experts les plus pessimistes ne sont pas loin aujourd'hui de faire le parallèle entre l'effondrement du peso mexicain et les accès de faiblesse de la peseta et de la lire. Les investisseurs s'interrogent sur la capacité de l'Espagne et de l'Italie à résorber leurs déficits budgétaires alors que ces deux pays traversent des crises politiques. Les analystes considèrent que l'Italie et l'Espagne pourraient être incapables de poursuivre les politiques budgétaires d'assainissement amorçées et se trouveraient entraînées à nouveau dans le cercle vicieux du déficit, de l'inflation et de la dévaluation.

« Scandales à répétition »

« En fait, ni la peseta ni la lire ne sont surévaluées. Leur affaiblissement n'est pas la conséquence d'une attaque de marchés qui lors des crises monétaires classiques s'en prend aux devises qu'il juge surévaluées », indique Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques du Crédit Lyonnais. Pour la plupart des analystes, la chute des monnaies de deux pays latins ne devrait pas ébranler le système monétaire européen dans son ensemble.

Les origines de la chute de la peseta et de la faiblesse persistante de la lire, qui s'échangeait jeudi 5 janvier à 1 044,7 pour un mark, sont avant tout politiques. Pour l'Italie, la chute du gouvernement Berlusconi n'a fait qu'accroître les incertitudes. Quant à l'Espagne, les opérateurs craignent tout simplement *« une situation à l'italienne, avec des scandales à répétition »*. Le gouvernement Gonzalez est empêtré depuis plusieurs semaines dans le scandale du GAL, les « escadrons de la mort » tenus pour responsables de 24 assassinats dans les milieux proches de l'organisation séparatiste basque ETA.

Le franc français a toutefois perdu du terrain en raison de la faiblesse de la peseta espagnole mais aussi de ventes par les investisseurs étrangers d'actions françaises à la Bourse de Paris. Le mark s'échangeait vendredi 6 janvier en début de journée, à 3,4520 francs contre 3,4440 francs en début de semaine.

« Un effet de domino qui affecterait les pays du noyau dur du SME [Allemagne, France, Benelux, Danemark] *ne semble pas à l'ordre du jour »*, estime François Chevallier, économiste à la Banque Française du Commerce extérieur. *« Les crises monétaires, qui ont affecté en 1992 et 1993 le franc français, intervenaient en période de récession alors que les marchés jugeaient la politique monétaire française insuffisamment accomodante pour aider à la reprise »*, explique M. Chevallier. Aujourd'hui le contexte est tout autre. Ne serait-ce qu'à la suite de l'élargissement à 15 % des marges de fluctuation des monnaies du SME autour de leur cours pivot qui rend la spéculation plus hasardeuse. Les attaques contre la lire et la peseta marquent une défiance fondamentale vis à vis des gouvernants de ces pays.

E. L.

Deux Prix Nobel d'économie redoutent une grave crise financière en Italie

L'économie italienne est menacée d'une très grave crise financière. Les derniers experts à le dire ne sont pas les moindres puisqu'il s'agit de deux célèbres économistes, lauréats du Prix Nobel, l'américain Paul Samuelson et l'américano-italien Franco Modigliani.

Paul Samuelson, dans un entretien à l'hebdomadaire italien *Espresso* du 6 janvier, estime que l'Italie *« risque d'être secouée par un chaos financier semblable à celui qui s'est produit au Mexique »*. *« Ce n'est pas une surprise que la lire soit sous pression. Quand la confiance des investisseurs disparaît, les capitaux s'en vont aussi »*, constate l'économiste, ancien élève de John Maynard Keynes et ex-conseiller de John Kennedy.

Selon Paul Samuelson, *« le bilan du gouvernement Berlusconi est complètement négatif »*, et *« son erreur fondamentale a été de choisir le choc frontal avec les syndicats sur le problème des retraites »*. Et d'enfoncer le clou : *« Lorsque l'économie est abandonnée à elle-même, que les leviers du pouvoir tombent dans les mains des populistes et des démagogues, il n'est pas difficile de se retrouver avec une inflation passant de 4 %, à 6, 8 ou 12 % en quelques mois »*, ce qui représente un risque pour les détenteurs d'emprunts d'Etat. Le propos est délibérément politique, puisque Paul Samuelson dit redouter qu'une personnalité dépoussière *« les slogans de l'autoritarisme des années 20 »* aboutissant à un isolement du pays sur la scène internationale et financière.

Nettement plus modéré, Franco Modigliani (Prix Nobel 1985) juge tout de même qu'une *« sud-américanisation de l'économie menace l'Italie »*. *« Il faut un gouvernement tout de suite, un gouvernement de personnes compétentes et sérieuses »*, affirme-t-il dans un entretien publié par *la Stampa* du 5 janvier, et une majorité au parlement *« regroupée autour d'un programme d'assainissement fiscal et monétaire, afin de mettre un terme à la fuite des capitaux qui érode la valeur de la lire »*. A ses yeux, celle-ci devrait *« revenir autour des 1 000 lires pour un DM, ce qui est sa vraie valeur »*. – (AFP).

L'agence Moody's dégrade la note de la Suède

A cinq jours de la présentation du budget pour la période 1er juillet 1995-1er juillet 1996, l'agence de notation financière Moody's a annoncé, jeudi 5 janvier, qu'elle avait dégradé de Aa2 à Aa3 la dette à long terme de la Suède en devises étrangères (d'un montant de 52,8 milliards de dollars). La décision est motivée par le déficit budgétaire suédois, qui dépasse 13 % du PIB sur la dernière année fiscale et par le montant de la dette publique, qui croît plus vite que le PIB et dont les intérêts vont peser sur pendant dix ans au moins, selon Moody's.

Ces notes des agences financières sont très importantes car, aux yeux des investisseurs internationaux, elles classent la qualité des emprunts des pays et elles en déterminent ainsi en partie les taux d'intérêt.

Une recommandation de Bruxelles sur les canalisations

L'eau potable plombée

La nouvelle est passée inaperçue... Mais c'est une véritable bombe à retardement que la Commission européenne vient de soumettre aux Etats membres. Une bombe qui menace prioritairement la France. Mercredi 4 janvier, *l'exécutif bruxellois a proposé* aux Quinze l'adoption de nouvelles normes pour l'eau potable. Des normes plus strictes, notamment sur le plomb dont la Commission, s'appuyant sur des études de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), suggère de réduire la teneur de 50 à 10 microgrammes par litre d'eau. Qui n'y souscrirait, tant sont ancrés dans les mémoires – et pas seulement des écologistes – les méfaits du saturnisme ?

Lancées par l'OMS à la fin des années 70, des études *montrent, en effet,* que des teneurs en plomb, plus faibles que celles admises jusque-là, peuvent avoir des conséquences psychiques néfastes, des retards dans le développement intellectuel des jeunes enfants qui ne boivent, longtemps, que cette eau là. *« Nous n'avons pas de certitudes scientifiques absolues,* reconnaissait au Salon Hydrotop 94, à Marseille en avril 1994, un spécialiste de l'OMS, *mais elles sont suffisantes pour que nous recommandions de ramener à 10 microgrammes par litre en moyenne hebdomadaire, la teneur de l'eau potable en plomb. »*

Une mesure d'un coût de 328 milliards de francs

L'OMS a donc adopté une nouvelle « valeur-guide » – en *jargon technique* –, dont les fonctionnaires de la Communauté européenne recommandent aujourd'hui l'adoption. A Marseille, certains n'hésitaient à souligner, en privé, leur souci de ne pas se voir reprocher, un jour, une quelconque négligence. Tous avaient en mémoire l'affaire du « sang contaminé ». Mais tous savaient aussi qu'en proposant aux Etats membres de réviser *l'actuelle directive communautaire* sur l'eau potable, ils ouvriraient un dossier explosif.

Les problèmes techniques soulevés par l'adoption d'une norme aussi faible poseraient, en effet, d'énormes problèmes techniques et financiers. Elle contraindrait les Etats membres et les particuliers à changer toutes les conduites d'eau en *plomb. Le coût de la mesure est* chiffrée, par la Commission elle-même, à plus de 50 milliards d'écus, c'est à dire à... 328 milliards de francs ! 328 milliards de francs, certes étalés sur quinze ans, mais très inégalement partagés entre les Etats membres. L'Allemagne où très peu de canalisations sont en plomb, serait épargnée. Outre-Manche, en revanche, le coût financier s'annonce énorme.

En France, ce sont, d'après de premières estimations, environ 4,5 millions de branchements *qui seraient à refaire, dont un* grand nombre dans les immeubles haussmanniens parisiens. La facture ? Tous les bruits circulent, tous les chiffres sont avancés, selon que l'interlocuteur souhaite ou, au contraire, combatte l'adoption de la norme. A la direction de l'eau du ministère de l'environnement, on parle de 10 à 50 milliards de francs. Chez certains professionels, on évoque le chiffre de 80 milliards dont une grande part serait demandé aux particuliers, les petits branchements d'immeubles étant beaucoup plus souvent en plomb que les grandes canalisations.

Empêtrées dans les « affaires » politico-financières, attaquées sur leur gestion, les compagnies d'eau s'affolent à l'idée de voir adopter de nouveaux textes, susceptibles d'accélérer encore la hausse du prix de l'eau (*le Monde* du 30 juin). Les préoccupations des ministères des finances, de l'environnement et de la santé s'annoncent divergentes. La France – et les autres Etats européens – doit-elle vraiment consacrer des sommes aussi importantes pour un danger encore mal mesuré. N'y a-t-il pas, même en santé publique, d'autres priorités ? Répondre à ces questions s'annnonce difficile.

PIERRE-ANGEL GAY

Une querelle sur les exportations agricoles

La tension monte entre le Maroc et l'Union européenne

Des experts de la Commission se sont réunis mercredi 4 janvier pour étudier les éléments de réponse à une lettre adressée à Jacques Delors le 22 décembre par le premier ministre marocain, Abdellatif Filali, au sujet d'un nouveau contentieux entre Rabat et Bruxelles. Jugée *« comminatoire et fort peu diplomatique »*, cette missive a trait au vieux problème des exportations de tomates dans l'Union européenne. Mais elle contient aussi un volet politique dans la mesure où, pour la première fois, elle lie explicitement ce dossier aux importantes négociations sur le droit de pêche accordé par le Maroc aux flottes communautaires (essentiellement espagnoles) et à l'évolution globale des relations entre le royaume et les Quinze.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La cause immédiate de cette tension est l'entrée en vigueur, le 1er janvier, des nouvelles dispositions du GATT uniformisant les prix d'entrée des produits agricoles dans l'Union européenne. Ces dispositions sont gênantes pour le Maroc, qui bénéficiait d'une exemption du prix de référence et dont les offres, à bas prix, étaient donc fort intéressantes pour les importateurs européens, au détriment des productions nationales, notamment celle, espagnole, des Canaries, en hiver. Pour tenir compte de diverses promesses antérieures à *l'acte final du GATT et notamment* de l'accord de coopération conclu entre Rabat et la CEE en 1976, Bruxelles avait offert, le 22 novembre, une solution consistant à garantir les exportations marocaines de tomates à hauteur d'un plafond de 130 000 tonnes par an, avec imposition d'un prix d'entrée minimum de 560 écus (1 écu vaut 6,56 F) par tonne pendant l'hiver en cours. Une possibilité d'exportation à un prix inférieur était prévue, mais avec paiement d'une taxe compensatoire par l'importateur, pour ne pas trop nuire aux producteurs européens.

Rabat avait paru accepter ce compromis, avant d'envoyer le 21 décembre un aide-mémoire le remettant en question. A Bruxelles, on explique ce revirement par des *« considérations de politique intérieure » (voir encadré)*. On dit que ce que le Maroc présente comme un ultimatum posé par Bruxelles n'est que la prise en considération de la situation *créée au 1er janvier par le GATT*. Un haut fonctionnaire mêlé à la négociation admet cependant que *« personne n'a rien à gagner à durcir le ton »*. Quels que soient les conflits d'intérêt entre l'Espagne et le Maroc dans le contentieux en cours, Bruxelles semble répugner à des décisions de nature à déstabiliser l'économie d'un pays dont le rôle régional s'annonce capital face aux menaces de l'islamisme algérien. Les Etats membres – l'Espagne mais aussi, en dehors de la période d'hiver, la France et les Pays-Bas – sont pris entre la pression bien compréhensible de leurs producteurs et les déclarations de bonnes intentions à l'égard du Maghreb dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La « dignité » bafouée de Rabat

RABAT

correspondance

Au-delà des mots très durs – *« diktat », « proposition attentatoire à notre dignité et à notre souveraineté »* – qu'a eus à l'encontre de l'UE le premier ministre, M. Filali, le Maroc a quelques raisons d'être mécontent des Européens. Ces derniers l'ont d'abord laissé dans l'incertitude près de sept mois avant que M. Jacques Delors ne *reprenne le dossier en main* à l'automne en marge du sommet économique de Casablanca. Par la suite, les interventions de Manuel Marin, le commissaire européen en charge des pays en développement, ont été jugées *« maladroites »* par les responsables marocains.

Il ne fait cependant guère de doute que, si le gouvernement marocain récuse le compromis conclu le 22 novembre avec Bruxelles à propos des exportations de tomates, c'est en partie *sous la pression des producteurs* locaux. Car l'accord, en soi, est satisfaisant. Il ne justifie pas la mauvaise humeur de M. Filali ni son appel pour que les échanges commerciaux du Maroc *« ne restent pas limités à l'Europe »*.

Si M. Filali a haussé le ton, c'est aussi parce qu'il voulait refaire l'« union sacrée » au moment où son budget, très critiqué, devait être voté au Parlement, et rappeler à ceux qui lui reprochent de conduire le gouvernement avec trop de mollesse qu'il sait à l'occasion se montrer énergique.

Aux yeux du premier ministre, le Maroc, qui est un des derniers pôles de stabilisation dans un Maghreb menacé par les islamistes, a besoin d'être davantage aidé par les Européens. Ainsi, le service de la dette extérieure et intérieure représentera en 1995 près de 26 milliards de dirhams, soit 30 % du budget du royaume. C'est un fardeau excessif et tant le gouvernement que l'opposition souhaitent son annulation partielle. Au fond, le Maroc s'estime victime de la réussite du plan d'ajustement structurel qu'elle a mené dix années durant. *« Avec 4 milliards de dollars de réserves de change, nous n'avons aucune chance d'obtenir un rééchelonnement de notre dette »*, *constatait* récemment, avec amertume, Mourad Cherif, le ministre des finances.

MOUNA EL BANNA

REPÈRES

ETATS-UNIS
Alourdissement du déficit budgétaire

Le déficit budgétaire américain devrait être de 176 milliards de dollars pour l'exercice en cours (qui se termine au 1er septembre) au lieu des 162 milliards espérés – et des 203 milliards de l'exercice précédent –, en raison de la remontée des taux d'intérêt, selon une étude du Congressional Budget Office (CBO), publiée le jeudi 5 janvier. Selon le CBO, le déficit devrait se creuser encore par la suite, à politique inchangée. Le CBO prévoit une croissance de 3,1 % du PIB en 1995 et de 1,8 % en 1996, et une hausse des prix de 1 % en 1995.

Les ventes de voitures ont progressé de 8 % en 1994

Les trois majors américains General Motors, Ford et Chrysler, affichent en 1994 une progression de 7,4 %, totalisant 11,14 millions de voitures, camionnettes et minivans. Le marché total a atteint 14,53 millions d'unités. Avec 1,15 million de véhicules, les constructeurs japonais n'enregistrent que 6,5 % de croissance, Honda tirant le mieux son épingle du jeu. Parmi les autres importateurs, Porsche réalise une percée avec une progression de 56 % de ses ventes pour un volume toutefois limité à 5 800 unités.

ALLEMAGNE
L'institut DIW prévoit une croissance de 2 % seulement en 1995

Le produit intérieur brut (PIB) allemand ne devrait progresser que de 2 % en 1995, selon le rapport de l'institut berlinois de conjoncture DIW publié jeudi 5 janvier. En Allemagne de l'Ouest, le PIB augmenterait de 1,75 % alors que les cinq sages chargés de conseiller le gouvernement ont prévu à l'automne un taux de 2,5 %. Dans l'ex-RDA, le DIW ne prévoit plus qu'une croissance de 7,5 % contre des prévisions initiales de 8,5 %.

L'année dernière, l'Allemagne a connu une croissance de 3 % (2,5 % à l'Ouest et 9 % à l'Est), selon les statistiques du DIW. *« L'économie ouest-allemande n'a pas réussi en 1994 à poser des bases solides pour une croissance à long terme qui permettraient d'agir de façon sensible sur le chômage »*, estime le DIW, souvent plus réservé dans ses prévisions que les autres instituts de conjoncture.

GRANDE-BRETAGNE
La production de pétrole au plus haut depuis huit ans

La production britannique de pétrole en mer du Nord a atteint en novembre 1994 son plus haut niveau depuis janvier 1987, avec 2,66 millions de barils/jour, selon les chiffres mensuels publiés le 6 janvier par la Royal Bank of Scotland (RBS). Les chiffres de novembre, qui sont en progression de 1,4 % sur ceux d'octobre, montrent *« une forte tendance à la hausse avec une production moyenne, sur les trois mois précédant le 20 novembre, supérieure de 20 % à celle de 1993 »*, a expliqué Mark Shea, analyste de RBS. *« La production de gaz progresse aussi fortement et aurait même été plus forte sans le temps doux, qui a limité la demande pour le chauffage »*, a commenté l'analyste. Elle a augmenté de 2 % en novembre pour atteindre 203,9 millions de mètres cubes/jour. Ces hausses ont entraîné une progression de 8 % des revenus dégagés par l'exploitation pétrolière et gazière, à 41,8 millions de livres par jour en novembre (347 millions de francs).

INDUSTRIE

Se démarquant du pessimisme des députés de droite et de gauche

Le président des Chantiers de l'Atlantique défend l'accord de l'OCDE sur la construction navale

L'accord sur la suppression progressive des aides directes aux chantiers navals, conclu à la fin de 1994, à Paris, dans le cadre de l'OCDE (et qui avait provoqué, lors d'une séance mémorable au Palais-Bourbon, la colère des députés de Loire-Atlantique et de Seine-Maritime notamment), sera-t-il aussi *« catastrophique »* pour la France que l'ont prédit, dans un beau consensus antigouvernemental, les élus RPR, PC et PS (*le Monde* du 21 décembre 1994) ?

Rompant volontairement un silence qu'il s'était imposé depuis plusieurs semaines, *« pour ne pas mêler l'analyse d'un industriel aux contingences du débat politicien »*, Jean-Noël d'Acremont veut tenir un langage nettement plus mesuré, voire discordant, notamment vis-à-vis du député de la circonscription de Saint-Nazaire, le très chiraquien Etienne Garnier, l'un des plus farouches détracteurs de l'accord. *« Il n'est pas du tout sûr que la situation sera plus dramatique pour la France avec cet accord plutôt que s'il n'y avait pas eu d'accord. Dans ce dernier cas, il aurait été certain que la loi de la jungle et des systèmes opaques d'aides aurait continué de prévaloir ou se serait développé de plus belle. »* Pour le président des Chantiers de l'Atlantique (fleuron de la construtiion navale française), qui est à la tête de la filiale de GEC-Alsthom depuis avril 1994, *« le marché mondial restera de toute façon durablement perturbé »*, avec des prix tirés vers le bas, à cause de l'augmentation considérable des capacités de production programmée en Corée du Sud, du poids de plus en plus important que prennent les chantiers de Chine... et d'une inconnue : comment les chantiers américains, qui emploient quelque 140 000 salariés et qui depuis 1970 sont exclusivement tournés vers la construction militaire, vont-ils se reconvertir vers les activités civiles, maintenant que Washington est engagé dans une politique de diminution des dépenses affectées au Pentagone ?

Régime dérogatoire

Le président des Chantiers de Saint-Nazaire estime que *« Paris a bien bataillé »* auprès de la Commission de Bruxelles pour obtenir de 1996 à 1998 un régime dérogatoire ouvrant droit, encore, à certaines aides nationales. *« On a le temps de tenir »*, explique-t-il. Mais, ensuite, le risque est grand que chaque pays tente de mettre en œuvre des mesures financières (crédits garantis, hypothèques de second rang) ou fiscales subtiles, aux Etats-Unis et en Corée notamment, qui aboutiraient à *« un détournement des termes de l'accord »*. Il faut donc que l'OCDE et la Commission s'engagent, dès maintenant, à jouer leur rôle de *« gendarme vigilant »*.

En fait, trois conditions essentielles doivent être remplies, selon Jean-Noël d'Acremont, pour que cet accord soit acceptable :

– Veiller à ce que les entreprises françaises soient à un niveau de performance comparable à celui de leurs concurrents européens, par exemple le finlandais Masa Yards et l'italien Fincantieri pour les paquebots. Pour l'entreprise de Saint-Nazaire, cet objectif doit se traduire, dans les trois ans à venir, par des progrès de productivité deux fois plus rapides que par le passé. D'où un nouveau plan de réduction de près de 30 % des effectifs.

– S'assurer que les conditions de crédits garantis accordés par les Etats ou les banques aux armateurs (qui, eux, pourront continuer à recevoir des aides) soient équivalentes en France et à l'étranger. *« On voit aujourd'hui des chantiers offrir à des armateurs (grecs par exemple) des conditions de financement aberrantes, uniquement pour emporter des commandes. »* Résultat de ces pratiques spéculatives : dans deux ans arriveront sur le marché des navires dont les affréteurs n'auront probablement pas besoin. *« La France ne devra pas hésiter à porter plainte au moindre signe de prix de dumping. »*

– Avoir un plus large accès au marché des navires militaires. La France est le seul grand pays où les secteurs civil et militaire de la construction navale s'ignorent quasiment. *« La direction des constructions navales et les entreprises civiles se livrent une compétition stérile »*, note le président des Chantiers en regrettant que son entreprise n'ait pris aucune commande militaire en 1994. Elle vient cependant de concevoir un bâtiment de soutien capable de transporter à la fois des chalands de débarquement et des hélicoptères, répondant au nom de code « Nimis ».

A condition de continuer à bénéficier, *« comme par le passé, d'un soutien politique des gouvernements en affichant leur volonté d'être rigoureux sur les contrôles et rapides dans les parades, nos chantiers, grands, petits et moyens, sont capables de résister »*, ajoute Jean-Noël d'Acremont, qui récuse les *« trop nombreuses analyses caricaturales »*.

D'autant que 1995 s'ouvre sous d'assez bons auspices, avec plusieurs paquebots de croisière en carnet pour des armateurs américano-norvégiens, des méthaniers pour la Malaisie et un car-ferry pour les lignes de Corse, ce qui assure *« un plan de charge très correct »*. Signé en septembre 1994, le plan d'entreprise a donné lieu à un *« débat social et économique, voire stratégique, fructueux et satisfaisant »* avec les salariés. Les 4 200 salariés ne seront plus que 3 000 environ à terme – *« c'est inéluctable »* –, et le chantier travaillera de plus en plus comme un ensemblier, en déléguant davantage de tâches et de responsabilités à ses fournisseurs et à ses sous-traitants. *« D'ici avril prochain, nous aurons accompli une véritable révolution dans les structures de l'entreprise et les circuits et méthodes de fabrication. »* La prochaine commande d'un (voire deux) thonier géant pour Saupiquet et COBRECAF (groupe américano-marocain) devrait servir de banc d'essai pour la mise en route de la « machine à produire des bateaux au moindre coût » à Saint-Nazaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

CORRESPONDANCE

Une lettre du PDG d'Alcatel-Alsthom

A la suite de l'article paru dans « le Monde » du 22 décembre sous le titre « Gouverner l'entreprise autrement », Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, nous a adressé la lettre suivante :

Je m'étonne que vous ayez pu écrire : « Vu de Wall Street, le maintien de Pierre Suard à la tête du premier groupe industriel privé français, Alcatel, est une incongruité. Mis en examen pour « faux et usage de faux, escroquerie et corruption », *Pierre Suard a essuyé au cours des derniers mois plusieurs échecs stratégiques. »*

Cette affirmation péremptoire me paraît traduire une ignorance du système américain de la part de la rédaction du *Monde*, confirmée par l'article du 9 décembre intitulé : « Le patron américain d'ITT pourrait créer la surprise au prochain conseil d'administration d'Alcatel. »

S'agissant de la mise en examen qui m'a été notifiée en juillet 1994, les preuves étant inexistantes, elle n'aurait certainement pas été prononcée par le système judiciaire américain, la presse ne l'aurait pas orchestrée, et donc Wall Street n'aurait pas eu à se prononcer sur l'incongruité de mon maintien à la tête d'Alcatel-Alsthom.

Quant au psychodrame inventé par l'article du 9 décembre sur la prétendue hostilité à mon encontre de M. Araskog, la presse américaine ne l'aurait pas lancé car, comme c'est l'usage pour des journalistes sérieux, elle aurait vérifié auprès de l'intéressé, avant de les publier, les propos qui lui étaient prêtés. Cet article n'aurait pas été écrit dans les mêmes termes, tant le démenti opposé par M. Araskog a été catégorique, même s'il a eu peu d'échos dans votre journal.

Vous me permettrez de regretter que votre journal, qui se flatte de son professionnalisme, nécessite une telle mise au point.

[Les actionnaires américains de Wall Street ont sanctionné, au cours des derniers mois, de très nombreux CEO (*chief executive officer*) qui n'avaient pu empêcher une baisse sensible des profits et de la valeur des actions de leur société. Parmi les patrons ainsi « licenciés » par leur conseil d'administration, il y a eu notamment ceux des grands groupes IBM, Apple, Kodak, General Motors, DEC, etc. En 1994, les profits d'Alcatel ont baissé de 40 %, l'action Alcatel Alsthom a reculé de 40 %. A propos de la position de M. Araskog, le service de presse d'ITT à New-York avait été contacté mais avait alors refusé de commenter les informations recueillies à Paris. – E. I.]



EN BREF

SOCIAL : fin des occupations chez Calcia et Sollac. – La séquestration de la direction de Calcia, filiale des Ciments français, a pris fin jeudi 5 janvier, au cours de la matinée (*le Monde* du 6 janvier). Un protocole d'accord prévoyant l'ouverture de négociations le lundi 9 janvier sur des mesures d'accompagnement au plan social de suppression de 126 emplois a été signé. Les manifestants, venus de cinq des dix usines de l'entreprise, ont quitté le siège social de Guerville (Yvelines) après dix heures d'occupation.
D'autre part, à Florange (Moselle), jeudi 5 janvier, une centaine de salariés ont envahi la salle de réunion du comité d'entreprise et retenu pendant deux heures le directeur de production Est de Sollac. Les discussions ont ensuite pu reprendre avec les organisations syndicales sur l'application du plan social, qui entraîne la suppression de 781 postes de travail sur toute la France (*le Monde* du 6 janvier). A Dunkerque, ce nouveau programme se traduit par la suppression de 238 emplois en 1995, et la CGT, majoritaire sur ce site, en a demandé l'annulation *« pure et simple »*.

SUISSE : baisse du chômage prévue en 1995. – Le chômage devrait revenir à 4 % en 1995, selon l'Office fédéral des statistiques : la reprise économique devrait permettre de ramener le nombre de chômeurs au-dessous de 150 000.

CHILI : inflation réduite en 1994. – Sur l'année 1994, la hausse des prix au Chili est retombée à 8,9 %, contre 12,2 % en 1993, soit le chiffre le plus bas depuis 1960.

CONJONCTURE

Pour la première fois depuis 1981

Le nombre des défaillances d'entreprises a baissé en France en 1994

Avec 58 614 défaillances d'entreprises enregistrées en 1994, c'est une diminution de 13,9 % par rapport à 1993 que font apparaître les chiffres publiés le 5 janvier par la Société française d'assurance crédit (SFAC) (1). C'est la première fois depuis 1981 que ces chiffres marquent une baisse absolue, après des progressions spectaculaires ces dernières années : + 15,6 % en 1990, + 15,7 % en 1991, + 13,4 % en 1992, + 11,2 % en 1993.

La SFAC estime que la reprise économique explique essentiellement ce recul des défaillances, tout en soulignant que celui-ci peut apparaître faible par rapport à l'ampleur de la croissance. Ce constat illustre la fragilité des PME françaises, qui sont les plus menacées par les défaillances. La SFAC remarque en effet que 1994 a été peu marqué par des faillites de grands groupes, mais au contraire par de nombreuses disparitions d'entreprises petites et moyennes.

Pour 1995, le principal assureur-crédit français juge les prévisions très aléatoires, mais retient trois éléments qui peuvent *« conserver à la Franc sa place parmi les pays occidentaux les plus sensibles aux défaillances »* :

– l'augmentation des prix des produits de base et le maintien de taux d'intérêt élevés, dans un climat politique maussade ;

– l'impact des nouvelles mesures de la loi de 1994 sur les faillites ;

– le surcroît des défaillances qui devrait « logiquement » résulter, deux ans plus tard, de la nette reprise des créations d'entreprises à partir d'avril 1993.

(1) Les chiffres de la SFAC diffèrent légèrement de ceux publiés par l'INSEE, car ils intègrent les activités financières, agricoles et forestières, que l'INSEE ne prend pas en compte.

DÉPENSES DE SANTÉ : augmentation de 0,7 % en novembre. – En novembre, selon les statistiques publiées jeudi 5 janvier par la Caisse nationale d'assurance-maladie, les dépenses de santé ont augmenté de 0,7 % et sont en hausse pour le quatrième mois consécutif. Ce taux mensuel porte l'évolution à + 2,6 % sur les douze derniers mois et une légère décélération se produit par rapport à octobre (+ 1,3 %). Les dépenses se sont élevées à 33,8 milliards de francs en novembre, pour un total de 367,4 milliards depuis le début de l'année. Tous les postes de dépenses sont en augmentation, mais les remboursements d'honoraires, qui passent de + 1,6 % en octobre à + 0,3 % en novembre marquent un ralentissement.

Tout en continuant à se désendetter

Bolloré Technologies renoue avec les bénéfices

Le groupe Bolloré Technologies (transports, transit, manutention, tabac) devrait à nouveau présenter des comptes 1994 bénéficiaires, selon un communiqué publié jeudi 5 janvier à l'issue du conseil d'administration. Bolloré Technologies avait enregistré une perte nette consolidée de 416 millions de francs en 1993 et près de 600 millions en 1992.

En outre, l'endettement du groupe, qui s'élevait à 8,3 milliards en juin 1993, n'était plus que de 3,6 milliards au 31 décembre 1994, précise le communiqué. L'effort de désendettement devrait se poursuivre, de même que le « recentrage » des activités. Le résultat courant du groupe (après frais financiers) devrait être supérieur à 420 millions de francs, contre 51 millions en 1993 et 68 millions en 1992.

Les conseils d'administration de Bolloré Technologies et de la SCAC-Delmas-Vieljeux (SDV), filiale regroupant les transports maritimes, qui se sont tenus jeudi, ont désigné Vincent Bolloré comme président de ces deux sociétés en remplacement de Bernard Esambert. Vincent Bolloré préside aussi Albatros Investissement, le holding de tête du groupe, tandis que Bernard Esambert continue de présider le « Comité stratégique » et la Compagnie des Glénans, qui coiffe les participations financières du groupe. M. Esambert avait été nommé président de Bolloré Technologies et de la SDV le 26 septembre 1994, succédant à Jean-Paul Parayre qui occupait ces fonctions depuis moins d'un an. Ce dernier (qui était en désaccord avec le jeune patron breton sur certaines orientations essentielles) est désormais vice-président d'Albatros Investissement, chargé officiellement des questions stratégiques et industrielles et des relations du groupe avec les autorités d'Afrique, un continent où Bolloré est fortement implanté de longue date.

Fin octobre, dans le cadre de sa politique de désendettement, Bolloré avait cédé, pour environ 1,2 milliard de francs, sa filiale Frans Bonhomme (raccords en plastique) au fonds d'investissements « Partenaires » géré par Lazard Frères et Cie. Fin décembre, le secteur maritime avait lui aussi été réorganisé, puisque onze navires sur une flotte d'une quarantaine avaient été cédés à un *pool* bancaire (chargé à son tour de placer des parts de navires auprès de divers investisseurs, selon la formule fiscale dite du « quirat »). Cette opération devrait apporter au groupe quelque 800 millions de francs d'argent frais.

F. Gr.



VIE DES ENTREPRISES

Grâce au rachat de PWA

Le groupe suédois SCA devient le premier papetier européen

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

L'acquisition d'environ 60 % des actions du groupe allemand Papierwerke Waldhof Aschaffenburg (PWA) par Svenska Cellulosa (SCA), pour la somme de quelque 1,2 milliard de deutschemarks (le Monde du 6 janvier), témoigne de la bonne santé actuelle de l'industrie forestière et papetière en *Suède et dans les* pays nordiques. SCA n'était pas en effet le seul candidat au rachat, des sociétés finlandaises se trouvaient également sur les rangs ces derniers jours. Selon le directeur général de SCA, Sverker Martin-Löf, qui a annoncé l'accord jeudi 5 janvier à Stockholm, le nouveau groupe sera numéro un en Europe, avec un chiffre d'affaires annuel de 56 milliards de couronnes (près de 40 milliards de francs), une capacité de 7 millions de tonnes et 35 000 employés. Dans plusieurs secteurs – kraft et matériaux d'emballage, papiers impression et de soie, papiers spéciaux – les deux entreprises notent que leurs activités se complètent. Le rapprochement va leur permettre d'élargir leur gamme de produits et d'occuper *« une position de leader »* en Europe. Elles envisagent également une expansion de leur production de fibres de récupération. Cette fusion, a ajouté Sverker Martin-Löf, ne devrait pas entraîner de compressions de personnel en Suède. Le groupe, déjà bien implanté en France et en Grande-Bretagne, entend aussi renforcer ses positions sur le marché allemand.

VIAG, principal actionnaire jusqu'à présent de PWA avec 43 % du capital social, avait fait savoir à la fin de l'année dernière que le secteur forestier et papetier n'entrait plus dans la stratégie globale du groupe et qu'il n'excluait pas de se séparer de cette branche, au demeurant déficitaire de 240 millions de deutschemarks en 1993 pour un chiffre d'affaires de 3,85 DM. Les responsables allemands tablaient sur un léger bénéfice en 1994 mais n'envisageaient pas de nouveaux investissements, cherchant plutôt un partenaire étranger.

Bonne année pour le bois

L'année 1994 aura été bonne pour l'industrie suédoise du bois et du papier. Dans une conjoncture qui reste favorable en ce début d'année, les quatre plus grosses entreprises – Stora, SCA, Modo et Assidoman – ont enregistré au cours des trois premiers trimestres de 1994 plus de 8 milliards de couronnes (5,6 milliards de francs) de bénéfices. Ces résultats sont dus principalement à l'augmentation de la demande et des prix de la pâte à papier et du papier sur le marché mondial. Il est clair également que les entreprises suédoises – comme l'ensemble du secteur exportateur – ont bénéficié, après une longue période de vaches maigres, du « flottement » de la couronne, qui en deux ans a perdu environ 30 % de sa valeur antérieure. Les effets de cette dévaluation continuent à se faire sentir et de nouveaux investissements sont en préparation : Modo inaugurera par exemple en mars 1996 à Braaviken (sud de la Suède) une nouvelle unité de production de papier-journal d'une capacité annuelle de 270 000 tonnes. La construction de cette usine aura coûté quelque 2 milliards de couronnes (1,4 milliard de francs).

Pour financer son expansion, Svenska Cellulosa pourrait céder prochainement les actions qu'il détient dans le holding industriel et d'investissements Industrivarden, comme l'a laissé entendre récemment Bo Rydin, président des deux groupes. Ce portefeuille est évalué à environ 1 milliard de couronnes. SCA pourrait également vendre ses parts dans d'autres entreprises, comme le concurrent Modo. Compte tenu du montant de l'opération, le rachat de l'allemand PWA par Svenska Cellulosa devra, avant d'être entériné, obtenir le feu vert de la Commission de Bruxelles.

ALAIN DEBOVE

Malgré les déboires enregistrés par Apple

Motorola se lance dans les communicateurs personnels

Après les tentatives de Sony et d'IBM associé à BellSouth, Motorola tente à son tour de réanimer un marché du communicateur personnel durement affecté par l'échec du Newton d'Apple. Le groupe américain, spécialisé dans les radiocommunications cellulaires, vient ainsi d'annoncer aux Etats-Unis la mise sur le marché –initialement prévue en septembre dernier – de son « Envoy », un bloc-notes électronique équipé d'un modem intégré lui permettant de transmettre des données par ondes radio, et donc sans fil. La gamme sera complétée par un « Marco », dans les mois à venir. La commercialisation est limitée aux Etats-Unis, en raison d'un problème de normes.

Le communicateur personnel, qui devait aux dires des analystes devenir le PC de demain et supplanter le micro-ordinateur dans l'attirail du cadre, est loin d'avoir tenu ses promesses. Alors qu'en 1993, les cabinets d'étude envisageaient un essor ultrarapide pour atteindre 10 millions d'unités en trois, voire quatre ans, les prévisions ont été sérieusement revues à la baisse. Dans une étude récente, Bis Strategic évoquait 2,3 millions d'exemplaires à l'horizon 1997. Entre-temps, l'assistant digital numérique a dû affronter deux chocs. D'abord la riposte préventive de certains constructeurs de micro-ordinateurs, à l'instar de Hewlett-Packard avec petit micro *(le HP200 LX). Ensuite, le « flop »* d'Apple a rendu les utilisateurs éventuels méfiants. Lancé en 1993, le Newton s'est fait éreinter. La firme de Cupertino n'a vendu que 100 000 exemplaires de son produit fétiche, l'année du lancement, alors qu'elle tablait sur 1 million d'unités. Le communicateur personnel a été assimilé à un gadget.

La petite société californienne EO qui s'était lancée également dans l'aventure du communicateur personnel avec l'appui d'ATT, a décidé d'en sortir en juillet 1994, après avoir mis sur le marché un produit trop gros, trop cher (quelques milliers de dollars pour un agenda électronique !) dont elle n'a vendu que 10 000 exemplaires en neuf mois. Quant au Newton, il a été repositionné. Moins ambitieux, il utilise des programmes plus classiques (tableurs, prise de notes) pour s'imposer. Le constructeur automobile suédois Volvo a ainsi décidé d'en équiper ses vendeurs pour leur permettre d'établir immédiatement devis et factures. Pour Frédéric Pujol de l'IDATE, institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, *« il va falloir un peu de temps pour que les communicateurs personnels trouvent leur marché »*. Outre Motorola, Sony, qui a sorti en 1994 un MagicLink, produit très grand public doté d'un modem filaire, y croit. Et BellSouth, associé avec IBM, tente une nouvelle approche avec le Simon, un téléphone cellulaire intelligent doté d'un écran à cristaux liquides, permettant d'envoyer des fax, de prendre des notes et d'interroger à distance des bases de données.

CAROLINE MONNOT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, président du directoire.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

TARIFS

ORLY-TOULOUSE : guerre des prix entre Air Inter et Air Liberté. – La guerre des tarifs est déclarée entre Air Inter et Air Liberté sur la ligne Orly-Toulouse, qui vient d'être ouverte à la concurrence. Alors que la première annonçait, dans la matinée du jeudi 5 janvier, un tarif pour les jeunes (moins de 25 ans ou 27 ans pour les étudiants) sur vols grands bleus, à 225 francs l'aller, ainsi qu'un tarif « super loisirs », à 450 francs l'aller-retour, jusqu'au 25 mars, soit des tarifs inférieurs de près de 20 % à Air Liberté, cette dernière a riposté avec des prix à 360 francs aller-retour, dans les mêmes conditions. Air Inter a annoncé, en fin de journée, des tarifs « super-loisirs » à 280 francs (aller-retour), jusqu'au 1er février.

PHARMACIE

RHÔNE-POULENC négocie avec l'allemand Merck la cession de sa part dans Lipha. – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a confirmé jeudi 5 janvier être en train de négocier la cession de sa part minoritaire (43,75 %) dans le laboratoire lyonnais Lipha avec l'actionnaire majoritaire allemand Merck (pharmacie). *« Nous sommes d'accord avec Merck pour leur céder notre part minoritaire, mais il n'y a pas encore d'accord définitif, les négociations sont toujours en cours »*, a déclaré un porte-parole de Rhône-Poulenc, confirmant une information parue le même jour dans le journal *Les Echos*. Selon le quotidien économique, le montant de la transaction pourrait se situer entre 1,5 et 2 milliards de francs.

CHIMIE

ELF-ATOCHEM augmente sa participation chez Dorlyl, société commune avec Shell Chimie.– Elf-Atochem a annoncé jeudi 5 janvier le passage de 40 % à 50 % dans le capital de Dorlyl, dont l'autre actionnaire est Shell Chimie, et qui réalise un chiffre d'affaires de 780 millions de francs. L'augmentation de la part d'Elf-Atochem résulte d'une réorganisation de ses activités « compounds » vinyliques pour corps creux, matériaux utilisés pour fabriquer des bouteilles destinées à l'industrie alimentaire, qui seront désormais toutes regroupées chez Dorlyl. Elf-Atochem apporte à Dorlyl son unité de production espagnole de Miranda de Ebro (Burgos) ainsi que ses activités dans ce secteur sur le site français de Saint-Fons (Rhône). Parallèlement, Dorlyl ne fabriquera plus des « compounds » pour applications générales destinés au secteur automobile, au bâtiment et à l'industrie médicale et électronique.

MICROPROCESSEURS

SAMSUNG acquiert la firme *américaine Integrated Telecom* Technology. – Le groupe informatique sud-coréen Samsung Electronics Co. a annoncé vendredi 6 janvier l'acquisition de la firme américaine Integrated Telecom Technology Inc. (IGT), basée dans le Maryland et spécialisée dans la conception de microprocesseurs, et de deux brevets afférents pour 9 millions de dollars (environ 50 millions de francs). L'acquisition d'IGT, qui a huit points de vente aux Etats-Unis et sept à l'étranger, aidera Samsung à avoir une présence globale sur le marché des semiconducteurs de la prochaine génération, estime le premier fabricant sud-coréen de « puces ». Les produits d'IGT permettent des vitesses de travail très élevées, adaptées aux futures « autoroutes de l'information », a commenté le porte-parole de Samsung.

CGT

PRIVATISATION de la SEITA : la CGT *« ne tourne pas la page »*. – Après la publication d'un décret pour l'application de la loi de privatisation de la SEITA, la Fédération CGT des personnels des tabacs et allumettes a souligné jeudi 5 janvier, que *« face aux enjeux, elle n'entend pas tourner la page de la SEITA, entreprise du secteur public. »*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 janvier ▲ Petite reprise

Après sa forte baisse de la veille, la Bourse de Paris affichait des velléités *de reprise vendredi 6 janvier dans un* marché qui restait très calme. En hausse de 0,30 % à l'ouverture, puis en baisse de quelques points quelques instants plus tard, l'indice CAC 40 affichait après une heure de transactions un gain de 0,20 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises continuaient sur leur lancée, s'inscrivant en hausse de 0,30 % à 1 877,20 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel un peu plus de 800 millions de francs.

Le MATIF était faible, en repli de 0,02 % à 109,28. Pour sa part le Bund allemand gagnait 0,03 %. Aux Etats-Unis sur le marché obligataire, le taux *d'intérêt moyen sur les bons du Trésor* à 30 ans progressait jeudi soir à 7,88 % contre 7,85 % mercredi soir. Il avait grimpé jusqu'à 7,90 % dans l'après-midi.

Les milieux financiers attendent les chiffres du chômage aux Etats-Unis pour décembre. Les experts tablent généralement sur un taux de chômage inchangé à 5,6 % et entre 250 000 et 275 000 créations d'emplois.

Du coté des valeurs, les observateurs notaient une petite « chasse aux bonnes affaires » après le net repli de jeudi, mais toutefois, précisaient-ils, sans grande conviction.

NEW-YORK, 5 janvier ▼ Attentisme

Wall Street a clôturé en légère baisse jeudi 5 janvier, en raison notamment d'une remontée des taux d'intérêt à long terme ainsi que d'un affaiblissement du dollar. Par ailleurs, les opérateurs ont fait preuve d'attentisme à la veille de la publication des chiffres du chômage américain pour le mois de décembre, qui pourrait fournir à la Réserve fédérale (Fed) une raison supplémentaire de relever ses taux directeurs fin janvier. A l'issue des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 6,73 points, soit 0,17 %, à 3 850,92 points. Quelque 309 millions d'actions ont été échangés. Le nombre des titres en hausse a modestement *dépassé celui des valeurs en baisse.*

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,88 % contre 7,85 % mercredi soir. Il avait grimpé jusqu'à 7,90 % dans l'après-midi.

Du côté des valeurs, les actions mexicaines cotées à Wall Street se sont stabilisées dans le sillage du marché mexicain et du peso. Le ministre des finances du Mexique, Guillermo Ortiz Martinez, était à New-York pour tenter de restaurer la confiance des banquiers et des investisseurs américains dans l'économie de son pays.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Alcoa	85 3/4	85 1/8
Allied Signal Inc.	33 7/8	34 1/4
American Express	29 1/2	29 1/2
ATT	50 1/8	49 5/8
Bethlehem Steel	17 3/4	17 7/8
Boeing	46 3/4	46 3/4
Caterpillar Inc.	54 7/8	55 5/8
Chevron	44 5/8	45
Coca-Cola	50 5/8	50 3/8
Disney Corp.	46 1/4	46 1/8
Du Pont de Nemours	56 1/2	55 3/4
Eastman Kodak	48 5/8	48 3/4
Exxon	60 7/8	61 1/8
General Electric	51	51 1/8
General Motors	43 1/4	43 1/8
Goodyear Tire	35 1/8	34 7/8
IBM	74 3/8	74 1/8
International Paper	75 3/8	75 3/8
Morgan (J.P.)	57 1/4	57 1/2
McDonnell Douglas	147 3/4	147 5/8
Merck and Co.	38 1/8	38 7/8
Minnesota Mining	53 3/8	53 3/8
Philip Morris	58 7/8	57 1/2
Procter & Gamble	61 7/8	61
Sears Roeb. and Co.	47 3/8	47 3/8
Texaco	61	60 7/8
Union Carbide	28 1/2	27 3/8
United Tech.	63 1/8	62 3/4
Westinghouse El.	12 1/2	12 3/4
Woolworth	16	16 3/4

LONDRES, 5 janvier ▼ Recul

Les valeurs ont perdu du terrain jeudi 5 janvier au Stock Exchange de Londres, en l'absence d'informations *en provenance des sociétés après* les fêtes de fin d'année. L'ouverture en baisse de Wall Street a également contribué aux pertes.

Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 19,3 points, à 3 032,3 points. Le volume des transactions a peu varié : 409,4 millions de titres ont été échangés contre 399,7 millions la veille.

Du côté des valeurs, British Airways, qui a annoncé une hausse de 6,7 % de son trafic passagers en décembre par rapport au même mois de 1993, a gagné 4 pence à 365. Le groupe de gestion des aéroports BAA a progressé de 6 pence à 477. En revanche, Eurotunnel a perdu 7 pence à 305 après une ouverture ferme. Euro Disney a cédé 4 pence à 136.

Wellcome, qui attend la décision jeudi 12 janvier de la Food and Drugs Administration (FDA) américaine sur la mise en vente libre du Zovirax, traitement anti-herpès, a baissé de 19 pence à 667.

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Allied Lyons	5,33	5,33
BP	4,22	4,24
BTR	2,96	2,94
Cadbury	4,32	4,28
Glaxo	6,68	6,58
GUS	5,31	5,28
ICI	7,47	7,48
Reuters	4,59	4,58
RTZ	8,16	8,09
Shell	6,95	6,93
Unilever	11,53	11,53

TOKYO, 6 janvier ▼ Baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 0,5 % vendredi 6 janvier, sous l'effet de ventes liées au marché à terme dans des échanges toujours attentistes, ont indiqué des courtiers. L'indice Nikkei a cédé 96,65 points, à 19 519,46 points, tandis que l'indice général Topix a terminé en baisse de 11,77 points à 1 535,64 points. Le volume des échanges est resté limité.

VALEURS	Cours du 5 janv.	Cours du 6 janv.
Bridgestone	1 580	1 550
Canon	1 700	1 700
Fuji Bank	2 180	2 170
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	1 610	1 610
Mitsubishi Heavy	752	750
Sony Corp.	5 680	5 630
Toyota Motors	2 110	2 090

CHANGES

Dollar : 5,3510 ▼

Le dollar se repliait légèrement, vendredi matin sur le marché des changes parisien, à 5,3510 francs contre 5,3580 francs la veille (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4507 francs contre 3,4457 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	5 jan.	6 jan.
Dollar (en DM)	1,5525	1,5522

TOKYO	5 jan.	6 jan.
Dollar (en yens)	100,93	100,13

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 jan.) .... 5 1/4 % – 5 3/8 %
New-York (5 jan.) .... 5 7/8 %

BOURSES

PARIS

	4 jan.	5 jan.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 901,79	1 871,53
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 298,26	1 280,76
Indice SBF 250	1 258,62	1 242,83

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 jan.	5 jan.
Industrielles	3 857,65	3 850,92

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 jan.	5 jan.
100 valeurs	3 051,60	3 032,30
30 valeurs	2 348,20	2 332,70

FRANCFORT

	4 jan.	5 jan.
Dax	2 072,26	2 062,48

TOKYO

	5 jan.	6 jan.
Nikkei Dow Jones	19 616,04	19 519,46
Indice général	1 547,41	1 535,64

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3555	5,3565	5,3500	5,3520
Yen (100)	5,2967	5,2998	5,3440	5,3484
Ecu	6,5615	6,5655	6,5566	6,5630
Deutschemark	3,4502	3,4532	3,4571	3,4613
Franc suisse	4,0396	4,1421	4,1576	4,1615
Lire italienne (1000)	3,2951	3,2979	3,2698	3,2741
Livre sterling	8,3674	8,3717	8,3561	8,3636
Peseta (100)	4,0266	4,0305	4,9930	4,9992

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 3/4	5 7/8	6 5/16	6 7/16	6 13/16	6 15/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8
Deutschemark	4 7/8	5	5	5 1/8	5 5/16	5 7/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 15/16	9 3/16	9 11/16	9 15/16
Livre sterling	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16	7	7 1/8
Peseta (100)	8 5/8	8 3/4	9 1/4	9 3/8	9 7/8	10
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6	6 5/16	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,60 % (1882,82)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	6200	6200	—
10	B.N.P. (T.P)	1020	1019	−0,10
10	Cr Lyonnais(T.P.)	932	940	+0,86
10	Renault (T.P.)	1826	1812	−0,77
10	Rhone Poulenc(T.P)	1930	1951	+1,09
10	Saint Gobain(T.P.)	1122	1121	−0,09
10	Thomson S.A (T.P)	1080	1060	−1,85
25	Accor 1	579	583	+0,69
10	Air Liquide 1	711	717	+0,84
10	Alcatel Alsthom 1	456	461,40	+1,18
10	Alcatel Cable 1	440,80	440	−0,18
50	Alspi 1	381	—	—
10	AGF-Ass.Gen.France	209,30	207,50	−0,86
5	Axa 1	241	243,90	+1,20
1	Bail Invest. 1	907	910	+0,33
25	Bancaire (Cie) 1	500	510	+2
25	Bque Colbert C2#	110,30	110,30	—
50	Bazar Hot. Ville 2	550	535	−2,73
1	Berger (M) 2	1425	1415	−0,70
25	BIC 1	690	683	−1,01
25	BIS 1	329,50	329,50	—
10	B.N.P. 1	245,30	248,70	+1,39
5	Bollore Techno.1	469	478,10	+1,94
1	Bongrain 1	2904	2900	−0,14
1	Bon Marche (Au) 1	900	906	+0,67
25	Bouygues 1	514	513	−0,19
5	Canal + 1	859	863	+0,47
10	Cap Gemini Sogeti	163,90	161,10	−1,71
50	Carnaudmetalbox 1	179	180,50	+0,84
5	Carrefour 1	2216	2187	−1,31
50	Casino Guichard 1	154,60	152	−1,67
50	Casino Guich.ADP 1	126,50	125,50	−0,79
10	Castorama Dl (Li)1	849	847	−0,15
10	C.C.F. 1	212	210,20	−0,85
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	90,90	90,50	−0,40
10	Cegid (Ly) 1	420	420	—
50	CEP Communication1	470	470	—
5	Cerus Europ.Reun 1	87,40	87,70	+0,34
10	Cetelem 1	935	921	−1,50
25	CGIP 1	1121	1148	+2,41
25	Chargeurs 1	1134	1129	−0,44
5	Christian Dior 1	410	411	+0,24
25	Ciments Fr.Priv.B1	235	235	—
10	Clarins 1	458	452	−1,31
50	Club Mediterranee1	443,50	435,10	−1,89
1	Coflexip	247	246	−0,40
25	Colas 1	885	875	−1,13
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1331	1330	−0,08
25	CPR Paris Resc. 1	348	347,10	−0,26
10	Cred.Fon.France 1	767	773	+0,78
10	Credit Local Fce 1	377,60	378,50	+0,24
25	Credit Lyonn.CIP 1	434	432	−0,46
10	Credit National 1	399	395,50	−0,88
25	CS(ex.CSEE)1	350	347,20	−0,80
1	Damart 1	5500	5510	+0,18
10	Danone (ex BSN) 1	731	738	+0,96
10	Dassault-Aviation1	430	425	−1,16
10	Dassault Electro 1	386	389	+0,78
1	De Dietrich 1	2766	2727	−1,41

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 5 janvier

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3755	5,3680	5,05	5,85
Ecu	6,5845	6,5810	—	—
Allemagne (100 dm)	344,7000	344,5700	333	357
Belgique (100 F)	16,7720	16,7540	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	307,7500	307,4400	297	319
Italie (1000 lires)	3,3040	3,3050	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,7800	87,7300	83	93
Irlande (1 iep)	8,2920	8,2755	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,3830	8,3670	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2215	2,2200	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,7900	409,9500	394	418
Suède (100 krs)	72,1400	72,0200	66	76
Norvège (100 k)	79,0200	79,0100	74	83
Autriche (100 sch)	48,9930	48,9780	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0525	4,0435	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3550	2,95	3,85
Canada (1 $ can)	3,8206	3,8176	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,3144	5,3076	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/01
Or fin (kilo en barre)	65100	64500
Or fin (en lingot)	65700	64850
Napoléon (20f)	376	373
Pièce Fr (10 f)	400	410
Pièce Suisse (20 f)	378	375
Pièce Latine (20 f)	379	376
Souverain	484	481
Pièce 20 dollars	2400	2550
Pièce 10 dollars	1300	1330
Pièce 5 dollars	850	790
Pièce 50 pesos	2420	2420
Pièce 10 florins	392	390

Matif (Marché à terme international de France)

5 janvier 1995

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 188 189

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	109,30	108,94	108,46
Précédent	109,54	108,86	108,30

CAC 40 A TERME
Volume : 21 850

Cours	Janvier 95	Février 95	Mars 95
Dernier	1879	1903,50	1896
Précédent	1908	1918	1926,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

PHILATÉLIE

Le centenaire du cinéma

La Poste mettra en vente générale, lundi 16 janvier, un bloc de quatre timbres à 2,80 F *Premier siecle du cinema*. En juin 1895, des projections cinematographiques gratuites se deroulèrent à Lyon. Puis Antoine Lumiere présenta au public parisien, le 28 décembre suivant, l'invention de ses deux fils, Auguste et Louis, dans le salon indien du Grand Café.

Jean Le Gac, le dessinateur du bloc, s'est inspiré pour deux des timbres de deux classiques (*les Enfants du paradis,* de Marcel Carné et *la Belle et la Bête,* de Jean Cocteau), pour les deux autres du *« western et ces films où il y a de mauvais garçons »*. Les marges sont couvertes de *titres évoquant, pour la plupart,* le cinema muet. Jean Le Gac les a, de son propre aveu, modifiés pour se mettre à l'abri d'éventuelles revendications d'ayants droit et pour éviter d'imposer une sélection trop personnelle.



Le bloc, au format 105 x 78 mm, mis en page par Charles Bridoux, est imprimé en héliogravure. Il vient compléter un ensemble assez fourni de timbres dédiés au septième art.

Pierre Jullien

▶ Vente anticipée les 14 et 15 *janvier* : *« premier jour »* à Paris, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris ; à La Ciotat, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet sans mention « premier jour » ouvert à la chapelle des Pénitents-Bleus, boulevard Anatole-France ; à Besançon, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet sans mention « premier jour » ouvert au Kursaal, place Granvelle ; à Lyon, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet sans mention « premier jour » ouvert à l'Institut Lumière, rue du Premier-Film.

▶ Souvenirs : cartes, enveloppes (15 F et 30 F port en sus), R. Aguilar, Société philatélique de Besançon, 11, rue E.-Préclin, 25000 Besançon.

En filigrane

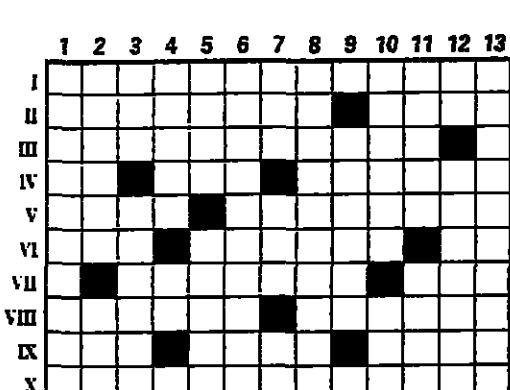
• **Vente.** – Vente sur offres Jean-François Brun (Paris, tél. : (1) 42-61-48-88), clôturée le 10 janvier. Près de 3 000 lots au catalogue dont une belle sélection de classiques de France, entiers postaux, mandats et bons de poste, colonies.

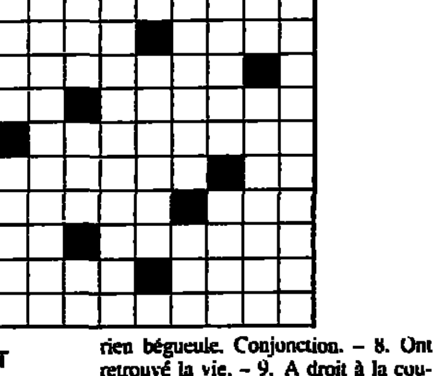
• **Grands Prix de l'art philatélique belge 1994.** – Le Prix Ambassadeur, qui distingue le timbre belge *« qui attire le plus le regard »*, a été attribué au timbre *Simenon,* dessiné par Désiré Roegiest et gravé par Paul Huybrechts (sa version française a bénéficié, en France, d'une récompense similaire). Le Prix du meilleur dessin est revenu au *Jaseur boréal* (série oiseaux), dessiné par André Buzin. Le timbre *Mercator,* signé Anne Velghe, a remporté le Prix Europa.

• **Journaux et périodiques.** – *Journaux (1849-1869) – Imprimés et périodiques (1849-1871),* édité par l'Académie de philatélie, vient de paraître sous la signature d'André Malevergne Un ouvrage érudit de 104 pages à commander chez Bertrand Sinais, 7, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Prix : 220 F, port compris.

Mots croisés

n° 846





HORIZONTALEMENT

I. C'est bien loin qu'on le trouve, le bec *dans l'eau.* – II. *Dit des mots* tendres. En Finlande. – III. Sort de son rève, ou va s'entrer. – IV. Au milieu de la figure. Retrouve une virginité. Apportera du nouveau. – V. Dans le Cher. On les a refusées. – VI. Saint. Accompagna Churchill. Note. – VII. Laisse des empreintes. Direction. – VIII. Maintenant il y a des machines pour ça. Famille de nageurs. – IX. Revêtement donné par la nature. Sainte dans nos mémoires. Cap. – X. Donne du corps.

VERTICALEMENT

1. Pour transmission et traduction discrètes. – 2. Travaillée au corps. Fait danser la banlieue. – 3. Sans fioritures. Se laissa envahir par ses habituels problèmes. – 4. *Image pieuse. Un oui* minoritaire. – 5. Pour une œuvre morcelée. Des armes, mais pas à la portée de tous. – 6. Ils ne sont pas toujours drôles. – 7. Signe d'enthousiasme. Un rien bégueule. Conjonction. – 8. Ont retrouvé la vie. – 9. A droit à la couronne. – 10. Le charter, par exemple ? *Un début pour chacun.* – 11. Active dans la recherche. Pour une éducation de prince. – 12. Appris à l'envers. Maintient la pression. – 13. Représente l'Ouest et l'Est.

SOLUTION DU N° 845

Horizontalement

I. Kilimandjaro. – II. Amiral. Judée. – III. Lob. Sea. Banc. – IV. Aléas. Grigou. – V. Carmagnole. – VI. Tuile. Aspe. – VII. Neel. Ilot. On. – VIII. It. Eve. Conti. – IX. Karts. Criais. – X. Omet. Chariot. – XI. Végétarienne.

Verticalement

1. Kalachnikov. – 2. Imola. Etame. – 3. Liberté. Reg. – 4. Ir. Amulette. – 5. Massai. Vs. – 6. Ale. Glie. Ça. – 7. Agnel. Chr. – 8. DJ. Ro. Ocrai. – 9. Jubilatoire. – 10. Adages. Nain. – 11. Reno. Potion. – 12. Œcuméniste.

François Dorlet

Echecs

n° 1619

OLYMPIADE DE MOSCOU, 1994
Blancs : V. Topalov (Bulgarie).
Noirs : G. Kasparov (Russie).
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	16. Fxd6 !	Cxg4 (k)
2. Cf3	d6	17. Fxg4 (l)	Dxb2 (m)
3. d4	çxd4	18. é5 (n)	Cxé5 (o)
4. Cxd4	Cf6	19. Tb1	Dxç3 (p)
5. Cç3	a6 (a)	20. Dxç3	Txç3
6. Fé3 (b)	é6 (ç)	21. Fxé6	fxé6
7. g4 (d)	h6 (é)	22. Txb7 (q)	Cç4
8. f4 (f)	Cç6	23. Fb4 !	Té3+
9. Fé2	é5 (g)	24. Cé2	Fé5
10. Cf5	g6	25. Tf-f7 !! (r)	Txh3 (s)
11. Cg3	éxf4	26. Cd4 !! (t)	Té3+
12. Fxf4	Fé6	27. Rf1	Té4
13. Tf1	Tç8	28. Tf-é7+	Rd8
14. h3	Db6 (h)	29. Cç6+	abandon (u)
15. Dd2 (i)	Fg7 (j)		

NOTES

a) Une des nombreuses idées de la variante Najdorf est d'éviter l'attaque Keres (6. g4) avant d'arriver dans les systèmes Paulsen et de Scheveningue.

b) Sur 6. Fé2, Najdorf répondait par 6..., é5. Keres introduisit dans les années 50 la variante complexe 6. Fg5 suivie de f4 et de Df3. 6. g3 et 6. a4 sont également jouables. La suite 6. Fé3 a été souvent jouée par Byrne dès 1970.

ç) Ou 6..., é5 ; 7. Cb3, Fé6 ; 8. Dd2, Cb-d7 ; 9. f3, Fé7 ; 10. g4 !. La chasse du F-R par 6..., Cg4 ne donne rien de bon : 7. Fg5, Cç6 ; 8. Dd2, h6 ; 9. Fh4, Cxd4 ; 10. Dxd4, *é5* ; 11. Da4+ !, Fd7 ; 12. Fx8, Fxa4 ; 13. Fb6 avec une meilleure finale pour les Blancs (Byrne-Browne, 1970).

d) Ou 7. Df3, Cb-d7 ; 8. 0-0-0, Fé7 ; 9. Fé2, Dç7 ; 10. g4, Cé5 ; 11. Dh3, b5 ; ou 7. f4. Les Blancs retrouvent maintenant un schéma peu joué, inspiré de l'attaque Keres.

é) 7..., é5 cède aux Blancs l'initiative après *8. Cf5, g6 ; 9. g5, g×f5 ;* 10. éxf5 ! D'autre part, si 7..., h5 ; 8. g5, Cg4 ; 9. Fç1, Db6 ; 10. h3, Cé5 ; 11. Fé2, g6 ; 12. Cb3, Cb-ç6 ; 13. Fé3 !

f) 8. Df3, 8. Dé2, 8. f3 et 8. h4 sont plus connus.

g) Le champion du monde attendait peut-être la suite 10. Cxç6, bxç6 ; 11. fxé5 avec la variante possible de nulle 11..., Cxg4 ! ; 12. Fxg4, Dh4 + ; 13. Ff2, Dxg4 ; 14. éxd6, Dg2 ; 15. Tg1, Dxh2 ; 16. Tg3, Dh1+ ; 17. Tg1, Dh2 ; 18. Tg3, Dh1+.

h) 14..., d5 simplifiait sans doute trop la position pour les Noirs après 15. éxd5, Cxd5 ; 16. Cxd5, Dxd5.

i) Entrant dans de grandes complications qui pouvaient être évitées par 15. Dç1 et 16. Fé3.

j) Après 15..., Dxb2 ; 16. Tb1, Da3 ; 17. Tf3 ! les Blancs menacent aussi bien 18. Cd5 que 18. Txb7. Topalov conseille la suite 15..., Cd7 ! : si 16. 0-0-0, Cd-é5 ; 17. a3, Ca5 ! et si 16. Fxd6, Fxd6 ; 17. Dxd6, Dxb2.

k) La contre-attaque du champion du monde, qui ouvre la diagonale du Fg7, semble très dangereuse pour les Blancs.

l) Si 17. Ca4, Dé3 ! ; 18. h×g4, *Dxd2+ ; 19. Rxd2, Td8 !*

m) Menace 18..., Fxç3 et 18..., Dxa1+.

n) Cette fermeture de la diagonale du F indien semble ingénieuse, mais 18. Cg-é2 réfutait simplement la combinaison des Noirs : si 18..., Dxa1+ ; 19. Rf2, Db2 ; 20. Tb1.

o) Renonçant à la suite 18..., Dxa1+ ; 19. Rf2, Db2 ; 20. Tb1, Dxb1 ; 21. Cxb1 qui donne D+C contre deux T et deux pions. La prise du pion é5 par le C semble fautive mais 18..., Fxé5 n'est pas clair après : 19. Cg-é4 !, Dxa1+ ; 20. Rf2, Db2 ; 21. Tb1, Fd4+ (et non 21..., Dxb1? ; 22. Cxb1, Td8 ; 23. Fxé6, fxé6 ; 24. ç4, Fxd6 ; 25. Cxd6+, Ré7 ; 26. ç5, etc.) ; 22. Rg2, Dxb1 ; 23. Cxb1, *f5 ; 24. Ff3, fxé4 ; 25. Fxé4, Ff6 ;* 26. Fg6+, Ff7 ; 27. Dé3+, Cé7 ; 28. Fxf7, Rxf7 ; 29. Db3+.

p) Ou 19..., Cç4 ; 20. Txb2, Cxd2 ; 21. Fxé6, Fxç3 ; 22. Fxç8, Cxf1 ; 23. Rxf1, Fxb2 ; 24. ç4 ! avec un net avantage aux Blancs.

q) Malgré leur pion de moins la position des Blancs est préférable, en raison de l'insécurité du R noir. Si 22..., Txg3 ; 23. Txg7 (ou 23. Té7+ !, Rd8 ; 24. Txg7, Txg3 ; 25. Ta7 !), Txh3 ; 24. Rf2 menaçant Tb1 avec gain.

r) L'entrée en septième des T rend problématique le sauvetage des Noirs.

s) Perdant. 25..., Fd6 semble plus résistant, mais les T blanches restent toujours menaçantes.

t) Décisif. Si 26..., Fxd4 ? ; *27. Tf-é7+,* Rd8 ; 28. Tb8 mat.

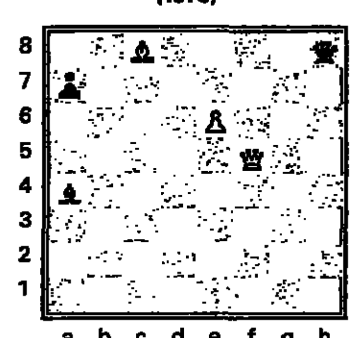
u) Si 29..., Rç8 ; 30. Ca7+, Rd8 ; 31. Tb-d7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1618
V. KIVI, 1937

(Blancs : Rç8, Td3. Noirs : Rh8, Fg8, Pb6 et b2. Nulle.)

1. Td1, *Fh7* (si 1..., Fa2 ; 2. *Rç7, b5* ; 3. Rç6, b4 ; 4. Rç5, b3 ; 5. Rç4 nulle) ; 2. Td8+ !, Rg7 ; 3. Td7+, Rf8 ; 4. Td8+, Ré7 ; 5. Td7+, Ré6 ! ; 6. Tb7 !, b1 = D (si 6..., b1 = T ; 7. Txh7 nulle) ; 7. Txb6+, Dxb6. Pat.

ÉTUDE N° 1619
H. F. BLANDFORD
(1978)



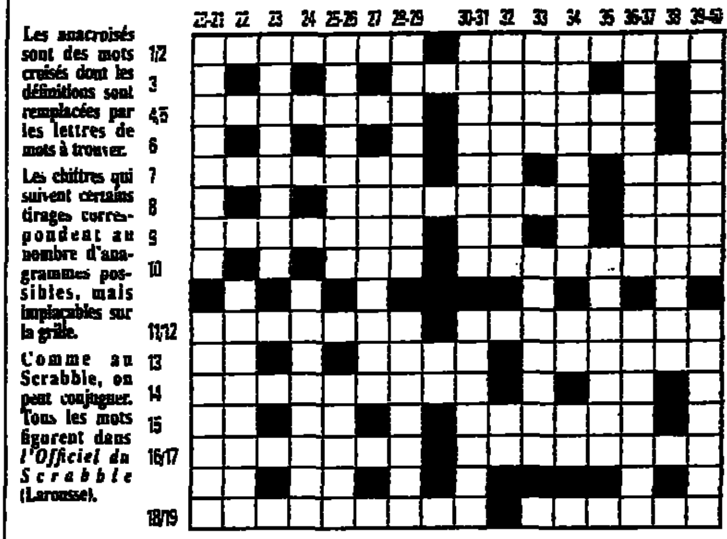
Blancs (3) : Rf5, Fç8, Pé6.
Noirs (3) : Rh8, Pa4, Pa7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Anacroisés (R)

n° 847

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EEGIMNT. – 2. AAEEGIMR. – 3. EEILOS (+ 1). – 4. AAINOSV. – 5. CEMNOR. – 6. ADEIMR (+ 4). – 7. AACEENV. – 8. CEIQRTUU. – 9. EEEIMNT. – 10. CCEEIRRT. – 11. AACCERT. – 12. ACEFINOR (+ 2). – 13. AEEPRRTU (+ 1). – 14. EIILMOSST. – 15. AEIIPT (+ 1). – 16. AEINRTT (+ 8). – 17. EIINNSTU (+ 1). – 18. EEIMNOPST (+ 1). – 19. CELOSU (+ 4).

VERTICALEMENT

20. AABEGMNY. – 21. ADIINOT. – 22. ACEELORT. – 23. AEEIMNSV (+ 1). – 24. AIOOORRT. – 25. CEFIIINT. – 26. AEINNPT (+ 1). – 27. CEEENSTU. – 28. EEGORSSZ. – 29. AAEMRST (+ 5). – 30. ACEEILRS (+ 5). – 31. EEFSTTU. – 32. DEEIMQRU (+ 1). – 33. ACEINNP. – 34. EEINNRTT (+ 1). – 35. AEEIRRS (+ 2). – 36. AEEIMMRT (+ 1). – 37. EHINRTY. – 38. ACEINRU. – 39. EEIINSTU. – 40. EIMMNSU (+ 1).

SOLUTION DU N° 846

1. CROUPIER. – 2. SAGACES (CASSAGE). – 3. BRILLANT. – 4. LIEGEOIS. – 5. ALLOUER. – 6. TAHITIEN. – 7. EPANDIS (PADINES PENDAIS). – 8. FONTANGE. – *9. TESTASSE (ASSETTES TETASSES).* – 10. MESUSAGE. – 11. LESTEE. – 12. ANTIPAPE. – 13. STERILET (LIRETTES). – 14. ANODISE (ADONIES DANOISE). – 15. CAQUEE. – 16. PRESURAI (PARIEURS RUPERAIS). – – 17. BOISERIE. – 18. ICEBERG. – 19. ENTUBERA. – 20. ECOSSAGE. – 21. COLLETE. – 22. CASSABLE (BACLASSE CABLASSE). – 23. PESTENT. – 24. OBERASSE. – 25. URGENTE. – 26. AIRASSES (ARISASSE ASSIERAS RASSASIE SASSERAI). – 27. TYPIQUE. – 28. ILOTISME. – 29. ELIASSES (LAISSEES). – 30. PEELING (EPINGLE). – 31. ESTHETE. – 32. STATORS. – 33. DIATRIBE. – 34. LINEALE. – 35. NIECES (CINESE SCIENE). – 36. GALETAGE, usinage par galet en rotation. – 37. CORSER (RECORS SCORER). – 38. AZONALES, qui concernent n'importe quel point du globe. – 39. DAUBAI. – 40. TRAITRE (ATTERRI...). – 41. GAVEURS (SEVRUGA). – 42. SERIEUSE. – 43. SEZIGUE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

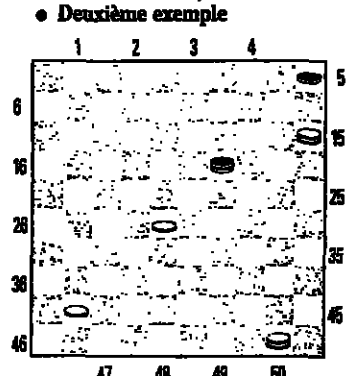
n° 497

LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques. Schémas (suite)

• Thème de « l'enfermé ». L'ouverture de ce thème a été proposée dans la chronique précédente (*le Monde* du 24 décembre 1994).

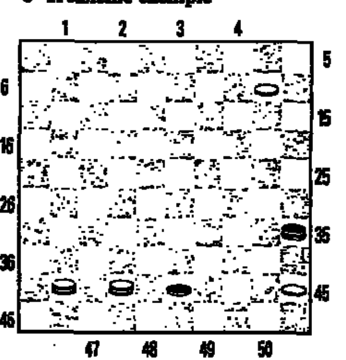
• Deuxième exemple



Les Blancs jouent et gagnent. En trois temps

SOLUTION : 15-10 ! [le sens, présent chez certains débutants, « anti-pousseur de bois »] (19x46) 50-28 ! et les Noirs sont mat. Exemple : si (5x14) (28x5), B + par « enfermé ».

• Troisième exemple



Les Blancs jouent et gagnent. En quatre temps avec variante.

SOLUTION : 45-40 ! [toujours l'esprit « anti-pousseur de bois » chez une élite de débutants] (35x49) à 42-48 ! [la graine de maître chez des débutants] (49-44...) 48x39... (44x46) B 14x5 ! B + par « enfermé ».

a) (35x44) 42-38 (43x32) 41x50, + [la variante « mécanique »].

b) (44x5) 41-46, + tranquille par « enfermé », aux antipodes [par rapport à la marche indiquée en premier].

L'UNIVERS MAGIQUE

P. MARTIAL, 1963

Une combinaison en cinq temps destinée en priorité aux débutants sachant extrapoler sur des mécanismes classiques, dont le coup turc.

B + comme suit : 34-29 ! (23x34) 24-19 (14x23) 47-41 (36x47) 44-10 [la pointe de ce schéma] (47x49) 49-18 ! +.

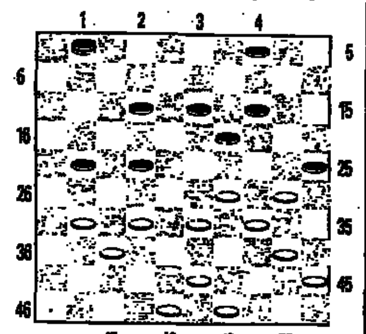
SOLUTION DU PROBLÈME n° 496
R. GUILLETON (Biarritz, 1994)

Blancs : pions à 20, 29, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 25, 26, 35.

29-24 ! (19x30) 38-32 (15x24) 44-40 !! [suivons le feu d'artifice (35x33) 32x27 ! (30-48) [dame suicidaire] 42-38 ! ! [enchevêtrement de haute lignée] (33x42) 27-21 [la phase délicieusement tonitruante] (16x27) 31x4 (42x31) [l'effet « servile » d'un fantassin adverse enchâssé] 4x27 !! [un mécanisme très élaboré, à la hauteur d'un problémiste confirmé] (31x22) 41x37 (48x31) 36x9) !!, cet irrésistible enchaînement de trois rafles, dans ce mécanisme, est-il connu ?

PROBLÈME n° 497
A. POIRIER (Canada, 1963)



Les Blancs jouent et gagnent.

Problème très difficile à résoudre, parce que dans la pure tradition des maîtres problémistes canadiens des années 50 et 60.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Bridge

n° 1615

ÉTOUFFEMENT AU « SUNDAY TIMES »

Quand un contrat semble infaisable parce qu'un des adversaires a beaucoup d'atouts, il ne faut pas désespérer car une bonne technique peut souvent permettre de sauver la situation.

Nord : ♠ 10 8 6 — ♥ A 10 9 8 6 4 3 — ♦ D 4 — ♣ 9
Ouest : ♠ V 9 5 3 2 — ♥ 5 — ♦ 9 7 5 3 — ♣ V 6 5
Est : ♠ – — ♥ R D V 2 — ♦ A R 10 6 — ♣ 10 8 7 3 2
Sud : ♠ A R D 7 4 — ♥ 7 — ♦ V 8 2 — ♣ A R D 4

Les annonces (O. don. E.-O. vuln.) ont sans doute été les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest entama le 5 de Carreau et, après avoir fait le Roi de Carreau et l'As de Carreau, Est contre-attaqua le 3 de Trèfle. Branco mit l'As et il tira l'As *de Pique sur lequel* Est défaussa un Trèfle. *Comment Branco en Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Dans ce genre de coup, la technique consiste en général à tirer les cartes maîtresses autres que l'atout et *à terminer en coupe.* Branco a donc tout de suite compris que, s'il pouvait réaliser ses trois gros Trèfles, puis le Valet de Carreau et l'As de Cœur, il lui suffirait de faire *cinq* atouts. Or la coupe du quatrième Trèfle avec un atout du mort était facile, mais il restait à faire trois atouts de la main avec R D 7 4 à Pique alors qu'une surcoupe d'Ouest à Cœur était probable. En tout cas, après le Valet de Carreau et les Trèfles, Branco joua l'*As de Cœur et continua Cœur.* Comment a-t-il fait encore *quatre* levées ?

Nord : ♠ 10 8 ♥ 10 9 8
Ouest : ♠ V 9 5 3 ♦ 9
Sud : ♠ R D 7 4 ♣ 4

Branco a coupé *avec la Dame de Pique* (Ouest défaussant le 9 de Carreau), puis il a joué le 4 de Trèfle pour... étouffer Ouest. Il n'aurait servi à rien que celui-ci coupe avec le Valet de Pique puisque le 8 de Pique, le 10 et la Dame de Pique auraient procuré les trois dernières levées. Ouest décida donc de couper avec le 3 de Pique. Le mort surcoupa avec le 8 et joua le 10 de Pique pour le Valet d'Ouest qui, avec 9 et 5 de Pique, dut se jeter dans la fourchette D 7.

UN PREMIER PAS QUI COÛTE

Nombreux sont les bridgeurs qui ne réfléchissent pas assez *à la première levée* et qui jouent trop vite parce que la solution paraît normale. Le plus grave est que les champions eux-mêmes ont parfois ce défaut.

Voici un exemple fameux. Il a eu lieu au cours du championnat d'Amérique, à Toronto. Efforcez-vous au début de cacher les mains d'Est-Ouest pour mieux vous mettre à la place du... malheureux déclarant.

Nord : ♠ D 8 7 5 — ♥ – — ♦ A D 10 9 — ♣ A R V 5 3
Ouest : ♠ V 6 4 — ♥ D V 10 7 5 3 2 — ♦ – — ♣ D 10 6
Est : ♠ 10 9 3 2 — ♥ 6 — ♦ V 8 5 4 — ♣ 9 8 7 4
Sud : ♠ A R — ♥ A R 9 8 4 — ♦ R 7 6 3 2 — ♣ 2

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Silverman	Weichsel	Woolsey	Levin
1 ♥	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	3 ♦	passe
4 SA	passe	7 ♦	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, *comment Neil Silverman aurait-il dû jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 7 Carreaux » est *logique.* En effet, Sud ne peut pas avoir utilisé le blackwood sans détenir deux As et le Roi de Carreau cinquième. Il ne peut guère avoir que trois cartes noires dont l'As de Pique, et les deux autres cartes pourront disparaître sur As Roi de Trèfle...

COURRIER DES LECTEURS

Simultané mondial (n° 1598)

« Selon moi, écrit R. B., *le contrat de 3 Trèfles est infaisable si Est contre-attaque Cœur et non pas Pique. »*

Non, car cette contre-attaque offre la levée du Valet de Cœur sur un plateau d'argent.

En revanche, François Pierre a trouvé une *deuxième* ligne de jeu gagnante en se servant du Valet de Cœur pour la mise en main...

Philippe Brugnon

L'après-fêtes

Noël et le Jour de l'an viennent de jeter leurs derniers éclats. Il est désormais temps de penser à la grande abstinence gourmande qui préparera le temps de Pâques : Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime, puis le début du carême, quarante jours avant la célébration pascale.



Après les fêtes, l'ange *« Boufaréou »* a, le premier, quitté la crèche et la petite église des Baux. Puis, après l'Epiphanie, s'en sont allés *« lou pescaïre »* – celui qui prépare la bouille et l'aïoli –, le *« bastidano »* qui a rejoint son mas, car la daube mijote depuis longtemps, *« lou mounié »*, suivi du boulanger (celui des pompes, des navettes, des ganses), et bientôt la porteuse de citrons avec son chapeau nissard : à elle, les fruits confits, le coing et la fleur d'oranger. Tous gens du « menu peuple » s'en sont retournés au village, au faubourg, sur les sentiers et les drailles.

Puis le berger a pris le chemin du village perché dans l'arrière-pays ; vous savez, au-delà de la bretelle de l'autoroute à péage, plus loin que le parc d'épaves automobiles sur lequel, bientôt, passera le TGV. Là, contre le mur de pierres est le cadran solaire, celui qui marque les heures et qui semble retenir le parcours du soleil d'hiver, lorsque sa trace précaire balaye l'horizon bas des collines. Ensuite, l'on assiste à sa montée graduelle qui embrase le champ de la table de pierre.

Le cadran solaire est visible juste entre la forêt d'antennes de télévision et de [illegible] capteuses de satellites. Le mas du berger est protégé par un écran d'arbres et de lauriers-roses. La salle rustique est meublée simplement ; de la cuisine arrivent les fumets odorants. Plus bas sont deux petits lodssements HLM, où s'active une belle jeunesse et, plus bas encore, dans la plaine, sont les couloirs de serres en plastique, où mûrissent, croissent et poussent en beauté la tomate « résistante », calibrée, imputrescible, sans saveur, et tant d'autres légumes qui sont l'avenir peut-être incontournable de la cuisine. Mais se souvenir d'un autre horizon, c'est déjà dépasser cette fatalité. Car bien cuisiner, c'est bien vivre.

Au village, à cette saison, c'est le royaume culinaire des arômes ténus et insistants, comme le filet de fumée qui monte entre les arbres. Les pommes de la resserre, le miel, l'odeur de truffe et de fleur d'oranger, le lard du saloir, la grive qui pend, les aromates végétaux séchés et conservés sont les parfums du jour. De la Septuagésime, soit soixante-dix jours avant Pâques, et jusqu'à cette fête, s'offre l'image d'une contrée traditionnelle, cet au-delà alimentaire des fêtes de fin d'année, ce temps léger du soleil blanc. Parmi les vignes noires et les oliviers fument les volutes d'un tas de brindilles, avec la tache, çà et là, de floraisons hâtives, celle des premiers amandiers.

Voici le plat de saison, la daube populaire. Elle sera parfumée avec quatre ou cinq gousses d'ail, deux ou trois feuilles de laurier et un morceau d'écorce d'orange séchée. La viande de bœuf, choisie *« dans le paleron ou la galinette »*, sera marinée, séchée, puis sautée vivement et couverte de vin rouge, selon le conseil de Mireille Roubaud (1). C'est aussi le temps de la « rabasse » : le parfum de la mystérieuse truffe des Claparèdes, de Richerenches ou d'Aups dans le Var, avec ses fragrances mêlées et distinctes à la fois, semble receler l'énigme de ce temps, en apparence calme et endormi, et qui contient en germes clos, comme ces pigments olfactifs, tout un monde en devenir.

C'est le temps de la brouillade de truffes. Hélas ! la récolte ne s'annonce guère supérieure, cette année, à celle de la précédente campagne : la truffe sera chère et rare. Il faut encourager les efforts persistants de *Bruno*, le magicien des collines, dont l'unique et copieux « menu truffes » est maintenu au prix de 270 F (route de Vidauban, 83510 Lorgues. Tél. : 94-73-92-19. Fermé dimanche soir et lundi).

Au *mas, ail, oignon* et *persil* annoncent en frétillant l'heure des repas. Goûts, parfums, manières de table, protocole des cuissons, nous en avons ici la nostalgie, avec quelque faïence de Moustiers sur la table. Le thym, la feuille de laurier et le fenouil rassemblent dans le pot toutes les senteurs de la garrigue ; stock constitué par éducation et apprentissage, solidement ancré dans l'usage familial. Sans lui, plus de goût, plus d'intérêt pour les variétés végétales, plus de cuisine. C'est ce corps transféré de traces investies, aussi prégnantes que l'arôme truffier, l'âpreté du gibier contré par la graine du genévrier, qui assurent l'universalité de l'art culinaire, même lorsque le cadre de la société rurale qui l'a vu naître a disparu. C'est ce paradis perdu des saveurs que les étrangers viennent chercher en France.

Les Français eux-mêmes paraissent conscients de ces trésors sauvegardés. Et pourtant – paradoxe ou trait d'époque ? – la cuisine familiale s'élabore de plus en plus dans les rayons « froid et sous-vide » de l'hypermarché, le mythique terroir est, lui aussi, soumis à la férule réglementaire de Bruxelles, et les cadres, qui firent l'appoint de la clientèle des grands restaurants depuis vingt ans, ont appris à ménager leurs deniers.

De nombreux cuisiniers font aujourd'hui l'effort d'adapter leur savoir-faire aux nouveaux désirs d'une clientèle *« qui a surtout besoin d'affection, moins encline à dépenser sans compter, plus soucieuse de la qualité de l'accueil et des goûts justes que de prouesses culinaires ; méfiante à l'égard de l'innovation et lassée du décor Relais et châteaux. A coup sûr, une sérieuse évolution de la société. »* Constat de sociologue avisé ? Non, le propos nous a été confié par Michel Guérard, il est vrai l'un des plus fins observateurs et des plus subtils parmi nos grands cuisiniers.

A Eugénie-les-Bains, il a réussi ce tour de force de créer *ex-nihilo* un restaurant dans une ferme imaginaire, dont la Chalosse a perdu jusqu'au souvenir – *la Ferme aux grives* (2) –, un grand espace investi d'une mezzanine, où l'on voit les rôtisseurs s'affairer auprès d'un cochon de lait sur la broche, devant la grande cheminée. Avec le gâteau de foies de volaille pour commencer, puis le millassou caramélisé à l'armagnac, ce repas qui consacre l'irruption d'une représentation du « terroir » au cœur même de l'espace rural – à côté du prestigieux *Hôtel des prés et des sources* – ne coûte, cadre et cuisine de Michel Guérard compris, que 165 F ! Une aubaine. Faute de grives, allons à cette ferme si justement nommée !

Le temps passe, bientôt la Chandeleur, avec les navettes et les crêpes, c'est Sexagésime, et la confection des bougies aux effluves fleuris et ambrés, au pays des ruches. La mémoire olfactive est indissociable de la mémoire culinaire, qu'elle nourrit et imprègne. Puis Quinquagésime, et Mardi gras, à l'horizon du soleil qui remonte sa course, alors que la flèche du cadran solaire, soutenue par un triangle de fer, allonge son ombre jusqu'à masquer l'inscription : *« T'oucupes pas de iéu »* (O temps, ne t'occupes pas de moi). C'est le carême qui s'annonce, quarante-six jours d'abstinence entre Mardi gras et Pâques, jours d'obligations et d'ingéniosité culinaire dans l'ancienne France. Seront oubliés les « treize desserts de Noël », la dinde rôtie, adieu la fève des Rois...

En Provence, c'est le temps du grand ordinaire : pieds-paquets, brandade, beignets, chichi-fregi et puis, à la fin de ce temps, souvenir du Carême, aïoli, pois chiches, morue en raïto, jusqu'au prestigieux gigot d'agneau pascal. Entre quadragésime et mi-Carême, l'on observe la marche du soleil à contre-courant de la flèche du cadran solaire. Cocteau l'avait noté : *« Le temps des hommes est de l'éternité pliée »* (*la Machine infernale*). Ce jeudi de la « troisième semaine » sera de mascarades et de réjouissances, pluie d'œillets, frémissement du mimosa et lancer d'oranges.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Cuisine provençale et niçoise*, de Mireille Roubaud. Editions Jeanne Laffitte, 1994. 90 F. Simple et utile ouvrage, à mettre en toutes les mains.

(2) La Ferme aux grives. 40320 Eugénie-les-Bains. *Tél. : 58-51-19-08. Fermé* lundi soir, mardi et janvier. Réouverture le 12 février.

TOQUES EN POINTE

La Régalade

Le succès persistant de ce bistrot réside certes dans la qualité constante de la cuisine d'Yves Camdeborde, son ingéniosité, dans le décor rassurant, l'accueil – la terrine offerte d'office –, mais tient aussi à la présence d'une clientèle joyeuse, gourmande, assurée de son plaisir. Comme au théâtre, la qualité du public n'est pas indifférente à la réussite de la soirée.

Le menu-carte, décidément très en vogue, offre le choix entre huit entrées, une dizaine de plats et pas moins de sept desserts. La tête de veau en terrine, ravigote tiède et pommes rattes, est parfumée et cuite à la perfection ; délicieuse aussi l'épaule d'agneau de lait des Pyrénées aux haricots tarbais, comme le parmentier de queue de bœuf au vin de l'Hérault, bien mis en valeur par un côtes-du-rhône, domaine Gramenon dit « Poignée de raisin 93 ». Brebis des Pyrénées et sa confiture de cerises noires ; pour conclure, quenelles de chocolat ou bien crêpes aux clémentines, façon suzette.

L'addition ? 160 F, plus le vin 75 F !

▶ Paris. 49, avenue Jean-Moulin, 75014. Tél. : 45-45-68-58. Fermé samedi midi, dimanche et lundi.

Le Patio Montparnasse

C'est la famille Goutagny du Bellecour (7e arrondissement) qui tient aussi cet aimable bouchon, sur la mezzanine d'une galerie marchande, entre le boulevard de Vaugirard et la rue Falguière. La carte-menu, complétée par une entrée et un plat du jour, offre un choix suffisant pour un prix imbattable : 125 F. On se régale avec les pétales de saint-jacques et salade mélangée, le bœuf miroton servi avec des pâtes, ou encore le colinot au jus de viande et purée à l'huile d'olive. Desserts : meringue glacée, crème brûlée ou fine tarte au pommes avec un sorbet à la pomme verte. Le tout accompagné d'un gamay, sobre vin de soif. *Très fréquenté au déjeuner, plus* calme le soir.

▶ Paris. 30-32, boulevard de Vaugirard, 75015. Tél. : 42-22-30-25. Fermé samedi midi et dimanche soir.

Le Bistrot du Dôme

Echaudé par un filet de rouget et risotto nageant dans un étrange beurre blanc au Bistrot du Dôme de la Bastille, je suis retourné à celui qui est le plus proche de la maison mère, le Dôme (où en revanche la bouillabaisse est bien décevante). Honnête tartare de saumon correctement relevé (55 F), et merlan en colère (75 F) ou bien palourdes au thym (60 F) et raie en vinaigrette (95 F), un peu confite, maintiennent toutefois l'établissement au-dessus de la ligne de flottaison, celle qui sépare les *œuvres* vives des *œuvres* mortes. Avec un gaillac primeur de Jean Albert et fils (95 F), comptez 380 F à deux.

▶ Paris. 1, rue Delambre, 75015. Tél. : 43-35-32-00. Tous les jours.

La Ferronnerie

Les belles toiles cirées vertes, brillantes, impeccables, sont un manifeste. On est ici entre habitués, et l'on vient (et revient) pour l'excellent jambon de campagne (40 F), la simple salade de haricots verts frais (40 F) ou *la saucisse sèche de Corrèze* (35 F). Suivront, accompagnés d'un honnête beaujolais, le boudin aux pommes, le foie de veau à la compote d'oignons (90 F) ou le poulet fermier au vinaigre (70 F). La compote grand-mère et la mousse au chocolat sont de ces desserts qu'aiment les éditeurs et les « sciences-Po » qui ont ici leurs habitudes. Comptez 150 F environ.

▶ Paris. 18, rue de la Chaise, 75007. Tél. : 45-49-22-43.

ECHOS GOURMANDS

Galettes. Par ici la galette... Cette année encore les pâtissiers sont les rois de la fête. Les fabophiles (collectionneurs de fèves) trouveront quelques (bonnes) surprises ; les inconditionnels de la frangipane devront être attentifs : galette feuilletée aux pommes et à la cannelle (Vigneau), aux poires et chocolat (Grande Epicerie). Les prix, comme d'habitude, sont très différents, même dans la catégorie supérieure. Galette frangipane au kilo : Lenôtre (280 F), Stohrer (230 F), Grande Epicerie (180 F), Vigneau-Desmarest (140 F).

CARNET

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

S.

Jamais je n'ai connu cette certitude, cette sérénité douloureuse.

Pierre.

Décès

– Francis et Michel Aubert
font part de la disparition de leur père,

René AUBERT,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à La Roche-Guyon (Val-d'Oise).

3, rue Lécuyer,
75018 Paris.

– Mme Michel Ranson-Bitker,
M. et Mme Louis Kawan-Bitker,
M. et Mme Gérard Porteau-Bitker,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès, survenu le 3 janvier 1995, à Paris, de

Mme Henri BITKER,
née Mathilde Antokolski.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

6, villa Beauséjour,
75016 Paris.
14, rue Faider,
1050 Bruxelles.
12, rue René-Bazin,
75016 Paris.

Michel GILLE,
collaborateur de *Gai Pied Hebdo*,

a décédé du sida le 1er janvier 1995, à l'âge de trente-neuf ans.

Aux amis,
A ma famille,
Et aux copains perdus de vue ou disparus,

« Je voulais vous dire encore une fois que je vous aime. Ayez tous une pensée préventive pour saint latex. »

– Danièle, Alexandre
et Natasha De Betak,
ses enfants,
Les familles Huttner, Hirst, Freeman et Ornstein,
Juvi et Jenny Olaès
et leurs familles,
Philippe Cottereau,
Joaquin Cervera,
Dominique Charnay,
Annabel Rivera,
Nalin Pan,
ses partenaires de bridge,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Sonia GLASS,

survenu le 3 janvier 1995.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 janvier, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, rue de la Fédération,
75015 Paris.

– Mme Jacques Gonnard,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Gonnard,
ses enfants,
Claire-Elizabeth,
sa petite-fille,
Mme Marie-Louise Gonnard,
sa mère,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

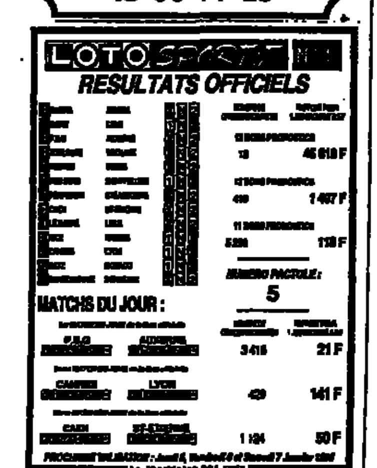
M. Jacques GONNARD,
conservateur des hypothèques honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Annecy, le 27 décembre 1994, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 30 décembre, en l'église de Grésy-sur-Isère (Savoie).

7, boulevard du Lycée,
74000 Annecy.
500 East 85th. Street,
Apt. 14 J.
New-York, NY 10028 – 7406.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13



– Colette Hoang,
son épouse,
Emmanuel et Olivier,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Long Dien HOANG,
ENA promotion A. de Tocqueville,
ancien conseiller
du royaume d'Afghanistan
de 1962 à 1967,
professeur d'économie à Supelec,
maître de conférences hors classe
à Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

survenu le 18 décembre 1994.

La cérémonie a eu lieu le mardi 20 décembre, en l'église Saint-Vincent, au Mesnil-le-Roi (Yvelines).

– « Les Sapins »,
Saint-Sauveur-la-Sagne.

Les familles Gagneur, Valat, Communal, Pironon,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claudia MOMÈGE,

survenu le 1er janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Sauveur-la-Sagne (Puy-de-Dôme).

– Le docteur Micheline Morali,
sa fille,
M. et Mme Pierre Morali,
son fils et sa belle-fille,
Philippe et Jean-François Morali,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Fernand MORALI,
née Margot Danan,

survenu le 2 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

46, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.
66, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Mme M. Boardman-Portal,
Mme Anne Bourdais,
Mme Marie-Paule Duminil,
Mme Laurence Guitard,
font part du décès de

Roger PORTAL,
professeur honoraire à la Sorbonne,
président honoraire
de l'Institut d'études slaves,

survenu le 30 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon ses vœux.

Il est parti dans la lumière d'une belle journée d'hiver.

– De la part de
Gilbert, Dominique, Jean-Paul, Elisabeth,
ses enfants,
Christophe, Fabrice, Jean-Sébastien, Sandra,
ses petits-enfants.

Mme René RAYNAUD,
née Marthe Massuy,

nous a quittés subitement, dans la sérénité, le 30 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année. Elle nous manque.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 2 janvier 1995, à L'Homme, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Budelière (Creuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Vieux Logis de Tuffières,
L'Homme,
72340 La Chartre-sur-le-Loir.

– Entourée de ses amis,

Nina TIKANOVA,
danseuse étoile
des Ballets de Monte-Carlo,
professeur de danse et chorégraphe,
chevalier
dans l'ordre des Arts et des Lettres,

est décédée le 3 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 janvier, à 9 heures, en la cathédrale Alexandre-Nevski, rue Daru, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière orthodoxe russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

(Lire page 19.)

– M. Max Lefèbvre,
La famille Dautry,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Henriette WERNLÉ,

survenu à son domicile, le 30 décembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 4 janvier 1995.

Remerciements

– Antibes. Lyon. Paris.
Villebois (Ain).

M. et Mme André Chessel,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

Père CHRISTIAN,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur chagrin.

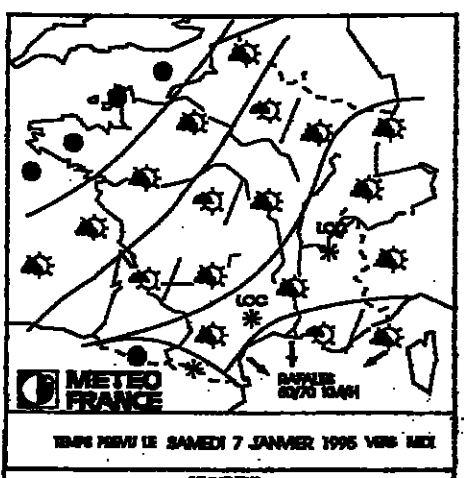
MÉTÉOROLOGIE

Sur l'ensemble du territoire

La circulation routière a été perturbée par d'importantes chutes de neige

En moins d'une heure et demi, Paris et sa banlieue ont été recouverts d'une couche de cinq à huit centimètres de neige au cours de la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 janvier. Une telle épaisseur, qui n'avait pas été observée en Ile-de-France depuis janvier 1987, a rendu la circulation très difficile. Les chutes de neige qui traversent l'ensemble du territoire – après l'Ouest, le Nord, le Massif Central, le Languedoc, les Ardennes et la vallée du Rhône étaient aussi sous la neige vendredi matin – se sont accompagnées de températures très froides (moins 6 à moins 10 degrés dans l'Est) qui permettent à la couche de « tenir ». Sur le littoral méditerranéen, le réseau routier étaient également perturbé aux premières heures de la matinée.

Selon la météorologie nationale, les températures devaient se radoucir dans la journée de vendredi et de samedi avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation. A Paris, les réseaux mis en place pour venir en aide aux sans-domicile-fixe estiment ne pas avoir été débordés. La neige ayant été annoncée plusieurs heures à l'avance, des places supplémentaires avaient été prévues en hôtels, mais elles n'ont pas toutes été utilisées.



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 7 JANVIER 1995 VERS MIDI

LÉGENDE

Samedi : amélioration du temps. – Le matin, des Pyrénées au Massif central, à la région Rhône-Alpes, au Jura et au Nord-Est, le ciel restera bien nuageux avec encore de faibles chutes de neige sur les reliefs. Il faut noter tout de même que les précipitations seront un peu plus marquées sur la chaîne pyrénéenne. Le long du pourtour méditerranéen et en Corse, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies. Ensuite de la Bretagne à la Normandie, les passages nuageux seront de plus en plus nombreux au fil des heures. Partout ailleurs, après un début de matinée parfois brumeux, les éclaircies reviendront.

L'après-midi, de faibles chutes de neige persisteront sur les Pyrénées au-dessus de 400 mètres, alors que du Massif central aux Alpes du Nord et au Nord-Est les passages nuageux s'estomperont et quelques rayons de soleil feront leur retour. Sur le Sud-Est, poursuite d'une alternance d'éclaircies et de passages nuageux ; Par contre, les nuages gagneront les régions allant des Pays de Loire à la Normandie, alors que le ciel restera couvert plus à l'ouest.

Le vent de Nord-Est soufflera assez fort entre la Corse et le continent avec des rafales à 60 km/h, de même pour le mistral et la tramontane qui, eux, atteindront 70 à 80 km/h en pointes.

Les températures seront en hausse. Au lever du jour, le thermomètre indiquera de 0 à moins 3 degrés sur le quart nord-est du pays, et de 2 à 6 degrés sur le reste de la France. En cours de journée, le mercure remontera aux alentours de 1 à 2 degrés de la Lorraine aux Alpes, de 4 à 6 degrés du Nord au Bassin parisien et au Centre, et de 6 à 9 degrés ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France).

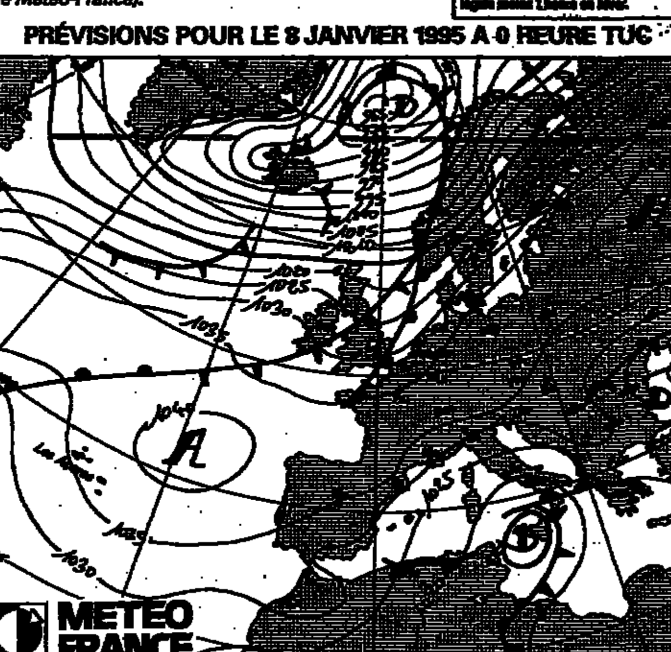
TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	10/-3
BIARRITZ	11/10
BORDEAUX	2/2
BOURGES	-2/-3
BREST	12/5
CAEN	1/-1
CHERBOURG	2/2
CLERMONT-FER.	-1/-4
DIJON	-3/-8
GRENOBLE	-1/-8
LILLE	-2/-4
LIMOGES	0/-2
LYON, BRON	-2/-7
MARSEILLE	6/-1
NANCY	-3/-10
NANTES	2/1
NICE	9/1
PARIS	-1/-2
PAU	4/3
PERPIGNAN	8/1
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	2/1
ST-ETIENNE	-2/-6
STRASBOURG	-3/-9
TOULOUSE	1/0
TOURS	-1/-1
ÉTRANGER	
ALGER	14/6
AMSTERDAM	-2/-4
ATHENES	15/10
BANGKOK	32/20
BARCELONE	8/5
BELGRADE	1/-4
BERLIN	-5/-7
BRUXELLES	-1/-4
COPENHAGUE	-2/-3
DAKAR	21/18
DUBLIN	11/2
GENEVE	-4/-10
ISTANBUL	10/4
JERUSALEM	15/7
LE CAIRE	20/0
LISBONNE	16/12
LONDRES	5/2
LOS ANGELES	12/13
LUXEMBOURG	-5/-9
MADRID	13/8
MARRAKECH	16/6
MEXICO	20/11
MILAN	6/-11
MONTREAL	-8/-21
MOSCOU	-2/-7
NAIROBI	26/13
NEW-DELHI	21/7
NEW-YORK	-4/-9
PALMA-DE-MAJ.	13/8
PEKIN	10/-3
RIO-DE-JANEIRO	—/—
ROME	8/0
HONGKONG	-/10
SEVILLE	18/7
SINGAPOUR	-/24
STOCKHOLM	-3/-6
SYDNEY	25/21
TOKYO	-/3
TUNIS	11/4
VARSOVIE	-7/-10
VENISE	5/-2
VIENNE	3/-7

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-1-1995 à 6 heures TUC et le 6-1-1995 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



SPORTS

Ancien champion olympique de fleuret

Jacques Dimont est mort

Jacques Dimont, quarante-neuf ans, est mort dans la nuit du samedi 31 décembre au dimanche 1er janvier à Avignon où il résidait. Originaire du Pas-de-Calais, Jacques Dimont avait été champion olympique de fleuret par équipes en 1968 à Mexico, associé à Jean-Claude Magnan, Christian Noël, Daniel Revenu et Gilles Berolatti. Quelques années après sa victoire, il s'était installé à Avignon, où il a animé pendant une dizaine d'années le club d'escrime.

Ces derniers temps, sa situation s'était sérieusement aggravée. Selon son entourage, il vivait *« à la limite de la clochardisation »*. Recueilli par le SAMU, samedi matin 31 décembre, il est décédé des suites d'une hémorragie. Il a été incinéré lundi 2 janvier.

BASKET-BALL : le CSP Limoges s'incline à Leverkusen (69-74) en Coupe d'Europe des clubs champions. – Limoges a été battu (74-69) jeudi 5 janvier par les Allemands du Bayer Leverkusen lors de la septième journée de la Coupe d'Europe. Les Limougeauds occupent désormais la troisième place du groupe B derrière les Grecs d'Olympiakos du Pirée et les Italiens de Bologne. Lors de la prochaine journée, jeudi 12 janvier, ils affronteront à Limoges les Croates du Cibona Zagreb.

DAKAR : Bruno Saby se rapproche d'Ari Vatanen. – Le Français Bruno Saby (Mitsubishi) a remporté, jeudi 5 janvier, la cinquième étape de Goulimine à Samara (486 km) devant le Finlandais Timo Salonen sur Citroën. Il a repris treize minutes et une seconde à Ari Vatanen, qui occupe toujours la tête du classement général auto. En moto, l'Autrichien Heinz Kinigadner (KTM) a gagné l'étape, confortant son avance au classement général sur l'Espagnol Jordi Arcarons sur Cagiva.

FOOTBALL : Eric Cantona favorable à la création d'un syndicat mondial des joueurs professionnels. – Eric Cantona, l'attaquant de Manchester United, s'est déclaré favorable à la création d'un syndicat mondial des joueurs professionnels que propose Diego Maradona. Le Français a rencontré l'ancien joueur argentin mercredi soir 4 janvier dans un hôtel parisien. Maradona a déjà obtenu le soutien de plusieurs joueurs prestigieux dont les Brésiliens Romario et Bebeto et le Bulgare Hristo Stoïchkov.

L'entraîneur néerlandais de l'équipe d'Egypte démissionne après les menaces du GIA. – Le Néerlandais Nol de Ruiter, entraîneur de l'équipe nationale de football égyptienne, a démissionné de ses fonctions, jeudi 5 janvier, à la veille d'un match décisif en Algérie pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Selon des responsables de la fédération égyptienne, l'entraîneur aurait été impressionné par l'ultimatum du Groupe islamique armé (GIA), demandant à tous les étrangers de quitter le territoire algérien avant le 7 janvier. – *(Reuter.)*

SCIENCES

ESPACE : près de 1000 engins lancés d'ici dix ans. – Selon un rapport publié, jeudi 5 janvier, par le groupe d'études américain Teal Corporation, 949 engins spatiaux devraient être lancés d'ici à 2004. Les missions programmées à ce jour par les opérateurs mondiaux prévoient le lancement de 877 satellites (645 de télécommunications, 103 scientifiques, 99 d'observation de la Terre et 30 de navigation), 49 vols habités, et 23 missions « autres ». Ariane arrive au troisième rang des lanceurs avec 83 vols programmés, derrière le Proton russe de la société Khrounitchev (130) et la fusée Delta de l'américain McDonnell Douglas (121). – *(AFP.)*

Objectifs maintenus pour Ariane. – En dépit de deux échecs en 1994 (*le Monde* du 2 décembre 1994), les objectifs que s'était fixés Arianespace – 30 satellites à lancer en trois ans, de 1994 à 1996 – sont maintenus et le prochain tir aura lieu fin février, a confirmé, jeudi 5 janvier, Charles Bigot, PDG d'Arianespace. Le futur lanceur lourd Ariane-5, dont le premier tir est prévu pour le 29 novembre 1995, devrait emporter plus de la moitié de ces engins. Arianespace s'apprête à commander 14 Ariane-5 aux industriels. Cette première série devrait, selon M. Bigot, être suivie d'un second contrat pour au moins 50 lanceurs.

RECTIFICATIF. – Dans la chronologie mensuelle du mois de décembre 1994 (*le Monde* du 4 janvier), une malencontreuse coquille s'est glissée dans la rubrique France à la date du 19. La SARL Le Monde n'a pas été créée le 11 décembre 1994 mais le 11 décembre 1944.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mercredi 4 janvier 1995. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 25-135 ; Les Carroz-d'Araches : 50-180 ; Chamonix : 25-245 ; Châtel : 50-130 ; La Clusaz : 65-170 ; Combloux : 20-110 ; Les Contamines-Montjoie : 20-150 ; Flaine : 09-120 ; Les Gets : 60-110 ; Le Grand-Bornand : 70-140 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 32-115 ; Morillon : 20-100 ; Morzine : 40-160 ; Praz-de-Lys-Sommand : 30-50 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 50-90 ; Samoëns : 15-150 ; Thollon-Les Mémises : 60-90.

SAVOIE
Les Aillons : 50-90 ; Les Arcs : 34-155 ; Arèches-Beaufort : 25-170 ; Aussois : 30-40 ; Bessans : 35-45 ; Bonneval-sur-Arc : 40-170 ; Le Corbier : 30-90 ; Courchevel : n. c.-155 ; La Tania : 30-155 ; Crest-Voland-Cohennoz : 40-60 ; Flumet : 40-60 ; Les Karellis : 35-100 ; Les Menuires : 40-105 ; St-Martin-Bellev. : 30-105 ; Méribel : 35-140 ; La Norma : 40-100 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-100 ; Peisey-Vallandry : 35-95 ; La Plagne : 75-150 ; Pralognan-la-Vanoise : 40-70 ; La Rosière 1850 : 92-220 ; Saint-François-Longchamp : 50-120 ; Les Saisies : 80-170 ; Tignes : 80-155 ; La Toussuire : 40-80 ; Val-Cenis : 05-70 ; Valfréjus : 15-100 ; Val-d'Isère : 75-150 ; Valloire : 25-120 ; Valmeinier : 30-120 ; Valmorel : 50-150 ; Val-Thorens : 70-165.

ISÈRE
Alpe-d'Huez : 50-130 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 50-70 ; Auris-en-Oisans : 20-40 ; Autrans : 40-80 ; Chamrousse : 50-70 ; Le Collet-d'Allevard : 40-70 ; Les Deux-Alpes : 20-165 ; Lans-en-Vercors : 70-80 ; Méaudre : 20-40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-70 ; Les Sept-Laux : 30-50 ; Villard-de-Lans : 40-60.

ALPES-DU-SUD
Auron : 20-00 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Briançon : 10-60 ; Isola 2000 : 15-30 ; Montgenèvre : 30-70 ; Orcières-Merlette : 10-50 ; Les Orres : 20-40 ; Pra-Loup : 05-15 ; Puy-Saint-Vincent : 10-70 ; Le Sauze-Super-Sauze : 05-10 ; Serre-Chevalier : 15-70 ; Superdévoluy : 15-20 ; Valberg : 20-20 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 10-05 ; Val-d'Allos-La Foux : 15-05 ; Risoul : 20-40 ; Vars : 20-45.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 60-70 ; Cauterets-Lys : 100-150 ; Font-Romeu : 30-45 ; Gourette : 55-80 ; Luchon-Superbagnères : 60-100 ; Luz-Ardiden : 110-125 ; Peyragudes : 70-120 ; Piau-Engaly : 65-100 ; Saint-Lary-Soulan : 80-120.

AUVERGNE
Besse-Super-Besse : 40-60 ; Super-Lioran : 50-70.

JURA
Métabief : 55-85 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 50-100 ; Les Rousses : 80-120

VOSGES
Le Bonhomme : 40-60 ; La Bresse-Hohneck : 60-80 ; Gérardmer : 50-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-60 ; Ventron : 20-60

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

VENDREDI 6 JANVIER

TF 1

16.10 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Punky Brewster ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Charlotte et Léa.
De Jean-Claude Sussfeld.
22.15 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Anémone. Reportages : Je parle avec mon animal ; Les survivants ; Ces hommes et ces femmes qui font scandale.
23.25 Série : Agence tous risques.
0.20 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'information.
19.59 Journal. Suivi du résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.55 Série : Nestor Burma.
L'Homme au sang bleu, d'Alain Schwarztein d'après Léo Malet.
22.25 Magazine :
Bouillon de culture.
Spécial Comédie-Française. Invités : Jean-Pierre Miquel, administrateur général ; Catherine Samie, doyenne des sociétaires ; Noëlle Guibert, conservateur-archiviste ; Jean-Loup Rivière, conseiller artistique et littéraire ; Roger Planchon, metteur en scène d'*Occupe-toi d'Amélie*, de Feydeau.
23.30 Variétés : Taratata.
Invité : Nino Ferrer. Avec Oasis, Sherryl Crow, Cras Thest Summies, Enzo Enzo.
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (5e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Esprit de corps, de Lawrence Durrell.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport. A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar en direct.
20.45 INC.
20.55 Magazine : Thalassa.
Dans le sillage de Mandela.
21.55 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Xavier Emmanuelli. Danemark : le roi des vagabonds ; France : sous le béton, des radis ; Portugal : Antonio le projectionniste.
22.55 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Pégase.
Concorde, vingt-cinq ans de service.
0.15 Court métrage : Libre court.
Du silence plein la tête, de Patty Villiers.
0.35 Série : Les Incorruptibles.

M 6

17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 ▶ Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine :
Vu par Laurent Boyer.
L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Enquête sur un enlèvement présumé.
De Chris Thompson.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
La Martingale.
23.25 Magazine : Sexy zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.00 Boulevard des clips.

CANAL +

15.45 Surprises (et à 17.50).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Stepping out. ■
Film américain de Lewis Gilbert (1991).
18.00 Canaille peluche.
Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zèrorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm :
Vengeance sur parole.
De Peter H. Hunt.
22.05 Documentaire : Dario Moreno.
De Jean Rouzeaud.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Chute libre. ■
Film américain de Joel Schumacher (1992).
0.50 Cinéma : Peter's Friends. ■
Film britannique de Kenneth Branagh (1992, v.o.).
2.30 Cinéma : Latcho Drom. ■ ■
Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).

LA CINQUIÈME

15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langue : espagnol, leçon n° 8 ; anglais, leçon n° 8 (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
Le Journal du temps.
18.00 Le Corps humain.
Le Goût et l'odorat.
18.30 Le Monde des animaux.
Alison et les lémuriens.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire :
Hannibal, terreur de Rome.
De Heiner Stadler.
20.15 Documentaire : Asikel.
Les Touaregs en ville, de Peter Heller.
20.27 ▶ Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm :
Sens dessus dessous.
De Joseph Orr.
22.00 Magazine : Archimède.
Le cinématographe.
23.05 ▶ Cinéma : Cabiria. ■ ■
Film italien de Giovanni Pastrone (1914, muet, 150 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Clara Haskil (5).
20.30 Radio Archives. Radio Portrait. 1. Le marquis de Sade.
21.32 Musique : Black and Blue.
Les soixante ans de Decca. Avec André Clergeat.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les petites ondes. Avec Jérôme Charyne, Mathieu Bourgois, Philippe Briet, Sandy Zeig, Allen Ginsberg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Le tour du monde en 50 Ocora, la France (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand
(en direct de la salle Pleyel à Paris) : Des Knaben Wunderhorn, de Mahler, par Boje Skovhus, baryton ; Symphonie n° 6, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir : Gary Bertini.
22.00 Soliste.
Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano n° 24, de Mozart, avec Arthur Grumiaux, violon.
22.30 Musique pluriel.
Etude pour piano, de Ligeti, par Pierre-Laurent Aimard, piano ; Gesange der Jünglinge, de Stockhausen ; le Soleil des eaux, de Boulez, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez.
23.05 Ainsi la nuit.
Trio pour piano et cordes op. 63, de Schumann, par Mieczyslaw Horszowski, piano, Alexander Schneider, violon, et Pablo Casals, violoncelle ; Quatuor à cordes op. 64 n° 5, de Haydn, par le Quatuor Hagen ; Trois pièces pour quatuor à cordes, de Stravinsky, par le Quatuor Alban-Berg.
0.00 Jazz club.
Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards à Paris. Aldo Romano, batterie, Paolo Fresu, trompette, Franco D'Andria, piano, Furio Di Castri, contrebasse, et Stefano Di Battista, saxophone.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Rêverie alpestre

DU bon usage de Chamonix. De la visite amicale, détendue et discrète d'Helmut à Edouard, il est possible de dégager un premier pressentiment : sept ans de Chamonix, quatorze peut-être, se profilent sur les écrans. Chamonix en été, Chamonix en hiver, Chamonix sous la neige, Chamonix sous le soleil, Chamonix dans le brouillard : le septennat sera signé Frison-Roche, ou ne sera pas.

Que de riches heures alpestres en perspective au « 20 heures » ! Sans doute verra-t-on Bill Clinton au Brévent, Boris Eltsine sur le glacier des Bossons, John Major sur l'aiguille Verte, peut-être Lady Di au pic du Midi. La chaîne des aiguilles prêtera tour à tour ses splendeurs aux relations franco-allemandes, à l'entente franco-britannique, au réchauffement franco-américain, à la dissipation du malentendu franco-russe, et à quelques autres. On apercevra dans la vallée des petits groupes de Japonais, qui n'y seront guère dépaysés. Peut-être entreverra-t-on Philippe Sollers à la pizzeria des Cimes, Doc dans la Vallée blanche, Nicolas Sarkozy dans la mer de Glace, Claire Chazal au casino, François Léotard et Bernard-Henri Lévy faisant l'emplette de gilets de laine polaire dans la rue piétonne. Quelques sondeurs, les officiers de l'état-major particulier, une poignée de candidats à quelque privatisation en cours, tueront le temps sur la piste de bobsleigh en attendant d'être reçus.

On se bousculera dans les télécabines. Les cameramen s'efforceront de varier les panoramas et les cadrages, un coup le mont Blanc, un coup l'aiguille du Midi. Nous contemplerons des gilets, des feux de cheminée, des chaussettes rouges, des arrivées en hélicoptère. On surprendra d'édifiants dialogues, comme celui que nous restitua une chaîne sur la terrasse du chalet du premier ministre. Edouard Balladur : *« Où passez-vous vos vacances ? »* Perplexité d'Helmut Kohl. Intervention de l'interprète. Réponse de l'interrogé : *« En Autriche. »* Fin du dialogue.

Hors la présence des caméras, sans doute sera-t-il question au coin du feu de l'Algérie ou de la Tchétchénie, mais nous n'en saurons rien. A coup sûr, nous entendrons encore beaucoup de commentaires comme celui-ci, d'une rare perspicacité : *« Dans cette rencontre, il semble bien que la forme fut plus importante que le fond. »* Au moins le pays va-t-il respirer un grand bol d'air. Le changement d'altitude est toujours profitable. Quatorze ans de Solutré avaient quelque peu anémié la France. Les chênes de Latche n'exhalaient plus que la neurasthénie. Chanonat et Colombey n'étaient plus que de lointains souvenirs. Dieu, que la montagne est belle ! Vive les mélèzes !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 7 JANVIER

TF 1

9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.45 Ça me dit... et vous ?
Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages.
Patrouille de France, les hommes de l'air.
13.50 Série : Sydney Police.
14.50 Série : Cannon.
15.40 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.30 Série : Superboy.
16.50 Série : Tarzan.
17.20 Trente millions d'amis.
17.50 Série : 21, Jump Street.
18.40 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Super Mecs.
Emission présentée par Patrick Sébastien. Invités : Jean-Pierre Papin, Daniel Gélin, Lagaf'. Jury : Dominique Lavanant, Supernana, Evelyne Dhéliat, Dominique Delacoste. Variétés : Chanson plus bifluorée, Axelle Red, Gérard Lenorman.
22.45 Magazine : Ushuaïa.
La sirène du volcan Yasur ; Divas en cage ; Tension ; Débarquement à Ostional Beach ; Calingasta, char à voile.
23.45 Magazine : Formule foot.
22e journée du championnat de France de D1.
0.20 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
0.55 TF 1 nuit (et à 1.50, 2.50, 3.55, 4.35).
1.05 Programmes de nuit.
Peter Ströhm ; 2.00, Histoires naturelles (et à 4.05, 5.25) ; 3.00, Les Aventures du jeune Patrick Pacard ; 4.45, Côté cœur ; 5.10, Musique.

FRANCE 2

8.45 Sam'di mat'.
Les Didonc ; Reportages ; Truc et astuces ; Mission Galixia ; Les Tortues Ninja ; La Famille Addams ; Retour vers le futur.
10.05 Dessin animé :
Warner Studio.
10.55 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.25 Tout tout rire.
12.55 Météo (et à 13.30).
12.59 Journal.

13.35 Magazine :
Savoir plus santé.
Grandir. Invités : Jean-Louis Chaussain, chef de service en pédiatrie-endocrinologie ; le docteur Anne-Marie Bertrand, pédiatre-endocrinologue.
14.35 Documentaire :
L'Eté des manchots.
De Mitsuaki Iwago.
15.30 Magazine : Samedi sport.
Tiercé ; à 15.45, Rugby : Perpignan-Stade toulousain ; à 17.30, Patinage : Discover Card Stars on Ice.
18.50 INC.
18.55 Magazine :
Chéri(e), le meilleur.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar et Météo.
20.50 Divertissement :
Eclats de rire.
Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou.
22.55 Sport : Boxe.
Demi-finale du championnat de France des poids plume, en direct de Grande-Synthe (Nord) : Stéphane Accoun-Frédéric Pérez.
0.10 Les Films Lumière.
0.11 Journal, Météo et Journal des courses.
0.23 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Morts suspectes, de Richard Petrelius, avec Isabelle Rydbeck, Gabriella Rydbeck.
3.25 Programmes de nuit.
Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 3.40, Taratata (rediff.) ; 4.45, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

8.55 Magazine olympique.
9.25 Magazine : Rencontres à XV.
9.55 D'un soleil à l'autre.
10.25 Magazine : Outremers.
10.55 Magazine :
Le Jardin des bêtes.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du tigre.
17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Dix Petits Noirs.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.31, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport.
A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.55 Téléfilm : Chasseurs de loups, chasseurs d'or.
De René Manzor, avec Lukas Haas, Alain Musy.
Deux adolescents dans le Grand Nord. D'après James Oliver Curwood.
22.30 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Franz-Olivier Giesbert, à propos des œuvres de Julien Green ; notre collaboratrice Josyane Savigneau, à propos de *la Lenteur*, de Milan Kundera ; Eugen Weber *(la France des années trente)* ; Michel Winock *(Parlez-moi de la France)* ; Alain Duhamel *(la Politique imaginaire)* ; Gérard Miller *(la France des hérissons)* ; Georges Suffert *(Mémoires d'un ours)*.
23.30 Météo et Journal.
23.55 Musique et compagnie.
Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... le Mexique (1re partie).
0.55 Musique : Cadran lunaire.
Chaconne, de Bach, par Michel Beroff, piano (20 min).

M 6

8.15 M 6 Kid.
Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal. Peter Pan ; Christophe Colomb ; Samourai Pizza Cats ; Conan l'aventurier.
10.00 M 6 boutique.
Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Magazine : Hit Machine.
Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.
11.50 Série : Loin de ce monde.
12.25 Série : Mariés, deux enfants.
12.55 La Saga des séries.
Invités : Daniel Gélin et Micheline Presle.
13.00 Série :
Les Rues de San-Francisco.
14.10 Série : Tonnerre mécanique.
15.15 Série : Les Champions.
16.15 Série :
Airport, unité spéciale.
17.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Aux frontières du réel.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine :
Stars et couronnes.
Présenté par Isabelle Heurtaux. Elsa Zylberstein et Patrick Dupont.
20.45 Téléfilm :
La Vengeance d'un père.
De Billy Hale, avec Ben Gazzara, Connie Sellecca.
Un chroniqueur mondain installé à New-York veut venger sa fille, une romancière assassinée par son ex-petit ami à Los Angeles. Tableau de la jet set américaine, avec Ben Gazzara, Joan Simmons et Eva Marie Saint.
0.10 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions.
E = M 6 ; 2.55, Fax'O ; 3.20, Culture pub ; 4.15, Destination le monde (Les Antilles) ; 5.10, Airbus, vingt ans déjà ; 6.05, Fréquenstar.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

7.30 Série : Le Juge de la nuit.
Hautes protections, de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott.
8.15 Surprises (et à 16.10, 4.55).
8.35 Cinéma : Le Feu sur la glace (The Cutting Edge). □
Film américain de Paul Michael Glaser (1993). Avec D. B. Sweeney, Moira Kelly, Roy Dotrice.
10.15 Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish). ■
Film américain de John Sayles (1992). Avec Mary McDonnell, Alfre Woodward, Leo Burmester.

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
Présenté par Erik Gilbert. Sans domicile fixe.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
Cette situation doit changer.
14.00 Sport : Basket.
Le Mans-Cholet, en direct.
15.45 Documentaire :
Malice au fond des mers.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Les Simpson.
Mon pote l'éléphant.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
Présenté par Karl Zéro.
18.55 Flash d'informations.
19.00 Magazine : L'Hebdo.
Présenté par Michel Field.
20.00 Magazine :
C'est pas le 20 heures.
Présenté par Alexandre Devoise.
20.30 Sport : Boxe américaine.
Réunion de boxe thaïlandaise, en direct de Bercy, avec : Rob Kaman (Pays-Bas), Lavelle Robinson (Etats-Unis), Andreï Tonayan (Russie), Costas Pedritis (Australie), Achille Roger (France), Atokawa (Japon), Shaun Johnson (Grande-Bretagne), Sakgmonthon (Thaïlande) ; Championnat du monde de boxe thaï : Dida Diafat (France) contre Saï Maï (Thaïlande) ; Championnat d'Europe de kick boxing : Sébastien Farina (France) contre Van Heuvel (Belgique) ; Combat international de boxe thaï : Christian Garros (France) contre Rusko (Russie).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 22e journée du championnat de France de D1.
23.00 Sport : Boxe américaine (suite).
0.00 Le Journal du hard.
0.10 Cinéma :
La Double Vie de Cendrillon.
Film américain, classé X, de Paul Thomas (1992). Avec Savannah, Randy Spears, Britt Morgan.
1.40 Cinéma :
La Leçon de piano. ■ ■ ■
Film franco-australien de Jane Campion (1993). Avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill.
3.40 Cinéma : 23 h 58. ■ ■
Film français de Pierre William Glenn (1993). Avec Jean-François Stevenin, Jean-Pierre Malo, Gérald Garnier.
5.15 Cinéma : Trahir. ■ ■
Film franco-roumain de Radu Mihaileanu (1993). Avec Johan Leysen, Mireille Perrier, Alexandru Repan (101 min).

LA CINQUIÈME

7.30 Magazine : Emploi.
8.00 C'est pas normal !
8.30 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Question de temps (rediff.) ; Parlez-moi (rediff.) ; Allô la Terre.
10.00 Magazine : L'Œil et la Main.
Présenté par Emmanuelle Laborit et Daniel Abbou. Kinési, la communication au-delà des mots.
10.30 Magazine : Qui vive.
La puberté (rediff.).
11.00 Magazine :
Business humanum est.
Présenté par Marc Autheman. Les coulisses d'une imprimerie.
12.00 Jeunesse.
Téléchat ; Animaux superstars ; La Vie devant moi : pêcheur ; Jeu ; Vraiment sauvages : ça baigne à la plage ; Le Journal du temps (rediff.).
13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 L'Age de la découverte.
Christophe Colomb. 4. Les premières découvertes.
14.30 Les Grandes Biographies.
Les Grands Commandants. Nelson.
15.30 Documentaire : Arts musique.
Pierre et le loup, de Christopher Swann, Steve Bendelack et Roger Law (rediff.).
16.30 Documentaire :
Les Grands Châteaux d'Europe.
Chenonceaux.
17.00 Documentaire : Cinéma.
Les grands séducteurs : Sean Connery (rediff.).
18.00 Documentaire : A tous vents.
Les Dernières Voiles, de N. Hollander et M. Mertes. Hautes mers.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Amboseli, savane des éléphants (rediff.).
17.55 Leonard Bernstein (rediff.).
19.00 Série : Black Adder.
19.35 Le Dessous des cartes.
Entretien avec Arno Peters (1re partie, rediff.).
19.40 Histoire parallèle.
Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 7 janvier 1945, commentées par Marc Ferro et Guy Franz Arend.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Les Taupes.
De Geoffrey Sax (1re partie).
Deux espions russes sont envoyés en Angleterre dans les années 60. Devenus de parfaits « Britanniques », ils oublient leur mission... jusqu'à ce que le KGB retrouve leur trace.
21.35 Documentaire : La Vie en fleurs.
Monika et ses trois hommes ont filmé les dérives de leurs années hippies. Comment abordent-ils les années 90 ?
22.50 ▶ Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Patrice Blanc-Francard. Phil Collins, A Closer Look ; Lucky Peterson ; Alain Bashung.
0.00 Série : Johnny Staccato.
0.30 Série : Slapstick Festival.
Mystery of the Leaping Fish (1916), avec Douglas Fairbanks ; Pool Sharks (1915), de et avec W. C. Fields ; Charlot boxeur (1915), avec Charles Chaplin, Edna Purviance ; Un vrai génie (1923), avec Harry Pollard ; Le Manoir hanté (1920), avec Harold Lloyd ; Yes, yes, Nanette (1925), avec Jimmy Finlayson, Oliver Hardy ; A visage découvert (1926), avec Charlie Chase ; Lizzies of the Field (1924), avec Billy Bevan ; Cours, ma fille, cours (1928), avec Carole Lombard, Daphné Pollard (150 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Temps de la danse.
L'histoire des claquettes.
20.30 Photo-portrait.
Françoise Gründ, imagière et directrice artistique de la Maison des cultures du monde.
20.45 Fiction.
Aléas, de Michel Fabre.
22.35 Opus.
Ruggero Raimondi.
0.05 Clair de nuit.
Rencontre avec Guy Malterre, éleveur.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique
(donnée le 26 mars au Grand Théâtre de Genève) : Billy Budd, de Benjamin Britten. Opéra en deux actes, livret de F.-M. Forster et E. Crozier, d'après une nouvelle de Herman Melville. Avec Robert Tear (Edward F. Vere), Rodney Gilfry (Billy Budd), par le Chœur du Grand Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon.
0.05 Musique pluriel
(concert donné le 23 novembre à l'Amphithéâtre Olivier Messiaen de l'Opéra de Paris) : Rukblick (hommage à Stockhausen), de Kurtag.
0.59 Auto-portrait.

Les interventions à la radio

Radio Classique 101.1 FM, 12 heures : Michel Pébereau, président-directeur général de la BNP (« Questions orales »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Ce malheur de naître femme

C'EST un rapport de l'ONU. Un de plus, un parmi des dizaines d'autres signalé par l'AFP. Un de ces rapports qui trouverait presque mécaniquement sa place sur le dessus de la pile s'il ne disait, à sa manière, le malheur, toujours d'actualité, de naître et d'être femme dans bien des pays au monde.

Redigée par une juriste du Sri Lanka, Radhika Coomasraswany, ce rapport, le premier des Nations unies sur *« les violences contre les femmes »*, vient d'être rendu public mercredi à Genève. Il n'est ni encyclopédique, ni ne se veut définitif. Il ne prétend pas faire le tour, sans fin ni limites, du problème. Simplement il est accablant comme le catalogue en 92 pages des différantes formes de violences commises par les hommes au privilège douteux d'être homme : viols, prostitution, mutilations sexuelles, harcèlement sexuel, femmes battues à la maison, traitements inégalitaires.

En ce catalogue mondial, la première, la mieux partagée des violences reste celle qui explique toutes les autres : l'indifférence, presque le fatalisme de trop de gouvernements face au sort fait aux femmes. Comme si ces violences procédaient de la fatalité, de la culture, d'une sorte de droit coutumier qui interdiraient, sauf risques d'impopularité, sauf préjudice politique, aux gouvernants d'agir. En ce sens, explique Mme Coomasraswany, *« la plus grande cause de violence contre les femmes est sans doute l'inaction des gouvernements vis-a-vis des crimes commis à leur encontre »*.

Cette inaction, presque cette complicité par renoncement, est en effet mère de toutes les violences. Ne rien dire, ne rien voir, ne rien faire. Pour n'avoir ni à dire, ni à voir, ni à faire. Quelques exemples dans une liste sans limites : ces 100 millions de fillettes toujours victimes de mutilations sexuelles, essentiellement d'excisions clitoridiennes, en Afrique et en Asie. Au nom de la coutume. Ces dizaines de millions de bébés filles, victimes de mauvais traitements, de malnutrition, de défauts de soins, voire d'infanticide en Asie. Au nom de la préférence ancestrale pour l'enfant-mâle. L'auteur du rapport estime ainsi à trente millions de femmes en Inde, trente-huit millions en Chine, ce qu'on pourrait appeler, d'un terme brutal, le « manque-à-vivre » consécutif à ces pratiques.

Ainsi encore, ces dizaines de milliers d'enfants prostituées en Thaïlande, scolarisées dès l'âge de cinq ans au bordel, chair fraiche à tourisme sexuel. Ainsi ces dizaines de milliers de femmes violées par la soldatasque de tous les conflits du monde, de Bosnie au Rwanda. Ainsi, ces femmes battues de tous pays et toutes conditions, ces femmes humiliées et répudiées parce que mal dotées. *Ainsi, en un mot, la femme* à quelques révolutions de l'an 2000.

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. L'avis du médiateur : « Au risque de choquer » ; Trait libre, par J.-F. Batellier *(page 2)*.

COMMUNICATION

Thomson Consumer Electronics a mis au point le premier système de télévision interactive

Thomson Consumer Electronics (TCE), en alliance avec Sun Microsystems, a présenté, jeudi 5 janvier, à Las Vegas (États-Unis) une solution « clé en main » de télévision interactive. Cela consacre l'avancée de Thomson dans la course engagée par les grandes compagnies informatiques et les grands groupes d'électronique domestique dans le secteur de la télévision numérique *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

La catastrophe de Furiani devant le tribunal correctionnel de Bastia : l'inéluctable effondrement

Le rapport des experts est accablant pour Jean-Marie Boimond, ingénieur de la société Sud-Tribune. Il révèle que la partie arrière de la tribune qui s'est effondrée était constituée de tubes montés entre eux pour former une série de rectangles ne comportant pas de diagonales de renfort. *« Un rectangle est déformable, un triangle ne l'est pas. » « L'effondrement était inéluctable »*, concluent les experts *(page 12)*.

CULTURE

Théâtre : « Comme il vous plaira », aux Bouffes-du-Nord

Peter Brook, l'un des plus vieux « amis » de Shakespeare, en dit : *« De toutes les versions de* Comme il vous plaira *que j'ai vues – et je n'ai pas assez de doigts pour les compter –, celle de Declan Donnellan est de loin la meilleure »*. Declan Donnellan ? Il est directeur-associé du Royal National Theater de Londres et animateur depuis 1981 d'une troupe britannique joliment baptisée Cheek by Jowl. Jusqu'au 21 janvier *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Construction navale : le président des Chantiers de l'Atlantique défend l'accord de l'OCDE

Jean-Noël d'Acremont, président des Chantiers de l'Atlantique, trouve des vertus à l'accord sur la suppression progressive des aides directes aux chantiers navals, conclu à la fin de 1994 à Paris dans le cadre de l'OCDE. *« Il n'est pas du tout sûr que la situation sera plus dramatique pour la France avec cet accord »*, estime-t-il. S'il n'y avait pas eu d'accord, *« il aurait été certain que la loi de la jungle et des systèmes opaques d'aides aurait continué de prévaloir ou se serait développé de plus belle » (page 21)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Radio-Télévision

Quand la télévision s'adresse aux chômeurs : à l'instar de La Cinquième, qui en a fait un de ses chevaux de bataille, la plupart des chaînes proposent des programmes destinés aux demandeurs d'emploi. Problèmes : ces émissions manquent souvent d'originalité et leur efficacité reste à démontrer. Seul Canal + semble tirer son épingle du jeu.

Le numéro du « Monde » daté Vendredi 6 janvier 1995 a été tiré à 476 588 exemplaires

Mis en examen dans l'affaire des HLM du Gard

Le sénateur socialiste Claude Pradille a été placé sous mandat de dépôt

NÎMES

de notre correspondant

Claude Pradille, sénateur (PS) du Gard, a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt, jeudi 5 janvier, à Nîmes, pour escroqueries, corruption, détournement de fonds, faux et usage de faux en écritures privées et subornation de témoins, dans le cadre de la gestion de l'Office public départemental d'HLM.

Les deux juges d'instruction, Christian Lernould et Jean-Pierre Bandiera qui, ces quatre derniers mois, ont prononcé douze mises en examen dans ce dossier, soupçonnent l'homme politique gardois d'avoir signé en 1991, en tant que président de l'organisme d'HLM, des conventions avec une société informatique pour des prestations imaginaires d'un montant de 990 000 francs. Max Blondin, beau-frère du sénateur et gérant de la société informatique bénéficiaire de ces marchés, avait été mis en examen et placé en détention le 29 octobre, après avoir reconnu ne pas avoir effectué les opérations pour lesquelles il avait été payé.

Dans sa demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Pradille, acceptée le 22 décembre par le Sénat, le procureur général de la cour d'appel de Nîmes présentait le placement sous mandat de dépôt du sénateur comme *« l'unique moyen de conserver les preuves et indices matériels ou d'empêcher, soit une pression sur les témoins ou les victimes, soit une concertation frauduleuse entre les personnes mises en examen et leurs complices »*.

Levée d'immunité

Homme politique discret, amateur de chansons françaises et de safaris en Afrique, M. Pradille, âgé de cinquante-deux ans, est maire de Sauve (1 600 habitants) et l'un des vice-présidents du conseil général. Ancien restaurateur, franc-maçon, il avait été mis en examen une première fois, le 28 septembre 1994, pour le financement de sa piscine grâce – pense la justice – à un marché public de l'office départemental d'HLM. Dix autres personnes, dont Alain Journet (PS), président du conseil général, étaient alors épinglées par les deux juges.

Cette série de mises en examen faisait suite à la publication le 29 mars d'un rapport de la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon et aux accusations portées contre le sénateur par Gilbert Baumet, député (République et Liberté), ancien président du conseil général, victime de tentatives d'assassinat le 15 juin et le 5 septembre. Ecarté de la présidence de l'assemblée départementale au lendemain des élections cantonales de mars 1994 par ses anciens alliés socialistes, M. Baumet a fait l'objet lui aussi, début décembre, d'une demande de levée de son immunité parlementaire pour abus de confiance dans le cadre de la gestion de trois offices départementaux satellites du conseil général. Cette demande n'a pu encore être examinée par l'Assemblée nationale.

Avant son entrée dans le bureau des juges d'instruction nîmois, M. Pradille a affirmé qu'il n'a *« rien à* [se] *reprocher »*, mais qu'il s'attend *« à tout face au pouvoir exorbitant des juges »*. Quatre heures plus tard, alors que les policiers conduisaient le sénateur à la maison d'arrêt de Nîmes, son avocat, Me Jean-Pierre Cabannes, déclarait son intention de déposer un référé-liberté auprès de la chambre d'accusation.

RICHARD BENGUIGUI

Mis en examen pour délits financiers

L'ancien député socialiste Jean-Pierre Destrade a été écroué à la maison d'arrêt de Pau

PAU

de notre correspondant

Sur la côte basque, l'affaire a fait l'effet d'une bombe. Au terme de plus de huit heures de confrontation avec le juge d'instruction Jean-Louis Lecué, l'ancien député socialiste Jean-Pierre Destrade a été écroué à la maison d'arrêt de Pau après avoir été mis en examen pour escroquerie, recel d'abus de biens sociaux, faux en écriture privée et usage et, enfin, dénonciation de délit imaginaire.

Des rumeurs couraient depuis un certain temps déjà dans la région de Bayonne faisant état des graves difficultés financières personnelles de l'ancien parlementaire, conseiller général de Saint-Pierre-d'Irube, porte-parole du Parti socialiste au conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Depuis qu'il avait quitté le Palais-Bourbon en 1988 (battu dans la circonscription de Bayonne par Alain Lamassoure) après y avoir été élu pour la première fois en 1981, Jean-Pierre Destrade paraissait avoir quelques problèmes pour mettre en adéquation son train de vie avec ses revenus.

Peut-être n'y aurait-il d'ailleurs pas eu d'affaire en dehors des problèmes liés à son endettement personnel si Jean-Pierre Destrade ne s'était cru obligé d'aller, de sa propre initiative, voir le procureur de la République de Bayonne en janvier 1993 pour lui confier – sans porter plainte, car il n'avait pas d'élément plus précis – qu'il avait été racketté par l'ETA.

Une enquête préliminaire fut alors ouverte. Elle montra que l'endettement personnel de Jean-Pierre Destrade avait pris des proportions relativement importantes (on parle de plus de trois milions de francs). Les enquêteurs ont découvert qu'il n'y avait pas eu le moindre racket de la part de l'ETA mais des pratiques de *« cavalerie »* et certaines anomalies suffisamment troublantes pour que le dossier soit confié par la chancellerie aux magistrats de Pau.

JEAN-MICHEL GUILLOT

Un proche de M. Joxe mis à l'écart par M. Pasqua

Jean-Marc Erbès remplacé à la tête de l'IHESI

« Un libertaire qui a le goût de travailler sur le sécuritaire. » Ainsi Jean-Marc Erbès, inspecteur général de l'administration, directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), a-t-il toujours aimé se définir, avec un rien de malice. Homme de gauche, réputé proche de Pierre Joxe, M. Erbès fut, au début des années 80, l'artisan d'une nouvelle politique de la formation des policiers, puis la tête pensante de plans de modernisation de la police qui, quoique contestés, ont laissé une empreinte profonde sur l'institution. Auparavant, il avait été, de 1975 à 1978, sous-directeur au ministère de la justice, chargé du personnel de l'administration pénitentiaire.

Le départ provoqué de ce haut-fonctionnaire obstiné, mais peu expansif, a au moins quelques raisons politiques. Ecarté de l'IHESI, qu'il a dirigé depuis sa création, en 1989, Jean-Marc Erbès se voit contraint de s'effacer au profit d'un fidèle de Charles Pasqua : Jean-Michel Roulet, jusqu'alors préfet délégué à la sécurité à Lille, après avoir occupé, après le retour de M. Pasqua place Beauvau, les fonctions de directeur de la logistique au ministère de l'intérieur. Au début de l'année 1994, M. Erbès avait d'ailleurs essuyé un premier coup de semonce, lorsqu'il avait dû abandonner la direction de l'Inspection générale de l'administration, qu'il assumait depuis 1990. Mais il fut néanmoins maintenu à la tête de l'IHESI, sans que l'on sache vraiment s'il fallait voir là un hommage aux efforts entrepris en faveur de l'institution policière, ou le souci d'éviter une trop exhaustive « chasse aux sorcières ».

Très attaché à sa mission, qui consistait, depuis six ans, à animer ce vaste espace de réflexion, de recherche et de débats sur la chose sécuritaire que constitue l'IHESI, M. Erbès avait pris acte de ce maintien comme il le fera de cette mise à l'écart, en fonctionnaire loyal. Dans ses diverses charges, il aura manifesté avec constance un attachement à une professionalisation du métier de policier, qu'il entendait préserver des contingences politiques. Militant pour qu'à la légitimité étatique des forces de l'ordre policier s'ajoute une légitimité citoyenne du corps policier, M. Erbès, soixante-deux ans, laisse en héritage une réflexion de fond, humaniste et volontariste.

HERVÉ GATTEGNO

Après la mort d'un policier dans une fusillade

Sept membres de la communauté gitane de Nice sont en détention

Ils sont sept, tous membres de la communauté gitane, à avoir été placés en détention, jeudi 5 janvier, après la fusillade dans le quartier de l'Ariane, à Nice, où un policier a été tué et un autre blessé dans la nuit de lundi à mardi. Tous ont été mis en examen pour association de malfaiteurs et deux d'entre eux, un jeune garçon de seize ans et un musicien de vingt-cinq, sont pour l'instant également impliqués dans les tirs contre les fonctionnaires de la brigade anti-criminalité. Leurs premières déclarations aux enquêteurs permettent, à présent, de connaître leur version de la rixe sanglante.

Joseph Espinas joue des percussions dans les bals et les restaurants. Pas de casier, pas d'histoire. Lundi, il passe la soirée avec sa femme dans leur baraquement du camp gitan des Chênes-Blancs, lorsqu'un jeune garçon vient l'appeler à la rescousse. Le gamin raconte une querelle qui s'envenime depuis deux heures à la cité Saint-Pierre.

Joseph Espinas prend son fusil à pompe, monte en voiture. A peine arrivé à la cité Saint-Pierre, un kilomètre plus loin, il *« tombe sur deux hommes armés »*. Le musicien poursuit : *« Cela a été très vite. L'un d'eux m'a dit : « Jette ton fusil ». J'ai cru que c'était un Arabe. J'ai tiré. »* Puis il court se réfugier dans l'appartement d'un ami. C'est là qu'il apprendra que ce sont des policiers en civil qu'il avait en joue. Mis en examen pour *« homicide et tentative d'homicide »*, Joseph Lespinas reconnaît avoir tiré deux coups, *« mais pas celui qui fut fatal au brigadier Janvier, l'autre victime de la fusillade »*, précise son avocat Gérard Baudoux. Un mineur de seize ans est lui aussi suspecté d'être le meurtrier.

F. A.

Fondée en 1983 par Jean-Maxime Lévêque

La banque IBI fait l'objet de deux informations judiciaires

La banque IBI (International Bankers Incorporated), fondée en 1983 au Luxembourg par Jean-Maxime Lévêque, ancien président du Crédit commercial de France (CCF) et du Crédit lyonnais, est au cœur de deux informations judiciaires ouvertes à Thionville et à Paris. Un juge de Thionville (Moselle), Christian Cesaro, qui instruisait une plainte pour chantage et extorsion de signatures déposée par un ancien directeur d'IBI Luxembourg, Thierry Bell, a saisi à la mi-décembre des livres comptables *« explosifs »* dans un entrepôt à Coignières (Yvelines).

Ces documents révéleraient que la banque a multiplié les mises à disposition en liquide de dizaines de millions de francs jusqu'en 1990 destinés au paiement de commissions occultes. M. Bell a notamment mis en cause des comptes *off shore* destinés à faciliter le versement de commissions occultes de l'entreprise de travaux publics Dumez, qui a fusionné, depuis lors, avec la Lyonnaise des eaux. M. Bell a cité comme bénéficiaires deux présidents de conseils généraux, tandis qu'un ancien directeur financier de Dumez, Pierre Catherin, évoquait le nom *« d'un ministre en exercice (...) homme politique de la Région Rhône-Alpes »*.

M. Lévêque, proche du RPR, a été président du Crédit lyonnais pendant la première cohabitation (1986-1988). Le Crédit lyonnais a pris 25 % du capital d'IBI en 1990, puis cette société a été partiellement absorbée par la banque Colbert au début 1993. Actuellement, la banque Colbert est contrôlée à 82 % par le groupe Crédit lyonnais et constitue l'un des principaux foyers de perte de la banque publique. Elle est officieusement en vente.

Le nouveau « Monde » sur France 2 dimanche 8 janvier

Le dimanche 8 janvier, à la veille du lancement de sa nouvelle formule, Le Monde sera l'hôte de France 2. Tout au long de cette journée spéciale, la plupart des émissions de la chaîne publique célèbreront à leur manière ce nouveau départ du Monde.

L'un des éditorialistes du journal, Eric Izraelewicz, participera à l'« Heure de Vérité » avec Nicolas Sarkozy. Trois collaborateurs du Monde, dont notre académicien Bertrand Poirot-Delpech, participeront au jeu – bien nommé en l'occurrence – « Le Monde est à vous » que présente chaque dimanche Jacques Martin. Dans le cadre de ce programme, deux extraits de films sur *le Monde*, l'un tourné en 1963, l'autre en 1994, évoqueront l'évolution rédactionnelle et technique du journal.

Les dessinateurs Plantu, Pancho, Pessin et Serguei, dont la place sera encore plus grande dans la nouvelle formule, illustreront cette journée en intervenant notamment à « l'Heure de Vérité », dans les journaux télévisés et dans l'émission sportive « Stade 2 ». Au cours de cette journée, des dessins de Plantu, « habillés » par France 2, ponctueront le passage d'une émission à l'autre. Une célébration qui culminera dans le « Vingt heures » avec la diffusion de deux reportages consacrés au *Monde* et un entretien avec notre directeur Jean-Marie Colombani depuis les locaux du journal, rue Falguière.